



**HAL**  
open science

## Le passage des portes dans l'Antiquité

Ricardo González Villaescusa, Dimitri Maillard

► **To cite this version:**

Ricardo González Villaescusa, Dimitri Maillard. Le passage des portes dans l'Antiquité. Le passage des portes dans l'Antiquité. Rencontre des 8-9 juin 2023 (Nanterre), 2024. hal-04796743

**HAL Id: hal-04796743**

**<https://hal.science/hal-04796743v1>**

Submitted on 26 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# Le passage des portes dans l'Antiquité

(dossier préparé par)

Ricardo GONZALEZ VILLAESCUSA, Dimitri MAILLARD

CIUITATES ET URBES EUROPÆ

(2024)



Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



**Funded by  
the European Union**

08  
09  
juin 2023

# Le passage des portes dans l'Antiquité

Salle de conférences du bâtiment Max Weber MSH Mondes



Fondation d'une ville (Via Salaria). Museo nazionale romano, Terme di Diocleziano. © RGV 2018

## Organisateurs

Ricardo Gonzalez-Villaescusa, Université Paris-Nanterre CNRS – UMR 7041 ArScAn  
Dimitri Maillard, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis UMR 7041 ArScAn

## Comité scientifique

Julien Dubouloz (Université Aix-Marseille, UAR 3155 IRAA)  
Ricardo González-Villaescusa (Université Paris-Nanterre – CNRS – UMR 7041 ArScAn)  
Jean-Pierre Guilhembet (Université Paris Cité, UMR 8285 AnHiMA)  
Thibaud Lanfranchi (Université de Toulouse-Jean-Jaurès, EA 4601 PLH – IUF)  
Dimitri Maillard (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis – UMR 7041 ArScAn)  
Claudia Moatti (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis – UMR 7041 ArScAn)  
Catherine Saliou (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis – UMR 7041 ArScAn)

## Partenaires

Chaire Jean-Monnet (Université Paris Nanterre)  
OrAM, GAMA (UMR 7041 ArScAn)



## Sommaire

Sommaire .....	4
Le passage des portes dans l'Antiquité .....	6
Une porte urbaine n'est pas qu'une arche. Enquête sur les traces textuelles et matérielles laissées par les herses à la fin de la République et au début du Principat .....	13
Las puertas de <i>Barcino</i> (Barcelone, Espagne).....	28
Augusta Prætoria: città "porta" delle Alpi.....	47
Portes, arcs et propylées : quelques exemples de monuments de passage et d'articulation urbaine de la ville antique de Bosra (Syrie du sud).....	65
« Sorry, we are closed ». Porte de ville, de sanctuaire et de palais à Pétra (Jordanie) aux époques nabatéenne et romaine.....	79
Ilithyie aux Portes. Les divinités protectrices de la naissance et de l'enfance et les lieux de passage dans l'espace urbain.....	86
Néron et le passage des portes, de Naples à Rome .....	103
Prendre et défendre les portes de Rome pendant la guerre gothique .....	113
Portes et fortifications urbaines dans le centre-est de la Gaule au haut Empire : reflet du statut des collectivités locales ? .....	126
Une porte urbaine n'est pas qu'une arche. Enquête sur les traces textuelles et matérielles laissées par les herses à la fin de la République et au début du Principat .....	143
Las puertas de <i>Barcino</i> (Barcelone, Espagne).....	146
Augusta Prætoria: città "porta" delle Alpi.....	165
Portes, arcs et propylées : quelques exemples de monuments de passage et d'articulation urbaine de la ville antique de Bosra (Syrie du sud).....	184
« Sorry, we are closed ». Porte de ville, de sanctuaire et de palais à Pétra (Jordanie) aux époques nabatéenne et romaine.....	197
Portes et fortifications urbaines dans le centre-est de la Gaule au haut Empire : reflet du statut des collectivités locales ? .....	212



Ricardo González Villaescusa\*, Dimitri Maillard\*\*

## Le passage des portes dans l'Antiquité

### *Doorways in Antiquity*

Les 8 et 9 juin 2023, une vingtaine de chercheurs, archéologues et historiens, se sont réunis à l'université de Paris Nanterre afin de discuter le thème du passage des portes dans l'Antiquité. L'idée était de contribuer à rapprocher deux courants qui s'étaient jusqu'ici développés l'un à l'écart de l'autre : d'une part l'étude des portes et des murailles des villes et d'autre part la question de leur déplacement travers la ville. Par cette démarche transdisciplinaire, l'objectif était aussi de renouveler les approches autour des sociétés urbaines en étudiant la façon dont les portes et leur passage influencent voire engendrent des pratiques et des identités liées à la ville.

Les portes sont au cœur de l'histoire urbaine, et au moment où leur typologie, leur ornement et fonctions étaient étudiés dans un colloque au début de ce siècle<sup>1</sup>, la notion de l'entrée dans la ville faisait aussi son apparition parallèle<sup>2</sup>. Depuis lors, les perspectives se sont particulièrement enrichies sans pour autant que l'occasion se soit présentée de revenir à ces notions capitales, ou de les croiser. Or, du côté de l'archéologie urbaine, de nouveaux travaux ont bien développé une approche plus fine des relations entre les différents espaces de la ville à l'échelle du quartier par exemple<sup>3</sup>, et surtout autour de celui de la rue, un lieu qui, comme les portes, représente à la fois une limite et une interface : c'est la société dans son ensemble qui a est vue à travers ces

---

\* Université Paris Nanterre, UMR 7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité – ArScAn.

\*\* UMR 8210 Anhima, Anthropologie et histoire des mondes anciens.

<sup>1</sup> Thomas G. Schattner, Fernando Valdés Fernández (coord.), *Stadttore : Bautyp und Kunstform: akten der Tagung in Toledo vom 25. bis 27. September 2003 = Puertas de ciudad : tipo arquitectónico y forma artística : actas del coloquio en Toledo del 25 al 27 de septiembre 2003*, Deutsches Archäologisches Institut, Diputación Provincial de Toledo, Real Fundación de Toledo, 2006.

<sup>2</sup> Françoise Michaud-Fréjaville, Noëlle Dauphin, Jean-Pierre Guilhembet, (sous la direction de), *Entrer en ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

<sup>3</sup> Arianna Esposito, Giergos Sanidas, *Quartiers artisanaux en Grèce ancienne*, Lille, 2012

espaces, comme l'ont montré des synthèses récentes<sup>4</sup>. Les quartiers urbains ont aussi été étudiés d'après une approche du sensible<sup>5</sup>. Or, comme les rues et les quartiers, les portes sont aussi des espaces où la société se donne à voir.

La diversité des formes et fonctions des portes des villes semble compromettre, de prime abord toute généralité à leur sujet : mais des synthèses récentes s'étendant à une échelle régionale ou méditerranéenne<sup>6</sup> ont engagé un renouvellement des définitions. Dans leur continuité, les discussions des journées de juin 2024 ont rappelé, la distinction entre les portes et les arcs, mais mis en lumière, aussi, la nécessité de les étudier de front. En effet, on peut certes distinguer les arcs des portes en ce que les premiers ne disposent pas de dispositifs de fermeture et doivent parfois leur existence à une raison honorifique ; cependant, les échanges de rôles entre ces deux types de structures, et l'exercice de fonctions comparables, invitent à les traiter de façon croisée. Certes, les arcs jouent parfois des rôles comparables à ceux des portes, lesquelles, tout en étant pourvues de battants ou de herses, et normalement associées à des murs, peuvent aussi être progressivement défaits d'une fonction pratique du fait de la perte de ces éléments. Ce qui relie ces édifices est donc leur commune influence sur le paysage et les activités urbaines, tout comme leur fonction de symbole d'une société urbaine qui serait ouverte à l'échange.

Que la porte coïncide ou non avec la limite urbaine ou avec une limite administrative, elle affronte directement la question de l'échange, commercial et humain, et donc la mobilité, en particulier celle des voyageurs<sup>7</sup>. Il s'y s'exerce des activités spécifiques associés à l'échange et propres à tous les lieux d'interface et de passage<sup>8</sup> : contrôle du passage commercial et humain, exercice d'activités commerciales, religieuses et militaires ; les portes sont donc des lieux qui se prêtent à un cumul voire à une connexion de ces activités. Ainsi, si le « passage » désigne ce lieu de traversée, éventuellement étendu à la place et au quartier attenants, il désigne aussi l'acte

---

<sup>4</sup> Jeremy Hartnett, *The Roman Street. Urban Life and Society in Pompeii, Herculaneum, and Rome*, Rome, 2017 ; Danièle Tartakowski, Catherine Saliou, Emmanuel Fureix, Joël Cornette, Claude Gauvard, *Histoire de la rue, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2022.

<sup>5</sup> Annette Haug, Patric-Alexander Kreuz, (édité par), *Stadterfahrung als Sinneserfahrung in der römischen Kaiserzeit*, 2016 ; Annette Haug, Adrian Hielscher, Anna-Lena Krüger (sous la direction de), *Neighbourhoods and City Quarters in Antiquity*, Berlin, De Gruyter, "Decorative Principles in late Republican and early Imperial Italy (Decor), 7", 2023.

<sup>6</sup> Susanne Froehlich, *Stadttor und Stadteingang*, 2022 ; *Entrando in città*, Atlante Tematico di Topografia Antica, 33, 2023.

<sup>7</sup> Claudia Moatti, « Le contrôle des gens de passage à Rome », dans Claudia Moatti, Wolfgang Kaiser (sous la direction de), *Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, 2007.

<sup>8</sup> Catherine Saliou, « La Porte des Cherubins à Antioche sur l'Oronte et le développement de la ville », *Anatolia Antiqua*, 21, 2013, p. 125-133 ; Vivien Barrière, « Un sas entre ville et campagne : les portes à cour intérieure en Gaule (Cisalpine comprise). Franges urbaines, confins territoriaux », dans Claire Besson, Olivier Blin et Bertrand Triboulout (sous la direction de), *La Gaule dans l'Empire*, Bordeaux, Ausonius Editions, 2016, p. 47-62.

de traversée momentanée qui, pour l'observateur, prend parfois la forme d'un flux continu et participant du contexte urbain<sup>9</sup>. Le passage est donc un déplacement affecté par un environnement qui limite la traversée : c'est en ce sens que les portes ont constitué un objet privilégié pour les entrées royales, ou pour l'étude des problèmes liés au franchissement du *pomerium*<sup>10</sup>.

Le passage des portes s'envisage ainsi en tant que lien entretenu par la communauté avec elle-même et l'extérieur, et affecté par ses modalités physiques.

### *La porte urbaine comme régulateur des circulations*

Très vite la réalité matérielle s'impose à la réflexion. Suivant l'intervention de Vivien Barrière on pourrait paraphraser Gertrude Stein en affirmant « *Door is a door is a door...* ». Les portes ont une fonction sécuritaire et de régulation. Si l'on n'empêche pas les flux, si l'on ne ferme pas le passage, à quoi bon construire une porte ? Les portes annoncent la ville à ceux qui y arrivent, ou le début de la campagne à ceux qui abandonnent la sécurité des murs urbains ; elles marquent le point d'une ouverture dans les enceintes qui permet le passage entre la ville et l'extérieur. Cette réalité est à l'origine de l'assassinat commis dans le mythe fondateur de Rome : la ville est accessible là où l'araire fut ôtée lors de la délimitation de la fondation urbaine. Le passage à travers les remparts devait donc être fait par les accès ainsi définis, enlevant sur un espace précis le caractère sacré des murailles permettant le passage des choses impures<sup>11</sup>. A cette norme s'oppose aussitôt une exception que nous rappelle Pierre Cosme quand les empereurs s'affranchissent des portes traditionnelles, comme c'est le cas de Néron, qui entra dans la ville de Naples par une brèche pratiquée dans la muraille ; ou quand il aurait fait démolir un arc du cirque Maximus à défaut d'une rupture, quoique temporaire, de la muraille servienne<sup>12</sup> de l'*Vrbs*.

Mais pour le commun des mortels, les portes régulaient les flux quotidiens entre la ville et son territoire, entre les campagnes et les résidences intramuros et entre les différentes villes. A tel point que J. W. Hanson a pu observer une corrélation entre la population estimée des villes

---

<sup>9</sup> Timothy Sullivan, *Walking in Roman Culture*, New York, 2011 ; Ida Östenberg, Simon Malberg, Jonas Bjørnebye, (édité par), *The Moving City : Processions, Passages and Promenades in Ancient Rome*, New York, 2016.

<sup>10</sup> Agnès Bérenger, Eric Perrin-Saminadayar (édité par), *Les entrées royales et impériales. Histoire, représentation et diffusion d'une cérémonie publique, de l'Orient à Byzance*, Paris, 2009 ; Michael Koortbojian, *Crossing the Pomerium The Boundaries of Political, Religious, and Military Institutions from Caesar to Constantine*, 2020.

<sup>11</sup> Plutarque, *Romae*, 11, 4-5 ; *Quaestiones Romanae*, 27.

<sup>12</sup> Suétone, *Neron*, 25.

antiques et la largeur totale cumulée des portes, et le nombre de celles-ci, en lien direct avec la centralité et la connectivité des villes entre elles<sup>13</sup>. Une exception réside alors dans la multiplication et le surdimensionnement de portes liées au trafic commercial l'exemple de la ville antique d'Aosta, dénommée par les auteurs de la contribution comme « ville porte » des Alpes car le trafic se situe à une échelle régionale, même suprarégionale : la circulation entre l'Italie et les Gaules est précédée et annoncée par l'arc d'Auguste à 390 mètres de la porte orientale de la ville. La position de celle-ci dans la vallée d'Aoste permet de contrôler les accès aux cols du Grand (porte nord) et du Petit Saint Bernard (porte occidentale) et donc de la circulation des armées, des caravanes de personnes et marchandises qui circulaient entre les Gaules et l'Italie. La conséquence directe est l'augmentation de la circulation à travers la ville et, par voie de conséquence, le surdimensionnement des quatre portes urbaines pour absorber ces flux, en comparaison d'autres villes proches situées dans des positions plus centrales mais moins stratégiques.

Un phénomène tout à fait comparable est observé par P.-M. Blanc, J. Dentzer et T. Fournet à propos de la ville de Bosra. Ici, les auteurs y voient aussi une ville qui devient capitale provinciale dès 106 ap. J.-C., qui ouvre et contrôle l'accès à la péninsule arabique, et est le siège, comme Aoste, d'un bureau de perception douanière et d'octroi municipal<sup>14</sup>. La comparaison entre Bosra et Aoste suggère que le rôle régulateur des portes est donc moins directement corrélé à la population urbaine qu'à un lieu de passage, en particulier commercial mais également militaire, qui s'étend au-delà de la ville elle-même, et comprend plusieurs points dont les portes ne sont finalement qu'une étape. Cette fonction pratique de point de passage entre les villes n'exclut pas un rôle d'interface entre la ville et l'extérieur.

### *La porte comme connecteur de la topographie urbaine*

Par leur monumentalisation et la rupture dans le paysage qu'elles introduisent, les portes accèdent par métonymie à la catégorie de symboles : ce sont des signes de la ville, du passage vers ou depuis celle-ci. En paraphrasant maintenant René Magritte dans *La trahison des images* on pourrait dire « Ceci n'est pas une porte », mais, « c'est par ici qu'il faut y accéder », « bienvenue » ou « c'est ici qui s'arrête tel quartier et démarre l'autre ». Ainsi, les arcs sans

---

<sup>13</sup> John W. Hanson, « Using city gates as a means of estimating ancient traffic flows », *Plos One*, 15 (2), 2020, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0229580> [Consulté le 11 novembre 2024].

<sup>14</sup> Siegfried J. de Laet, *Portorium : étude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Bruges, De Tempel, 1949, p. 335 et 356 ; Maurice Sartre, *Le Bateau de Palmyre. Quand les mondes anciens se rencontraient. VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C./VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris, Tallandier, 2021, p. 114 et 128-129.

battants ni herse qui adoptent les codes architecturaux de la fonction « porte » aident ceux qui arrivent à un port, ou à une ville à se repérer : sans que ces édifices ne constituent des portes au sens strict de points de fermeture et d'ouverture, et relèvent plutôt d'arcs honorifiques, ils en reprennent la forme et le rôle et cumulent donc plusieurs fonctions : ils sont non seulement le signe d'une victoire passée, mais aussi d'une fonction urbaine.

Comme le signale Alessandro Ravotto, les portes d'une ville trouvent un équilibre entre la *securitas* et l'*urbanitas* : elles cumulent des dispositifs d'une part typiquement fonctionnels protégeant leurs habitants, et d'autre part des programmes décoratifs monumentalisant l'accès à la ville. Ces transferts de fonction et de signification se produisent dans les deux sens : le *municipium* d'*Augusta Bagiennorum* (Bene Vagienna, Italie) illustre, par exemple, l'existence d'une ville avec portes et tours d'angle, mais dépourvue d'une enceinte construite : un simple *uallum* (fossé) fait office de protection plus symbolique que réelle<sup>15</sup>. Il semble évident que les habitants ne pouvaient pas accorder trop de confiance au caractère sécuritaire de cette limite urbaine, mais ces portes signalaient néanmoins les accès à la ville. Elles fonctionnaient donc partiellement à la manière des arcs honorifiques, puisque ceux-ci se contentaient de canaliser les flux et de contribuer à la bonne visibilité dans le paysage des différents espaces urbains, sans avoir de fonction de protection. Un exemple emblématique de transfert de fonctions dans l'autre sens, depuis un arc vers une porte fonctionnelle, a dû être celui de l'arc de Trajan du port d'Ancône cité par Vivien Barrière. Cet arc de triomphe avait une fonction évidente de passage entre la terre et la mer et entre la mer et la ville, tout autant que la « vraie » porte sud-est de *Barcino*, Barcelone, assurait, elle, le lien concret, entre la ville et son quartier portuaire.

À l'échelle de la ville, il y a donc des portes et des fausses portes, lesquelles encadrent et canalisent les regards et les circulations sans être vraiment des portes, mais reprennent leurs codes architecturaux et les usages liés à leur passage. C'est le cas par exemple de Bosra ou de Pétra. Dans la première, les arcs articulent et signalent de façon monumentale, comme des portes, les différents espaces de l'agglomération urbaine. Pour Pétra, Laurent Tholbecq identifie différentes manières de connecter les différentes parties d'une agglomération dispersée : ces « césures symboliques » *ponctuent* l'espace (image à connotation grammaticale), et le passage, sans les interrompre. Au contraire, certains verrous rupestres aménagés en guise de portes

---

<sup>15</sup> Piero Barale, Mario Codebò, Henry De Santis, *Augusta Bagiennorum (Regio IX): una città astronomicamente orientata*, Studi Piemontesi. Rivista interdisciplinare del Centro Studi Piemontesi, XXX, 2, 2001, p. 489-502.

freinent ou régulent la mobilité : le passage est donc ici magnifié et, sans doute, restreint à une petite partie de la société.

Comme le définit Umberto Eco, il s'agit ici d'une « fonction dénotative » du signe architectural<sup>16</sup>. En effet c'est la forme de l'objet qui rend possible une nouvelle fonction en la désignant d'une manière évidente. Les vraies portes qui régulent la circulation entre les espaces sont ainsi remplacées, à l'extérieur ou à l'intérieur des villes, par des arcs qui articulent et identifient les différents espaces urbains absents de cohérence par les différentes dynamiques urbaines qui se rajoutent avec le temps et qui ne possèdent pas la harmonie de l'orthogonalité et les rues à l'équerre de la planification fondationnelle.

### *La porte comme élément de délimitation de la communauté*

On arrive enfin au sens principal de la porte. Qui peut, et quand et comment, passer d'un espace à l'autre ? L'exemple cité plus haut de Néron le rappelle : seul un personnage au sommet de l'échelle sociale et du pouvoir avait le droit d'entrer, non pas par les accès prévus, les portes, mais de briser la sacralité des murs, tandis que pour le commun des mortels la violation des murs de la ville constituait un délit passible de la peine capitale :

« (...) violer les murs de la ville, par exemple en montant sur des échelles et en grim pant par-dessus ou par tout autre moyen. Il est interdit aux citoyens romains d'utiliser une autre sortie que les portiques, car c'est un acte hostile et une abomination. »<sup>17</sup>.

Maxime Emion nous rappelle que les portes de Rome n'ont jamais été prises par la force et l'ont toujours été par ruse et trahison : c'est ainsi avec une certaine déloyauté, en laissant les portes de la ville « ouvertes », qu'un traître a permis l'entrée de l'armée byzantine dans l'*Urbs* en 537 : paradoxalement, le nombre de portes et de passages à travers la muraille rendait sa défense si difficile qu'il n'était pas même nécessaire de recourir à la force pour la franchir. L'ouverture des portes ou leur prise par une autre communauté est, par là même, signe de la reddition et de la soumission de la communauté ; mais c'est aussi celui de l'identité et des droits de citoyenneté. En effet si l'on sépare les différents espaces, si l'on régule et contrôle l'accès et la circulation entre la ville et le territoire, c'est que le déplacement des membres de chaque espace ne va pas de soi et qu'il doit être contrôlé, à cause d'identités distinctes.

---

<sup>16</sup> Umberto Eco, *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, Paris, Mercure de France, 1972, p. 271-273.

<sup>17</sup> Pompon., Dig., 1, 8, 11, dans Alan Watson, *The Digest of Justinian*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1985, p. 26.

Ainsi, Sophie Laribi-Glaudiel explique la localisation des sanctuaires d'Ilithye (déesse protectrice de la naissance) à l'extérieur des cités de Mégare, Corinthe et Hermionè, comme une réponse aux impératifs de pureté rituelle ; mais l'emplacement à proximité des portes de la ville de ces lieux de culte peut être vu comme le symbole de l'ouverture de la cité au nouveau-né, passant par les portes de la ville et de l'*oikos*. Les processions des enfants et pour se rendre à la chôra depuis un temple de la ville vers un temple rural passent, bien entendu, à travers les portes de l'agglomération, et réaffirment l'appartenance à la communauté.

Enfin, la communauté constitue donc un aspect fondamental dans le rôle social et économique des portes, comme le montrent aussi les courtines des enceintes dans les provinces gauloises. Pierre Nouvel remarque pour le centre-est de la Gaule une gradation dans le droit de fortification, depuis une absence de portes et de murailles pour les cités stipendiaires, comme dans le cas de la ville ouverte de Lutèce, jusqu'aux colonies qui possèdent un dispositif défensif complet avec une primauté des portes, dotées de cour interne et des courtines. Dans ce contexte, le droit de fortification et la porte jouaient probablement un rôle lié à des fonctions fiscales, mais cela suggère aussi que sa présence pouvait symboliser le statut de la ville et son privilège de disposer d'une entrée fortifiée (qu'elle fût nécessaire ou non) : elle constituait alors un facteur d'identité pour la communauté ainsi valorisée.

Vivien Barrière\*

## Une porte urbaine n'est pas qu'une arche. Enquête sur les traces textuelles et matérielles laissées par les herse à la fin de la République et au début du Principat

Gates aren't just arches. Textual and material evidence of portcullises at the end of the  
Republic and the beginning of the Principate.

### Résumé

L'hésitation terminologique que l'on observe chez nombre d'antiquaires et d'érudits confrontés aux portes urbaines et aux arcs honorifiques d'époque romaine témoigne de la difficulté d'identification et d'interprétation que posent ces édifices monumentaux dont les passages voûtés marquent une limite entre ville et campagne. Pourtant, une porte de ville se distingue d'un arc honorifique par la présence d'au moins un dispositif mobile susceptible d'être ouvert ou fermé. En analysant ce que les sources textuelles pourraient révéler de la matérialité de ce système, on se propose ici de revenir sur plusieurs indices témoignant du fonctionnement de systèmes de herse dans des portes de ville de la fin de la République et du début du Haut Empire.

### Abstract

When antiquarians and scholars have been confronted with city gates and honorific arches from the Roman period, they haven't always known how to call these monumental buildings with vaulted passageways marking the boundary between town and country. However, a city gate can be distinguished from an honorific arch by the presence of at least one movable device that can be opened or closed. By analysing what the textual sources might reveal about the materiality of this system, we propose to examine the origin, composition and use of portcullis systems in city gates at the end of the Republic and at the beginning of the High Empire.

---

\* CY Cergy Paris Université / UMR 9022 Héritages.

Porte, poterne, portique, portail, arc triomphal – les termes ne manquent pas dans la littérature moderne pour confondre des réalités que les Anciens distinguaient. Alors qu'à l'époque antique, c'est le substantif latin *porta* qui désignait une porte urbaine<sup>1</sup>, le latin médiéval a eu recours à *portale* pour nommer aussi bien les entrées principales des villes que celles des églises : on retrouve ensuite ce terme sous une forme modernisée en français comme en italien (portail, portaglia)<sup>2</sup>. Des diminutifs comme *posterula*, *portula*, *posterna* ou *portella* servaient quant à eux à désigner les accès secondaires, les passages plus étroits, plus discrets, dépourvus d'ornements, plus faciles à boucher mais indispensables à la fluidité des allées et venues du quotidien comme aux contre-attaques destinées à briser les sièges – les poternes.

Ce sont les édifices plus monumentaux, les arcs honorifiques et les portes de ville, que l'on confond parfois<sup>3</sup>. Très souvent, à l'instar des portes urbaines, les arcs honorifiques marquent ou annoncent l'entrée dans la ville, comme c'est le cas à Aquino, Aoste, Bénévent, Canosa, Capoue, Vérone, Glanum, Orange, Cuicul, Timgad, Lepcis Magna, Gérasa ou encore dans le port d'Ancone qui constitue une forme d'entrée de ville pour les navires<sup>4</sup>. Toutefois, la localisation *extra muros* des arcs n'est pas systématique si l'on songe à ceux bâtis sur le forum romain en l'honneur d'Auguste, de Titus ou de Septime Sévère ou aux arcs appuyés sur les flancs du Capitole de Pompéi qui matérialisent la limite septentrionale du forum de la colonie. À Gérasa, deux arcs tétrapyles s'élevaient *intra muros* aux carrefours des principaux axes viaires. À Reims, le triple arc, connu sous le nom de Porte de Mars, marquait les limites du centre urbain de *Durocortorum*, et non la limite entre ville et campagne. C'est là une différence évidente avec les portes de ville qui ne sauraient être érigées ailleurs que sur le tracé du rempart.

---

<sup>1</sup> Dans plusieurs inscriptions italiennes mentionnant la construction d'enceintes urbaines, le terme apparaît notamment au sein du formulaire *murum/muros portas turresque* : par exemple à *Aeclanum* / Mirabella Eclano (*Corpus Inscriptionum Latinarum* (désormais *CIL*), IX, 1140 = *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae* (désormais *ILLRP*) 523), à *Fundi* / Fondi (*CIL*, X, 6238 et 6239 = *ILLRP* 602 et 603) au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., à *Saepinum* / Altilia (*CIL*, IX, 2443) à l'époque médio-augustéenne.

<sup>2</sup> Un règlement de police de la cour royale ordinaire de Nîmes daté de 1353 mentionne le portail de la porta Rades : le terme « portail » désigne ici spécifiquement le dispositif mobile d'ouverture/fermeture tandis que l'expression « porta Rades » désigne l'édifice dans sa globalité (Léon Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, t. 2, Paris, H.-D. Chaubert, 1751, preuve LXXXVIII). Un voyageur milanais, de passage à Autun vers 1517, évoque la *Portaglia de Arro* : il s'agit d'une des plus anciennes mentions de la porte romaine dite d'Arroux (Luigi Monga, *Un mercante di Milano in Europa. Diario di viaggio del primo cinquecento*, Milano, Jaca Book, 1985, p. 55).

<sup>3</sup> Sur la confusion porte / arc dans *L'Antiquité expliquée* de B. de Montfaucon, cf. Vivien Barrière, « Arcs honorifiques et/ou portes urbaines dans *L'Antiquité expliquée* de Montfaucon », carnet de recherche hypothèses *Dans l'œil des antiquaires*, 2021, URL : <https://doi.org/10.58079/b89c>

<sup>4</sup> Sur la double matérialisation des limites urbaines par le rempart et par des arcs isolés (freestanding arches), cf. Saskia Stevens, *City boundaries and urban development in Roman Italy*, Leuven, Peeters, 2017, p. 78-96.

L'un des fondateurs des études modernes sur l'architecture antique et médiévale soulève un autre critère distinctif, morphologique quant à lui, dans une notice intitulée « Distinction préliminaire entre les arcs de triomphe et les portes monumentales » :

« les arcs de triomphe sont des monuments isolés (...) C'est au contraire ce qui avait lieu pour les portes de ville, qui, tout en étalant parfois dans leurs façades une grande magnificence, étaient par leurs extrémités latérales enclavées dans des murs d'enceinte, dont elles formaient ainsi l'accessoire ou l'ornement, comme la porte de Mars à Reims, celles d'Autun, de Nismes, etc. (...) Il résulte de cette différence que les arcs de triomphe offraient quatre faces dégagées, tandis que les portes n'en présentaient que deux, et qu'ils sont en général plus ornés que ces dernières. »<sup>5</sup>

La définition commode que propose l'archéologue normand rend compte de la plupart des cas mais n'est pas suffisante. Certains arcs honorifiques dont les flancs s'adosent aux parois de bâtiments situés de part et d'autre d'une voie étroite ne possèdent que deux faces dégagées, et non quatre. À l'inverse, il existe des portes urbaines dotées d'une cour intérieure qui possèdent une double ligne de fermeture et par conséquent plus de deux faces dégagées.

Il faut ajouter qu'au sens strict, la porte désigne à la fois l'ouverture dans un mur et le dispositif mobile permettant de la clore. Le concept est donc indissociable de celui de mur : qu'elle soit urbaine ou non, la porte est un seuil aménagé pour permettre de passer d'un côté à l'autre d'un mur sans avoir à l'escalader ou à le détruire. Il n'en va pas de même pour l'arc (*arcus*) qui a pour vocation de monumentaliser un passage par la création d'une voûte (*forix*) ornée et destinée à rester ouverte : ce seuil n'est que symbolique alors que celui de la porte est avant tout fonctionnel. L'arc à deux baies élevé au niveau de l'ancienne porte du marché de Langres, tout comme l'arc de Germanicus érigé à Saintes au seuil du pont franchissant la Charente ou encore la baie de la Porte Noire de Besançon ont beau présenter des voûtes en plein cintre tout à fait similaires à celles qu'arborent les portes urbaines, il n'en reste pas moins que les fonctions de ces deux types architecturaux ne sont pas les mêmes.

Toutefois, avec la période augustéenne, il devient délicat de se fonder uniquement sur le caractère symbolique ou fonctionnel de l'édifice pour identifier sa catégorie d'appartenance :

---

<sup>5</sup> Arcisse de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales : professé à Caen, en 1830 : histoire de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Troisième partie : ère gallo-romaine, Paris, Derache, 1838, p. 234-235 ; Arcisse de Caumont, *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie, ère gallo-romaine*, vol. 1, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1870, p. 166-167. Caumont considère à tort la « porte de Mars » comme une porte urbaine alors que cet édifice, conçu comme un arc honorifique, n'a été intégré qu'ultérieurement, au cours du IV<sup>e</sup> s., au sein d'une enceinte réduite.

de nombreuses portes urbaines présentent à la fois des dispositifs typiquement fonctionnels (comme les tours de flanquement, les vantaux ou les herses) et des programmes décoratifs (tels que les colonnes ou les pilastres cannelés surmontés de chapiteaux, les impostes, les archivoltes, les entablements moulurés, les galeries d'arcades à claire-voie, les niches ou les reliefs figurés)<sup>6</sup>. Les enjeux de l'édification d'une porte urbaine relèvent alors davantage de la monumentalisation de l'accès à la ville et de la parure urbaine que de la défense *stricto sensu* – ce qui ne veut pas dire que la porte ne joue toutefois pas un rôle fonctionnel de contrôle dans la police des flux de biens et de personnes. Placés à cheval sur des voies de passage importantes, conçus pour offrir au visiteur une première image de la ville à travers leur(s) baie(s), partageant la même solution architecturale de la voûte en plein cintre, l'arc monumental et la porte urbaine tendent dès lors à se distinguer de plus en plus difficilement l'un de l'autre. Ces analogies de structure et de décor que les portes de ville partagent avec les arcs honorifiques sont si importantes que des transferts de fonction ont pu se produire dans les deux sens. Plusieurs arcs honorifiques ont été ultérieurement intégrés dans une enceinte et ont fini par être transformés en porte proprement dite : c'est le cas de l'arc de Trajan à Bénévent que Piranèse représente fermé d'une grille fixe et de vantaux dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> s. (figure 1 *Veduta dell'arco di Benevento*) ou de celui de Titus aux portes du forum romain, intégré dans la forteresse que la famille des Frangipani avait bâtie au centre de la Rome médiévale. En Gaule Narbonnaise, on peut retenir l'exemple de l'arc de Die, intégré dans une porte tardive, connue aujourd'hui sous le nom de porte Saint-Marcel, mais c'est aussi le sort de la « Porte de Mars » à Reims.

Inversement, plusieurs portes urbaines ont subi des aménagements ayant abouti à leur transformation en arc honorifique. À Pola, à la fin de la période augustéenne, un arc en l'honneur des Sergi a été adossé, côté ville, à la porta Aurea ou porta Rata. À Rimini, à l'époque augustéenne, un arc honorifique, dit d'Auguste, est construit à l'emplacement même d'une des portes de la ville<sup>7</sup>. Le même phénomène se produit à Rome simultanément : un arc à trois baies vient remplacer l'antique porte de l'enceinte servienne située sur l'Esquilin<sup>8</sup>. Dans les deux derniers cas, un arc honorifique remplace une porte urbaine sans que l'enceinte

---

<sup>6</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, 1, Les monuments publics*, Paris, Picard, 1996, p. 27.

<sup>7</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine, op.cit.*, p. 41 : « l'exemple le plus précoce et le plus accompli de la fusion du thème de la porte urbaine et de l'*arcus triumphalis* ».

<sup>8</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine, op.cit.*, p. 29-30 ; Clément Chillet, « La porte esquiline : une zone multifonctionnelle d'entrée de ville », dans Philippe Fleury et Sophie Madeleine (sous la direction de), *Topographie et urbanisme de la Rome antique*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2022, p. 141-144.

ne soit démantelée ; impossible toutefois de continuer à les désigner comme des portes dans la mesure où aucun dispositif de fermeture n'est prévu. Pour autant, ce phénomène de contamination fonctionnelle entre ces deux types d'édifices ne signifie pas qu'ils soient les variantes d'un même type monumental : c'est probablement parce que la porte urbaine et l'arc monumental partagent des points communs structurels, topographiques et décoratifs que le transfert de l'un vers l'autre constitue une évolution possible (figure 2 *Veüe et Plan de la Porte Triumphale a Autun*).

La confusion entre ces deux types architecturaux repose sur l'idée que la valeur symbolique des portes urbaines prime sur leur caractère fonctionnel, comme si on les avait bâties sans qu'elles n'aient en fin de compte la moindre utilité réelle<sup>9</sup>. Ce n'est pourtant pas la norme : outre ses fonctions symboliques, topographiques, religieuses ou ostentatoires, une porte urbaine est d'abord une structure permettant ou interdisant le passage. Le fait qu'il existe des cas ambigus où la valeur ostentatoire ou honorifique d'une porte urbaine paraisse primer ne doit pas conduire à remettre en cause son essence même de dispositif de contrôle des flux. Lorsque l'inspecteur des Monuments historiques Prosper Mérimée s'interroge sur la nature des « portiques » romains qui servaient d'entrée à la ville antique d'Autun, ce qui lui permet de les identifier comme des portes urbaines, et non comme des arcs de triomphe, c'est la présence de sillons verticaux de herse sur les piédroits centraux de la porte d'Arroux<sup>10</sup>. C'est là un argument décisif : seule une porte a vocation à pouvoir être fermée.

Par conséquent, il est utile d'inventorier l'ensemble des éléments matériels permettant de clore les portes urbaines en croisant les données textuelles, archéologiques et iconographiques : les vantaux de bois pivotants, les barres de bois servant à les bloquer, les clés des portes de la ville, les herses et autres grilles garnies de métal ainsi que leur dispositif de levage. Parmi ce corpus relativement réduit, le présent article se concentre sur les traces laissées par les herses de la fin de la République et du début du Principat. Bien qu'aucune

---

<sup>9</sup> Guido Rosada, *Mura, porte e archi nella decima regio : significati e correlazioni areali*, dans *La città nell'Italia settentrionale in età romana : morfologie, strutture e funzionamento dei centri urbani delle regioni X e XI, atti del convegno organizzato dal Dipartimento di scienze dell'Antichità dell'Università di Trieste e dall'Ecole française de Rome (Trieste, 13-14 mars 1987)*, Trieste-Rome, École française de Rome, 1990, p. 366-369 ; Pierre Gros, « Moenia : aspects défensifs et aspects représentatifs des fortifications », dans Symphorien Van De Maele et John M. Fossey (ed.), *Fortificationes antiquae*, Amsterdam, J. C. Gieben, 1992, p. 211 : « ces structures ont davantage pour finalité de définir l'espace urbain, d'en manifester la dignité et l'autonomie, que d'assurer vraiment sa défense » ; Pierre Gros, « Moenia », *op.cit.*, p. 221-224 : « chacun savait que, sauf incident fort improbable, [ces fortifications] ne serviraient pendant longtemps à rien ni à personne » ; Pierre Gros, *L'architecture romaine, op.cit.*, p. 39-40 : « ce phénomène [de floraison sans précédent de murailles urbaines] apparemment dépourvu de causalité objective ».

<sup>10</sup> Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, Fournier, 1835, p. 58.

herse antique n'ait été conservée, ce dispositif a laissé divers types de traces identifiables sur quelques dizaines de portes urbaines d'époque romaine : des sillons verticaux dans les jambages des baies servant à guider le mouvement de la herse, une saignée traversant la voûte de part en part afin de l'escamoter, des traces d'usure causées par le frottement de ses parties métalliques contre la pierre, des éléments appartenant au système d'accroche ou de levage des herses. Si l'on exclut le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* d'Eugène Viollet-le-Duc et les notices encyclopédiques consacrées aux antiquités gréco-romaines au XIX<sup>e</sup> s. par William Smith en langue anglaise, par August Pauly et Georg Wissowa en allemand et par Charles Victor Daremberg et Edmond Saglio en France, la bibliographie relative aux herses romaines est très réduite<sup>11</sup>. Il existe en revanche quelques textes antiques, de langue grecque et latine, attestant un usage militaire de ce dispositif qui fut ensuite largement adopté et réadapté dans les systèmes défensifs d'époque médiévale. Si la fonctionnalité effective des herses antiques ne fait pas de doute, plusieurs questions subsistent sur l'origine de ce dispositif, sur sa restitution et sur les modalités de son intégration au sein des portes de ville.

### *Noms et origines supposées d'un dispositif selon les sources textuelles antiques et médiévales*

Le substantif « herse », attesté en français sous la forme « herce » à partir des années 1170<sup>12</sup>, est issu d'une altération du terme latin *hirpex* qui renvoie à un instrument agricole dont les rangées de dents, en bois ou en fer, servent à l'émottage et à l'ensemencement<sup>13</sup>. En 1694, la 1<sup>ère</sup> édition du *Dictionnaire de l'académie française* définit la herse comme une « espece de grille ou de treillis à grosses pointes de bois ou de fer, qui est ordinairement placée entre le pont-levis & la porte d'une ville pour en deffendre l'entrée, & qui se leve & s'abbat selon les occasions » – une définition qui indique clairement que ce dispositif ajouré n'est qu'une composante s'inscrivant au sein d'un système de fermeture complet. À l'image de l'outil

---

<sup>11</sup> Pierre Varène, « La porte de France à Nîmes (Gard) », *Gallia*, 59, 2002, p. 205-231 ; Vivien Barrière, « Un sas entre ville et campagne : les portes à cour intérieure en Gaule (Cisalpine comprise) », dans Claire Besson, Olivier Blin et Bertrand Triboulot (sous la direction de), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, Bordeaux, Ausonius éditions, 2016, p. 47-62. À noter qu'une thèse s'intéressant à la restitution des systèmes de fermeture des portes urbaines à vantaux est menée par Maxime Excoffon sur les portes d'Italie et de Gaule du sud entre le IV<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>12</sup> Cf. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/herse>).

<sup>13</sup> Selon le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, le substantif latin (*h*)*irpex* serait dérivé du samnite (*h*)*irpus* qui signifie loup (Alfred Ernout et Alfred Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 2001 [1<sup>e</sup> édition 1932], p. 296). L'outil agricole aurait été ainsi désigné par analogie avec les dents du loup. Sur les herses agricoles en Gaule, cf. Guillaume Huitorel, « Herser dans les campagnes de la Gaule. Essai de caractérisation de la herse à cadre rigide à l'époque romaine », dans Michel Kasprzyk et Nicolas Tisserand (sous la direction de), *L'outillage agropastoral en Gaule (II<sup>e</sup> av.-VI<sup>e</sup> s. ap.)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2023, p. 315-344.

agricole dont elle a repris le nom par analogie, ce qui caractérise avant tout la herse d'une porte urbaine, c'est sa nature de grille garnie de pointes. À noter que l'emploi de herse pour désigner non plus l'outil agricole mais la grille amovible d'une porte fortifiée ne remonte qu'à la fin des années 1350, c'est-à-dire une génération avant la plus ancienne herse que l'on ait conservée : la herse de la porte des Champs du château d'Angers<sup>14</sup>. Le terme possède dès cette époque deux expressions synonymes – « porte coulisse » et « herse sarrasine » – qui font écho aux substantifs anglais et italien désignant ce dispositif de fermeture.

En italien, on utilise les termes *saracinesca* / *porta saracena* qui renvoient aux origines prétendument sarrasines du système de porte coulissante verticale. Le *Vocabolario Etimologico della Lingua Italiana* d'Ottorino Pianigiani (1<sup>ère</sup> édition en 1907) prend toutefois ses distances avec une telle étymologie en rappelant que la herse était un dispositif connu des Romains et propose que le terme dérive plutôt du latin *sera* – serrure, verrou<sup>15</sup>. Une autre explication étymologique, donnée par l'*Enciclopedia Italiana* de Treccani, consiste à voir dans le substantif *saracinesca* non pas l'origine géographique de la herse mais sa raison d'être : un dispositif utilisé par les cités côtières d'Italie pour lutter contre les raids sarrasins. Le terme, strictement synonyme de herse, n'apparaît en français sous la forme « sarrasine » que dans la 4<sup>e</sup> édition (1762) du *Dictionnaire de l'Académie française*, bien qu'il semble attesté dès le milieu du XVI<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>.

En langue anglaise, le substantif *portcullis* décalque directement l'expression française « porte coulisse » dont on trouve des variantes dans les chartes nîmoises du milieu du XIV<sup>e</sup> s. portant sur l'état des fortifications : en particulier « porte colaise » dans une ordonnance rédigée en français et datée du 20 décembre 1355 et *porta coladissa* dans un règlement municipal daté de 1357<sup>17</sup>. Ce système de panneau coulissant verticalement est également mis en œuvre à Nîmes sur des ponts qualifiés de « colais » ou de « pont à coulisse » quand ils sont dotés d'une martellière, c'est-à-dire d'une sorte d'écluse destinée à retenir les eaux<sup>18</sup>. Le

---

<sup>14</sup> Jean-Yves Hunot, « Angers, château. Datation de la herse en bois de la porte des Champs », *Bulletin monumental*, 1, 171, 2013, p. 50-53 : les datations dendrochronologiques effectuées sur la herse de la porte des Champs du château médiéval d'Angers indiquent que les chênes utilisés ont été abattus entre 1373 et 1384.

<sup>15</sup> Cette hypothèse repose également sur l'antériorité de la forme *seracinesca* dans les manuscrits par rapport à la forme *saracinesca* qui s'impose ensuite.

<sup>16</sup> Alain Rey (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.

<sup>17</sup> Léon Ménard, *Histoire civile, op.cit.*, preuve XCII, p. 169 : mention d'une « porte colaise » à la porte des arènes et à la porte des Carmes ; preuve CVIII, p. 197 (à la porta Redes) : *fuit una porta coladissa ad modum clidati, cum agulhonibus ferri, & unum turnum cum cordis ad levandum & bayssandum dicta portam* / une porte coulissante à la manière d'une grille avec des aiguillons de fer et un treuil avec des cordes pour lever et baisser la dite herse (traduction personnelle).

<sup>18</sup> François Germer-Durand, *La porte d'Arles et le château royal de Nîmes. Étude archéologique*, Nîmes, A. Catélan, 1878, p. 10, note 7.

glossaire du latin médiéval de Du Cange traite *coladissa* comme une variante de *colacia* et de *collissa*, il traduit l'expression *porta collissa* par l'expression « porte coulice » et par le terme latin de *cataracta*<sup>19</sup>.

C'est précisément ce terme qui était utilisé à l'époque antique pour désigner les herse, comme l'indique un extrait de Végèce composé entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. : *amplius prodest, quod inuenit antiquitas, ut ante portam addatur propugnaculum, in cuius ingressu ponitur cataracta, quae anulis ferreis ac funibus pendet, ut, si hostes intrauerint, demissa eadem extinguantur inclusi*<sup>20</sup>. Ce nom latin dérive directement du verbe grec καταρρήγνυμι / καταρράσσω, qui signifie tomber avec violence<sup>21</sup> : de fait, le dispositif de herse, bien attesté dans le monde romain, est issu de la poliorcétique grecque<sup>22</sup>. S'il n'est pas évoqué dans le traité de Philon de Byzance à la fin du III<sup>e</sup> s., son fonctionnement avait été clairement décrit vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J-C. au sein du chapitre qu'Énée le Tacticien consacre aux ruses : ἐὰν δὲ πλείονες τῶν πολεμίων ἐπεισφέρωνται καὶ βούλη αὐτοῦς κατέχειν, χρὴ ἡτοιμάσθαι ἄνωθεν ἀπὸ τοῦ μεσοπύλου πύλην ξύλων ὡς παχυτάτων καὶ σεσιδηρῶσθαι αὐτήν. ὅταν οὖν βούλη ἀπολαβεῖν τοὺς εἰστρέχοντας πολεμίους, ταύτην ἀφιέναι ὀρθήν· καὶ αὐτὴ τέ τινας ἢ πύλην φερομένην διαφθερεῖ καὶ τοὺς πολεμίους σχήσει μὴ εἰσιέναι, ἅμα δὲ καὶ τῶν ἐπὶ τῷ τείχει βαλλόντων τοὺς πρὸς ταῖς πύλαις πολεμίους<sup>23</sup>. On remarque que le nom καταρράκτης, attesté plus tard dans les écrits des auteurs d'époque romaine Denys d'Halicarnasse, Appien et Plutarque, n'est pas employé ici pour désigner la herse elle-même : il est seulement question d'une πύλη, c'est-à-dire d'une porte, qui adopte plus vraisemblablement la forme d'un panneau plein que d'une grille. D'ailleurs, le

<sup>19</sup> Pierre Carpentier, « Colacius », dans Charles Du Cange *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887, t. 2, col. 398b (notice rédigée en 1766) ; Charles Du Cange, « Collissa porta », dans Charles Du Cange *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887, t. 2, col. 410a (notice rédigée en 1678). Le glossaire mentionne une attestation de « bonnes portes Couleices » dans le *Roman de Renart*, œuvre composite rédigée entre la fin du XII<sup>e</sup> s. et le milieu du XIV<sup>e</sup> s.

<sup>20</sup> Végèce, *Epitoma rei militaris*, IV, 4 : « il existe un dispositif bien plus utile qui nous vient des anciens : en avant de la porte elle-même, on ajoute un ouvrage avancé dont l'accès est muni d'une herse retenue par des anneaux de fer et des cordes. Si les ennemis viennent à pénétrer, on relâche la herse et, pris au piège, ils se font anéantir » (traduction personnelle).

<sup>21</sup> Le terme latin de *cataracta* est également employé dans des acceptions différentes, en particulier les *cataractae* du Nil : Plin et Lucain désignent ainsi les rapides situés en amont d'Assouan qui correspondaient à la frontière de l'Égypte. Le terme est également employé pour désigner un système d'écluse ou de grille immergée dans un cours d'eau.

<sup>22</sup> Yvon Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, Athènes, École française d'Athènes (BEFAR, 223), 1974, p. 197-198.

<sup>23</sup> Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, XXXIX, 3-4 (texte édité par Jeffrey Henderson, 1928) : « Mais si un grand nombre de combattants ennemis s'engouffrent dans la place et qu'on veut les retenir, il faut avoir disposé une porte en hauteur, à l'intérieur du passage, faite des bois les plus épais et renforcée de fer. Et quand on veut couper l'élan des ennemis, il faut la laisser tomber verticalement ; ce mouvement de la porte, tout en blessant quelques-uns, empêchera les ennemis d'avancer tandis que les hommes postés sur le rempart lanceront des traits sur les ennemis qui sont devant les portes » (traduction personnelle).

*Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* définit la herse antique comme un type de fermeture mobile suspendue prenant la forme d'une grille, souvent armée en partie basse de pointes de fer, mais une note de bas de page précise que la partie mobile peut aussi adopter la forme d'une porte pleine<sup>24</sup>. Par conséquent, si l'on entend restituer les herses antiques, il est important de ne pas se laisser influencer par le terme français créé vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s. par analogie avec les dents de l'outil agricole du même nom qui renvoie quant à lui plus probablement à un dispositif de grille ajourée qu'à un panneau plein.

### *L'usage des herses selon les sources textuelles antiques*

Deux historiens antiques témoignent d'épisodes au sein desquels ce dispositif aurait joué un rôle : Tite Live, à l'occasion de la seconde guerre punique, et Appien au cours des guerres civiles du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. lors des affrontements entre marianistes et syllaniens puis lors du conflit qui opposa Octave et Antoine aux assassins de César. Il n'existe semble-t-il pas d'autres attestations du terme *cataracta* dans la littérature d'époque romaine, si on laisse de côté deux passages. Dans le premier, Denys d'Halicarnasse, à l'occasion de combats contre les Volsques en 487 av. J.-C., parle de τοὺς καταρράκτας τῶν πυλῶν mais il s'agit de la porte d'un camp retranché, et non d'une porte urbaine<sup>25</sup>. Dans le second, Plutarque évoque les herses du tombeau de Cléopâtre qu'elle laisse retomber (ἀφιέναι) après s'être enfermée à l'intérieur<sup>26</sup>.

Ces trois attestations du rôle défensif joué par des herses ont été rédigées à l'époque du Haut-Empire – la période augustéenne pour Tite Live et le milieu de la période antonine pour Appien – mais elles renvoient à des faits qui se seraient déroulés à la période républicaine. Ces auteurs rappellent ainsi que le dispositif de la herse, bien connu de leurs contemporains

---

<sup>24</sup> René Ginouvès (sous la direction de), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II : Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs, Paris, de Boccard (CEFR, 84), 1992, p. 51.

<sup>25</sup> Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, VIII, 67, 8 : il est peu vraisemblable que les Volsques aient eu le temps d'installer des herses aux portes d'un camp de marche dont l'emplacement leur a été imposé sur le territoire de Velitrae par les manœuvres du consul romain T. Siccus. Par ailleurs, cet épisode est antérieur de plus d'un siècle à l'évocation du dispositif de herse par Énée le Tacticien. La plus ancienne herse identifiée en Italie semble remonter à la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Gioia del Colle, un habitat indigène lucanien fortement hellénisé situé sur le Monte Sannace (Yvon Garlan, *Recherches de poliorcétique*, *op.cit.*, p. 197-198). La présence de herses aux portes d'un camp militaire volsque mentionnée par Denys d'Halicarnasse relève probablement à la fois de l'invention et de l'anachronisme.

<sup>26</sup> Plutarque, *Vie d'Antoine*, 99-102 (texte établi par Gérard Walter en 1951) : εἰς τὸν τάφον κατέφυγε καὶ τοὺς καταρράκτας ἀφῆκε κλείθροισι καὶ μοχλοῖσι καρτεροῦς ὄντας. D'après Plutarque, la porte du tombeau de la reine est dotée de dispositifs coulissants renforcés à l'intérieur de serrures et de barres de bois, ce qui plaide davantage pour des panneaux pleins que pour des grilles. L'entrée du tombeau est surmontée d'une fenêtre à l'étage qui lui permet de hisser le corps d'Antoine à l'aide de cordages et par laquelle l'envoyé d'Octave parvient à entrer dans le tombeau. Je remercie Dimitri Maillard pour avoir attiré mon attention sur ce passage.

puisque'il dotait quantité de portes urbaines du Haut-Empire, avait originellement un rôle purement militaire lors des sièges. Le fait qu'ils consacrent plusieurs lignes à décrire la façon dont l'abaissement brutal de la herse permettait de piéger les assaillants à l'intérieur du rempart indique à mon sens que cette utilisation n'allait plus de soi et que la fonction de la herse avait évolué à l'époque à laquelle ces auteurs ont écrit.

Tite Live raconte une utilisation tactique de la herse lorsque les habitants de Salapia, en Daunie, prennent Hannibal à son propre piège, à la fin de l'été 208 av. J.-C. Le général carthaginois entend profiter de l'embuscade qui lui a permis de tuer le consul M. Claudius Marcellus à Venosa et de s'emparer de son sceau mais les habitants de Salapia, avertis de la situation par le consul survivant, T. Quinctius Crispinus, feignent l'ignorance lorsqu'une troupe de transfuges se présente à leurs portes :

« En arrivant à la porte, tous crient en latin pour réveiller les gardes, et leur ordonnent d'ouvrir la porte : "c'est le consul". Les gardes, comme éveillés par leurs appels, s'agitent, s'empressent, s'efforcent d'ouvrir la porte. La herse était abaissée ; les uns la soulèvent à l'aide de barres de fermeture en bois, les autres la tirent avec des cordages juste assez haut pour qu'on puisse passer dessous sans se baisser. À peine le chemin ouvert, les transfuges se ruent à l'envi par cette porte ; six cents environ étaient entrés quand on lâche le cordage qui retenait la herse et qu'elle retombe à grand bruit. Une partie des habitants attaque ces transfuges qui, après une marche, portent négligemment, comme en pays ami, leur armement suspendu dans leur dos ; les autres, depuis la tour de flanquement et du haut des murs de la porte, à coups de pierres, d'épieux, de javelots, repoussent l'ennemi »<sup>27</sup>.

Plusieurs « éléments sont notables : la fermeture nocturne des portes, la présence d'un lieu dévolu aux gardes (*vigiles*) au niveau de la porte urbaine et la manœuvre de la herse (*cataracta*) proprement dite. La herse est relevée grâce aux efforts conjugués de deux groupes : le premier utilise les *vectes* comme levier pour faciliter la remontée de la herse, c'est-à-dire les barres de bois servant à bloquer les vantaux de la porte en position fermée, le second groupe manœuvre le dispositif de cordages (*funes*) accroché à la partie supérieure de la herse. La mention des *vectes* indique la présence de vantaux de bois, c'est-à-dire d'un double système de fermeture associant une herse avec des vantaux de bois. Par ailleurs, à en croire Tite Live, le dispositif de cordages peut être relâché pour laisser tomber brusquement la

---

<sup>27</sup> Tite Live, *Histoire*, XXVII, 28, 7-12 (texte établi par Paul Jal en 1998) : « *ii, ubi ad portam est ventum, Latine omnes loquentes excitant uigiles aperiri que portam iubent : consulem adesse. Vigiles velut ad voces eorum excitati tumultuari, trepidare, moliri portam. Cataracta deiecta [clausa] erat ; eam partim vectibus levant partim funibus subducunt in tantum altitudinis ut subire recti possent. Vixdum satis patebat iter cum perfugas certatim ruunt per portam ; et cum sescenti ferme intrassent, remisso fune quo suspensa erat cataracta magno sonitu cecidit. Salapitani alii perfugas neglegenter ex itinere suspensa umeris, ut inter pacatos, gerentes arma inuadunt, alii e turribus portae murisque saxibus sudibus pilis absterrent hostem » (traduction personnelle).*

herse plutôt que de l'abaisser progressivement en la retenant<sup>28</sup>. Ce point suppose un dispositif de calage permettant de retenir les cordages lorsque la herse est remontée, susceptible d'être retiré pour laisser la herse chuter sous l'effet de son propre poids. On comprend bien l'avantage d'un tel dispositif : d'une part, créer un maximum de dommages aux assaillants en train de franchir la baie (l'impact psychologique de cette manœuvre sur l'ennemi ne devait pas être inférieur au fracas causé par la chute de la herse), d'autre part, retirer toute possibilité à l'ennemi de bloquer la descente de la herse au moyen de madriers placés en opposition. Si Énée le Tacticien rappelle que la structure en bois de la herse doit être renforcée par des éléments métalliques, c'est sans doute pour plusieurs motifs : d'abord protéger la herse du feu et renforcer la structure de la herse contre les coups et les traits mais aussi accroître les dégâts qu'elle cause en retombant sur l'ennemi et renforcer structurellement sa partie basse pour éviter que sa chute ne l'endommage.

Mais que vaut la description de la porte urbaine à herse composée par Tite Live ? S'agit-il d'une description d'une porte ayant réellement existé lors de la seconde guerre punique ou d'une reconstitution des faits opérée par l'historien et davantage inspirée par les portes d'époque augustéenne ? La porte urbaine de Salapia est uniquement connue par le témoignage littéraire livien : à ce jour, aucune porte n'a été attestée archéologiquement sur ce site<sup>29</sup>. Si l'on en croit Appien, la ville fut prise et incendiée lors de la guerre sociale<sup>30</sup>. Peu de temps après, les habitants quittèrent le site de la ville, dont les conditions environnementales s'étaient dégradées en raison de l'avancée des zones lagunaires marécageuses, pour s'installer non loin de là et fonder Salpi.

Quant au premier récit d'Appien mentionnant l'utilisation d'une herse avec l'objectif de piéger les assaillants, il date du début des années 160 ap. J.-C. mais renvoie au siège de Xanthos, en Lycie, par Brutus, c'est-à-dire à des faits remontant quelques mois avant la bataille de Philippes (octobre 42 av. J.-C.). Sa structure rappelle les passages d'Énée le Tacticien et de Tite Live, cités plus haut :

« Peu après, les assiégés firent une nouvelle sortie côté sud, alors que les assaillants s'étaient à nouveau retirés, et ils mirent le feu à l'ensemble des machines de siège. À leur retour, on leur ouvrit les portes afin d'éviter l'accident survenu précédemment. Deux mille Romains environ entrèrent avec eux. Alors

---

<sup>28</sup> Il est entendu que la descente de la herse peut se faire de manière retenue lors de son usage quotidien. Les traces causées par le frottement répété des herses de la porte d'Arroux à Autun plaident en ce sens (Vivien Barrière, « Un sas entre ville et campagne », *op.cit.*, p. 56-57).

<sup>29</sup> Marina Mazzei et Francesco Grelle, « Le città murate della Daunia e una nuova iscrizione da Sant'Agata di Puglia », *Taras*, 1, 12, 1992, p. 29-30, p. 37.

<sup>30</sup> Appien, *Guerres civiles*, I, LII.

qu'un nombre encore plus grand d'entre eux s'efforcent de pénétrer à leur suite, les herses s'abattirent brusquement, soit par l'action d'un des Xanthiens, soit parce que les cordes qui les soutenaient se rompirent d'elles-mêmes. De ce fait, plusieurs Romains furent écrasés par leur chute tandis que ceux qui avaient pénétré à l'intérieur de la porte se trouvèrent piégés, dans l'impossibilité de relever les herses, faute de cordes pour les remonter (...) Pendant ce temps, à l'extérieur, les Romains frémissaient du sort de leurs compagnons d'armes enfermés à l'intérieur. Tandis que Brutus faisait le tour, ils tentaient tout ce qui était en leur pouvoir, faute de pouvoir briser les herses qui étaient garnies de fer (...) ceux qui étaient à l'intérieur de l'enceinte allèrent ouvrir une poterne que les assiégés avaient protégée par une palissade aux pieux extrêmement serrés (...) ils coururent briser les herses qui n'étaient pas garnies de fer du côté intérieur comme elles l'étaient à l'extérieur »<sup>31</sup>.

Appien, à l'instar d'Énée le Tacticien, parle de *πύλαι* pour désigner les herses : c'est le contexte, et non le lexique, qui permet de déterminer avec certitude qu'il s'agit bien d'un dispositif mobile vertical. Par ailleurs, l'historien précise que la chute de la herse a été causée par la rupture, certainement volontaire, des cordages permettant de manœuvrer la herse. Étant donné qu'aux dires de l'historien 2 000 soldats romains avaient pénétré à l'intérieur de la ville, il paraît plus prudent de mettre hors d'usage le dispositif de cordages faute de quoi il aurait été possible à cette troupe prise au piège de s'emparer de la porte urbaine et de remonter la herse. Le témoignage d'Appien confirme celui de Tite Live sur la structure des herses : majoritairement constituées de bois, elles sont renforcées d'une armature métallique, en l'espèce, sur leur face extérieure.

Un second extrait de l'historien Appien évoque la mise en œuvre du dispositif de herse à l'occasion de la bataille de la porte Colline qui vit la victoire, à Rome, de Sylla et de ses troupes sur les partisans de Marius. Les faits évoqués se déroulent le 1<sup>er</sup> novembre 82 av. J.-C. La porte Colline, souvent présentée comme un point faible de l'enceinte servienne au carrefour de la via Salaria et de la via Nomentana, est située au nord de Rome et c'est dans ses environs que s'engage la bataille entre les troupes samnites des marianistes et les soldats de Sylla :

---

<sup>31</sup> Appien, *Guerres civiles*, IV, LXXVIII-LXXIX (texte établi par Paul Goukowsky en 2015) : « Οὐ πολὺ δὲ ὕστερον ἐξέδραμον αὐθις οἱ λοιποὶ περὶ μεσημβρίαν, ἀναχωρούσης πάλιν τῆς τάξεως, καὶ ἐνέπρησαν τὰ μηχανήματα ἅπαντα ἀθρώως. Πεπετασμένων δ' αὐτοῖς τῶν πυλῶν διὰ τὸ πρότερον πάθος, συνεισέπεσον ἀμφὶ δισχιλίους μάλιστα Ῥωμαίων. Καὶ ἑτέροις δὲ εἰσωθιζόμενοι ἀμφὶ τὴν εἴσοδον ἐπέπεσον αἰφνίδιον αἱ πύλαι, εἴθ' ὑπὸ τοῦ Ξανθίου εἴτε καὶ αὐτομάτως τῶν χαλαστηρίων διαρραγέντων, ὥστε τῶν ἐσβιασαμένων Ῥωμαίων τοὺς μὲν ἀπολέσθαι, τοὺς δὲ ἔνδον ἀποληφθῆναι, τὰς πύλας οὐ δυνάμενοι ῥῆξαι ἀνασπάσαι, χωρὶς ἀνασπαστηρίων γενομένης (...). Οἱ δ' ἔξω τεύχους Ῥωμαῖοι περὶ τῶν ἔνδον ἀγανακτοῦντές τε καὶ δεδιότες, Βρούτου περιθρόνοντος αὐτούς, ἐς πᾶσαν ἐμερίζοντο πείραν, οὕτε τὰς πύλας δυνάμενοι ῥῆξαι σιδήρῳ περιβεβλημένας (...) εἰσὶ δ' οἱ τὸ τεῖχος ὑπερβάντες καὶ πυλῖδα ἀνέφζαν, ἢ προεσταύρωτο πυκνοτάτοις σταυροῖς (...) τὰς πύλας ἔκοπτον, οὐ περιβεβλημένας ἔτι τῷ σιδήρῳ τὰ ἐντός » (traduction personnelle).

« Le combat s'engagea sur le soir. Sylla l'emporta sur le flanc droit mais, au niveau du flanc gauche, ses troupes furent dépassées et se replièrent précipitamment vers les portes de l'enceinte. Quand les vétérans, qui étaient sur les remparts, virent que les ennemis se mêlaient aux leurs, ils actionnèrent la machinerie pour faire tomber la herse, qui, dans sa chute, écrasa beaucoup de soldats mais aussi beaucoup de sénateurs. De l'autre côté, le reste de la troupe, par crainte autant que par nécessité, fit de nouveau face à l'ennemi. »<sup>32</sup>.

Le repli des troupes de Sylla à l'intérieur des murs, au niveau de la porte Colline, est contrarié par la chute intempestive de la herse, étant donné que cette manœuvre effectuée à contretemps a non seulement causé la mort d'une partie des défenseurs en train de se replier mais a isolé hors des murs le reste de la troupe, la coupant des défenseurs repliés à l'intérieur des murs et la livrant aux armes des poursuivants. Le terme employé ici par Appien pour désigner la herse est une nouvelle fois le substantif *πύλαι* et c'est la présence des verbes *καθήμι*, laisser tomber, faire descendre et *ἐμπίπτω*, tomber sur, s'abattre sur, qui permettent de comprendre qu'on a affaire à un dispositif de fermeture coulissante, et non à un système de vantaux articulés sur des gonds. Le terme de *μηχανή* renvoie, quant à lui, à la machinerie permettant de hisser ou de faire descendre la herse.

Malgré les variantes propres à ce repli désordonné, on retrouve à nouveau les composantes narratives repérées dans les précédents extraits : les défenseurs déclenchent la chute brutale de la herse, la herse écrase des combattants, les soldats en train de s'engouffrer dans la ville se retrouvent séparés des leurs. Là encore, rien ne permet donc d'être certain qu'Appien décrive un dispositif antérieur de deux siècles et demi à la date d'écriture : peut-être transpose-t-il dans son récit des dispositifs contemporains qui lui sont plus familiers.

On ne possède pas, pour l'époque antique, de représentations iconographiques de herse susceptibles de compléter les données livrées par les auteurs anciens. L'article *cataracta* du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*<sup>33</sup> donne la représentation d'une peinture

---

<sup>32</sup> Appien, *Guerres civiles*, I, 93, 430 (texte établi par Paul Goukowsky en 2008) : « Μάχης δ' εὐθὺς αὐτοῖς περὶ δεῖλην ἐσπέραν γενομένης τῷ μὲν δεξιῷ Σύλλας ἐκράτει, τὸ δὲ λαιὸν ἠττώμενον ἐπὶ τὰς πύλας κατέφυγεν. Οἱ δὲ γέροντες, ὄντες ἐπὶ τῶν τειχῶν, ὡς εἶδον αὐτοῖς συνεστρέχοντας τοὺς πολεμίους, τὰς πύλας καθήκαν ἀπὸ μηχανῆς· αἱ δ' ἐμπίπτουσαι πολλοὺς μὲν ἀπὸ τοῦ στρατοῦ διέφθειραν, πολλοὺς δ' ἀπὸ τῆς βουλῆς, οἱ λοιποὶ δ' ὑπὸ δέους καὶ ἀνάγκης ἀνέστρεφον ἐς τοὺς πολεμίους » (traduction personnelle).

<sup>33</sup> Auguste Masquelez et Edmond Saglio, « Cataracta », dans Charles Daremberg et Edmond Saglio (sous la direction de), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, I, 2, Paris, Hachette, 1887, p. 967.

antique figurant un dispositif de fermeture comparable à une herse permettant de contrôler l'accès à un pont (tirée d'un recueil de dessins de Winckelmann<sup>34</sup>) : au lieu d'une grille ou d'un panneau de bois, c'est une barre horizontale qui est suspendue par des cordages à une pièce circulaire interprétée par E. Saglio comme le cylindre autour duquel s'enroulent les cordages mais qui pourrait n'être qu'une poulie. On reconnaît aussi au-dessus de l'extrados ce qui pourrait être la "chambre de levage"<sup>35</sup>, c'est-à-dire la pièce qui contenait le treuil permettant d'agir sur le système de cordages mais l'image représente un dispositif de péage situé à l'entrée d'un pont, et non une porte urbaine. Les rares représentations de portes de ville que l'on ait conservées sous forme de reliefs (relief du Museo Provinciale Campano de Capoue, relief du Museo Provinciale Irpino d'Avellino, laraire de L. Caecilius Iucundus à Pompéi, relief de la via Salaria conservé aux thermes de Dioclétien), de peintures (fresque de la chute d'Icare dans la maison du prêtre Amandus à Pompéi), de mosaïques (celle du frigidarium des thermes des Cisiarii à Ostie, celle des bains de Julia Felix à Pompéi exposée au musée archéologique national de Naples, celle du labyrinthe du musée archéologique San Lorenzo de Crémone, celle du labyrinthe exposée au musée de Conimbriga, celle du labyrinthe dans le palais de Galère à Gamzigrad) ou encore à l'avvers de monnaies (as et dupondii augusto-tibériens de Merida) ne montrent aucun dispositif de herse.

Qu'en est-il des vestiges archéologiques ? Aucune herse antique n'a été conservée mais un certain nombre de traces négatives permettent de restituer, au moins partiellement, ces dispositifs. Les portes urbaines d'époque tardo-républicaine / alto-impériale étaient nombreuses à adopter ce système de fermeture, de Pompéi à Autun, en passant par Ostie, Ascoli Piceno, Spello, Trento, Vérone, Côme, Turin, Aoste, Vintimille, Nîmes... D'une porte à l'autre, le nombre de herses varie mais, d'une manière générale, lorsqu'une porte est munie de herses, c'est principalement au niveau de sa ligne de fermeture côté campagne : telle est la situation de la porte d'Arroux, de la porta Leoni (Vérone), de la porta Palatina (Turin) ou de la porta Pretoria (Aoste). Selon l'état de conservation de ces portes, les dimensions de leur herse peuvent être restituées : l'écartement entre les sillons verticaux qui bordent le passage fournit la largeur de la herse, la largeur interne de chaque sillon indique l'épaisseur maximale de la herse<sup>36</sup>. Quant à la hauteur de la herse, elle ne peut être estimée fiablement que si l'on a

---

<sup>34</sup> Johann Joachim Winckelmann, *Monumenti antichi inediti spiegati ed illustrati*, vol. I, Roma, 1767, pl. 208 : cette peinture découverte aux environs du 5<sup>e</sup> mille de la via Appia vers 1764 est conservée à la villa Albani-Torlonia (Rome). Le dessin a également été partiellement reproduit dans l'édition de 1934 du *Dictionnaire illustré latin-français* de Félix Gaffiot à l'article *cataracta* (p. 274).

<sup>35</sup> Pierre Varène, « La porte de France », *op.cit.*, p. 225.

<sup>36</sup> Il apparaît en première approche que cette mesure est de 14,5 cm (0,5 pied romain) à Autun, Nîmes et Fano.

conservé les impostes soulignant le plan de naissance de la voûte enjambant la chaussée. Dans les très rares cas où les parties hautes de la porte urbaine ont été conservées, on peut restituer virtuellement l'emplacement occupé par la herse en position relevée afin d'observer sur le revers de la façade les traces liées à sa manœuvre situées à l'aplomb ou sur les côtés de la herse.

Cette forme d'approche archéologique du bâti conservé paraît plus sûre qu'une approche comparative avec les quelques herses du bas Moyen Âge qui ont été conservées.

Alessandro Ravotto\*

## Las puertas de *Barcino* (Barcelone, Espagne)

The city gates of *Barcino* (Barcelona, Spain)

### Abstract

The Roman walls of *Barcino* (Barcelona, Spain) were equipped with four city gates, whose evolution took place mainly from the city's foundation in 10 BC to the third century AD. Initially designed to project prestige and facilitate civic control, these gates later underwent significant modifications to prioritize defence. The construction, design, and materials of each gate, along with their later modifications, are examined to understand the various factors that influenced their development. These factors include political messages, civic requirements, and shifting military threats. The study also considers the broader context of Roman urban planning and engineering, especially the interaction between the gates and *Barcino*'s aqueduct system.

### Resumé

Les remparts romains de *Barcino* (Barcelone, Espagne) étaient dotés de quatre portes urbaines, dont l'évolution s'est principalement déroulée depuis la fondation de la ville en 10 av. J.-C. jusqu'au IIIe siècle apr. J.-C. Initialement conçues pour projeter du prestige et faciliter le contrôle civique, ces portes ont ensuite subi des modifications significatives pour donner la priorité à la défense. La construction, la conception et les matériaux de chaque porte, ainsi que leurs modifications ultérieures, sont examinés pour comprendre les différents facteurs ayant influencé leur développement. Ces facteurs incluent les messages politiques, les besoins civiques et les menaces militaires changeantes. L'étude prend également en compte le contexte plus large de l'urbanisme et de l'ingénierie romaine, en particulier l'interaction entre les portes et le système d'aqueduc de *Barcino*.

---

\* Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat. Oberta de Catalunya.

Según las pruebas arqueológicas, la ciudad de Barcino fue fundada *ex novo* alrededor del año 10 a. C. Muy probablemente esta iniciativa, que implicó también la creación de un ramal costero de la Vía Augusta, fue consecuencia de la reorganización territorial de la Tarraconense operada por Augusto al concluir las guerras cántabras el año 19 a. C.<sup>1</sup>

La ciudad, de planta octogonal con evidentes analogías con la *forma urbis* de Alba Pompeia en el norte de Italia, se dotó de una muralla construida entre dos paramentos de un *opus vittatum* bastante aproximado, alta unos nueve metros y de casi dos metros de ancha, en la cual se abrían cuatro puertas en correspondencia con los ejes viarios principales y perpendiculares entre ellos (fig. 1 \_ Planta asíncrona e idealizada de las dos fases de las defensas de Barcino).

El perímetro interior estaba recorrido por un *intervallum* de aproximadamente 7,5 m de ancho, y preveía escaleras para el acceso al paso de ronda. El proyecto del recinto urbano fue encargado por el duunviro quinquenal C. Coelius, según una inscripción que menciona explícitamente los muros, las puertas y las torres de la colonia<sup>2</sup>.

Alrededor del último tercio del siglo III d. C. la muralla fue reforzada gracias a la construcción de una segunda cortina adosada a la fachada exterior de la primera, y que, exceptuando el añadido de un saliente hacia el mar, subrayaba el mismo trazado. Las nuevas defensas fueron dotadas de un gran número de torres, posiblemente entre 76 y 77, en su mayoría de planta cuadrangular, si bien se documentan casos puntuales de torres poligonales o semicirculares (fig. 1 \_ Planta asíncrona e idealizada de las dos fases de las defensas de Barcino). Hasta la altura de unos 10 metros, correspondiente a la cortina y a los cubos, esta reforma monumental se configuraba como una obra maciza. La técnica constructiva preveía un paramento exterior en *opus quadratum*, que trazaba el perfil de la cortina y de las torres, y un relleno de *opus caementicium* contenido entre este paramento y la antigua muralla. Ya que esta última se encontraba, en el momento del proyecto del siglo III d. C., en un estado de conservación precario, la fachada interior fue restaurada de manera consistente en *opus Africanum*.

---

<sup>1</sup> Isabel Rodà de Llanza, « Tarraco y Barcino en el Alto Imperio », *Revista de Historiografía*, 25, 2016, pág. 245-272; A. Ravotto, *La muralla romana de Barcino*, Barcelona, Museu d'Història de Barcelona, 2023, p. 17-21.

<sup>2</sup> Alessandro Ravotto 2018, « El enigma de C. Coelius y la primera muralla de Barcino », *Quaderns d'Arqueologia i Història de la Ciutat*, 14, 2018, p. 64-76.

Los niveles de uso consistían en un paso de ronda, pavimentado en *opus signinum* y protegido por almenas de *opus vittatum*, y, por encima de una cornisa esculpida, dos habitaciones superpuestas en cada torre (que llegan a tres en el caso de las torres de flanqueo), delimitadas por paramentos en *opus vittatum* y separadas por cornisas de material cerámico (fig. 2\_ Torres de las defensas tardo antiguas). El remate de las torres preveía, al igual que el paso de ronda, la protección mediante el uso de almenas.

Respecto a las aberturas y a la comunicación interna de la nueva obra, se puede proponer un esquema general en función de los restos conservados, aunque sin garantía de que se haya aplicado uniformemente en el conjunto del sistema defensivo. Según este modelo, en las torres se abrían catorce luces, todas rematadas por arcos de medio punto, distribuidas de esta manera: en el primer piso, dos ventanas frontales, una puerta (a la que se accedía, desde el *intervallum*, mediante una escalera de material perecedero) en el lado posterior, una ventana y una puerta (que daba al paso de ronda) en cada lateral; en el piso superior, dos ventanas frontales, una ventana en la parte posterior y, aparentemente, una ventana y una puerta en cada lateral. La presencia de una puerta alineada con el paso de ronda pero a una cota por encima del nivel de uso de este parecería presuponer un acceso directo a los pisos superiores mediante, otra vez, escaleras de madera.

Finalmente, cabe reseñar que todo el material usado en la reforma sea los paramentos en *opus quadratum*, las piezas englobadas en el hormigón, el pequeño aparejo de las torres e incluso el material cerámico de las cornisas superiores, proceden de la amortización de los materiales provenientes de las necrópolis y del urbanismo extramuros que había ido desarrollándose desde época temprana.

### *Las puertas urbanas*

El sistema de acceso por las cuatro puertas localizadas a los extremos de los *cardo* y *decumanus maximi* se mantuvo desde época fundacional durante toda la vida útil de la muralla, bien entrada la época medieval. Los datos arqueológicos disponibles difieren, por calidad y cantidad, en cada caso: dos entradas (la noroeste y la sureste) cuentan con suficiente documentación arqueológica para esclarecer mucho de los aspectos implicados en su construcción y evolución; una tercera (la noreste) se puede reconstruir parcialmente gracias a escasos elementos excavados y a la existencia de fuentes cartográficas medievales y contemporáneas; de la puerta suroeste solo se conocen referencias topográfica aproximadas

que, a nivel formal, únicamente permiten plantear la existencia, al menos en sus últimas fases de uso, de dos torres de flanqueo de planta circular<sup>3</sup>.

#### LA PUERTA NOROESTE

La puerta, localizada a la extremidad noroccidental del principal eje viario longitudinal (que la tradición historiográfica suele identificar con el *decumanus maximus*), presenta un acceso tripartito con un paso central para carruajes, que mide 5,25 m de largo por 3,80 de ancho, y dos pasillos laterales, de solo 0,9 m de ancho (fig. 3\_Planta alto Imperial de la puerta noroeste). Sus cimentaciones están constituidas por una o dos hiladas de sillares trabajados, en el caso de los pilares, o por vertidos de *opus caementicium* de una potencia entre 1 y 1,5 m en el resto de sus componentes estructurales<sup>4</sup>.

A pesar de las reducidas dimensiones del conjunto, algunos detalles sugieren que la disposición de estos tres ámbitos reproduce el esquema más típico de puertas monumentales romanas de tradición itálica. El paso central actúa como un patio interior – que la bibliografía a veces denomina, por analogía con la arquitectura doméstica, *cavaedium*<sup>5</sup> – dotado, muy probablemente, de dos cerramientos en sus extremos. Para lo que se refiere al exterior, se pueden interpretar en este sentido los restos de un rebaje, visibles hoy en día en el muro suroccidental (fig. 4\_Puerta noroeste) que, si bien su profundidad es inferior a aquella documentada en otros ejemplos, debía constituir el negativo para el deslizamiento vertical de una *cataracta*.

Menos claro es el cierre hacia el interior de la ciudad. Se aprecian, en la extremidad de ambos muros del pasaje, unos encajes que también podrían relacionarse con algún sistema de cierre: un negativo en un sillar del pilar sureste, que quizás podía haber alojado una bisagra, de notable dimensiones, para sujetar un « anillo de giro » de un eje (fig. 5\_Puerta noroeste); otro negativo, de grandes dimensiones y perfilado en forma de geometría compuesta y simétrica, se aprecia en la pared opuesta y también podría haber sido funcional al sistema de cierre. Ambos casos presentan, de todas formas, alguna duda interpretativa, más aún, si aceptamos la

---

<sup>3</sup> Sobre los escasos datos a propósito de la puerta suroeste, véase Alessandro Ravotto, *La muralla romana de Barcino*, op. cit., p. 91 y 190.

<sup>4</sup> La diferencia entre la cimentación de las diferentes partes de la puerta, así como de la muralla (que estaba constituida por grandes piedras en seco) responde a exigencias de resistencia a diferentes esfuerzos estructurales transmitidas por la tratadística helenística y se ha reconocido, por ejemplo, en los casos de *Augusta Taurinorum* y *Altinum*, ver Jacopo Bonetto, *Mura e città nella transpadana romana*, Portogruaruo, Fondazione Antonio Colluto, 1998, p. 40 y 65.

<sup>5</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, I, Les monuments publics*, Paris, 1996, 37.

verosímil posibilidad de que el sistema de cierre fuese adaptado y modificado a lo largo de los siglos en que este acceso se continuó utilizando.

En un sillar del muro meridional, visible desde el paso de peatones a unos tres metros por encima del nivel de uso, se ha documentado una inscripción realizada con un punzón, que podría hacer referencia, tal como se ha propuesto recientemente, a la *Legio IV*. De ser cierta esta interpretación, se trataría de una *nota lapicidinarum* incisa por las tropas que participaron en el marco del mismo proyecto augusteo de organización de este sector de la Tarraconense, incluyendo la muralla de Barcino y la construcción del cercano puente de Martorell<sup>6</sup>.

Los pasillos laterales, de dimensiones reducidas pero acordes con las proporciones de la puerta, tienen una anchura de sólo 0,90 m. Las fachadas interna y externa de cada acceso se construyeron con la técnica del *opus quadratum*, formadas por dos arcos de medio punto que arrancan de los respectivos pilares. Los muros longitudinales entre las parejas de pilares se construyeron en un *opus vittatum* muy regular: de los cuatro muros que delimitan los dos pasos, los interiores, es decir, aquellos compartidos con el paso central para carruajes, presentan por lo tanto un doble paramento, en pequeño aparejo hacia los pasos, en *opus quadratum* hacia el patio central.

A la extremidad septentrional del paso meridional, mucho mejor conservado, los pilares en *opus quadratum* aparecen perfilados por unos rebajes que, no obstante la abrasión de la piedra común a toda la estructura, se pueden interpretar sin demasiada dificultad como funcionales a un sistema de cierre de una portezuela de madera (fig. 6\_ Puerta noroeste, paso meridional).

Adyacentes a cada pasillo, el mismo proyecto original ya preveía sendos ámbitos rectangulares contruidos, por encima de los cimientos de hormigón, con paramentos del mismo *opus vittatum* muy regular ya visto en los accesos, mucho más regular que el de la muralla y semejante al que se documenta en otros ejemplos de la arquitectura primigenia de la ciudad. En el ámbito septentrional, mejor conservado, se aprecia un umbral recabado por dos grandes bloques de piedra, que aún conserva restos de un eje metálico y del rebaje necesario para ponerlo en su sitio, según un sistema ya conocido en la arquitectura militar<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Alessandro Ravotto, Isabel Rodà, « Novetats epigràfiques de Barcino », en Montserrat Jufresa, Francesca Mestre (ed.), *Àpoina = àpoina. Estudis de literatura grega dedicats a Carles Miralles*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, Societat Catalana d'Estudis Clàssics, 2021, p. 745-761.

<sup>7</sup> Alessandro Ravotto, *La muralla romana...*, op. cit., p. 82-84.

Estos ámbitos se interpretan, muy probablemente con razón, como dependencias accesorias para el personal encargado del control de la puerta urbana. Su desarrollo vertical nos es desconocido pero, aparentemente, durante gran parte de su período de uso, la altura del ámbito septentrional se vio limitada por el *specus* del acueducto, que entraba a la ciudad justamente en este preciso punto. Por su situación topográfica, estos « cuerpos de guardia », como se ha convenido en llamarlos, tienen parecido con la parte posterior, intramuros, de las torres de algunas de las puertas conocidas en el mundo romano, como es el caso de las puertas *praetoria* y *principalis dextera* de *Augusta Praetoria* (Aosta) y probablemente la porta Gemina Ticinensis de *Mediolanum* (Milán)<sup>8</sup>. Sin embargo, en el caso Barcelonés hasta el día de hoy no se han podido documentar de manera fehaciente restos de las torres propiamente dichas, por lo que esta entrada se suele considerar desprovista de ellas en su fase original. La presencia de una torre septentrional habría creado problemas de compatibilidad con los dos ramales del acueducto que entraban en la ciudad en este punto (fig. 7\_Hipótesis reconstructiva de la puerta de noroeste): no hubiera sido, ciertamente, un problema de ingeniería de difícil solución, pero la evidencia arqueológica de los pilares exentos más próximos a la muralla demuestra que, a diferencia de lo que pasará en la fase bajoimperial del recinto, en esta etapa los dos elementos no llegaron a coexistir. Por otro lado, la presencia de la cortina construida en el siglo III d. C. y adosada al recinto primigenio impide apreciar, aquí como en el resto del trazado, la eventual supervivencia de torres altoimperiales.

Existe un único elemento que, entre otras hipótesis, quizás podría adscribirse a un bastión de flanco. Se trata de un muro conocido ya desde 1973, cuya interpretación, sin embargo, aún se resiste a los investigadores. Es un tramo paralelo a la muralla, en posición avanzada de unos dos metros hacia el extrarradio y, por haber sido amortizado por la torre que se adosó a la puerta en época bajo Imperial, su estado de conservación es precario (fig. 3\_Planta alto Imperial de la puerta noroeste). Del alzado queda solo una hilada de cinco grandes bloques, uno de los cuales se encuentra ligeramente desplazado respecto a su posición original, y cuya cara interior no trabajada induce a pensar que pudo tratarse de un paramento exterior de contención del relleno de *caementum*<sup>9</sup>. Se conserva también la cimentación de encofrado

---

<sup>8</sup> Jacopo Bonetto, *Mura e città...*, op. cit., fig. 46, 53.

<sup>9</sup> Oriol Granados, « La torre de flanco sudoeste de la puerta decumana de la colonia Barcino », *Noticiario Arqueológico Hispánico* 9, 1980, p. 434.

perdido, de un metro de potencia, cuyo perfil nos permite afirmar que el muro cerraba a noventa grados en dirección al pilar de la puerta urbana<sup>10</sup>.

La estructura sería compatible, en efecto, con la fachada de una torre saliente desde el punto de vista topográfico<sup>11</sup>, así como por la cota y tipología de las cimentaciones, análogas a aquellas de otras partes de la puerta, como los pasillos laterales y el cuerpo de guardia. Sin embargo, hay un punto de difícil solución que parece invalidar esta propuesta: la misma muralla altoimperial está dotada, en este punto, de un paramento exterior de *opus vittatum*, al que se adosaba el relleno del muro que constituiría la fachada de un hipotético cubo, mientras que, en esta propuesta, lo más lógico sería que la cortina fuese solidaria con el bastión.

A la espera de que nuevos datos proporcionen una solución a esta aparente incongruencia, quizás la interpretación más verosímil es que este muro formase parte de una reforma puntual de la muralla augustal, según una dinámica y con una finalidad que de momento se nos escapa; o que, tal y como se ha considerado, hasta el momento, es la hipótesis más probable, fuese un primer intento de refuerzo de la cortina adosada a la muralla primigenia en época bajo imperial, que en este proyecto embrionario, nunca llevado a cabo, no habría previsto la larga serie de bastiones visibles aún hoy en día<sup>12</sup>.

En época indeterminada, posterior a esta primera fase, el pasillo lateral septentrional fue prolongado hacia el interior de la ciudad mediante el añadido de pilares suplementarios<sup>13</sup> y, quizás algo después, una extensión de los mismos muros más allá de los nuevos pilares. Esta prolongación tuerce ligeramente el trazado del pasillo hacia el paso central siguiendo, según una hipótesis, la orientación de uno de los dos ramales del acueducto que entraba en la ciudad justo en este punto<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> Si bien en la publicación de la excavación no se hace referencia a una relación específica, parece deducirse que este muro se adosaría al pilar de la puerta alto imperial, (Oriol Granados, 1980, p. 264).

<sup>11</sup> Alessandro Ravotto, *La muralla de Barcino*, tesis doctoral, Universitat Autònoma de Barcelona, 2017, p. 266.

<sup>12</sup> Oriol Granados, « La torre de ... », *op cit.*, pág. 434; Alessandro Ravotto, *La muralla de...*, *op. cit.*, p. 266. Otra hipótesis vería en el muro los restos del *suburbium* extramuros que, ya a partir de las primeras décadas de vida de la colonia, se fue adosando a la cortina y que fue finalmente amortizado por las defensas del siglo III. Sin embargo, las dimensiones del aparejo, más propio de infraestructuras públicas o de la arquitectura funeraria monumental, y la entidad de las cimentaciones son pocos acordes a la arquitectura civil documentada en la misma situación estratigráfica en otros sectores de la muralla. Finalmente, la eventual interpretación del muro como los restos de un monumento funerario de época alto imperial, en posición privilegiada por su proximidad con una de las puertas urbanas, se ve dificultada por las proporciones de las evidencias arqueológicas que, visto el límite constituido por la muralla augustea, conformarían una estructura inusualmente alargada.

<sup>13</sup> No se puede excluir, más bien hay indicios a favor, que el añadido de los pilares adosados a los originales se habría verificado también en el caso del pasillo meridional (Alessandro Ravotto, *La muralla de...*, *op. cit.*, p. 125).

<sup>14</sup> Alessandro Ravotto, *La muralla romana...*, *op. cit.*, p. 127-131.

Del alzado se reconocen sólo algunos lienzos, hasta una altura máxima de aproximadamente cinco metros. Los restos son suficientes para proponer una reconstrucción volumétrica del conjunto monumental, pero insuficientes para reconstruir detalles como la disposición, aberturas y decoración de los niveles superiores. En todo caso, vista la entidad del conjunto, convendrá pensar en unos acabados decorativos sobrios y proporcionales a la escasa monumentalidad de la que parece ser la « puerta posterior » de la colonia.

La ejecución de la reforma de las defensas en época bajoimperial implicó que la puerta estuviese flanqueada por dos bastiones de planta redondeada, solidarios con el resto de la cortina adosada al primer recinto (fig. 8\_Planta de la puerta de noroeste en época bajoimperial). La planta de la torre meridional aparece como un arco ultrapasado; la planta de la torre septentrional está formada por un semicírculo y un rectángulo adyacente, casi como si fuera una torre que la bibliografía francesa define « à talón », pero con orientación paralela a la fachada urbana, debido a la inclusión, en su interior, de un par de pilastras del ramal más antiguo del acueducto, ahora inutilizado, y de otras dos pilastras del ramal más reciente, que a partir de este momento sería el único en proveer el abastecimiento hídrico a la ciudad.

#### LA PUERTA NORESTE

Esta puerta, localizada a la extremidad de uno de los dos ejes principales, daba acceso a la ciudad desde el ramal septentrional de la desviación de la Vía Augusta, trazada en el mismo proyecto de la fundación de la ciudad. La salida por esta puerta conducía a *Gerunda* (Girona) y a la frontera con la Galia.

Los restos arqueológicos son extremadamente escasos, como consecuencia de una intervención antigua que no contó con supervisión arqueológica continuada, y consisten en un muro fragmentario, aparejado en *opus quadratum*, con orientación perpendicular a la muralla, aproximadamente de un metro de ancho (fig. 9\_Propuesta de reconstrucción de la planta de la puerta noreste).

En el momento de la excavación sólo quedaba un zócalo ligeramente saliente y algún sillar de una segunda hilada, que constituiría el arranque de la pared. Es posible, si se presta confianza a las notas del dibujante, que distinga las caras vistas, que esta misma alineación estuviese subdividida en dos elementos separados por unos 45 cm<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 88.

A pesar de la escasez de restos, las fuentes iconográficas y gráficas nos permiten identificar el muro documentado arqueológicamente como la pared del paso central para carruajes y, además, tener una idea aproximada del aspecto de la puerta en época antigua (fig.

9\_Propuesta de reconstrucción de la planta de la puerta noreste). Asimismo, un sello de 1281, un dibujo del siglo XVII (fig. 10\_Torre de flanqueo meridional de la puerta de noreste) y los planos decimonónicos de los edificios medievales superpuestos a la antigua puerta (fig. 11\_Planimetría del sector de la puerta noreste) permiten reconstruir una obertura trifora, con cohorte interior y dos ámbitos laterales anexos<sup>16</sup>. La planta, aún con las incógnitas derivadas de una reconstrucción basada en gran parte sobre su pervivencia en el urbanismo medieval y moderno, parece análoga a la planta de la puerta noroeste. Se diferencia de aquella por las dimensiones mayores, que posiblemente disponían de una mayor monumentalidad, acorde con el papel de puerta sobre el principal eje de comunicación terrestre, correspondiente a la desviación de la Vía Augusta.

Las torres, tal como indican las representaciones gráficas, eran poligonales. Característica que con certeza no puede atribuirse al diseño original altoimperial, siendo más bien posible adscribirla a la reforma del siglo III d. C. Una pieza funeraria reutilizada en el paramento de la torre, tal y como se aprecia en las primeras descripciones escritas y gráficas, parece, en efecto, apuntalar esta interpretación (fig. 10\_Torre de flanqueo meridional de la puerta de noreste)<sup>17</sup>. También se ha planteado, sin demasiados argumentos, que la planta poligonal no solo no sería altoimperial, sino que incluso podría ser posterior a época bajoimperial, momento en que las torres habrían sido rectangulares<sup>18</sup>.

Sea como sea, las torres que flanquean la cortina como las que protegen las puertas aparecen sobredimensionadas respecto al resto de ejemplos barceloneses, lo que podría deberse a las supuestas reformas posteriores o, más probablemente, a las proporciones monumentales que se aprecian en la planta de la puerta desde época primigenia.

---

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 89-90.

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 34-35.

<sup>18</sup> Oriol Granados, « La primera fortificación de la colonia Barcino », *Papers in Iberian Archaeology*. BAR 193, 1, 1984, pàg. 289; *idem*, « Estructura urbana de la ciutat romana », en J. Sobrequés (ed.), *Història de Barcelona I. La ciutat antiga*, Barcelona, 1991, pàg. 183.

## LA PUERTA SURESTE

La puerta sureste se abría en el extremo meridional del eje definido por la tradición historiográfica como *decumanus maximus*. Los restos conservados hoy en día, o excavados en el pasado, permiten reconstruir claramente dos fases.

En la primera etapa se configura como una entrada trifora, flanqueada por dos torres de planta circular que sobresalen de la línea de la cortina por dos terceras partes (fig. 12\_Planta de la puerta sureste en época altoimperial). El desarrollo en profundidad es escaso, y los tres pasos están comunicados mediante la abertura de luces abiertas en las paredes colindantes y rematadas, al igual que aquellas en las fachadas, por arcos de medio punto. Se trataba, por lo tanto, de un espacio permeable, en cuyo volumen interior se apreciarían efectos escenográficos de claroscuros, y que estaba desprovisto de cualquier accesorio con carácter marcadamente militar, como los cuerpos de guardia documentados en los dos casos precedentes.

Los únicos datos estratigráficos en relación con la construcción de la puerta se refieren a la zanja de cimentación de la pared compartida entre paso peatonal (fig. 13 Parte conservada de la fachada exterior de la puerta sureste) y de carruaje, en correspondencia de la luz entre estos dos ámbitos, y del primer nivel de uso por encima de la misma cimentación. El escaso material parece coherente con una dinámica constructiva verosímil, según la cual el relleno de la zanja de cimentación (que era compuesta mayoritariamente por un vertido corrido de *opus caementicium*, pero también incluía una capa de sedimento) y el primer nivel de uso se formaron contemporáneamente, tal como documentan dos fragmentos de tapadera hallados en los dos estratos y pertenecientes al mismo ejemplar (fig. 14, 2\_Material cerámico).

El *terminus post quem* está representado por una cazuela de producción africana del tipo Lamboglia 10A (fig. 14, 3\_Material cerámico), datada a partir del comienzo del siglo II d. C. Aun teniendo en cuenta que el conjunto de material es escaso (64 fragmentos cerámicos), la ausencia de vajilla africana A apuntaría a las fases más tempranas del amplio abanico cronológico proporcionado por la producción de cocina.

Si bien la datación de esta puerta se situaba, tradicionalmente, en época augustea, hoy en día conviene asumir esta nueva fecha, a la espera de confirmaciones o matizaciones futuras con más pruebas arqueológicas, como el único dato útil para situar la construcción de la estructura. La cronología augustea, que de todas formas otros asumieron como sólo

probable<sup>19</sup>, tampoco puede apoyarse en observaciones de primera mano sobre los restos estructurales, puesto que el punto de contacto entre la puerta y el resto de la cortina altoimperial queda desfigurado por las remociones posteriores.

Desconocemos las características de la puerta originaria de la cual, con casi toda seguridad, la ciudad fue dotada en el momento fundacional. En el caso de que la versión conservada fuese una actualización del primer modelo, se habría tratado de todas formas de una intervención muy consistente, puesto que los datos estratigráficos se refieren a un punto estructural, y el pasillo, por su parte, aparece solidario con la torre de flanqueo.

La puerta sufrió otro cambio radical en el momento de la reforma general del siglo III d. C., quedando afectada por la única modificación del trazado que se llevó a cabo en las defensas respecto a la planta fundacional. Es este el único sector en el cual el recinto, en vez de adosarse a la forma antigua, se amplió hacia el mar para proteger una serie de estructuras que evidentemente, y al contrario que la mayoría del urbanismo extramuros sacrificado en esta ocasión, se consideraron de importancia vital. Si bien es posible que en este sector se encontraran unas termas<sup>20</sup>, muy probablemente debía albergar estructuras de almacenamiento en relación con el próximo puerto<sup>21</sup>, lo que pudo justificar su inclusión dentro del perímetro fortificado.

La modificación se llevó a cabo desplazando gran parte de la mitad suroeste de la fachada marítima hacia el exterior de la ciudad, delineando un bastión cuadrangular de aproximadamente 2.000 m<sup>2</sup> de superficie. Uno de los dos muros perpendiculares a la antigua línea de fachada se alineó con el paso de peatones meridional de la puerta urbana, amortizándolo y desfigurando la antigua simetría de la entrada, ahora convertida en geminada (fig. 15 **Planta de la puerta sureste en época bajoimperial**). La torre meridional, muy probablemente, se desmontó completamente y su material fue reutilizado en la primera torre del nuevo tramo de muralla, que de esta manera se configuró como un bastión de flanqueo de la puerta, avanzado respecto al anterior. La torre septentrional se modificó, dotándola de una planta semicircular en lugar de circular, mediante el desmantelamiento de la porción

---

<sup>19</sup> Ferran Puig Verdaguer, Isabel Rodà, « Las murallas de Barcino. Nuevas aportaciones al conocimiento de la evolución de sus sistemas de fortificación », en A. Rodríguez Colmenero, Isabel Rodà (éd.), *Murallas de ciudades romanas en el occidente del imperio. Lvcvs Avgusti como paradigma. (Actas del Congreso Internacional celebrado en Lugo. 26-29, XI, 2005)*, Lugo, Deputación de Lugo, 2007, p. 613.

<sup>20</sup> Ricardo Mar, Ana Garrido, José Alejandro Beltrán Caballero, « Barcino y el urbanismo provincial romano ». En R. Grau (ed.), *Barcelona Quaderns d'Història. Seminari d'Història de Barcelona*, 18, 2012, p. 95-96.

<sup>21</sup> Ferran Puig i Verdaguer, Isabel Rodà, « Las murallas de Barcino ... », *op. cit.*, p. 624-626.

proyectada al interior de la ciudad y su recolocación como forro exterior que acrecentaba el grueso del paramento hacia el extrarradio.

La nueva conformación del sector unía la economía de esfuerzos derivada del aprovechamiento máximo de estructuras preexistentes con el mejor diseño desde el punto de vista poliorcético: no solo se veía disminuida la luz total del ingreso, si no que colocaba la puerta al final de una especie de « embudo » de acceso fácilmente defendible por ambos costados, según el principio a la base del modelo helenístico cuyo prototipo se acostumbra a individualizar en la puerta A de Mantinea y que en época augustea tuvo especial éxito en la Narbonense (Arles, Aix-en-Provence, Fréjus...). En el caso barcelonés, que se adapta al precedente entramado ortogonal, prescinde de los lienzos de muros cóncavos que flanquean las entradas que se han definido « *a mesospirgo concavo* », lo que implica que, formalmente, el resultado recuerde más al de la puerta tardorrepública meridional de *Septempeda*<sup>22</sup> y al de la puerta norte altoimperial de *Urbs Salvia*<sup>23</sup> que a los ejemplos galos.

En relación con el alzado, sólo disponemos de un dibujo de Francesc Soler Rovirosa (fig. 16\_ **Prospectiva de la zona de la puerta romana en el siglo XIX**) que representa el volumen de la puerta transformado por el urbanismo decimonónico. Aunque la utilidad de esta fuente gráfica sea muy limitada, permite postular si algunos detalles, como las ventanas que se abren tanto en las torres como en la fachada, así como el gran desarrollo vertical de ésta última, no podrían tener alguna correspondencia con la solución adoptada en la reforma bajo imperial, sobre todo teniendo en cuenta modelos como la puerta de *Segusium*<sup>24</sup>. Como evidencias materiales sólo disponemos de la prueba de material reutilizado, entre el que se cuenta un capitel, por encima del pasillo en un lienzo de muro conservado, compatibles con la dinámica de reaprovechamiento típica de la remodelación de la muralla de época bajoimperial.

El paso peatonal, que es uno de los ámbitos más investigados arqueológicamente, nos permite reconstruir su evolución con posterioridad a la reforma del siglo III d. C. gracias a la revisión

---

<sup>22</sup> Fernando Rebecchi, « Les enceintes augustéennes en Italie », Les enceintes augustéennes dans l'occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord). Actes du colloque international de Nîmes, III<sup>e</sup> Congrès Archéologique de Gaule Méridionale (9-12 octobre 1985), École Antique de Nîmes, Bulletin Annuel, 18, 1987, p. 134.

<sup>23</sup> Roberto Perna, « Mura di città romane tra repubblica ed età imperiale nelle Regioni V e VI adriatica », Territorio, città e spazi pubblici dal mondo antico all'età contemporanea. Atti del 46 Convegno di Studi Maceratesi (Abbadia di Fiastra, Tolentino, 20-21 novembre 2010), p. 81.

<sup>24</sup> Liliana Mercado, « La città, le mura, le porte », en Liliana Mercado (éd.), *La Porta del Paradiso: un restauro a Susa*, Stamperia Artistica Nazionale, Trofarello, 1993, fig. 156.

de la documentación arqueológica de la última década del siglo XX<sup>25</sup>. Éste fue prolongado hacia el interior de la ciudad mediante una técnica edilicia menos consistente, pero dotada de sólidas cimentaciones y de refuerzos estructurales. A juzgar por los constantes hallazgos de monedas en la estratigrafía fechadas entre el final del siglo IV y el último cuarto del V d. C., el nuevo ambiente podría haber sido utilizado para llevar a cabo transacciones económicas en relación con la actividad portuaria.

Ya en la centuria siguiente, las luces del pasillo fueron en un primer momento tapiadas, convirtiendo el acceso urbano en puerta monófora, para luego ser reabiertas mientras que la función del acceso se iba diluyendo en el marco de dinámicas urbanas tardoantiguas que desconocemos y que lo utilizaron como ambiente de almacenamiento alimentario.

### *Interpretación de los datos*

El marco interpretativo de cualquier fenómeno de fortificación urbana, a diferencia de los arcos urbanos las puertas son, técnicamente, el acceso inevitable de una fortificación, parece poderse situar entre dos extremos: el funcional y el ideológico. En el mundo romano, y concretamente el de las provincias occidentales, las tendencias de esta cuestión han sido sintetizadas por Pierre Gros y Jean Pierre Adam<sup>26</sup>. Limitándose a la época más cercana a la que nos ocupa, el contexto que evidencia un cambio en el significado de las murallas va desde la tarda edad republicana hasta la alta edad Imperial. En el primer período, las murallas erigidas a principios del siglo I a. C., aplicando las sofisticaciones de la poliorcética de tradición helenística, desempeñaron un papel efectivo en las guerras civiles; más tarde, cuando el imperio impuso la pacificación en la mayoría de los territorios, las numerosas fundaciones y restauraciones, a menudo financiadas por los primeros emperadores, eran la manifestación de la posesión de los derechos civiles y un elemento de propaganda. Solo de esta manera, aparentemente, se explicaría el hecho de que precisamente en época augustal, cuando la paz cívica no vuelve a ponerse en duda y las amenazas de incursiones o levantamientos son prácticamente inexistentes, se asista a una multiplicación de las murallas urbanas sin precedentes. Por otro lado, a partir del siglo III se asistiría, en el ámbito

---

<sup>25</sup> Miquel Gea, Jordi Hernández-Gasch, *Memòria conjunta de les antigues intervencions arqueològiques al sector del Pati d'en Llimona i els carrers de Regomir i Correu Vell. Barcelona, el Barcelonès*, 2012, p. 93.

<sup>26</sup> Pierre Gros, « Moenia: aspects défensives et aspects représentatives des fortifications », en Symphorien Van der Maele, John M. Fossey (eds.), *Fortifications Antiquae*. Amsterdam, 1992, p. 211-225; *idem*, *L'architecture romaine ...op. cit.* p. 26-55; Jean Pierre Adam, « Défense des villes ou défense de l'Empire: l'architecture militaire à l'époque romaine », en A. Picon. (ed.), *La ville et la guerre*. Besançon, 1996 p. 20-37; *idem*, « Murailles de la peur, murailles du prestige, murailles du plaisir », en Antonio Rodríguez Colmenero, Isabel Rodà de Llanza (eds.), « *Murallas de ciudades romanas...* », *op. cit.*, p. 21-45.

poliorcético, a una conversión conceptual de « murallas de prestigio » a « murallas del miedo », en las que los aspectos tácticos se verían privilegiados por una coyuntura geopolítica poco favorable.

Es cierto que las evidencias de Barcino, si bien relativamente abundantes, tampoco son suficientes para poder asegurar una interpretación unívoca. Sin embargo, el mosaico de datos arqueológicos permite apuntar a algunos rasgos bien definidos.

En su etapa más temprana, que probablemente remonta a una década antes del cambio de era, las puertas de Barcelona parecen responder a un doble significado. Por un lado, el funcional: la puerta de noroeste, que permitía el acceso desde y hacia el área rural interior, se desconocen extensiones urbanas extramuros en esta dirección, parece configurarse como un monumento sobrio, de pasos angostos controlados por cuerpos de guardia adyacentes, dotado probablemente de un doble cierre que habría mantenido, aunque a escala reducida, la funcionalidad de las puertas a corte interior de los ejemplos itálicos más tradicionales.

Algunos aspectos, aun así, podrían encajar en el marco interpretativo de las « muralla de prestigio »: por ejemplo, el hecho de que, a pesar de las dimensiones reducidas del acceso, en vez que a una porta monófora (que, sin las torres de flanqueo, habría tenido la misma presencia que una simple poterna) se hubiese preferido a una puerta triforada, parecida a los reiterados ejemplos monumentales itálicos entre los cuales se pueden mencionar los prototipos de *Fanum*, *Hispellum* y *Augusta Praetoria*<sup>27</sup>.

La articulación arquitectónica y decorativa de los niveles superiores, hoy perdidos, habría podido aportar elementos de juicio para este punto. A falta de ello, cabe preguntarse si la simple subdivisión en un paso para carruajes y dos peatonales no respondiera a reales exigencias logísticas, determinadas por un tráfico consistente entre el interior agrícola productivo y la ciudad, en lugar (o además) de una pretensión de *urbanitas*. Esta última parecería más acorde con la reconstrucción propuesta para la puerta noreste. A pesar de que los datos arqueológicos sean escasos, las mismas dimensiones del acceso y la presencia, si es correcta la interpretación del urbanismo medieval, de un patio interior más desarrollado, podrían justificarse con su posición de entrada a la ciudad de la Vía Augusta, que constituía el

---

<sup>27</sup> Ricardo Mar, Ana Garrido, José Alejandro Beltrán Caballero, « Barcino y el... », *op. cit.*, p. 77; Fernando Rebecchi, « Les enceintes augustéennes... », *op. cit.* p. 138, fig. 12; ver en este volumen la contribución de Christel Tillier *et al.*

principal eje viario de la región. Aquí los arquitectos coloniales habrían podido explicitar mejor el mensaje propagandístico imperial.

A pesar de que las proporciones del soporte se prestaran más o menos bien a los intentos de monumentalización, la presencia, en ambas puertas, de ámbitos anexos inherentes al funcionamiento de la puerta (que en la noroeste presentan características técnicas ajenas a la arquitectura civil, como el dintel que refuerza el acceso) parecería delinear un atributo tipológico del modelo barcelonés. Si no se tuviese en cuenta la diferente escala, estos espacios anexos, ya sean « cuerpos de guardia » independientes, como en el caso de la puerta noroeste, o la extensión de las torres de flanqueo en el caso de la puerta noreste, podrían encontrar un paralelo formal con los ámbitos que prolongan intramuros las torres de la Porta Praetoria de Aosta<sup>28</sup>.

En definitiva, el equilibrio entre *urbanitas* y *securitas* que parece vislumbrarse a través del proyecto fundacional de las puertas, bien pudo ser el producto de una iniciativa que, aun encargada por el duunviro Coelius, fue ejecutada por las tropas de las guerras cántabras, tal como parecería apuntar una *nota lapicidinarum* inscrita en un sillar.

No disponemos de datos a propósito de las otras dos puertas en época tan temprana. Los detalles más abundantes se refieren al acceso sureste a partir del siglo II d. C., que culminaba un proyecto de monumentalización de la fachada marítima empezado en época flavia y que comportó, según las propuestas más recientes, la construcción de una o dos instalaciones termales, unos criptopórticos de función indeterminada, quizás relacionada con la actividad portuaria, y un pasillo monumental que prolongaba el lateral del *decumanus maximus* hacia el mar (fig. 17 Propuesta de reconstrucción del *suburbium* marítimo)<sup>29</sup>.

La puerta marítima venía a configurarse como una fachada con una clara intención escenográfica: de una notable anchura pero con un desarrollo en profundidad proporcionalmente limitado, colocada al fondo de lo que podría haber sido, a partir de la segunda mitad del siglo I d. C., una especie de avenida extramuros flanqueada por edificios públicos y comerciales, representaba el contexto ideal para explicitar la vocación marítima de la colonia. Si bien la existencia y la entidad de un puerto urbano no ha podido aún ser confirmada desde el punto de vista arqueológico, las hipótesis actuales ven probable la

---

<sup>28</sup> Jacopo Bonetto, *Mura e città...*, *op. cit.*, p. 85, fig. 83; C. Tillier *et al.* en este mismo volumen.

<sup>29</sup> Jordi Hernández Gasch, « The castellum of Barcino: from its early roman empire origins as a monumental public place to the late antiquity fortress », *Quarhis*, 2, 2006, p. 83-87; Miquel Gea, Jordi Hernández-Gasch, « *Memòria conjunta...* », *op. cit.*, p. 108-110.

presencia de un desembarcadero natural, muy probablemente condicionado, en el tramo de costa al frente de la ciudad<sup>30</sup>. En este contexto, a pesar de la presencia de las torres y de estar en conexión con el resto de la cortina, desde el punto de vista de las proporciones volumétricas el acceso recuerda menos una puerta defensiva que un arco urbano, marcando el pasaje entre el sector residencial y el portuario. En este sentido, valgan los paralelos formales con el arco de Medinaceli, de finales del siglo I d. C., o del llamado « arco de Trajano », pero quizás posterior, de Timgad en Argelia, ambos insertados en sendas cortinas murarias<sup>31</sup>.

No existen elementos de peso para postular que las demás puertas recibiesen alguna actualización escenográfica que reflejara el período de prosperidad de la ciudad a partir de época flavia. No queda clara la circunstancia de las modificaciones al paso peatonal septentrional de la puerta noroeste, que podría ser consecuencia de las transformaciones en el sistema de aprovisionamiento hídrico de la ciudad y cuyo extremo cronológico inferior podría dilatarse hasta la época de las reformas bajoimperiales. El añadido de pilares suplementarios, seguramente en el caso del acceso septentrional, y quizás también en el meridional, podría constituir una fase intermedia que habría introducido elementos escenográficos hacia el interior de la ciudad, quizás llegando a modificar la misma fachada como sucedió, a escala mayor y más monumental, en el caso de la Porta Leoni en Verona<sup>32</sup>.

En el siglo III d. C. la muralla sufre el cambio más radical en toda su existencia útil y las puertas, cómo no podía ser de otra manera, se ven afectadas por el nuevo proyecto.

La puerta noroeste, que ya estaba caracterizada por dimensiones reducidas y predispuesta para ejercer un control de los accesos al estilo militar, se engloba en las nuevas fortificaciones de manera poco traumática, con el añadido de dos torres de flanqueo de tres pisos cada una, adosadas a las extremidades del acceso.

---

<sup>30</sup> Pere Izquierdo, « Barcino i el seu litoral: una aproximació a les comunicacions marítimes d'època antiga a la Laietània ». En *La formació del cinturó industrial de Barcelona*, 1997, p. 13-21; Ramón Járrega Domínguez, « El port romà de Barcino (Barcelona) i el praefectus orae maritimae Laetanae. Un possible portus comercial ». *Butlletí Arqueològic* 33, 2011, p. 85-86; Oriol Riba i Arderiu, Ferrán Colombo i Piñol, *Barcelona: la Ciutat Vella i el Poblenou; assaig de geologia urbana*, 2009, p. 36. Véase también una síntesis razonada en Alessandro Ravotto, *La muralla romana...*, *op. cit.*, p. 21-23.

<sup>31</sup> Montserrat Lerín, M<sup>a</sup> Jesús Tarancón, Raquel Barrio, Agustín Ruiz de Marco, Oscar L. Arellano, « La muralla y el Arco de Medinaceli: técnica constructiva, relación y cronología. Informe de la actuación arqueológica de junio y septiembre de 1991 », en Juan Manuel Abascal, Géza Alföldy (eds.), *El arco romano de Medinaceli (Soria, Hispania Citerior)*, Universidad de Alicante, Bibliotheca Archaeologica Hispana, 18, 2002, p. 55-56; Lorenzo Abad Casal, « El Arco de Medinaceli, un monumento singular en la Hispania romana », en Abascal, Alföldy (ed.), *El arco romano...*, *op. cit.*, p. 126-128; Pietro Romanelli, « L'arco di Traiano a Timgad: una ipotesi », *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart*, 1976; Elisabeth Fentress, « Thamugadi », *Enciclopedia dell'arte antica, II supplemento*, 1997; Pierre Gros, *L'architecture romaine...*, *op. cit.*, p. 86-88.

<sup>32</sup> Jacopo Bonetto, *Mura e città...*, *op. cit.*, p. 98.

Los elementos conocidos de la puerta del noreste son demasiado escasos para discernir una evolución volumétrica del conjunto. Asumiendo que la planta y las líneas fundamentales, al igual que la anterior puerta, son de herencia altoimperial, queda margen solamente para hipotetizar alguna mejora a las torres de flanqueo, en función de un único e insuficiente indicio representado por las descripciones renacentista de elementos funerarios reaprovechados en el paramento exterior. No tenemos evidencias para interpretar esta hipotética reforma, pero el hecho de que se trate de las torres más imponentes del recinto haya que ponerlo en relación con la búsqueda de una mayor protección a la puerta más grande del perímetro fortificado.

La puerta sureste es, sin duda, la que de manera más explícita representa la evolución urbana entre el alto y el bajo Imperio en Barcelona. Su sobria monumentalidad con finalidad ideológica y publicitaria, su papel de distribuidora del tráfico que gravitaba alrededor de la intensa actividad portuaria, se ven sacrificados por una reforma estructural que desfigura la simetría de la etapa anterior y, al mismo tiempo, la convierte en un cuello de embudo en el nuevo trazado amurallado. Esta ventaja topográfica, así como el potenciamiento de la torre septentrional de origen altoimperial, la convierten en un acceso absolutamente enfocado hacia la eficiencia poliorcética en uno de los puntos más sensibles, el del puerto, de cara a un escenario de asedio.

Las puertas no poseen, ciertamente, sólo las dimensiones propagandísticas y de control de accesos como se ha venido razonando hasta el momento. Sus características cívicas implican también otras funciones, siempre con relación al paso: por ejemplo al paso del agua, como se ha visto en el caso de la puerta de noroeste, que tuvo que adaptarse, según modalidades no del todo claras, a la presencia de dos ramales del acueducto construidos sucesivamente.

Otro ejemplo de aprovechamiento particular de estas estructuras se ha detectado en el caso de la puerta sureste, donde un pasillo peatonal viene ampliado y convertido posiblemente en una zona de percepción de impuestos a la circulación de mercancías, del cual quedan como testimonio los frecuentes hallazgos numismáticos procedentes de los niveles de uso entre el siglo IV y V d. C.

Tres de las puertas urbanas de la colonia de *Barcino* han restituido suficientes evidencias para trazar una panorámica satisfactoria de los elementos que constituyen la parte más variable, por un lado, y por ende más característica, por el otro, de una muralla cívica.

En ellas se reconocen sin problemas algunos rasgos típicos de las puertas urbanas: en primer lugar desde el punto de vista formal, con los paralelos más correspondientes en los ejemplos itálicos mencionados más arriba. Desde el punto de vista conceptual, demuestran conjugar, en diferentes medidas, los aspectos más defensivos, aunque en época augustea esta función se diluya en un simple control del tráfico de acceso, la reivindicación de mensajes propagandísticos de adhesión a un modelo urbano imperial y las soluciones dictadas por necesidades cívicas. En general, estas tres facetas no llegan a obliterarse recíprocamente, sino que varían sus proporciones originales en función de las contingencias de la época y de la evolución urbana. Las puertas noroeste y noreste (esta última, por lo que pueden valer las propuestas reconstructivas elaboradas en gran parte a partir de datos indirectos) parecen dotadas de suficiente equilibrio entre estos aspectos para sobrevivir a lo largo de las diferentes etapas con escasas modificaciones estructurales. La reforma del siglo III d. C. les dio, al menos en el caso de la puerta noroeste, un nuevo aspecto determinado por la distribución de las torres de la nueva cortina, pero en todo caso se respetaron las luces originales. Cabe destacar que en Barcelona todas las torres de flanqueo, a diferencia de la mayoría de los bastiones a lo largo de la cortina, tienen planta semicircular o poligonal. Esta geometría, quizás técnicamente más especializada, ofrecía mejores resistencia a los impactos en zonas particularmente sensibles como podían ser las puertas, que probablemente no estaban protegidas por los fosos que sí han podido documentarse a lo largo del recinto<sup>33</sup>.

La composición de la puerta sureste que, a partir del siglo II d. C., privilegiaba la faceta escenográfica y, desde el punto de vista funcional, articulaba la simple distribución de tráfico entre el barrio suburbano y el centro, en el siglo III d. C. se vio transformada en un acceso que poco tenía que ver con el monumento altoimperial, y que queda como uno de los testimonios más elocuentes de las nuevas necesidades poliorcéticas.

En todo caso, si las funciones puramente propagandística o defensiva pueden haber roto puntualmente, como consecuencia de la coyuntura histórica, el equilibrio que caracterizaba estas puertas siempre debía mantener las funciones cívicas. Las formas de la puerta noroeste fueron condicionadas en parte por la entrada del agua en la ciudad, desde al menos mediados del siglo I d. C., si es correcta la relación hipotética entre la falta de torres y la desviación del pasillo septentrional con la presencia del acueducto. De la misma manera, una vez que, en el siglo III d. C., la presencia de las torres se hizo indispensable, las necesidades hídricas

---

<sup>33</sup> Sobre los fosos que rodeaban la ciudad, véase A. Ravotto, *La muralla romana...*, *op. cit.*, p. 102-108; 193-194.

determinaron que una torre de flanqueo tuviese una planta anómala, demostrando, una vez más, la versatilidad de los accesos urbanos a la hora de cumplir de manera eficaz con todas sus funciones: cívica, defensiva y política.

En definitiva, a través del examen de las puertas, quizás incluso más que del examen de otras partes constitutivas de un recinto, se deducen las ideas subyacentes a la toma de decisiones en materia de política urbana. Al menos en el caso de Barcelona, las prioridades cívicas a lo largo de los primeros seis siglos de la colonia parecen haber dejado una huella bastante evidente en sus puertas monumentales.

Christel TILLIER\*  
Alessandra ARMIROTTI\*\*  
Giorgio AVATI\*\*\*  
Ricardo GONZÁLEZ VILLAESCUSA\*\*\*\*

## Augusta Prætoria: città “porta” delle Alpi

*Augusta Prætoria: 'gateway' city to the Alps*

### Résumé

La ville d'Augusta Praetoria se trouve dans l'étroite vallée d'Aosta, qui contrôle la circulation entre les Gaules et l'Italie. Le rectangle formé par l'enceinte adopte la forme de la vallée et les dispositions des quatre portes de la ville servent de verrou vers les deux cols qui permettent de passer d'une côté à l'autre des Alpes les armées, les gens et les marchandises. L'existence d'une *statio* de perception douanière de la *XL Galliarum* dans la ville renforce le dispositif dont les portes urbaines devaient jouer un rôle fondamental. L'accès oriental de la Porta Praetoria régulait les accès de ceux qui arrivaient depuis ou se dirigeaient vers Turin et la vallée du Pô ; tandis que la porte nord ordonnait les mouvements provenant du col du Grand Saint-Bernard ou en direction des Gaules et des Germanies. Enfin, la porte dite Decumana, orientale, permettait l'accès depuis les Gaules à travers le col du Petit Saint-Bernard ou l'accès pour ceux qui partaient depuis l'Italie. Les axes ainsi décrits par la viabilité régionale ou suprarégionale ont fortement influencé la structuration des principales voies urbaines.

### Abstract

The town of Augusta Praetoria lay in the narrow Aosta Valley, which controlled traffic between Gaul and Italy. The rectangle formed by the town walls took the shape of the valley, and the layout of the town's four gates acted as a lock on the two passes that allowed armies, people and goods to cross from one side of the Alps to the other. The existence of a customs inspection *statio* on the *XL Galliarum* within the town strengthened the system, with the town gates playing a fundamental role. The eastern gateway, the Porta Praetoria, regulated access for those arriving from or heading towards Turin and the Po valley, while the northern gateway controlled movements coming from

---

\* Dottoranda, Université Paris Nanterre, UMR 7041-ArScAn

\*\* Istruttore tecnico archeologo, Dipartimento Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Regione Autonoma Valle d'Aosta, Patrimonio archeologico e restauro beni monumentali.

\*\*\* Scavatore archeologico, Dipartimento Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Regione Autonoma Valle d'Aosta, Patrimonio archeologico e restauro beni monumentali.

\*\*\*\* Professeur d'archéologie de la Gaule et du Nord-Ouest européen, Université Paris Nanterre, UMR 7041-ArScAn

the Great St Bernard Pass or towards Gaul and Germania. Finally, the eastern gateway, known as the Decumana, provided access from Gaul via the Little St Bernard Pass or for those travelling from Italy. The routes thus described by regional or supra-regional viability had a strong influence on the structure of the main urban roads.

## *Augusta Praetoria, una città alpina*

*Augusta Praetoria* fu fondata nel 25 a.C. in posizione centrale rispetto al fondovalle dell'odierna Valle d'Aosta, luogo strategico per il controllo della viabilità verso le province transalpine, attraverso i valichi dell'*Alpis Graia* e *Alpis Poenina*, in un territorio ricco di risorse naturali, quali miniere, cave, boschi, acque e prati<sup>1</sup>. Ma la ricchezza fondamentale della regione è rappresentata dal controllo dei grandi itinerari tra il nord dell'Italia e l'Europa occidentale. Prima della conquista romana, i Salassi controllavano il Piccolo San Bernardo che mette in comunicazione la Valle d'Aosta con la Valle dell'Isère, affluente del Rodano, e il Gran San Bernardo che lega la Valle con il Vallese svizzero e la Valle del Rodano; dominazione alla quale Augusto metterà fine con la sottomissione di questo popolo nel 25 a.C.<sup>2</sup>

L'impianto urbanistico originario (**Fig\_1 pianta Aosta**), estremamente regolare e condizionato dalla geomorfologia dell'area, prevedeva una ripartizione in *insulae* racchiuse da una possente cinta muraria che, insieme all'arco in onore di Augusto, trasmetteva un forte messaggio simbolico e propagandistico.

La restituzione dell'assetto urbanistico della fase di impianto della colonia mostra che le evidenze monumentali a destinazione pubblica si concentravano presso l'incrocio di *cardo maximus* e *decumanus maximus*<sup>3</sup> ed erano costituite dal complesso forense e da un'area occupata da una *porticus* e da una piattaforma circolare localizzata in posizione centrale rispetto all'*insula 37*<sup>4</sup>. Nel corso del I secolo d.C. la colonia subisce una radicale trasformazione: alle modifiche che coinvolgono i complessi citati si aggiunge l'edificazione di un teatro, di un anfiteatro, ubicati nelle *insulae* nord-orientali, e di due impianti termali<sup>5</sup>: questi edifici sono protagonisti di un imponente progetto

---

<sup>1</sup> Mattia Balbo, Giordana Amabili, « Colonizzazione e sfruttamento delle risorse nelle Alpi occidentali », in *Actes du XVe Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité (Saint-Gervais, 12-14 octobre 2018)*, *Bulletin d'Études Préhistorique et Archeologiques Alpines*, XXIX-XXX, 2019, p. 259-272; Silvia Giorcelli Bersani, *L'impero in quota. I Romani e le Alpi*, Torino, Giulio Einaudi Editore, 2018.

<sup>2</sup> Jérôme France, *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Roma, Collection de l'École française de Rome, 2001, p. 222-223.

<sup>3</sup> I termini *cardo* e *dcumanus*, ormai entrati a far parte del vocabolario in uso tra gli archeologi, vengono qui utilizzati come riferimenti spaziali, pur nella consapevolezza che tali termini non corrispondono ad un utilizzo antico. A tal proposito si veda: Christian Goudineau, « Le paysage urbain », in Georges Duby (dir.), *La ville antique : des origines au IXe siècle. His-toire de la France urbaine. La ville antique 1*, Paris, Seuil, 1980, p. 268-269.

<sup>4</sup> Alessandra Armirotti, Maria Cristina Fazari, Giordana Amabili, Gwenael Bertocco, Maurizio Castoldi, « C'era una volta l'Hotel Couronne: le vicissitudini di un isolato nel cuore di Aosta », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 17/2020, 2021, p. 19-44.

<sup>5</sup> Alessandra Armirotti, « Archeologia romana in Valle d'Aosta: aggiornamenti sulle conoscenze della città e del suo territorio », *Bulletin d'Études Préhistorique et Archéologiques Alpines*, XXVIII, 2017, p. 103-120.

urbanistico e della creazione di un paesaggio architettonico fondato anche sull'impiego di programmi decorativi aggiornati, nonché sulla messa in opera di preziosi marmi d'importazione<sup>6</sup>.

La cinta muraria e le porte, da sempre oggetto di meraviglia e descrizione da parte di viaggiatori, eruditi, antiquari, architetti e archeologi, nominate per la prima volta dall'architetto Alfredo D'Andrade alla fine dell'Ottocento<sup>7</sup>, oggi quasi interamente conservate, al tempo di Augusto acquisirono un valore più simbolico che difensivo: i costruttori di Aosta realizzarono questo sistema con l'erezione quattro torri angolari, otto perimetrali e quattro porte d'accesso, che gli scavi nei secoli passati e più recenti hanno permesso di ricostruire nelle loro differenze ed evoluzioni cronologiche. In primo luogo spiccano le differenze planimetriche osservabili nelle porte urbane. Pur in una generale uniformità di forme e dimensioni, sono invece notevoli le differenze per quanto riguarda infatti la distribuzione dei *fornices*, che sono molto diversi tra loro e sembrano riflettere una gerarchia legata all'ubicazione: le Porte lungo il *decumanus maximus* presentano infatti tre passaggi (uno centrale più largo e due laterali più stretti), mentre quelle ubicate lungo il *cardo maximus* ne presentano solo uno, grande, centrale (**Fig\_2, porte da Cortelazzo**)<sup>8</sup>.

### *Le porte di Aosta nel tessuto urbano antico e moderno*

#### LA PORTA PRINCIPALIS DEXTERA

Nella cortina muraria meridionale si apriva una delle quattro porte urbane maggiori, la Porta Principalis Dextera, oggi celata dietro una veste medievale che le conferisce l'aspetto di un castello. La porta si trova attualmente inserita in un'area di pertinenza pubblica, adibita a giardini comunali, delimitata dalle vie Bramafam a ovest, Festaz a nord e via IV Novembre a est.

Importante punto di accesso da sud, permetteva di raggiungere la campagna circostante e un ponte di attraversamento sulla Dora situato in località Clérod a Gressan, la cui esistenza è testimoniata dal ritrovamento, nel corso degli anni Ottanta, della sua spalla in destra orografica<sup>9</sup>. Gli scavi che consentirono la scoperta della suddetta porta furono intrapresi nel corso degli ultimi decenni del XIX secolo da Alfredo d'Andrade, mentre si dovette attendere il 1936 affinché, sotto la direzione di

---

<sup>6</sup> Rosanna Mollo Mezzena, Patrizia Framarin, « Pavimentazioni e rivestimenti architettonici nell'edilizia pubblica di Augusta Praetoria », *Bulletin d'Études Préhistorique et Archéologiques Alpines*, XXVII, 2007, p. 291-321; Alessandra Armirotti, Maurizio Castoldi, « Il bardiglio di Aymavilles in età romana: tra impiego locale ed esportazione in territori limitrofi », *Le vie della pietra, Atti del Convegno, (Mergozzo 28-29 ottobre 2017)*, Mergozzo, Aligraphis, 2019, p. 119-136.

<sup>7</sup> Per la bibliografia essenziale sulla storia degli studi della cinta muraria di Aosta si rimanda a André Zanotto, *Valle d'Aosta antica e archeologica*, Quart (Aosta), Musumeci Editore, 1986, p. 101-131.

<sup>8</sup> Alessandra Armirotti, Mauro Cortelazzo, « Lo studio della Porta Decumana di Augusta Praetoria: riordino dei dati d'archivio e nuove interpretazioni » *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, n° 12, 2016, p. 15-29.

<sup>9</sup> Rosanna Mollo Mezzena, « L'organizzazione del suburbio di Augusta Praetoria (Aosta) e le trasformazioni successive », in Mariavittoria Antico Gallina (a cura di), *Dal suburbium al faubourg: evoluzione di una realtà urbana*, Milano, Edizioni Et, 2000, p. 149-199.

Carducci, fosse completamente messa in luce e sistemata tutta la zona circostante. I rilievi di d'Andrade pertinenti alla cinta muraria meridionale<sup>10</sup> mostrano i resti della porta di epoca romana e le strutture medievali che si sono impostate al di sopra del precedente assetto, rimaneggiando considerevolmente il suo aspetto originario (Fig\_3, rilievo d'Andrade).

La porta, ad un solo fornice carrabile della larghezza di 4,95 m, affiancato da due torri, priva di cortile d'armi, si conserva solo a livello delle fondazioni. Sono visibili, alla base del castello, i resti della torre orientale e le strutture della torre occidentale (Fig\_4, Base torre). Le basi meridionali conservano le tracce dei solchi per l'incastro delle erpice o *cataractae*<sup>11</sup>. In corrispondenza della metà circa del muro perimetrale nord della torre occidentale un'apertura di piccole dimensioni sembrerebbe indicare un ingresso funzionale all'accesso all'interno della struttura.

Fra il materiale romano rinvenuto nella parte inferiore della porta, reimpiegato in epoca medievale, fu scoperta nel 1894 la base in arenaria di una statua dell'imperatore Augusto eretta dalla popolazione indigena dei Salassi nel 23 a.C. recante un'iscrizione dedicatoria<sup>12</sup>.

Al di sopra di una delle due torri romane, i visconti di Aosta, principale autorità locale nel Medioevo che avevano il controllo di tutta la cinta muraria sud-occidentale, costruirono la loro casa-forte. Il complesso, caratterizzato da un bastione di forma circolare, è chiamato negli antichi documenti *turris Beatrix* o *turris de Porta Beatricis* ma più comunemente *tour de Bramafam*<sup>13</sup>.

#### LA PORTA PRAETORIA (Fig\_5, Planimetria della Porta Praetoria)

Trattandosi dell'accesso principale alla città rivolto a est, posta sul rettilineo che passava al centro dell'arco di Augusto, la Porta Praetoria ha svolto un ruolo di primo ordine nell'assetto urbanistico di epoca romana. Fra le quattro porte principali, essa si presenta oggi quella in migliore stato di conservazione ed è ancor più valorizzata dalla sistemazione attuale con le passerelle pedonali che consentono di apprezzare il monumento in tutta la sua interezza a partire dal livello della strada romana situata a circa 1,89 m sotto il camminamento attuale. Il monumento è oggi fulcro di un grande progetto<sup>14</sup> di valorizzazione che coinvolge tutto il comparto est della città, comprendendo anche la Torre dei Signori di Quart, il Teatro Romano, la cinta muraria orientale e la Torre dei Balivi.

<sup>10</sup> I rilievi sono conservati presso gli Archivi Beni archeologici Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Regione Autonoma Valle d'Aosta.

<sup>11</sup> Patrizia Framarin, « La città romana », in Patrizia Framarin, Sara Pia Pinacoli, Maria Cristina Ronc (a cura di), *Mar. Museo Archeologico Regionale Valle d'Aosta. Guida, contesti, temi*, Quart, 2014, p. 167.

<sup>12</sup> AE 2016, 610, daté entre 23-22 av. J.-C. : *Imp(eratori) Caesa[ri] / divi f(ilio) Augus[to] / co(n)s(uli) XI imp(eratori) VI[II] / tribunic(ia) pot(estate) / Salassi incol(ae) / qui initio se / in colon(iam) con[t(ulerunt)] / patron(o)*. La base della statua recante l'iscrizione è oggi conservata presso il Museo Archeologico Regionale di Aosta.

<sup>13</sup> Lin Colliard, *Vecchia Aosta*, Aosta, Musumeci Editore, 1986, p. 78.

<sup>14</sup> « Rete cultura e turismo per la competitività – Valorizzazione del comparto cittadino denominato Aosta est ».

Della tipologia a *cavaedium*, la porta presenta una doppia cortina di tre arcate ciascuna, inserita tra due corpi di fabbrica e separata da una piazza d'armi. I tre accessi definiscono le modalità di transito: pedonale ai lati e carrabile al centro. La volta degli archi mostra un solco centrale destinato alle *cataractae* che consentivano di chiudere e proteggere l'ingresso. La porta, realizzata sotto l'imperatore Augusto con grossi blocchi di puddinga, è impreziosita verso l'esterno da un rivestimento in lastre di marmo bardiglio locale, dal colore grigio azzurro, e di marmo lunense, realizzato nella fase di monumentalizzazione della colonia all'epoca dell'imperatore Claudio (41-54 d.C.). Questa importante trasformazione, accompagnata da modificazioni dell'assetto urbanistico che prevedono l'inserimento di nuovi edifici, può essere ricondotta alla maggiore importanza che la colonia assunse in funzione del potenziamento della rete viaria diretta nei territori d'Oltralpe. *Forum Claudii Vallensium*, l'attuale Martigny, nel Vallese svizzero, fu infatti creata tra il 41 e il 47 d.C.

Sondaggi condotti sulla facciata del monumento sul finire degli anni Novanta<sup>15</sup> hanno consentito di mettere in luce un breve segmento di una cornice decorativa precedente l'attuale in stile dorico con metope e triglifi in *opus reticulatum*. Una sistemazione strutturata, caratterizzata da ciottoli e pietre disposti in una matrice limosa, antecedente alla costruzione della porta è stata documentata nel corso della campagna di scavo realizzata nel 2019<sup>16</sup>; la sua funzione non risulta tuttavia determinabile. Al di sopra di depositi limosi compatti, è stato messo in luce il piano di cantiere della costruzione della Porta Praetoria. Un ampliamento verso est delle strutture di fondazione e l'ingrandimento del *cavaedium*, osservato in corso di scavo, è stato interpretato come una modifica dell'assetto iniziale avvenuto in corso d'opera.<sup>17</sup> I pilastri dell'arcata centrale risultano collegati da due muri di catena in malta e ciottoli.

Il livello di epoca romana, concernente l'arteria stradale che ricalcava il *decumanus maximus*, realizzata in lastre di bardiglio, è stato raggiunto nel corso di una campagna di scavo condotta negli anni 2011-2013<sup>18</sup>. Il basolato segue un profilo regolare sul lato nord in allineamento con i pilastri, suggerendo l'esistenza di una separazione tra l'arco centrale e i fornicati laterali, forse materializzata con una differente pavimentazione.

---

<sup>15</sup> Renato Perinetti, « La Porta Praetoria », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 2/2005, 2006, p. 125-130..

<sup>16</sup> Alessandra Armirotti, Gabriele Sartorio, Davide Casagrande, Fabio Ombrelli, « Lo scavo del settore meridionale della Porta Praetoria ad Aosta (2019) », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 19/2022, 2023, in corso di stampa.

<sup>17</sup> *Ibidem*.

<sup>18</sup> Alessandra Armirotti, Gabriele Sartorio, Cinzia Joris, Christel Tillier, « Aosta, lo scavo archeologico della Porta Praetoria: dall'età romana all'altomedioevo », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 12/2015, 2016, p. 1-14.

Una serie di trasformazioni dello spazio al di sotto dei fornici sono documentate a partire dall'epoca tardoantica, inizialmente con la realizzazione di due canalizzazioni in elementi di travertino di reimpiego nella porzione occidentale del fornice nord, e un terzo canale in quella del fornice sud. I dati archeologici rivelano una situazione pressoché analoga a quella riscontrata alla Porta Decumana relativamente all'occupazione del sedime del fornice sud, in questo caso da due canalizzazioni sulle quali si imposta una sepoltura.

Una serie di selciati, posteriori al basolato, in alcuni punti sovrapposti, indicherebbero invece un riassetto costante dell'asse viario nel fornice centrale. Lo spazio interno alla porta viene interessato, tra il IV e il VI secolo, da importante episodio esondativo, documentato qui come in via Sant'Anselmo<sup>19</sup>, da uno spesso deposito di limo giallastro. Su questi apporti limosi sono stati identificati, nel fornice nord e nella parte ovest di quello centrale, alcuni livelli di frequentazione riconducibili a delle occupazioni temporanee con strutture in legno e focolari a terra. È questo un momento di transizione importante che anticipa un fenomeno insediativo più strutturato nei secoli seguenti, caratterizzato da edifici in materiali misti (Fig\_6, strutture medievali). Tali strutture sono situate al centro del *cavaedium*, in un'area delimitata da due strutture murarie nord-sud al di sotto delle arcate del fornice centrale, esternamente fiancheggiate da due canali che dovevano marcare un'interruzione all'esterno e all'interno della città. Antonina Maria Cavallaro aveva già ipotizzato la presenza di una sorta di *castrum* primitivo<sup>20</sup> che si forma nell'alto medioevo, anticipando il futuro centro di potere materializzato dalla torre dei Signori di Quart. Degno di interesse è il fatto che l'occupazione del fornice centrale porti ad una modificazione della circolazione stradale di epoca romana, con conseguente spostamento dell'asse viario, verosimilmente sotto il fornice nord. Non è un caso che oggi le vie Sant'Anselmo e Porta Praetoria, rispettivamente a est e a ovest della Porta, siano allineate proprio con il passaggio posto sotto al fornice nord; si viene così a perdere completamente l'assialità della porta rispetto al *decumanus maximus* e al suo prolungamento all'esterno della città verso l'arco di Augusto.

Tra il fornice centrale e il fornice sud gli scavi del 2011-2013 hanno rinvenuto una fornace per la produzione di calce, datata al XIII secolo, della quale si è messa in luce, nel corso della campagna 2019, anche la struttura pertinente l'imbocco di areazione e di carico del combustibile. La fornace, la cui cronologia, inquadrabile tra XII e XIII secolo, è stata determinata (sulla base di tecniche di datazione al radiocarbonio), potrebbe essere messa in relazione alla costruzione della torre dei

---

<sup>19</sup> Patrizia Framarin, Cinzia Joris, « Resoconto preliminare dei saggi archeologici lungo via Sant'Anselmo ad Aosta », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 8/2011, 2012, p. 49-55

<sup>20</sup> Antonina Maria Cavallaro, « Ipotesi sullo sviluppo urbanistico di Aosta altomedievale », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, XCIV, fasc. I, 1996, p. 5-94.

Signori di Quart che, nel Medioevo, prendono possesso della porta e delle due torri che la fiancheggiavano per trasformare in abitazione fortificata. Al di sopra degli archi della cortina orientale, in corrispondenza dell'antico cammino di ronda, era stata edificata una cappella dedicata alla Santa Trinità.

L'occupazione dello spazio interno alla porta persiste anche in età moderna; una serie di edifici con i loro vani cantinati, la cui presenza era già nota da alcuni disegni di Alfredo d'Andrade della fine del XIX secolo<sup>21</sup>, ostruivano le arcate centrali e meridionali. Tra questi edifici, la cui completa demolizione avvenne nel primo trentennio del Novecento, si documenta un'abitazione che si estendeva anche sull'attuale via Vevey dove risiedeva il forno per l'attività di panificazione, sfruttando la saracinesca come canna fumaria. Una continuità di occupazione che segna in maniera importante le vicende insediative della città e dei suoi monumenti e le sue trasformazioni urbanistiche nel corso dei secoli.

#### LA PORTA DECUMANA

La Porta Decumana permetteva l'accesso alla città da ovest, lungo la direttrice viaria verso il colle dell'*Alpis Graia* (attuale Piccolo San Bernardo).

I primi scavi furono realizzati nel 1988-1991 quando la ristrutturazione dell'Ex-ospizio di Carità, che sorgeva sui resti della porta romana, finalizzata alla costruenda biblioteca regionale, ha consentito l'esecuzione di indagini archeologiche mirate<sup>22</sup>.

Gli ultimi scavi in ordine di tempo sono quelli relativi agli anni dal 1999 al 2001 e dal 2004 al 2005, per la realizzazione di un tunnel tecnologico e per completare l'indagine in quelle porzioni del complesso ancora da indagare (tra cui il fornice settentrionale) ma stratigraficamente compromesse per la presenza di numerosi condutture e sottoservizi moderni.

Altre recenti attività di studio hanno riguardato gli elevati della Torre nord del complesso, che hanno permesso di portare alla luce le tracce dell'antico paramento murario in blocchi di travertino, evidenziando anche la presenza di finestre<sup>23</sup>.

Sebbene oggi sia interamente inglobata nel tessuto urbano moderno, la presenza della Porta e soprattutto delle torri laterali è ancora perfettamente leggibile: ai due lati della strada principale, il *decumanus*, si ergono due grandi edifici rettangolari: spicca quello a sud, ora sede della Biblioteca

---

<sup>21</sup> I disegni sono conservati presso gli Archivi beni archeologici SBAC.

<sup>22</sup> I risultati di questo scavo, condotto da Antonina Maria Cavallaro tra il 1988 e il 1991, sono parzialmente pubblicati in Antonina Maria Cavallaro, « Saggi di scavo nell'area dell'ex-ospizio di Carità. Contributo alla conoscenza di Aosta romana », *La Biblioteca regionale di Aosta*, 1997, p. 31-43.

<sup>23</sup> Nell'ambito del Progetto Interreg III "le Vie romane del mediterraneo occidentale" il dott. Andrea Vanni Desideri intraprese nel 2004 uno studio delle murature della Torre Nord nei piani interrati, i cui risultati confluirono in un pieghevole di carattere divulgativo. Nel 2014, con un intervento di emergenza, il dott. Cortelazzo elaborò uno studio e un rilievo di dettaglio delle murature in elevato delle Torre Nord.

Regionale, all'interno della quale sono ancora conservate le strutture di fondazione della torre meridionale (Fig\_7 torre in biblioteca) e i resti della strada.

La prima stratificazione della Porta mostra le fondazioni realizzate in piena terra all'interno di depositi di limo grigiastro, e un primo piano stradale (*glarea*) costituito da una superficie caratterizzata da una fitta costipazione di ghiaie e piccoli ciottoli, che includono alcuni frammenti di laterizi e ceramica; la superficie si presenta compatta, e sul suo orizzonte superiore paiono leggibili leggere depressioni, interpretabili come solchi carrai.

Specifiche osservazioni sui rapporti stratigrafici tra elementi della torre nord, quella meglio conservata, consentono di stabilire una contemporaneità tra la fase progettuale e quella esecutiva del muro di cinta e della Torre<sup>24</sup>. Quest'ultima è costruita con blocchi di travertino, che costituiscono il rivestimento di un nucleo di malta e pietrame, aventi un'altezza pressoché costante di 29 cm. Il paramento conservato, visibile soprattutto sui lati sud e ovest, è organizzato in corsi molto regolari dove sono osservabili almeno quattro riseghe<sup>25</sup>.

La planimetria d'impianto della Porta prevedeva due torri laterali, un duplice sbarramento a tre fornic, disallineati rispetto alle torri, e un cavedio centrale; solamente negli archi occidentali, quelli esterni alla città, è possibile riconoscere l'incasso all'interno del quale dovevano scorrere degli elementi di chiusura tipo saracinesche. Lo spazio interno del cortile, chiuso tra le due serie di fornic e i perimetrali delle torri, svolgeva la funzione di vestibolo monumentale d'ingresso, anche se molta letteratura dedicata all'architettura romana ne parla anche come di un posto di controllo, luogo per la riscossione di dazi e, dal punto di vista strettamente militare, quale settore dove tenere sotto tiro gli eventuali assediati che fossero riusciti a forzare la prima porta. Le fronti delle torri prospicienti il cavedio traforate di aperture permettevano di controllare e dominare tutto lo spazio interno (Fig\_8 ricostruzione 3D Porta)<sup>26</sup>.

La strada centrale era larga 9,50 metri, con una curvatura della superficie molto accentuata, mentre i marciapiedi misuravano quasi 2 metri.

Una delle emergenze più rilevanti portate in luce alla Porta Decumana è costituita dalla pavimentazione stradale in blocchi di grandi dimensioni in bardiglio. Anche se molto lacunosa, soprattutto nello spazio interno alla Porta, la sua conservazione, in vari punti piuttosto strategici, permette un'affidabile ricostruzione di come fosse articolato il sedime stradale basolato, messo in

---

<sup>24</sup> Alessandra Armirotti, Mauro Cortelazzo, « Lo studio della Porta Decumana di Augusta Praetoria: riordino dei dati d'archivio e nuove interpretazioni », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, n° 12/2016, 2016, p. 15-29.

<sup>25</sup> Le tracce presenti sui blocchi di travertino hanno permesso di riconoscere due distinte fasi di lavorazione e di rifinitura: mediante uno scalpello dotato di denti (gradina) erano spianate le superfici dei blocchi; con un altro strumento con denti più acuminati (gradina a grano d'orzo) era realizzata la rifinitura.

<sup>26</sup> Alessandra Armirotti, Mauro Cortelazzo, « Lo studio della Porta Decumana... », op. cit.

opera sopra la *glarea*, di cui si è parlato in precedenza. I basoli inoltre poggiano su un livello di preparazione e rialzamento della quota di circa 25/30 cm realizzato con un apporto di ghiaie, a formare forse un ripristino della *glarea* esistente, cui si sovrappone un deposito a matrice eterogenea che costituisce il terreno su cui posano i basoli. Questo intervento di nuova realizzazione della strada con apparati più monumentali si inserisce nella ormai nota importante fase di riorganizzazione urbanistica della città, un intervento progettuale su ampia scala che coinvolge sicuramente i due assi principali dell'urbe e quasi tutta la città, databile almeno alla metà del I secolo d.C.<sup>27</sup>

Gli scavi archeologi hanno dimostrato che la Porta Decumana, in questa conformazione planimetrica e architettonica di epoca augustea, visse per brevissimo tempo, e subì trasformazioni molto importanti già dalla fine del II e nel III secolo d.C., come dimostrano la creazione di una strada di ciottoli, che riempirà e sostituirà parzialmente le lastre del periodo precedente, e la presenza, immediatamente al di fuori del passaggio a nord, di quattro sepolture a inumazione prive di corredo, che sembrano indicare un momento di grande instabilità sociale e politica.

La trasformazione più radicale sembra essere quella che riguarda l'occlusione del passaggio a nord. Osservando le dinamiche e il criterio con cui è stata eseguita l'operazione, si tende a ritenere che l'attività si sia svolta mentre la pavimentazione di epoca romana era ancora in gran parte conservata. Il passaggio pedonale nord è stato ostruito utilizzando grandi blocchi architettonici recuperati (**Fig\_9 occlusione**), che sono stati posati a diretto contatto con la pavimentazione, perfettamente pulita e libera. Questo aspetto è un elemento fondamentale per stabilire che la chiusura del fornice avvenne con il passaggio pienamente funzionante e quindi, forse, come scelta programmatica in un momento in cui tutta la Porta aveva ancora la sua piena funzione. I blocchi utilizzati sembrano provenire da uno o più edifici pubblici; per questo si può forse anche pensare ad un intervento pubblico influenzato magari da una situazione contingente di pericolo.

Si viene così a creare un ambiente rettangolare (3 × 11 metri), chiuso da murature su tutti e quattro i lati e con l'ingresso a est, verso la città, con un tetto poggiante su una semplice carpenteria lignea (**Fig\_10, pianta dell'occlusione**). In questo modo, un'occupazione privata, quindi, viene a sostituirsi a uno spazio pubblico; è difficile al momento dire in quale momento storico sia avvenuta questa importante trasformazione, che avviene, del tutto analogamente, come si è visto, alla Porta Praetoria nell'alto medioevo.

Non è possibile determinare se il passaggio meridionale possa aver subito la stessa sorte, ma l'unica immagine sopravvissuta di questa Porta, relativa a un disegno di Sir Roger Newdingate eseguito tra il 1774 e il 1783, lo suggerisce (**Fig\_11, Newdingate**). La riproduzione della Porta, che è certamente la Decumana proprio per la posizione dei fornici un po' arretrata rispetto al limite delle due torri,

---

<sup>27</sup> Alessandra Armirotti, « Archeologia romana in Valle d'Aosta... », op. cit.

consente alcune precisazioni in merito a quanto è possibile cogliere della sua articolazione strutturale e del suo modello architettonico. In primo luogo l'immagine conferma che i due fornicci laterali erano tamponati ma soprattutto che il livello del piano di calpestio raggiungeva i 3/5 del loro sviluppo in altezza. Quanto osservabile anche all'interno del fornice centrale, dove non compare la seconda serie di fornicci ma semplicemente un muro di chiusura, confermerebbe lo sfruttamento di questi due spazi trasformati in vani agibili. L'immagine rivela altresì come delle due torri, quella pervenuta fino a noi si presentava in un avanzato stadio di rudere, mentre l'altra, allora così ben conservata, oggi non esiste più. L'ottima conservazione testimoniata da questa riproduzione non spiega la volontà di raderla al suolo di lì a poche decine d'anni. La demolizione intenzionale di questa torre avverrà, infatti, circa trent'anni dopo, nel 1812, per opera del prefetto del Dipartimento della Dora Auguste Jubé, per lasciar posto all'edificazione dell'Ospizio di Carità all'interno di un più ampio progetto di risanamento del quartiere Marché-Vaudan e con l'intento di allargare la strada che conduceva verso il Piccolo San Bernardo<sup>28</sup>.

Tornando al fornice settentrionale l'intervento di chiusura verso ovest determina uno spazio non più adibito al transito che in breve tempo subisce trasformazioni radicali.

Nel corso del tempo, tra XV e XVI secolo, la Porta Decumana vede infatti un continuo rifacimento dei piani viari del fornice centrale e un accrescimento di vani abitati o adibiti a magazzini in quello centrale.

In questo periodo la Porta è conosciuta con il nome di Porta Vaudanè. Ancora agli inizi del Settecento così la descrive il Jean-Baptiste De Tillier:

*« la porte qui est au couchant de la ville étroit aussi a trois entrées, flanquée de deux tours seulement, mais non pas d'une architecture si relevée, ainsy [sic] qu'on le découvre par les vestiges qui nous en restent, et l'on n'y aperçoit aucun ornement particulier »<sup>29</sup>.*

Nel corso dei secoli successivi essa assumerà denominazioni differenti come *Friour*, *del Plot*, *di Saint-Genis*, *di Savoie* e *di Boesana*. La Porta o più esattamente le torri addossate, furono di proprietà dei nobili De Friour ma questa famiglia si estinse verso la fine del XIV secolo e al suo interno furono custoditi per un lungo periodo gli archivi del Ducato di Savoia e le armi necessarie per la difesa della città. La Porta assunse nel tempo un ruolo di secondaria importanza come sembra dimostrare anche lo stato d'incuria, in particolare della torre nord, osservabile dal disegno di Newdingate. Solo il fornice settentrionale mantenne una certa valenza produttiva, perché negli anni prima della demolizione fu adibito a macelleria<sup>30</sup>.

<sup>28</sup> Lin Colliard, *Vecchia Aosta...*, op. cit., p. 29.

<sup>29</sup> Jean-Baptiste De Tillier, *Historique de la Vallée d'Aoste*, Aoste, Imprimerie ITLA, 1968 [1730], p. 21.

<sup>30</sup> Alessandra Armirotti, Mauro Cortelazzo, « Lo studio della Porta Decumana... » op. cit.

## LA PORTA PRINCIPALIS SINISTRA

Le indagini archeologiche alla Porta nord della città furono intraprese per la prima volta da Rosanna Mollo Mezzena nel 1988, che scavò i locali interrati dell'ex-Caserma Challant, in piazza Roncas, mettendo in luce le strutture murarie del monumento di epoca romana e un lungo tratto della cinta muraria settentrionale<sup>31</sup>.

Il recente e complesso intervento di riqualificazione urbana dell'intera piazza ha previsto una vasta campagna di indagini archeologiche preliminari, che si sono svolte a partire dal 2006 per concludersi nel 2017<sup>32</sup>, con lo scopo di comprendere l'evoluzione nei secoli di un comparto cittadino che, a partire dall'epoca romana fino ai giorni nostri, riveste un ruolo fondamentale nell'ambito dello sviluppo urbanistico di Aosta, in quanto, da una parte, fulcro centrale e nevralgico di vita e potere, e dall'altra apertura e collegamento verso l'esterno e il territorio<sup>33</sup>.

La fase di fondazione di età augustea (25 a.C. – prima metà del I secolo d.C.) è caratterizzata da una planimetria costituita da due torri quadrate laterali in *opus quadratum* di calcare travertinoso locale, un solo passaggio centrale, largo 7 m e un cavedio interno piuttosto ampio (270 m<sup>2</sup> circa) (Fig\_12 sezione Akhet); analogamente alla Porta Praetoria, si documenta la presenza di una fauce avanzata (quella sud, all'interno della città) e di una fauce arretrata rispetto all'allineamento delle due torri (quella nord, l'unica che reca i segni dell'alloggiamento per le saracinesche). Le osservazioni stratigrafiche permettono di confermare la contemporaneità di edificazione tra la torre orientale e la cinta muraria a est (Fig\_13, pianta Porta prima fase)<sup>34</sup>.

A questa fase va inoltre attribuita l'impostazione del sistema delle *insulae*: alcuni tratti del muro di limite settentrionale dell'*insula* 3, che rappresenta anche il limite dell'*intervallum*, sono stati riconosciuti in sede di scavo alla distanza di 16,75 m dalle mura.

Attorno alla seconda metà del I secolo d.C. si assiste a una radicale trasformazione urbanistica dell'intera città, di cui si è trattato precedentemente<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> Rosanna Mollo Mezzena, Claudio Balista, Enrico Peyrot, « Analisi stratigrafica preliminare del deposito urbano di Augusta Praetoria », *Archeologia Stratigrafica dell'Italia settentrionale I*, Como, 1988, p. 58; Rosanna Mollo Mezzena, « Ricerche archeologiche in Valle d'Aosta (1986-1987) », in Pavan, Massimiliano (éd.), *La Venetia nell'area padano-danubiana. Le vie di comunicazione, Atti del Convegno (Venezia, 6-10 aprile 1988)*, Giunta Regionale del Veneto CEDAM, Padova, 1990, p. 535-546.

<sup>32</sup> Tutte le campagne di scavo dal 2006 fino al 2010 sono state dirette dalla compianta Collega Patrizia Framarin.

<sup>33</sup> Si veda, per tutte le campagne di scavo di piazza Roncas, Alessandra Armirotti, Gabriele Sartorio, David Wicks, « Indagini archeologiche in piazza Roncas ad Aosta (VI lotto 2017) », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 15/2018, 2019, p. 9-22, e bibliografia precedente.

<sup>34</sup> Patrizia Framarin, Claudia De Davide, David Wicks, « Indagini archeologiche in Piazza Roncas (Aosta) III lotto 2008) », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 6/2008, 2009, p. 31-42.

<sup>35</sup> Alessandra Armirotti, « Archeologia romana in Valle d'Aosta... », op. cit. Oltre all'edificazione di nuovi edifici pubblici, viene intrapreso un importante programma di monumentalizzazione dell'intera città, come dimostra l'ampio uso di marmi pregiati, anche di importazione. Ne è testimonianza ancora visibile la facciata orientale della *Porta Praetoria*, per cui si rimanda a Renato Perinetti, « La Porta Praetoria... », op. cit.

Il settore nord-ovest della città, quello circostante la Porta, viene profondamente modificato da trasformazioni che sembrano essere legate da un lato ai cambiamenti nel sistema di approvvigionamento idrico della città e, dall'altro, alla volontà di monumentalizzare lo spazio dietro il foro, che fino ad allora era rimasto vuoto.

La maggiore trasformazione riguarda la struttura planimetrica all'interno della Porta (**Fig\_14, pianta fase II**): le due *fauces* interne della città vengono demolite e quelle esterne raddoppiate, con la realizzazione di una seconda cortina alla distanza di 2,35 m dalla prima. Si viene quindi a creare un grande spazio aperto a sud, che sostituisce il precedente cortile centrale, rendendo così la Porta simile alla sua dirimpettaia a sud, la Porta Principalis Dextera.

Gli altri tre interventi principali che hanno sconvolto la struttura originaria della Porta riguardano aree diverse: quella interna, quella a sud e la parte retrostante il foro, a sud delle mura.

La prima riguarda la costruzione di una grande torre idraulica, per la regolazione della pressione dell'acqua (*castellum plumbeum*), addossata al lato interno della torre orientale e rivestita con blocchi squadrati di travertino per mimetizzarla nel contesto<sup>36</sup>. Durante le indagini sono stati identificati la base quadrata di 2,40 m su ciascun lato (**Fig\_15, castellum**), la traccia del suo canale di adduzione che attraversa la fauce raddoppiata settentrionale e una canaletta di uscita, avente direzione sud-ovest, verso il centro del *Cardo Maximus*, oltre a un taglio negativo di forma rettangolare, interpretato come possibile fontana, e numerosi elementi di piombo (tubi e filtri) rinvenuti negli scavi ai piedi della torre.

Tra questi, il rinvenimento, seppur in giacitura secondaria, di una lunga fistula plumbea bollata, perfettamente conservata, permette, tra le altre cose, di avanzare interessanti ipotesi circa il ruolo di un importante personaggio pubblico della colonia romana, impegnato nell'edificazione dei principali monumenti pubblici, L(ucius) A(rtorius) S(ervus) F(ecit)<sup>37</sup>.

La necessità di costruire una torre idraulica in questa fase fu probabilmente dovuta a un importante intervento di ampliamento effettuato sull'acquedotto che riforniva la città fin dal suo impianto: è in questo periodo, infatti, che si assiste ad una maggiore richiesta di approvvigionamento idrico, dettata probabilmente da un aumento della popolazione e dalla costruzione, di cui si è detto sopra, di due grandi edifici termali.

---

<sup>36</sup> Patrizia Framarin, « La distribuzione e lo smaltimento idrico ad Augusta Praetoria (Aosta). Nuovi dati dagli scavi urbani », in Nicolas Mathieu, Rémy Bernard, Philippe Leveau (dir.), *L'eau dans les Alpes occidentales à l'époque romaine*, Grenoble, CRHIPA, 2011, p. 239-261.

<sup>37</sup> La fistula, lunga 2,90 m, è inquadrabile nel tipo IB di Cachet e Hansen. Si veda in proposito Alessandra Armirotti Giordana Amabili, « Un nuovo caso di instrumentum bollato da *Augusta Praetoria*. La fistula dagli scavi di piazza Roncas ad Aosta », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 16/2019, 2020, p. 4-9.

Il secondo importante intervento edilizio riguarda la parte meridionale della porta dove viene costruito un nuovo grande edificio pubblico<sup>38</sup> parzialmente interrato sul lato est del *Cardo Maximus*, che viene fiancheggiato, in questa fase, da nuovi colonnati. Questo edificio ha una forma rettangolare e si sviluppa in direzione nord-sud per 312 m<sup>2</sup>. La presenza, al centro dell'edificio, di un allineamento nord-sud di diverse basi quadrate per gli elementi di sostegno permette di ipotizzare la presenza di un piano superiore.

Tra la torre e l'edificio sud si crea così una vera e propria strada est-ovest, larga 6 m, pavimentata con strati di ghiaia, che va quindi immaginata come pedonale, e collegata al *Cardo Maximus* tramite gradini.

Il suo accesso diretto alla strada principale, la sua vicinanza a una porta della città e la sua tipologia, così come alcuni confronti precisi, tra i quali l'edificio identificato al colle del Piccolo San Bernardo<sup>39</sup> oppure, sebbene più antico (100 a.C.), *l'horreum* de la colonia de *Valentia* en Spagna (Valencia)<sup>40</sup>, sembrano suggerire per questo edificio una funzione di magazzino pubblico, strettamente legato al transito di persone, veicoli e merci in questo incrocio strategicamente importante dell'intera città, per chi proveniva dalle terre del nord-Europa.

Infine, l'ultima grande trasformazione che quest'area subì in questo periodo si colloca alle spalle del foro, in un'area molto ampia<sup>41</sup> finora rimasta vuota: viene infatti costruito un altro grande edificio pubblico, costituito da una serie di fondazioni (ancora ben visibili nei sotterranei del Museo Archeologico Regionale), realizzate con muri paralleli attestati ad est a una grande esedra e coperte da volte rampanti. Sulla base di osservazioni stratigrafiche e confronti puntuali sembra di poter identificare questo monumentale edificio come uno stadio, costituito da una serie di stanze parallele lunghe e strette<sup>42</sup>, delimitate da un muro semicircolare e accessibili da una strada (il *Cardo minor* realizzato in questa fase), collegate tra loro da piccole porte e coperte da volte inclinate, fondamentali per sostenere scalinate sui lati ovest, nord e, per ipotesi, anche sud<sup>43</sup>.

---

<sup>38</sup> Definito da Patrizia Framarin "Edificio meridionale", Patrizia Framarin, Claudia De Davide, David Wicks, « Indagini archeologiche in Piazza Roncas... », op. cit.

<sup>39</sup> Antonina Maria Cavallaro, Monica Girardi, « La Thuile, colle del Piccolo San Bernardo. Saggi archeologici 2004-2005 nell'area del cosiddetto "Vallum" », in Lorenzo Appolonia, Françoise Ballet, Marie-Pierre Feuillet, *Alpis Graia. Archéologie sans frontière au col du Petit-Saint-Bernard 2003*, Aoste, Interreg IIIA, 2006, p. 125-130 ; Patrizia Framarin, Maria Cristina Ronc, Sara Pinacoli (a cura di), *MAR, Musée Archéologique Régionale...*, op. cit.

<sup>40</sup> Albert Ribera Lacomba, « Los horrea de Valentia. De la República al Imperio », in Javier Arce Martínez, Bertrand Goffaux, (ed.), *Horrea d'Hispanie et de la méditerranée romaine*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 201-224.

<sup>41</sup> 110 m di lunghezza e circa 30 m di larghezza.

<sup>42</sup> Che Rosanna Mollo, la prima ad averle scavate, definiva « concamerazioni sostruttive ». Si vedano nello specifico per questo edificio Patrizia Framarin, Ascanio D'Andrea, Daniele Sepio, « Il rilievo delle cosiddette "concamerazioni sostruttive" », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 5/2008, 2009, p. 65-69; Alessandra Armirotti, « Archeologia romana in Valle d'Aosta... », op. cit., p. 103-120.

<sup>43</sup> Gli scavi condotti hanno dimostrato che, sul lato nord, le "concamerazioni" poggiano direttamente sull'*agger* delle mura, in questa fase appositamente modificato, che contribuiva verosimilmente a sostenere le gradinate dello stadio. Patrizia Framarin, Ascanio D'Andrea, Daniele Sepio, « Il rilievo delle cosiddette... », op. cit., p. 65-69.

Importanti e sostanziali trasformazioni interessano l'area della Porta anche nel corso della seconda metà del II secolo d.C. e per tutto il III, relative all'assetto viario e alla planimetria degli edifici (Fig\_16, pianta fase III). Le modifiche apportate all'Edificio meridionale prevedono una nuova distribuzione degli spazi interni, il completo rifacimento dei piani pavimentali, la creazione di un *balneum*<sup>44</sup> e un ampliamento verso est, con un muro obliquo che invade il *Cardo minor* e che di fatto lo collega direttamente allo stadio, che viene dotato di due nuovi ingressi.

A questo momento di grande fervore edilizio segue, al contrario, un momento di abbandono e di rovina degli edifici, come sembra testimoniare, ad esempio, il grande incendio che distrugge completamente l'Edificio meridionale, evento che, sulla base di una moneta di Massenzio (318 d.C.) può essere datato all'età tardoantica<sup>45</sup>.

Nel corso dell'età medievale, poi, prende avvio una lunga fase di trasformazione e recupero di questo comparto cittadino: sul lato orientale del *Cardo Maximus*, successivamente alla spoliatura dei rivestimenti stradali e delle condutture della rete idrica di età romana, si assiste all'invasione di strutture private a carattere abitativo e produttivo. Tra queste, due grandi edifici parzialmente interrati occupano lo spazio tra le torri e le *fauces*.

Durante il XII secolo lo spazio della Porta viene occupato da un imponente edificio, una sorta di casa-forte, interamente realizzato in blocchi di reimpiego. Esso occupa la maggior parte dello spazio fra le due torri della Porta romana, spostando di fatto l'ingresso della città a ridosso della torre orientale. Il nuovo passaggio, chiuso da una porta, risulta ora piuttosto stretto, meno di 3 m, per rispondere probabilmente a nuove esigenze di sicurezza<sup>46</sup>.

Direttamente di fronte alla nuova casa-forte scorre ora un grande canale che, a ovest dell'ingresso della città, curva verso sud per entrare all'interno dell'edificio attraverso un'apertura appositamente creata nelle fondamenta settentrionali<sup>47</sup>.

Nasce ora una nuova viabilità, ancora riconoscibile nella planimetria di Aosta di J. B. De Tillier del 1730 (Fig\_17, De Tillier); la sequenza stratigrafica medievale viene definitivamente modificata nel XVII secolo a seguito della costruzione di Palazzo Roncas e della piazza antistante.

In sintesi, le testimonianze archeologiche che abbiamo sul sistema difensivo di Aosta indicano una cinta costruita contemporaneamente alle porte, verosimilmente ad una data molto vicina alla

---

<sup>44</sup> È stato infatti messo in luce un ambiente dotato di *suspensurae*, fiancheggiato a ovest da un *prae-furnium*. Da questo ambiente proviene l'applique in bronzo raffigurante la testa di Augusto, che costituisce, ad oggi, l'unica raffigurazione in territorio valdostano del primo imperatore di Roma. Patrizia Framarin, Maria Cristina Ronc, Sara Pinacoli (dir.), *MAR, Musée Archéologique Régionale...*, op. cit., p. 78.

<sup>45</sup> Alessandra Armirotti, Gabriele Sartorio, David Wicks, « Indagini archeologiche in piazza Roncas ad Aosta (VI lotto 2017) », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali*, 15/2018, 2019, p. 9-22.

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> La destinazione d'uso di questo edificio è quindi probabilmente legata al passaggio e all'uso costante di acqua corrente, forse un mulino.

fondazione del 25 a.C. (ceramica a vernice nera e aretina nei livelli di fondazione delle porte Decumana e Principalis Dexterata). Le porte si basano su un sistema a *cavaedium* originario della fine del III secolo a.C. e su modelli ellenistici<sup>48</sup>. Il modello a tre campate, ad Aosta utilizzato per le due porte sul decumano massimo, non è mai anteriore al 50 a.C., e l'aumento del numero di passaggi e la distinzione tra quelli per il traffico pedonale e quelli per il traffico stradale sono una diretta conseguenza della riduzione delle minacce dopo Azio e della maggiore importanza acquisita dalla funzione regolatrice del traffico di persone e merci a scapito della funzione difensiva<sup>49</sup>.

### *Viabilità urbana di Aosta e viabilità delle Alpi*

La città di Aosta costituisce un caso interessante di studio per la conservazione, in elevato o a livello di fondazione, delle quattro porte principali dell'antica *Augusta Praetoria* nel contesto urbano attuale. L'importanza di questi luoghi di passaggio, da sempre definiti come spazi di transizione o di flusso intenso<sup>50</sup>, è evidente nella continuità o discontinuità della loro funzione nel corso delle diverse epoche. L'attenzione portata verso questi oggetti della pianificazione urbana deriva, infatti, dalla loro evoluzione in senso diacronico e dall'incidenza che essi hanno avuto sulla dinamica urbana. A questo riguardo, il nostro contributo nasce nell'intento di fornire una sintesi sulle porte urbane maggiori di Aosta, analizzandone il dinamismo al fine di comprendere l'evoluzione della città in quanto spazio costruito, a continuità di vita nel quadro della viabilità urbana della regione. Un confronto fra le quattro porte, riscoperte alla fine del XIX secolo, ci è sembrato opportuno anche alla luce delle conoscenze acquisite nel corso degli scavi archeologici effettuati in anni recenti. È ormai pensiero consolidato che le porte di *Augusta Praetoria*, insieme alla cortina muraria che circondava la città, non avessero solo un valore difensivo ma anche ideologico, a simboleggiare l'*urbanitas*, come nel caso di altre città romane. Una prima constatazione sta nel fatto che le quattro porte esplicitano il rapporto gerarchico tra gli assi viari e sembra, nelle loro differenze planimetriche, anche un'importanza dell'asse principale est-ovest rispetto a quello nord-sud.

Vale la pena qui di ricordare che la città, sorta all'incrocio di due importanti viabilità verso i colli, si presenta essa stessa come una "città-porta", aperta sulle Alpi e punto di passaggio obbligato per raggiungere i territori oltre i confini montani tra la Gallia e l'Italia. Le porte dovevano giocare un ruolo fondamentale nella regolazione della viabilità regionale e la loro monumentalizzazione in epoca augustea è la testimonianza di questa volontà. In questo senso, se adottiamo la metodologia e i dati

---

<sup>48</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, I, Les monuments publics*, Paris, Editions A&J Picard, 1996, p. 37.

<sup>49</sup> Cornelis van Tilburg, *City Gates in the Roman West. Forms and functions*, Leiden, 2022, p. 59-65, 141.

<sup>50</sup> Quentin Barbier, *La place des entrées de ville dans l'urbain généralisé. Architecture, aménagement de l'espace*, Master 2 Pro Aménagement et Urbanisme, Université Aix-Marseille, 2016.

di H. W. Hanson<sup>51</sup>, Aosta non sembra essere una città con un alto grado di centralità, che spiegherebbe un elevato flusso di persone e merci, ma la sua posizione è rafforzata dall'aggiunta della larghezza totale delle quattro porte. Posta ai piedi delle Alpi e circondata da altitudini imponenti e con un'unica via di comunicazione pianeggiante, la valle della Dora che porta al Po, la città non presentava collegamenti diretti con le città circostanti, soprattutto a ovest (valle del Rodano) e a nord (valle del Reno), come la vicina *Augusta Taurinorum* (Torino) che era meglio collegata. Tuttavia, con una popolazione stimata 1,4 volte quella di Aosta, le due città hanno lo stesso numero di porte (4) ma una larghezza cumulativa leggermente superiore (42 m per la prima città e 47 m per la città di Salassi, vedere Tabella 1).

Seguendo l'argomentazione di J. W. Hanson, la migliore spiegazione per le dimensioni più importanti delle porte di *Augusta Praetoria* rispetto ad *Augusta Taurinorum*, con una superficie maggiore ( $\times 1,3$ ) e una popolazione stimata più numerosa ( $\times 1,4$ ), può derivare della necessità di regolazione dei flussi di persone attraverso la città e dal più intenso traffico di persone e carrozze che la città di Aosta doveva avere a causa della sua vicinanza ai passi del Grande e del Piccolo San Bernardo.

	Superficie (ha)	Popolazione stimata	Numero di porte	Larghezza media (m)	Larghezza massima (m)	Larghezza cumulativa (m)	Grado di centralità	Centralità intermedia	Centralità degli autoveicoli
<b>Augusta Taurinorum</b>	54	8633	4	10,6	10,6	42	2	1539,602263	0,018356
<b>Augusta Praetoria</b>	41	5975	4	11,8	11,8	47	3	1050,861576	0,017523

Tabella 1 : Confronto tra i gradi di centralità regionale et la stima della superficie e della popolazione di *Augusta Taurinorum* (Torino) e *Augusta Praetoria* (Aosta) (dati di John W. Hanson, 2020).

La *Porta Praetoria*, preceduta dall'arco d'Augusto, e il ponte sul torrente Buthier univano la città alla valle del Po e al resto d'Italia, verso *Augusta Taurinorum* et *Placentia*; lo stesso vale per la Porta *Principalis Dextera*. La Porta *Decumana* permetteva la circolazione attraverso il Piccolo San Bernardo verso la Gallia mediante la Valle dell'Isère. Infine, la Porta *Principalis Sinistra* apriva l'accesso ai viaggiatori che l'attraversavano verso il Gran San Bernardo che dava accesso alla valle del Reno e alla Britannia romana attraverso il Vallese svizzero. Il passaggio del Piccolo San Bernardo fu aperto da Augusto, mentre il Gran San Bernardo sarà sistemato solo sotto l'imperatore Claudio<sup>52</sup>, fatto che permette di mettere in collegamento questa apertura con la trasformazione « radicale » che

<sup>51</sup> John W. Hanson, « Using city gates as a means of estimating ancient traffic flows », *Plos One*, 15 (2), 2020, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0229580> [Consultato il 14 aprile 2024].

<sup>52</sup> Jérôme France, *Quadragesima Galliarum...*, *op. cit.*, p. 331.

monumentalizza la città a partire dal regno di Claudio. Costruendo la città in questo preciso luogo, essa diventava la chiusura delle Alpi nei due sensi ma soprattutto per i territori settentrionali, riducendo le distanze (in realtà il tempo di percorrenza) verso i confini settentrionali dell'Impero. Bisogna leggere in questo contesto il ruolo della città non solo come luogo di passaggio geografico ma anche come luogo di controllo per le risorse fiscali dell'Impero, una *statio* della *Quadragesima Galliarum* : così il *circitor* (controllore itinerante) *Bassus Caesaris*, dell'iscrizione AE 1989, 334<sup>53</sup>, uno schiavo imperiale che controllava che le merci che attraversavano il territorio avessero acquisito il 2,5 % del suo prezzo di mercato per il procuratore di questa istituzione fiscale e il suo ruolo sul controllo delle merci che qui passano tra la Gallia e l'Italia.

Se le tre porte situate nella porzione occidentale della città - la *Principalis Dextera*, la *Decumana* e la *Principalis Sinistra* - si conservano oggi a livello di fondazioni, la *Porta Praetoria* appare l'unica a mantenere l'aspetto più simile a quello che aveva in origine. Monumentalizzata nel I sec. d.C., in relazione verosimilmente alla sua importanza e anche alla sua sacralità, si presentava riccamente ornata con un paramento in lastre di marmo bianco lunense e bardiglio locale, ancora in buona parte conservate. La sua configurazione architettonica, caratterizzata da una corte interna, *cavaedium*, tra due cortine murarie, permette di porre l'attenzione sulla funzione di questo spazio che costituisce l'interfaccia tra l'*urbs* e il *suburbium* e a cui Pierre Gros attribuisce una triplice funzione, militare, simbolica ed economica<sup>54</sup>. E proprio questo spazio diventa protagonista nelle epoche successive a quella romana di trasformazioni importanti che, in alcuni casi, marciano in maniera permanente la *forma ubis* e la sua evoluzione fino ad arrivare alla forma della città attuale. L'occupazione della corte interna, che traduce una privatizzazione degli spazi pubblici, genera, già in epoca alto-medievale, uno spostamento degli assi principali con conseguente ridefinizione della viabilità, come accade alla *Porta Praetoria*. Differente è invece il caso della *Porta Decumana*, anch'essa a tre fornici, che vede l'occlusione, in un'epoca non ben precisata, del fornice nord e la privatizzazione di questo spazio senza tuttavia modificare del tutto la circolazione viaria di epoca antica. Le porte settentrionale e meridionale, posizione sull'asse nord-sud, ad unico fornice, mostrano entrambe una modifica dell'assetto iniziale della porta, nel caso della *Porta Principalis sinistra* già avviata in epoca tardo-antica, che porta alla trasformazione delle strutture in case-forte medievali.

---

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 159, 443-444; iscrizione su un altare trovato nel 1962 nell'angolo sud-ovest del Collegio Saint-Bénin.

<sup>54</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine...*, *op. cit.*, p. 38.

Pierre-Marie Blanc\*, Jacqueline Dentzer-Feydy\*, Thibaud Fournet\*

## Portes, arcs et propylées : quelques exemples de monuments de passage et d'articulation urbaine de la ville antique de Bosra (Syrie du sud)

Gates, arches and propylaea: some examples of passageway monuments and urban articulation in the ancient city of Bosra (southern Syria)

### Résumé

Les nombreuses recherches archéologiques, historiques et architecturales menées sur la ville antique de Bosra sont ici abordées sous l'angle particulier des portes et des passages. L'article détaille l'histoire urbaine de Bosra, celle de ses remparts et des portes qui permettaient de les franchir, points de liaison entre la ville et sa région. Il présente également d'autres monuments de passage qui rythment son centre monumental et dont l'inventaire révèle de multiples fonctions urbaines. Ces édifices séparent ou articulent des quartiers différents, marquent ou non des frontières urbaines, régulent la circulation des habitants, opérant parfois des « soudures urbaines » entre des ensembles d'orientation ou de fonction civique distinctes. Ces « portes », qu'elles prennent la forme d'arc, de simples propylées, voire de *tetrakionion*, apparaissent ici, avec les rues à portiques, comme les outils indispensables d'une couture urbaine, qui incitent au passage, qui l'accompagnent, plutôt qu'ils ne l'empêchent ou le contrôlent.

### Abstract

The extensive archaeological, historical and architectural research carried out on the ancient city of Bosra is examined here from the angle of gates and passageways. The paper describes the urban history of Bosra, its city walls and the gates through which they were crossed, linking the city to the surrounding region. It also presents other monuments of passage which punctuate its monumental center and whose inventory reveals multiple urban functions. These buildings separate or articulate different neighborhoods, mark urban boundaries or not, regulate the movement of residents, sometimes creating "urban fabric welding" between districts with different orientations or civic functions. These "gates", whether in the form of arches, simple propylaea or even *tetrakionion*, appear here, along with the porticoed streets, as the essential

---

\* CNRS, UMR 7041 ArScAn, équipe OrAM.

tools of an urban seam, encouraging passage, accompanying it rather than preventing or controlling it.

Bosra est située au sud de la Syrie (à 140 km de Damas), au cœur d'une vaste plaine agricole en pente douce vers l'ouest dont la riche terre argileuse est issue de la décomposition des basaltes. Ceux-ci constituent le substrat géologique régional ainsi que le matériau de construction quasi unique. L'histoire du site remonte au moins au sixième millénaire mais il s'est urbanisé plus fortement à partir de la période du Bronze moyen et son occupation a été continue jusqu'à nos jours. Classée au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1980, Bosra a fait l'objet de nombreux dégagements et fouilles par des équipes allemandes, italiennes, polonaises, américaines et syriennes, surtout depuis 1947. La mission archéologique française en Syrie du Sud s'est intéressée, depuis 1981, aux phases nabatéenne, romaine, puis proto-byzantine et omeyyade du développement de la ville et de son terroir<sup>1</sup>. Alors que le terrain n'est plus accessible pour nos missions depuis 2011, l'exploitation de nos travaux archéologiques, toujours en cours, a abouti à de nouveaux résultats. Ce colloque donne l'opportunité de présenter l'état de notre réflexion actuelle sur l'urbanisme de la ville antique de Bosra sous l'angle particulier des portes et des passages.

Cinq monuments peuvent entrer dans cette problématique de la porte urbaine : la porte Ouest (fig. 1, A plan de Bosra), dite « Bab al-Hawâ » (« porte du vent ») ; la porte Nord du Camp Romain (fig. 1, B plan de Bosra) ; à l'intérieur de la ville romaine, l'arc monumental dit « Bab al-Qandil » (fig. 1, C, « porte de la lanterne ») ; la « Bab an-Nabatiyeh » (fig. 1, D, « porte nabatéenne » ou Arc Nabatéen) ; enfin, découverte plus récemment, la porte dite « Omar-Fatima » (fig. 1, E).

Avant de présenter ces portes, il est nécessaire de comprendre l'organisation de la ville antique et sa chronologie. Ensuite, il faut tenter de définir les fonctions de ces cinq portes, préciser en quoi elles marquent ou non des frontières urbaines, séparent ou articulent des quartiers différents, régulent ou non la circulation des habitants de la cité antique.

---

<sup>1</sup> Jean-Marie Dentzer, Pierre-Marie Blanc, Thibaud Fournet *et al.*, « Le développement urbain de Bosra de l'époque nabatéenne à l'époque byzantine : bilan des recherches françaises 1981-2002 », *Syria*, 79, 2002, p. 75-154.

## *Histoire urbaine*

### CHRONOLOGIE DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Même si certaines périodes sont peu représentées, la richesse et l'intérêt de la ville de Bosra tiennent en partie au fait que le site a connu une occupation quasiment pérenne de l'âge du Bronze jusqu'au temps présent. De ce fait, nous avons travaillé dans le contexte particulièrement complexe de fouilles urbaines et avec un accès restreint aux parcelles construites. D'autre part, le basalte est un matériau de construction difficile à travailler à cause de sa dureté et extrêmement résistant. Tous les types de blocs de construction ont donc été de tous temps récupérés et réemployés dans de nouveaux bâtiments. Les vestiges proto-byzantins et médiévaux masquent en partie la ville antique, mais son organisation se devine mieux grâce aux dégagements et restaurations de la Direction générale des Antiquités et des Musées de Bosra (DGAMB) et avec les travaux archéologiques conjugués des différentes missions. La morphologie du site, liée aux strates successives de l'occupation, a été abordée à travers l'épigraphie et l'histoire<sup>2</sup>, l'archéologie<sup>3</sup> et l'analyse architecturale<sup>4</sup>.

Les principales périodes de l'histoire de Bosra sont les suivantes (**fig. 2\_ chronologie urbaine de Bosra**) :

- 1) un tell de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer à l'ouest, de 20 hectares de superficie, soit l'un des plus grands de Syrie du Sud, ceint de remparts en appareil polygonal et situé à proximité d'une source pérenne ;
- 2) une extension urbaine progressive vers l'est, qui demeure mal connue à l'époque hellénistique. Cette urbanisation est sans doute restée localisée pour l'essentiel selon l'axe

---

<sup>2</sup> Maurice Sartre, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, tome XIII, Fascicule 1, Bostra, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient, Bibliothèque archéologique et historique, tome CXIII, Paris, 1982 = IGLS XIII/1 ; Maurice Sartre, *Trois études sur l'Arabie romaine et byzantine*, Collection Latomus, 178, Bruxelles, 1982 ; Maurice Sartre, *Bostra des origines à l'Islam*, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient, Bibliothèque archéologique et historique, tome CXVII, Paul Geuthner, Paris, 1985 ; Maurice Sartre, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, tome XIII, Fascicule 2, Bostra (supplément) et la plaine de Nuqrah*, Institut Français du Proche-Orient, Bibliothèque archéologique et historique, tome 194, Beyrouth, 2011 = IGLS XIII/2 ; Maurice Sartre, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique, IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Paris, Fayard, 200 ; Annie Sartre-Fauriat, *Des Tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au VII<sup>e</sup> apr. J.-C.*, Bibliothèque archéologique et historique, tome 158, Beyrouth, 2001 ; Jérôme Rohmer, *HAURAN VI, D'Aram à Rome. La Syrie du Sud de l'âge du Fer à l'annexion romaine (XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)*, Institut Français du Proche-Orient, Bibliothèque archéologique et historique, tome 217, Beyrouth, 2020, p. 403-410.

<sup>3</sup> Jean-Marie Dentzer, Pierre-Marie Blanc, Thibaud Fournet *et al.*, « Le développement urbain de Bosra... » *op. cit.* ; Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie*, Guides archéologiques de l'Ifpo n° 5, Beyrouth, Damas, Amman, 2007.

<sup>4</sup> D. Hubert, Ph. Tondon, H. Broise, Th. Fournet, P. Piraud-Fournet ont travaillé à Bosra avec la Mission française.

principal est-ouest, qui est devenu l'axe majeur du site et le vecteur de la régularisation urbaine dès cette époque. L'urbanisation du site n'était probablement pas alors très étendue de part et d'autre de l'axe est-ouest. La découverte fortuite et récente en 2015 d'un tombeau à hypogée d'époque nabatéenne, sous les vestiges des Thermes du centre, au cœur de ce qui est devenu ensuite la ville impériale et proto-byzantine, nous conduit en effet à penser que ce secteur central ne faisait pas encore partie de la ville habitée. Cette découverte récente modifie la compréhension que nous avons du développement de la ville avant sa transformation en capitale de la province d'Arabie. L'identification de ce tombeau nabatéen est confirmée par la découverte ancienne, à proximité, de stèles funéraires nabatéennes ;

3) la troisième grande phase urbaine reconnue a été marquée par l'implantation d'un quartier est « nabatéen » durant la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère, séparé de la ville initiale, à une distance d'environ 500 m à l'est du tell de l'âge du Bronze et selon une orientation décalée. Ce programme urbain, conçu à l'époque nabatéenne, comportait une porte monumentale d'accès au nouveau quartier, ouvrant sur une vaste cour dallée, un sanctuaire nabatéen dynastique et sans doute une résidence royale. Ce programme a été probablement associé également à la construction de grands réservoirs à ciel ouvert (« birkeh ») alimentés par un important réseau d'adduction d'eau venant du Jebel. Nos recherches récentes nous incitent à supposer que ce programme, engagé sans doute par Rabbel II (70-106), est resté inachevé et qu'il a été repris et modifié par la nouvelle autorité romaine dans les premières décennies du II<sup>ème</sup> siècle ;

4) l'annexion définitive en province d'Arabie de l'ensemble du royaume nabatéen et des villes de la Décapole situées à l'est du Jourdain, en 106, a installé Bosra, devenue *Bostra*, au rang de capitale : un camp est construit au nord du secteur déjà occupé par la ville et ses nécropoles pour accueillir la légion VI<sup>e</sup> *Ferrata*, puis la légion III<sup>e</sup> *Cyrenaica* vers 123. Pendant cette première période, nous observons une reprise urbaine et politique de l'ancien quartier Est nabatéen par la construction d'une vaste basilique civile romaine. Cette nouvelle empreinte romaine architecturale et idéologique dans le quartier nabatéen correspond à ce que nous observons à Pétra à la même période : un *bouleuterion* de type romain est construit à l'intérieur du palais de réception (soi-disant « Great Temple ») ; un temple aux empereurs (soi-disant « Small Temple ») est construit dans la résidence royale ; un vaste édifice à abside glorifiant les victoires des empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus est érigé à côté du grand temple dynastique des rois nabatéens (soi-disant « Qasr al-Bint). L'installation de Bosra/*Bostra* comme capitale de la nouvelle province d'Arabie a été suivie du développement du centre-ville impérial, avec un réseau de voies plus ou moins orthogonales et une série d'édifices monumentaux qui se sont

déployés en plusieurs étapes et projets, entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. de notre ère : théâtre, monument à abside d'époque Antonine, temple de Rome et Auguste, de l'époque de Marc Aurèle et Lucius Verus, nymphée, thermes, amphithéâtre, cirque, etc. De l'époque sévérienne, où l'on observe la systématisation des rues à portiques ioniques jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle avec la construction du *Tetrakionion* sur la rue principale Est-Ouest, le centre-ville a été progressivement refaçonné et monumentalisé. Toute cette urbanisation monumentale s'est faite au détriment des nécropoles plus anciennes ;

5) après la christianisation officielle, la ville a évolué à partir du V<sup>e</sup> s., voire dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, avec la construction d'une cathédrale, d'autres églises et d'édifices associés au culte et au clergé ;

6) la ville a subi une transformation progressive tout au long des dynasties médiévales, que nous n'aborderons pas ici, jusqu'à un semi-abandon à la fin de l'époque Mamelouke. On comptait environ 90 foyers à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et seulement 300 habitants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 3\_Bosra vers 1930).

## LES REMPARTS

La ville s'est donc étendue de manière progressive de l'ouest (noyau ancien) vers l'est, le long d'un axe est-ouest, sans doute de fondation hellénistique, devenu la rue principale qui a structuré la ville antique, en reprenant un tracé sans doute plus ancien, qui va de la côte méditerranéenne à la steppe et au Wadi Sirhan en Arabie Saoudite actuelle.

Avant d'en venir aux portes de la ville, un point sur la chronologie des remparts s'impose, car ils permettent de comprendre le rôle de plusieurs de ces portes et de s'interroger sur celles qui n'ont pas été retrouvées (fig. 2\_chronologie urbaine de Bosra) :

- on reconnaît un premier état ancien du rempart datant de l'âge du Bronze moyen II<sup>5</sup>, sur un tracé correspondant au tell d'origine, puis une première phase de réfection à l'époque nabatéenne, un peu avant le tournant de l'ère, identifié au sud-ouest de la ville. Si, à cette époque, la ville a déjà dépassé les limites de l'agglomération de l'âge du Bronze, cela se fait extra-muros et sans doute de part et d'autre de l'axe est-ouest, selon le projet d'une « ville ouverte » probablement implantée à l'époque hellénistique. La vieille ville, héritée

---

<sup>5</sup> Fouilles de F. Braemer en 2001, Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 4-8, 271-273.

de l'âge du Bronze, fait alors figure d'acropole, dont les remparts sont entretenus, même si l'extension urbaine se fait en dehors de l'enceinte ;

- le camp romain s'est installé, au début du II<sup>e</sup> siècle, au nord d'une ville qui se développait jusque-là de manière ouverte ;
- au cours du III<sup>e</sup> siècle s'est produit un changement que l'on identifie grâce à une série d'inscriptions de la période 240-280<sup>6</sup> et l'existence de vestiges de remparts que l'on propose d'associer à cette période : au nord-ouest, un mur relie le rempart du Bronze et le camp romain ; à l'est, un mur englobe le quartier nabatéen, puis, comme on le voit sur les photos aériennes anciennes, se retourne au niveau de la limite sud du camp romain ; au sud, une trace dans le cadastre traditionnel semble indiquer un retour du mur vers l'ouest, en direction du théâtre, qui révèle peut-être une fermeture de la ville à ce niveau dans cette phase de fortification du III<sup>e</sup> siècle. Cependant, il n'existe pas de vestiges visibles de ce rempart car le secteur a été profondément bouleversé à l'époque médiévale (création d'une citadelle englobant le théâtre) et moderne (aménagements touristiques). Une levée de terre de la fin de la période proto-byzantine<sup>7</sup>, qui complète ou renforce ce dispositif en protégeant le sud de l'amphithéâtre, semble confirmer ce tracé de la fortification et trahit peut-être une certaine précipitation.

### *Les portes de ville*

Les portes d'entrées dans la ville constituent ce point singulier où théoriquement les « routes » extérieures deviennent des « rues » intérieures, lors du franchissement des remparts.

LA PORTE OUEST (« BAB AL-HAWA' », « PORTE DU VENT »)

La porte ouest (fig. 3\_Bosra vers 1930) ne pose pas de vrai problème d'interprétation. Elle a été implantée à l'époque romaine à l'intersection de l'axe principal est-ouest de la ville avec le rempart ouest, dont la construction remonte à l'âge du Bronze<sup>8</sup>. Relevée et publiée par la Mission allemande de Brünnow et Domaszewski<sup>9</sup>, puis par la Mission américaine de Princeton au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, elle a été massivement restaurée par le Service des Antiquités de

<sup>6</sup> Maurice Sartre = IGLS XIII/1, *op. cit.*, 9105-9106, p. 178-179 ou 9108-9109, p. 181-183.

<sup>7</sup> De nombreuses inscriptions attestent la réfection des remparts en pierre à cette période tardive Maurice Sartre = IGLS XIII/1, *op. cit.*, 9130, p. 202, 9135-9136, p. 206-208 et p. 210-212.

<sup>8</sup> Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 271-273, probablement à l'emplacement d'un accès dans ce rempart antérieur.

<sup>9</sup> Rudolf Ernst Brünnow, Alfred v. Domaszewski, *Die Provincia Arabia auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender*, vol. I, *Die Römerstrasse von Mâdebâ über Petra und Odruh bis el-'Akaba*, Verlag Karl J. Trübner, Strassburg, 1904, p. 5-11, fig. 872-885.

<sup>10</sup> Howard Crosby Butler, *Syria, Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria, Division II, Ancient Architecture in Syria, Section A, Southern Syria, Part 1, Ammonitis (1907), Part 2, Southern*

Bosra<sup>11</sup>, mais elle n'a jamais été fouillée. Cette porte monumentale comporte une seule baie couverte par des arcs sur chaque face et une haute voûte à l'intérieur du bâtiment. Cette baie est encadrée latéralement de niches sur le corps central. Deux massifs carrés, ornés de pilastres, flanquent le massif central. Cette porte se fermait, comme l'indiquent les trous de gonds pour l'articulation des vantaux. Si l'on considère comme probable que l'axe est-ouest est majeur dans l'organisation du site, cette porte remplace sans doute une porte plus ancienne, qui devait, depuis l'âge du Bronze, traverser le rempart à cet endroit<sup>12</sup>. Cette porte monumentale est décorative, quoiqu'assez sobre, mais elle assurait un véritable rôle de clôture. En dehors d'autres témoins archéologiques ou épigraphiques, la datation du décor architectural est délicate en raison de sa sobriété, mais cet édifice ressemble aux portes de *Philippopolis-Shahba*<sup>13</sup>, la ville de Philippe l'Arabe située 40 km au nord-est de Bosra. Il est donc tentant de dater la porte Ouest de Bosra de la phase de fortification du III<sup>e</sup> s., période pendant laquelle la ville romaine s'est dotée d'une enceinte sans doute continue. L'orientation de la porte est légèrement décalée par rapport à l'axe qu'elle coupe car l'alignement avec le rempart a été privilégié à l'orientation de la voie. Il s'agit donc d'une véritable porte de ville, avec des activités distinctes de part et d'autre : juste à l'intérieur se trouve une place ovale, lieu de regroupement et de rassemblement, qui constitue le début du secteur commercial de la ville ; à l'extérieur étaient situés les quartiers informels du *suburbium* immédiat, dans lesquels on identifie de vastes « dépôts d'ordures », des installations artisanales ainsi que des tombes.

La piste sur laquelle ouvrait cette porte se dirige plein ouest, vers *Adraha-Deraa*, puis Tibériade et enfin la côte. La porte Ouest de Bosra nous permet de poser la question des autres portes de la ville, que nous n'avons pas retrouvées.

#### LES PORTES « FANTOMES » AU NORD, AU SUD ET A L'EST (FIG. 2)

Qu'en est-il de la porte Nord de la ville ? Dans cette direction, la ville semble être « fermée » par le camp romain. Ce dernier possédait bien une porte au nord, découverte par la DGAMB et

---

*Hauran* (1908), *Part 3, Umm idj-Djimal* (1913), *Part 4, Bosra* (1914), *Part 5, Haurân Plain and Djebel Haurân* (1915), *Part 6, Sî (Seeia)* (1916), *Part 7, The Ledjâ* (1919), Leyden, 1907-1919, p. 226-229, ill. 200-202 ; Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 269-270, avec la bibliographie.

<sup>11</sup> Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 129.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 4-8.

<sup>13</sup> Howard Crosby Butler, *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, Division II, *Architecture and other Arts*, The Century Co., New-York, 1904, p. 376-396 ; Nouha Darrous, Jérôme Rohmer, « Chahba-Philippopolis (Hauran) : essai de synthèse archéologique et historique », *Syria*, 81, 2004, p. 9.

fouillée en 1999 par la Mission archéologique française<sup>14</sup> (**fig. 5**). Protégée par deux tours saillantes, elle fut condamnée à l'époque omeyyade, mais elle n'était pas destinée à la ville, à moins d'imaginer que les voyageurs allant ou revenant de Damas ou de Suweida traversaient le camp, ce qui est très peu vraisemblable. Donc, la porte Nord de la ville, si elle a existé, est à chercher ailleurs. Les vestiges d'une porte ont été vus par H.C. Butler au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Situés dans l'axe de la rue nord-sud venant du carrefour avec le nymphée, mais non documentés à l'époque et jamais retrouvés<sup>16</sup>, ces vestiges furent exposés fugacement dans les années 1970 à l'occasion de travaux de voirie. Cette porte Nord de la ville aurait fait face à la porte Sud du camp romain, elle non plus jamais retrouvée. Il faut noter qu'une circulation est-ouest est attestée sur une voie dallée située entre le rempart nord et le camp, donc il existait sans doute un dispositif avec une porte dans l'axe de la rue nord-sud et du camp, croisant une rue est-ouest qui longeait la limite sud de celui-ci, puis le contournait pour rejoindre vers le nord-est le village antique de Jmarrin, puis les routes vers les principales villes du Jebel (Suweida, Qanawat, Philippopolis). De même, on peut faire l'hypothèse d'une porte au nord-ouest, au niveau du rempart du III<sup>e</sup> s. Cette porte aurait été axée à la fois sur la circulation urbaine nord-sud, définie par la place au *tetrakionion*, et aurait conduit, au nord/nord-ouest, vers un pont qui enjambe un wadi en direction de Damas.

Au sud, la localisation des portes est encore moins assurée, mais on suppose l'existence d'une porte sur le même axe, au sud de la place ronde au *tetrakionion*, vers le départ de la *via nova Traiana* en direction de *Gerasa*-Jerash, puis *Philadelphia*-Amman ou *Aila*-Aqaba. Aucune trace de ces portes n'a été retrouvée, ni même du rempart au sud, mais l'existence de la porte ouest rend, en quelque sorte, nécessaire celle de ces autres portes.

Vers l'est, la situation est plus incertaine encore : on sait grâce aux prospections et aux travaux à l'échelle de la région<sup>17</sup> que deux autres voies régionales quittaient Bosra vers l'est en direction de Salkhad, et vers le sud-est, en direction du Wadi Sirhan<sup>18</sup>, axe d'entrée naturel vers l'Arabie.

---

<sup>14</sup> Sur le camp romain et sa porte nord fouillée par Maurice Lenoir, Jean-Marie Dentzer, Pierre-Marie Blanc, Thibaud Fournet *et al.*, « Le développement urbain de Bosra... » *op. cit.*, p. 134-139 ; Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 305-308.

<sup>15</sup> Howard Crosby Butler, *Syria, Publications of the Princeton...*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>16</sup> Jean-Marie Dentzer, Pierre-Marie Blanc, Thibaud Fournet *et al.*, « Le développement urbain de Bosra... » *op. cit.*; p. 128.

<sup>17</sup> Thomas Bauzou, « Les voies de communication dans le Hauran à l'époque romaine », dans Jean-Marie Dentzer (éd.) *HAURAN I, Recherches archéologiques sur la Syrie du sud à l'époque hellénistique et romaine*, Institut Français d'archéologie du Proche-Orient (IFAPO), Bibliothèque archéologique et historique (BAH), tome CXXIV, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1<sup>e</sup> partie 1985, 2<sup>e</sup> partie, p. 137-165 ; Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 324-326.

<sup>18</sup> Jérôme Rohmer, *HAURAN VI...*, *op. cit.*, p. 403, 435, 541.

Pourtant l'axe « historique » est-ouest qui structure la ville vient buter sur le quartier Est, installé, comme nous l'avons vu, à l'époque nabatéenne. Ce nouveau quartier ressemblait à un cul de sac, avec un ensemble sans doute cultuel et palatial. Il faut donc supposer une voie en chicane, au niveau de l'arc nabatéen, pour rejoindre, juste au nord du nouveau quartier, un alignement de même orientation que celui-ci et passant à proximité d'un grand réservoir à ciel ouvert oriental (« *birkeh an-Nabatiyah* »)<sup>19</sup>. Ou bien, ou également, au sud, on peut restituer une autre sortie vers le sud-est, en direction, là aussi, d'un autre très vaste réservoir d'eau appelé « *birket al-Hajj* »<sup>20</sup>, correspondant au départ du pèlerinage, ce qui semble cohérent. La mère du prophète, qui est lui-même venu en caravane à Bosra pendant son adolescence, évoque les lumières des palais de Bosra, qui devaient en effet être visibles, reflétées dans l'eau du grand réservoir<sup>21</sup>.

Même si l'on ne connaît rien des portes d'accès vers l'est et le sud-est, l'association des voies d'accès et des portes d'entrée dans la ville avec de grands réservoirs d'eau est une hypothèse intéressante, surtout sur un site qui a représenté pendant des siècles une étape caravanière grâce à ses ressources en eau et à ses capacités agricoles. La seule porte conservée, à l'ouest, est assez logiquement la plus éloignée des zones où la ville a continué à se développer et à se transformer, ce qui explique sans doute qu'elle seule nous soit parvenue.

### *Les arcs urbains*

Bosra possède par ailleurs les vestiges de trois autres portes, ou arcs, cette fois situés à l'intérieur de la ville (fig. 1\_plan de Bosra) : « Bab al-Qandil », l'Arc Nabatéen et la porte « Omar-Fâtima ».

#### BAB AL-QANDIL

Ce premier arc (fig. 6\_Bosra, « Bab al-Qandil ») est situé dans le centre monumental et avait une fonction commémorative et ornementale<sup>22</sup>. Dans son état actuel, cette construction n'est pas homogène : le niveau inférieur, jusqu'à l'architrave comprise, constitue le premier état architectural. Toute la partie supérieure est une reconstruction d'époque byzantine ou islamique,

---

<sup>19</sup> Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 164-165.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 164-165.

<sup>21</sup> Deux textes de l'historien Tabari y font allusion, cités dans Pauline Piraud-Fournet, « Maisons et palais de Bosra (II<sup>e</sup> siècle-VIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) », *Syria*, 91, 2014, p. 351-376, p. 354, note 22.

<sup>22</sup> Howard Crosby Butler, *Syria, Publications of the Princeton...*, *op. cit.*, p. 243-247, ill. 215-218 ; Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 255-256, avec la bibliographie antérieure.

peut-être pour un emploi de l'édifice dans une autre fonction. L'arc s'ouvre sur la voie principale est-ouest et vers la rue perpendiculaire qui mène au théâtre, au sud. La circulation est aménagée dans deux directions : nord-sud dans la rue « du théâtre » et est-ouest (sous les portiques) dans la continuité de l'axe principal de la ville. C'est un édifice imposant, mais qui relie la rue principale à un axe secondaire non « traversant » et ne semble pas diriger vers des voies extérieures à la ville. Il s'agit plutôt d'un accès monumental au théâtre depuis la rue principale, presque des propylées. Cet arc porte une inscription, datant de la période de Philippe l'Arabe (245-249). Outre son aspect commémoratif, sans doute en lien avec un programme impérial de mise en valeur, il s'agit d'une articulation urbaine, qui relie plutôt qu'elle ne sépare ou ferme, selon un mode de monumentalisation des voies publiques en même temps que de propagande impériale très répandu dans les provinces romaines<sup>23</sup>.

#### PORTE OMAR-FATIMA

Cette porte a été découverte peu de temps avant la guerre civile, lors de prospections dans le bâti traditionnel au nord-est du centre médiéval, de part et d'autre d'une ruelle qui relie la mosquée d'Omar et la mosquée de Fatima (fig. 7\_Bosra, porte « Omar-Fâtima »). Les restes architecturaux *in situ* sont noyés dans les vestiges de maisons traditionnelles en partie abandonnées, ou livrées au pillage. Au nord de la ruelle, on identifie une grande porte complète et, au sud, sa symétrique, dont seul un piédroit est visible. Les piédroits à moulurations ioniques appartiennent à des séries romaines très courantes à Bosra et dans les régions voisines. Pour le seuil orné d'une console en patte de lion sous les piédroits, nous connaissons des parallèles régionaux de l'époque sévérienne jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Le plan d'une porte à triple baie (portique/rue/portique) se dessine clairement. La porte centrale était sans doute rectangulaire.

L'intérêt de cet édifice urbain vient de son orientation, exactement intermédiaire entre l'orientation des rues est-ouest/nord-sud du centre-ville et l'orientation du quartier Est. Il s'agit d'un dispositif de « soudure » d'une voie, tel que défini par Manar Hammad à Palmyre : « La soudure connecte deux voies de circulation par leurs extrémités voisines en masquant, par un dispositif architectural, la différence entre les directions viaires »<sup>24</sup>. Le but est de gommer les différences au profit de la continuité linéaire, ce qui est exactement le cas ici : plutôt que fermer, ces dispositifs de portes servent à rétablir une continuité là où il pourrait y avoir rupture. Ils

---

<sup>23</sup> Pierre Gros, *L'architecture romaine. 1. Les monuments publics*, Picard, Paris, 1996, p. 56-57 et l'ensemble du chapitre qui suit.

<sup>24</sup> Manar Hammad, *Palmyre. Transformations urbaines. Développement d'une ville antique de la marge aride syrienne*, Geuthner, Paris, 2010, p. 42.

sont donc postérieurs à une irrégularité dans le tracé urbain. La datation de cette porte est romaine, de la même période que la monumentalisation des rues de la ville par le dispositif de portiques ioniques et des boutiques. Au-delà, nous avons peu d'informations sur l'origine de cet aménagement qui marque peut-être, ou plutôt masque *a posteriori*, l'interruption du dispositif de monumentalisation du tissu urbain hérité des périodes antérieures.

#### L'ARC NABATEEN

L'Arc Nabatéen est un monument plus ancien et plus complexe que les quatre portes examinées à ce stade. Comme cela a été rapidement évoqué, cet arc, daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère, marque l'entrée d'un *quartier neuf* (fig. 2 chronologie urbaine de Bosra). Il se situe à l'est de la zone déjà occupée par des nécropoles et par des nouveaux quartiers progressivement urbanisés le long de l'axe est-ouest implanté à l'époque hellénistique. Ce nouveau quartier, encore discernable dans le tissu urbain médiéval et ottoman, a été documenté ponctuellement dans les sondages menés sous la grande église à plan centré qui s'y est installée à l'époque proto-byzantine. Ce quartier, remanié au tout début de la période impériale, devait à l'époque nabatéenne regrouper les monuments du pouvoir royal, sanctuaire et palais.

L'arc nabatéen limite donc à l'est la perspective de la rue principale. Bien que nabatéen, c'est un monument de conception et d'inspiration hybride avec une influence romaine. Il comporte un passage principal voûté, ouvert dans l'axe de la rue, et des passages latéraux perpendiculaires, reliant des portiques (fig. 8 Bosra, l'Arc nabatéen, face ouest et 9 Bosra, l'Arc nabatéen, photographie de la pile sud). À l'est, un dispositif original lui est associé : des piliers monumentaux à demi-colonnes avec le départ d'un double portique vers le nord et le sud, selon l'orientation du nouveau quartier (fig. 10 Bosra, l'Arc Nabatéen, vue aérienne). Ce plan en éventail permet d'articuler l'orientation principale de la ville (axe est-ouest) avec celle de ce nouveau quartier, décalée de 29°.

Le monument regroupe ainsi 3 fonctions :

- un arc d'ouverture vers un nouveau quartier, selon une conception gréco-romaine classique, avec une fonction urbaine et sans doute en même temps politique. L'arc constitue une frontière entre deux quartiers de fonction civique différente, peut-être ici une fonction de porte de *temenos* ainsi peut-être que porte du quartier royal.
- L'arc revêt en effet probablement aussi une fonction honorifique, une inscription devait orner l'imposte de la façade ouest, tournée vers la ville, sans doute en l'honneur du souverain nabatéen régnant (Rabbel II ?). Cette fonction honorifique était même sa fonction

principale dans un premier temps, car le dispositif est (portique orienté nord-est/sud-ouest) lui est légèrement postérieur. L'arc a été conçu et construit pour être emprunté dans ce sens, depuis la ville plus ancienne. Il ne s'agit donc pas d'un arc qui accueillerait les visiteurs arrivant en ville, comme certains arcs de triomphe de la région (Porte de Tibériade à *Gadara-Um Qeis*, porte nord d'Apamée, porte d'Hadrien à *Gerasa-Jérash*, etc.).

- Signalons l'absence de dispositif de fermeture : même si l'édifice marque une limite claire entre deux quartiers de fonctions distinctes, un passage de la ville à une vaste zone qui accueille un projet directement lié au pouvoir nabatéen, la circulation de l'un à l'autre n'est pas empêchée.
- C'est également un monument « charnière » d'esprit « syrien » : l'exemple le plus emblématique d'édifice monumentalisant un changement de direction urbaine est l'arc monumental de Palmyre (*fig. 11\_Palmyre, l'Arc monumental*). Le changement d'orientation est visuellement « gommé ». Comme pour la porte « Omar-Fâtima », le but est d'accompagner, ou de dissimuler, un changement d'orientation, en offrant à chacune des faces la perspective d'une façade orthogonale.
- Du côté est, on peut restituer un dispositif très monumental, ou du moins un projet. Nous faisons l'hypothèse de l'inachèvement du programme nabatéen pour expliquer le peu de vestiges architecturaux retrouvés, probablement en raison de l'annexion du royaume nabatéen à l'Empire romain en 106.

Pour conclure cet inventaire des portes et arcs de Bosra, nous pouvons remarquer que nos portes (au moins les trois portes intérieures) sont « ouvertes » plutôt que « fermées ». Elles incitent au passage, elles l'accompagnent plutôt qu'elles ne l'empêchent ou le contrôlent. Elles sont d'ailleurs intimement liées aux portiques des axes des rues, suivant une pratique des villes romaines provinciales largement attestée. Même la porte Ouest, sur le rempart, est articulée aux portiques par un dispositif urbain, une place ovale, qui masque la légère différence d'orientation de la porte avec la rue.

On s'éloigne ici du schéma orthogonal et rigoureux de la ville romaine issu des modèles militaires. Ces monuments de passage illustrent ce que Manar Hammad dit de Palmyre : « Les grandes avenues à colonnades n'organisent pas la ville en secteurs. Au contraire, le schéma de la croissance urbaine impose de considérer les grandes avenues comme des sutures *postérieures*

aux quartiers riverains qu'elles habillent »<sup>25</sup>. Les portes sont les autres outils indispensables de cette couture urbaine.

De ce point de vue le *tetrakionion*, et sa place circulaire (**fig. 1 plan de Bosra**), qui marque un des carrefours principaux de la ville impériale, est tout autant une « porte » que nos autres arcs et propylées. Nous l'appelons par commodité « tétrapyle », même s'il est en fait composé de quatre monuments indépendants. Il est même l'expression de ces monuments de passage poussés à l'extrême : un édifice perméable, que l'on traverse dans les deux directions, qui n'a plus de linteau ou de voûte, et qui lui-même est posé dans un espace vide. Une porte qui se passe de mur, et même de cadre.

D'autres édifices, encore non abordés, jouent le rôle de « portes intérieures » à la ville, les propylées des édifices impériaux : le *forum*<sup>26</sup>, le *macellum*<sup>27</sup>, les grands thermes du Centre<sup>28</sup> possèdent tous des entrées situées en saillie des portiques, visibles dans la perspective des rues. Ce sont autant de portes à l'échelle de la ville, qui se montrent et ne demandent qu'à être franchies.

Tous ces outils architecturaux monumentalisent et modèlent la ville a posteriori, afin de la rapprocher, malgré un plan irrégulier, malgré un tissu urbain hérité des périodes antérieures, des modèles classiques orthogonaux. Ce phénomène, qui a commencé dès la fin de la période nabatéenne, a perduré à Bosra jusqu'aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle de notre ère.

La « porte nabatéenne », même destinée à rester ouverte, marquait encore une frontière, entre sacré et profane probablement ou entre quartier royal et quartier urbain. La porte concrétisait ce passage. Par la suite, cette frontière a disparu, les portes ont été conçues pour relier au lieu de séparer. Il est possible d'en donner un dernier exemple, le monument à abside<sup>29</sup>, au centre de la ville impériale (**fig. 1 plan de Bosra**), va plus loin encore : ce probable sanctuaire impérial est directement ouvert sur la rue et l'espace public, le téménos a disparu, si bien que, d'une certaine manière la porte et le temple ne font plus qu'un monument.

Enfin, en revenant sur le titre du Guide de Bosra, « Aux portes de l'Arabie », nous pouvons changer d'échelle, en considérant non plus des portes dans la ville, mais la ville comme une

---

<sup>25</sup> Manar Hammad, *Palmyre. Transformations urbaines...*, *op. cit.*, p. 153.

<sup>26</sup> Jacqueline Dentzer-Feydy, Michèle Vallerin, Thibaud Fournet, Riyad et Anas Mukdad, *Bosra aux portes de l'Arabie...*, p. 260-262.

<sup>27</sup> Ibidem, p. 263-264.

<sup>28</sup> Ibidem, p. 243-253.

<sup>29</sup> Ibidem, p. 235-238.

porte en elle-même, à l'échelle régionale cette fois. Bien que capitale de la province d'Arabie, sa localisation, tout au nord de ce territoire, fait vraiment figure de porte, qui ouvre mais aussi contrôle l'accès à la péninsule arabique, vers le Wadi Sirhan ou la route d'Aqaba.

Laurent Tholbecq\*

## « Sorry, we are closed ». Porte de ville, de sanctuaire et de palais à Pétra (Jordanie) aux époques nabatéenne et romaine

*« Sorry, we are closed ». City, sanctuary and palace gates at Petra (Jordan) in the Nabataean and Roman periods*

### Résumé

La ville de Pétra, capitale d'un « royaume-client » avant son annexion par Rome en 106 de n.è. présente une topographie fortement marquée par un environnement montagneux. Nulle porte ne semble pour l'heure associée à ses remparts tandis que les deux arcs articulés sur la principale – et sans doute unique – rue à colonnade du centre urbain relèvent de l'habillage romain de la ville. C'est plutôt du côté des circulations rupestres que l'on peut identifier des portes et porches, autant de verrous systématiquement accompagnés de niches votives voire d'infrastructures religieuses. Sont également explorées ici deux portes nouvellement identifiées possiblement articulées sur des vestibules d'un édifice palatial.

### Summary

"Sorry, we are closed". City gates, rock-cut gates and palatial gates in Petra (Jordan) during the Nabataean and Roman periods.

The topography of the Petra, capital of a client kingdom before its annexation by Rome in 106 AD, is marked by a mountainous environment. In the current stage of knowledge, there seems to be no gate associated with the city walls, while the two arches erected at both ends of the colonnaded street are part of the city's Roman urban design. Doorways and porches are found on the side of the rock-cut walkways leading to the surroundings summits, often with associated niches and religious infrastructures. Two newly identified doorways, possibly linked to the vestibules of the royal palace, are also rapidly explored.

---

\* Université libre de Bruxelles (ULB), CReA-Patrimoine.

Pour le sujet qui est au cœur de cette rencontre, les villes de l'Orient hellénistique et romain me paraissent présenter au moins deux cas de figure : d'une part la ville ayant conservé ses remparts, définissant par conséquent des points de passage indubitables (comme Apamée de Syrie ou Jérash par exemple) et, d'autre part, les monuments, arcs et portes – et on pointera d'emblée la difficulté à distinguer l'un et l'autre en évoquant le « Bogentor » ou le « Bogenmonument » de nos collègues allemands –, érigés intra- ou extra-muros, et qui constituent autant de points de passage obligés (par exemple à Bosra ou Gadara), que ces bâtiments aient ou non été associés à des remparts à un moment de leur histoire<sup>1</sup>. L'intérêt de Pétra est de présenter un troisième cas de figure, étroitement associé à la topographie originale de la ville, partiellement étendue aux massifs montagneux environnants (**figure 1\_Plan de Pétra**). Si la ville classique canalise ses flux dans les voies, rues et ruelles, les réseaux de circulation de Pétra restent pour l'heure évanescents, à l'exception de la grande voie à colonnade qui traverse le centre monumental, et des circulations rupestres, parfois taillées à même la roche, et qui irriguent les périphéries urbaines. Pour l'heure, l'entre-deux reste inconnu. De la même manière, le – (ou les) – tracé(s) des remparts et leur chronologie restent peu étudiés, et nulle porte ne leur paraît associée<sup>2</sup>. C'est donc, peut-être plus nettement qu'ailleurs, le paysage qui contraint les flux (de personnes, d'animaux et de biens), et c'est dans ces « passages obligés » que l'on recherchera d'éventuelles ponctuations, quelles que soient leurs formes.

### *Portes de ville et arcs urbains*

Le premier flux est hydraulique, et à l'origine même du paysage. Un cours d'eau (le Wadi Musa), qui charrie à la fois les eaux d'une source située en amont côté est (Ayn Musa) et les pluies torrentielles qui peuvent s'abattre sur les massifs environnants, creuse le paysage ; il définit un accès privilégié au site par l'est et une circulation naturelle d'est en ouest. Pour partie, les circulations en tirent parti – on marche dans le lit asséché de la vallée –, ou en évitent les dangers, en canalisant les eaux sur une portion de la même vallée depuis Bâb as-Sîq, les

---

<sup>1</sup> Pour Bosra, voir la communication de P.-M. Blanc, J. Denzer-Feydy et Th. Fournet dans ce volume ; pour Gadara : Susanne Froehlich, *Stadtter und Stadteingang: zur Alltags- und Kulturgeschichte der Stadt in der römischen Kaiserzeit*, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2022, p. 51-78 ; et bibliographie antérieure ; Thomas Maria Weber, *Gadara, Umm Qes. I. Gadara Decapolitana. Untersuchungen zur Topographie, Geschichte, Architektur und der Bildenden Kunst einer "Polis Hellenis" im Ostjordanland*, Wiesbaden, Harrassowitz, (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins, 30), 2002, p. 98-109 ; pour le vocabulaire : René Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, III. Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Athènes – Rome, École française de Rome – École française d'Athènes, 1998, p. 68-73.

<sup>2</sup> Pour le rempart nord : S. Thomas Parker, Perry Megan A., « Petra North Ridge Project: the 2014 Season », *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, 58, 2017, p. 287-302.

contraignant par un barrage à un grand détour en cas de crue (par la « vallée obscure », le Wadi Mudhlim), aboutissant à une gigantesque citerne creusée contre le flanc ouest du Jabal Khubthah. Bab as-Sîq désigne précisément « la porte du défilé », cette gorge qui émerveille le touriste aujourd'hui et auquel fait écho le *saltus* nabatéen de Juvénal (*Satires*, XI, 126) ; la toponymie elle-même rend compte de cet accès privilégié à la ville, naturellement ouvert. De fait, les vestiges, et plus encore la documentation graphique et photographique ancienne, témoignent de la présence à cet endroit d'un arc aujourd'hui effondré (figure 1.1\_Plan de Pétra, figure 2\_Pétra. Bab as-Sîq)<sup>3</sup>. Il reposait directement sur les parois rocheuses de la vallée très encaissée et enjambant les sept mètres de largeur du défilé. Une partie de l'intrados est préservé, permettant de restituer une profondeur de 4,12 m à l'arc, à laquelle correspondent deux piédroits rupestres flanqués de pilastres et dans lesquels sont taillées des niches sur piédestaux (figure 3\_Pétra. Bab as-Sîq)<sup>4</sup>. Le pavement a disparu et rien ne permet aujourd'hui de préciser l'aspect original du seuil. Une mortaise carrée surcreusée dans le rocher au pied du piédroit nord-est signale une possible construction, laquelle aurait occulté le pilastre nord-est de l'arc et son chapiteau. Au pied des piédroits courent deux espaces réservés de c. quatre m de long ayant pu recevoir des battants de porte. Ces indices suggèrent une possible transformation de l'arc en porte à une date inconnue, les éléments bâtis ayant été emportés par les eaux du Wadi Musa après la destruction du barrage. Plus important peut-être est l'association à cet accès d'une niche creusée dans la paroi nord du Siq, du côté extérieur de la ville et accessible par quelques degrés. Sans doute cette niche abritait-elle une représentation de divinité. Pétra présente en effet de nombreux autres exemples d'association entre porte et niche culturelle.

Au-delà, c'est sans surprise sur la « rue à colonnade », la dorsale urbaine d'époque romaine, que se trouvent les arcs, bâtiments emblématiques de l'habillage urbain : la rue, remodelée peu après l'annexion du royaume (106 de n.è.), est ponctuée par deux arcs érigés à l'emplacement de deux articulations urbaines majeures. Le premier, côté est, reste mal connu et guère documenté, à l'exception de ses deux piles et de sa probable dédicace, retrouvées en 1955/56 lors du dégagement de ce segment de la rue<sup>5</sup> (figure 1.2\_Plan de Pétra, figure 4\_Pétra. Piles de l'arc oriental). Dedicacé en 114 de notre ère, cet arc à simple baie est construit parallèlement à

<sup>3</sup> Gravures de L. de Laborde (1828), D. Roberts (c. 1839) & W. H. Barlett (c. 1859) ; photographie : Francis Frith (c. 1856/59).

<sup>4</sup> Judith Sh. McKenzie, *The Architecture of Petra*, Oxford, Oxford University Press, (British Academy Monographs in Archaeology, 1), 1990, p. 131, n° 57. Mesures prises par P. Piraud-Fournet (2023).

<sup>5</sup> Maurice Sartre, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie. Tome XXI - Inscriptions de la Jordanie. Tome 4. Pétra et la Nabatène méridionale du Wadi al-Hasa au golfe de 'Aqaba*, (Bibliothèque Archéologique et Historique, 115), Paris, 1993 = *IGLS XXI*, IV, n°37 ; Zbigniew T. Fiema, « Roman Petra (A.D. 106–363): A Neglected Subject », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, 119.1, 2003, p. 48.

la voie et l'articule à un escalier monumental perpendiculaire menant à une terrasse haute, probable cour monumentale, jamais fouillée<sup>6</sup>. Côté ouest, un arc à trois baies articule la voie à colonnade au téménos du Qasr al-Bint, le plus grand sanctuaire nabatéen de la ville. Il fait par conséquent office de propylées dans un secteur à forte identité politico-religieuse, avant comme après l'annexion romaine<sup>7</sup>. Son décor figuré, intégrant une frise de bustes de planètes de part et d'autre d'un Jupiter-Dusarès flanqué de victoires, est également présent à Kh. Tannur et Kh. Dharih, deux sanctuaires de tradition indigène érigés aux confins septentrionaux de la cité de Pétra dont le territoire a été nouvellement défini après l'annexion du royaume nabatéen<sup>8</sup>. L'arc, perpendiculaire au cours du Wadi Musa et étroitement enserré entre deux massifs construits, constitue un passage obligé qui, comme l'indiquent les seuils, les mortaises de crapaudines et les gâches de verrous verticaux, peut être condamné par trois portes à double battants (figure 1.3\_Plan de Pétra, figure 5\_Pétra. Propylées d'époque antonine du téménos du Qasr). Le nouvel espace politico-religieux de la cité romaine semble par conséquent avoir pu être isolé, sinon dès l'origine, au moins à une époque indéterminée de son existence.

### *Cheminements rupestres et portes vers les sommets périphériques*

La deuxième catégorie de portes de Pétra est étroitement liée à la topographie urbaine et aux cheminements qui relient le centre-ville aux sommets périphériques. Nous retiendrons ici quatre exemples. Le premier concerne la « Chapelle d'Obodas », un sanctuaire familial ou tribal érigé en périphérie méridionale de la ville. Situé sur une étroite terrasse de hauteur, de direction nord-sud, il est accessible côté sud par un étroit couloir rupestre se terminant par un porche voûté et fermé par une porte ; cette porte franchie, le visiteur était accueilli par plusieurs niches votives rupestres (figure 1.4\_Plan de Pétra, figure 6\_Pétra. «Chapelle d'Obodas»)<sup>9</sup>. Côté nord, le site, qui abrite les infrastructures du sanctuaire (*biclinium*, *triclinia*, cuisines et citernes), est protégé

<sup>6</sup> Chrysanthos Kanellopoulos, « Architecture of the Shops and Colonnaded Street in Petra », *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 324, 2001, p. p. 10, fig. 1.

<sup>7</sup> Laurent, Tholbecq, « Petra before the Roman Annexation. The Twilight of "Alexandrianism" and new evidence concerning the Nabataean basileia. », dans Angeliki Kottaridi (éd.), *Beyond Macedonia: the multifaceted Hellenistic Oikoumene reconsidered, International Conference. Aigai, 27 May - 2 June 2022*, sous presse.

<sup>8</sup> Laurent Tholbecq, Soline Delcros, « Deux éléments de mobilier culturel provenant de la Chapelle d'Obodas (Pétra, Jordanie) », *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, 35, p. 75-86. ; Laurent Tholbecq, « Les sanctuaires de tradition indigène en Province d'Arabie : identités régionales et territoires civiques », *Syria*, 94, 2017, p. 41-53.

<sup>9</sup> Laurent Tholbecq, Caroline Durand, Charlene Bouchaud « A Nabataean Rock-cut sanctuary in Petra: Second Preliminary Report on the 'Obodas Chapel' excavation, Jabal Nmayr, (2005-2007) », *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, 52, 2008, p. 235-237, figs. 1-3.

par un puissant mur de terrasse, également ouvert par une porte<sup>10</sup>. On est donc tenté d'y rechercher un espace privatif, d'accès restreint (période et/ou individus).

Au nord-ouest de ce sanctuaire émerge le Jabal Numayr, l'une des montagnes qui entourent le centre-urbain de Pétra. Son sommet abrite un sanctuaire caractérisé, haut-lieu associant un espace sacré, une citerne et diverses annexes (cuisines ? salles de banquet ?) ; il est accessible par un cheminement rupestre bien documenté, souvent abrupt et ponctué de niches. La dernière étape, aménagée juste avant d'arriver au sommet du Jabal, présente plusieurs infrastructures rupestres exceptionnelles : môtâb monumental, niche-bassin associée à un présentoir à bétyle, petite chambre rupestre (destinée à abriter un gardien ?) (**figure 7\_Jabal Numayr. Verrou sommital**)<sup>11</sup>. Ces dispositifs de culte, indépendants de ceux qui sont présents sur le sommet tabulaire de la montagne et qui paraissent associés à un goulot, incitent à poser l'hypothèse d'une éventuelle ségrégation des visiteurs, lesquels ne seraient dans ce cas pas tous admis au sommet mais pourraient cependant se livrer à l'exercice du culte juste avant le terme de la montée vers le haut-lieu.

Le cheminement pédestre permettant d'accéder au « Haut-lieu » du Jabal Madhbah présente également un verrou peu documenté. Situé au pied de la « carrière aux obélisques », il se présente sous la forme d'un étroit cheminement (c. deux m de large) surcreusé dans la roche (**figure 1.5\_Plan de Pétra, figure 8\_Jabal Madhbah. Verrou/porche**). Trois couples d'alvéoles rupestres très érodées signalent la présence d'arcs et par conséquent la fermeture de l'espace et, comme à la « Chapelle d'Obodas », la présence d'un porche.

Le quatrième exemple concerne le Jabal Khubthah, massif qui domine le centre-ville côté est, au pied duquel se développe la nécropole royale et qui a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille depuis 2014. Deux importants cheminements rupestres relient le centre-ville aux vestiges du sommet (infrastructures religieuses nabatéennes et village tardo-romain). Le premier partant du nord-ouest, possède une porte monumentale voire, une fois encore, un porche, assurément destiné à être fermé : deux saignées latérales matérialisent l'emplacement de piédroits construits et les espaces latéraux réceptionnant les battants de portes sont bien visibles ; une fois encore, une niche cultuelle lui est associée (**figure 1.6\_Plan de Pétra, figure 9\_Jabal Khubthah**). C'est également le cas au débouché supérieur des cheminements, y

---

<sup>10</sup> Laurent Tholbecq, Soline Delcros, « Étude architecturale des blocs sculptés de Pétra : les reliefs figurés des propylées du Qasr al-Bint », dans L. Tholbecq (éd.), *Mission archéologique française « De Pétra au wadi Ramm : le sud jordanien nabatéen et arabe » : rapport des campagnes archéologiques 2014-2015*, Bruxelles, p. 76-78, fig. 1-2.

<sup>11</sup> Laurent Tholbecq, « Le haut-lieu du Jabal Numayr (Pétra, Jordanie) », *Syria*, 88, 2011, p. 310-311, fig. 17-20.

compris du second accès débutant dans le secteur du tombeau à l'urne (figure 1.7\_Plan de Pétra, figure 10\_Jabal Khubthah. Niche à bétyle). L'accès au site est également protégé par un goulot rupestre côté est (figure 11\_Jabal Khubthah. Accès/ Verrou oriental). La taille rupestre des cheminements paraît caractéristique de l'époque nabatéenne, ce qui incite à supposer que les systèmes de fermeture associés remontent également à cette époque, sans préjuger bien sûr, d'éventuelles transformations, peut-être intervenues, dans le cas du Jabal Khubthah, à l'époque tardo-romaine.

Ces quelques exemples de portes et porches construits sur les chemins d'accès à des sanctuaires rupestres paraissent significatifs et illustrent une volonté de protection, voire de privatisation, des espaces ainsi verrouillés. Par ailleurs, à ces passages obligés sont associées des niches cultuelles, tantôt situées à l'extérieur de l'espace protégé, avant le franchissement du verrou, tantôt à l'intérieur des espaces reclus, une fois le verrou franchi. Sans multiplier les exemples qu'une étude spécifique permettrait d'affiner, ajoutons que l'association porte / niche à bétyle se rencontre également en contexte construit : ainsi de deux bétyles (haut. 50 cm) retrouvés dans une niche située à proximité de l'une des entrées (« West Entry Stairs ») non datée du complexe dit du « Great Temple », ou d'une niche présente dans la paroi méridionale du vestibule du « Bâtiment B » (*infra*)<sup>12</sup>. Reste un dernier cas de figure, lui aussi illustratif de la pratique du « sas ».

### *Portes de palais*

La localisation du palais royal nabatéen, l'un des bâtiments emblématiques de la royauté hellénistique à Pétra, a fait l'objet de plusieurs propositions<sup>13</sup>. D'aucuns considèrent qu'un ensemble de bâtiments isolés, situés dans des espaces verts à proximité des tombeaux royaux, constituent de bons candidats, hypothèse tout à fait vraisemblable mais qui n'a rien d'exclusif. En effet, à la faveur de la fouille des secteurs intra-urbains situés à proximité du Qasr al-Bint, une nouvelle proposition a émergé récemment selon laquelle l'ensemble des bâtiments situés

---

<sup>12</sup> Martha Sh. Joukowsky, « Nefesh, betyls and miscellaneous sculpture », dans Martha Sh. Joukowsky (éd.), *Petra Great Temple, III. Brown University Excavations 1993-2008. Architecture and Material Culture*, Oxford - Philadelphia, Oxbow Books, 2017, p. 386-387, fig. 21.4 – 21.5 ; François Renel, « Pétra – Qasr al-Bint. Campagne 2014 », dans Laurent Tholbecq (éd.), *De Pétra à Wadi Ramm : le sud jordanien nabatéen et arabe. Rapport des campagnes archéologiques 2014-2015*, Bruxelles, Presses de l'ULB, 2015, p. 22-23, fig. 7.

<sup>13</sup> Stephan G. Schmid, Piotr Bienkowski, Zbigniew T. Fiema, Bernhard Kolb, « The palaces of the Nabataean kings at Petra », dans Laila Nehmé, Lucy Wadeson (éd.), *The Nabataeans in Focus: Current Archaeological Research at Petra. Papers from the Special Session of the Seminar for Arabian Studies held on 29 July 2011*, Oxford, Oxbow Books, (Supplement to the Proceedings of the Seminar for Arabian Studies, 42), 2012, p. 73-98 ; Zbigniew T. Fiema, Stefan G. Schmid, Bernhard Kolb, « The Northeastern Petra Project. An Assessment », *Studies in the History and Archaeology of Jordan*, 13, 2019, p. 609-616.

sur la rive gauche du Wadi Musa, au sud du téménos du Qasr, pourraient constituer un complexe palatial. On ne reviendra pas ici dans le détail sur l'ensemble des arguments qui ont été avancés ailleurs<sup>14</sup> ; rappelons seulement quelques éléments décisifs : l'interprétation désormais communément admise du pseudo- « *Great Temple* » comme salle d'audience palatiale préromaine, la présence à proximité d'un jardin d'agrément associé à un pavillon isolé au centre d'un bassin, architecture qui renvoie à des modèles palatiaux ; la lecture palatiale des deux exceptionnelles salles à coupes contigües erronément interprétées comme balnéaires au début du XX<sup>e</sup> siècle ; la proximité topographique entre le Qasr al-Bint, le temple de la principale divinité dynastique nabatéenne et cet espace de représentation. Un nouvel argument lié aux accès à ce complexe est apparu récemment à travers l'identification de deux secteurs précédant de grands vestibules d'accès à portes en chicanes et à proximité desquels ont été retrouvés des nids de dédicaces honorifiques tant nabatéennes que grecques et latines lors du dégagement du téménos du Qasr, dans le courant des années 1960 (figure 12\_Pétra. Centre-ville). La porte palatiale (figure 1.8\_Plan de Pétra, figure 13\_Pétra. Centre-ville. Restitution) et les vestibules d'accès constituent en effet des espaces d'interaction spécifique bien documentés à la fois par l'archéologie et les sources littéraires. C'est donc un nouveau type de porte qui apparaît dans ce bref catalogue pétréen.

Ce petit parcours dans Pétra me paraît mettre en évidence trois exploitations différentes du dispositif : le premier relève de la ponctuation spatiale (arc de Bab as-Siq, arcs de la rue à colonnade) qui, sans interrompre le flux, crée des césures symboliques ; le deuxième est constitué par des verrous rupestres (portes et porches) toujours accompagnés de niches abritant des représentations divines et renvoie plutôt à l'exclusion (« Chapelle d'Obodas », J. Madhbah, J. Khubthah, ) ou à la ségrégation (Jabal Nmayr) ; la troisième, porte de palais, relève de son côté de l'habillage magnifié des accès à l'espace de réclusion du pouvoir.

---

<sup>14</sup> Laurent Tholbecq, « Synthèse d'étape : pourquoi considérer le « Bâtiment B » comme un espace appartenant à une résidence royale ? Quelques constats préliminaires », dans Laurent Tholbecq (éd.), *Mission archéologique française à Pétra. Rapport des campagnes archéologiques 2022*, Bruxelles, p. 133-144; Laurent Tholbecq, « Petra before the Roman Annexation... », *op. cit.*, sous presse.

Sophie Laribi Glaudel\*

## Ilithyie aux Portes. Les divinités protectrices de la naissance et de l'enfance et les lieux de passage dans l'espace urbain

*Ilithyia at the Gates. The protective divinities of birth and childhood and the places of passage in the urban space*

### Résumé

Dans sa *Périégèse*, Pausanias décrit plusieurs sanctuaires d'Ilithyie, déesse protectrice de la naissance, aux portes des cités de Mégare, Corinthe et Hermionè. De prime abord, cette localisation à l'écart du centre urbain semble répondre à des impératifs de pureté rituelle : l'état de grossesse, l'accouchement et la prime enfance constituent en effet des moments particulièrement périlleux, en particulier dans les sociétés anciennes. Pourtant, il s'agit en fait de placer le culte d'Ilithyie au cœur de la vie urbaine, dans des lieux de passage fréquentés par l'ensemble de la communauté comme à Hermionè. Loin d'être une divinité mineure, elle joue un rôle essentiel pour la pérennité des communautés civiques en tant que garante de la filiation. C'est elle qui ouvre les portes à la fois physiques et symboliques de la cité au petit individu qui vient de naître. La porte, qu'il s'agisse de celle de la ville, de celle de la maison ou de celle, symbolique, de la matrice, occupe donc une place importante dans les pratiques rituelles liées à la naissance et à l'enfance : c'est le seuil franchi par le bébé qui vient au monde, ou par l'enfant sur le point de devenir adulte, un passage marqué à Patras par une procession de jeunes gens du temps de Pausanias. Cet article propose donc dans un premier temps un recensement des rites de l'enfance aux portes des cités dans le monde grec, et notamment en Attique et dans le Péloponnèse. L'étude de ces données nous amène dans un second temps à interroger les notions de liminalité et de marginalité qui doivent être distinguées : si l'état liminal est source de péril pour les individus en passage, en l'occurrence la mère et l'enfant, ces derniers ont justement besoin de la protection de la communauté et, à ce titre, ne sont pas marginalisés, pas plus que leurs divinités protectrices. Ces dernières, et en particulier Ilithyie, en tant que garantes de la

---

\* Chercheuse associée à l'UR 1132 SAMA (Université de Lorraine)

filiation et de la pérennité des communautés familiales et civiques, revêtent en effet un rôle important au service de ces dernières.

### Abstract

In his *Description of Greece*, Pausanias describes several sanctuaries dedicated to Eileithyia, the patron goddess of childbirth, located at the gates of the cities of Megara, Corinth and Hermione. At first glance, this location away from the urban centre seems to reflect the imperatives of ritual purity, as pregnancy, childbirth and infancy are particularly dangerous periods, especially in ancient societies. In fact, the cult of Eileithyia is situated at the heart of urban life, in places frequented by the entire community, as seen in Hermione. Far from being a minor deity, she plays an essential role in ensuring the continuity of civic communities as a guarantor of filiation. She opens both the physical and symbolic gates of the city to the newborn. The gate—whether it is the city gate, the house gate, or the symbolic gate of the womb—plays an important role in the ritual practices associated with birth and childhood. It represents the threshold crossed by a baby entering the world or a child approaching adulthood, a passage celebrated in Patras by a procession of young people in the time of Pausanias. This article begins with an overview of childhood rites at the gates of Greek cities, particularly in Attica and the Peloponnese. While the liminal state is a source of danger for those in transition—the mother and the child—they require the community's protection and are therefore not marginalised, nor are their protective deities. The latter, especially Eileithyia, as guarantors of filiation and the continuity of family and civic communities, play an important role in safeguarding them.

Ilithyie, protectrice des naissances humaines et divines, se tenait à la fois sur le seuil de la vie et sur celui de la ville. La *Périégèse* de Pausanias, datée du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, documente ainsi la présence de sanctuaires consacrés à la déesse près des portes de plusieurs cités proches du golfe saronique. Cette localisation apparaît de prime abord comme la manifestation de la marginalisation d'une déesse dont le culte est géographiquement éloigné du centre de la ville parce qu'elle veille sur des individus liminaux donc vulnérables : l'enfant à naître ou nouveau-né, qui n'a pas encore fait l'objet de rites qui marquent son entrée dans la communauté familiale ou civique, et la femme qui en est temporairement écartée au moment de l'accouchement. La présence d'Ilithyie aux portes témoigne en réalité de l'importance qu'elle revêt pour les cités grecques, comme les autres divinités protectrices de la naissance et de l'enfance qui y sont aussi vénérées. Veillant sur la croissance des jeunes gens, la natalité et la filiation, elles garantissent la pérennité du corps civique dont elles assurent le renouvellement. L'analyse des rites de l'enfance aux portes des villes met également en exergue l'importance que les petits humains et leurs divinités protectrices revêtent au sein des cités du monde grec, loin d'une marginalité excluante. Cette localisation reflète à la fois la dualité voire le paradoxe de ces lieux de passage physique et symbolique. La porte doit en effet empêcher et en même temps permettre le passage, qu'il s'agisse de celle de la ville ou de celle de la maison. Elle protège ceux qui se réfugient derrière elle, mais elle constitue aussi un lieu vulnérable et doit donc être protégée<sup>1</sup>. Cette étude mobilise la documentation littéraire, épigraphique et archéologique qui éclaire les cultes des divinités de la naissance et de l'enfance aux portes des cités ainsi que les séquences onomastiques de ces entités suprahumaines protectrices des passages. Les sources convoquées documentent en particulier les périodes hellénistique et impériale mais elles mettent en exergue une relative continuité avec les périodes antérieures dans les pratiques rituelles liées à la naissance et à l'enfance dans le monde grec, en particulier dans le Péloponnèse et à Athènes. Il convient d'établir un inventaire des cultes d'Ilithyie et d'autres divinités protectrices de la naissance situés aux portes des villes, des lieux à la fois stratégiques et ambigus. Le passage des portes, symboliques et physiques, revêt en outre une dimension particulière dans le cadre des rites de la naissance et de l'enfance, et invite donc à interroger les notions de liminalité et de marginalité qui ne doivent pas être confondues. Ces divinités aux portes ne sauraient en effet être considérées comme des entités mineures, mises à

---

<sup>1</sup> Sur les rites aux portes dans le monde grec : Jutta Stroszeck, (édité par), *Heiligtümer im Bereich von Stadtmauern und Stadttoren : Festkolloquium aus Anlass des 100jährigen Jubiläums der Kerameikosgrabung des Deutschen Archäologischen Instituts in Athen*, Wiesbaden, Reichert Verlag, 2022.

l'écart dans la ville et dans le panthéon de cette dernière : protectrices de la naissance et de l'enfance, leurs attributions dépassent en réalité très largement ce cadre et leur culte revêt une grande importance pour la communauté civique.

### *Divinités de la naissance et de l'enfance aux portes de la ville*

#### ILITHYIE AUX PORTES : LE TMOIGNAGE DE PAUSANIAS

Pausanias mentionne à plusieurs reprises des sanctuaires de divinités associées à la naissance et à l'enfance aux portes des villes. À Mégare, le sanctuaire des Ilithyies se situe à proximité de la Porte des Nymphes, non loin du gymnase de la ville<sup>2</sup>. À Corinthe, le sanctuaire d'Ilithyie jouxte la porte de Ténéé<sup>3</sup>. Pausanias évoque la Porte d'Ilithyie à Argos qui tire son nom d'un sanctuaire de la déesse situé à proximité<sup>4</sup>. À Hermionè, le sanctuaire d'Ilithyie se trouve aussi à proximité d'une des portes de la ville, à l'intérieur du rempart<sup>5</sup>. Pausanias indique que tous les citoyens participent aux rites qui s'y tiennent quotidiennement<sup>6</sup>. Ilithyie, protectrice de la naissance, occupe donc une place de choix dans la géographie urbaine et au sein du réseau des divinités de la cité. D'autres sanctuaires de divinités associées à la naissance et à l'enfance sont attestés à proximité des portes des villes<sup>7</sup>. À Athènes, Ilithyie est certes vénérée au cœur de la cité, dans un temple proche de l'agora mentionné par Pausanias, mais un sanctuaire d'Artémis Kallisté a été localisé sur la route de l'Académie à proximité de la Porte du Dipylon<sup>8</sup>. Les *ex-voto* anatomiques qui y ont été mis au jour témoignent de pratiques rituelles liées à la fertilité en particulier féminine. L'épithète cultuelle de la déesse renvoie en effet à la beauté donc par extension à la

---

<sup>2</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 44, 2. Artémis Philomeirax, protectrice des jeunes gens, était vénérée près du gymnase d'Élis : Pausanias VI 23 8. Sauf mention contraire, toutes les éditions de textes anciens mentionnés dans ces pages sont celles de la Collection des Universités de France.

<sup>3</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, II, 5, 3-4, Cambridge (Ma), London, Harvard University Press, 2014<sup>2</sup> [1918]. Le dossier corinthien du culte d'Ilithyie est assez étiqué, et la destruction de la cité en 146 avant notre ère puis sa refondation à l'époque romaine ont contribué à largement brouiller les pistes. En outre, les blocs de ce temple, qu'il s'agisse de pierres de construction ou de stèles votives, ont très certainement été réemployés au Moyen Âge. Voir à ce sujet Rhys Carpenter, Antoine Bon, *Corinthe III, 2. The defenses of Acrocorinth and the lower town*, Cambridge, Harvard University Press, 1936, p. 65.

<sup>4</sup> Pausanias II, 18, 3.

<sup>5</sup> Henrik Gerding « Topography of Hermione », *Opuscula* n°14, 2021, p. 92 : la cité d'Hermionè a été déplacée, à une date antérieure à la visite du Périégète ; les murs auxquels Pausanias fait référence sont donc relativement tardifs dans l'histoire de la ville.

<sup>6</sup> Pausanias II, 35, 11.

<sup>7</sup> Pour Thasos : Charles Picard, *Les murailles I. Les portes sculptées à images divines. Études Thasiennes* 8, Athènes, École Française d'Athènes, 1962.

<sup>8</sup> Pausanias I, 18, 5. Ce sanctuaire d'Ilithyie se situait vraisemblablement à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint-Eleuthérios, à côté de la cathédrale d'Athènes. Alexandre Philadelphus, « Le sanctuaire d'Artémis Kallisté et l'ancienne rue de l'Académie », *Bulletin de Correspondance Hellénique* (désormais BCH) n°51, 1927, p. 155-163.

séduction et à l'attraction érotique qui préside à l'acte reproductif. Protectrice des femmes, Artémis est l'une des principales divinités de l'enfance et de la naissance en Attique, tout comme Ilithyie dont la proximité se manifeste dans l'usage de la séquence onomastique Artémis Ilithyie bien attesté en Grèce centrale notamment<sup>9</sup>. C'est toutefois à Hécate, une autre gardienne des portes, qu'Artémis Kallisté est identifiée à Athènes<sup>10</sup>. Les trois déesses partagent donc cette attribution de protectrice de l'enfance. À Argos, les sanctuaires d'Ilithyie et Hécate se situent à proximité l'un de l'autre d'après la description qu'en fait Pausanias<sup>11</sup>. Un réseau de divinités associées à la fertilité, à la naissance et à l'enfance, parmi lesquelles Artémis, Hécate, ou Ilithyie, est donc implanté à proximité des portes dans plusieurs cités grecques dont Argos, Athènes, Hermionè, Corinthe et Mégare<sup>12</sup>.

#### DES RITES AUX PORTES, DES RITES EN MARGE ?

Cette géographie urbaine des cultes d'Ilithyie suggère de prime abord une mise à l'écart de rites en lien avec l'accouchement qui impliquent une impureté rituelle. Cette localisation peut aussi s'expliquer par l'intégration incomplète des tout-petits qui obligerait à pratiquer ces rituels le plus loin possible du centre symbolique et géographique de la cité, réservé aux individus totalement achevés, c'est-à-dire des adultes, mâles et citoyens. Les pratiques rituelles de l'enfance et en particulier de la naissance apparaissent en outre comme une affaire de femmes, éloignée des intérêts du *Dèmos*. Aux marges de la ville, Ilithyie et les autres puissances supra humaines qui président aux naissances et accompagnent les petits humains occuperaient alors une place subalterne dans la géographie et dans le panthéon des cités. La localisation près des portes des sanctuaires d'Ilithyie, protectrice de la naissance, témoignerait donc d'une crainte des contaminations liées à l'état de grossesse ou à l'accouchement<sup>13</sup>. Toutefois, cette impureté rituelle transitoire n'empêche la fréquentation que de certains sanctuaires<sup>14</sup>. Les femmes enceintes sont d'ailleurs invitées à se rendre auprès des divinités de la naissance et de l'enfance, parce que leur

---

<sup>9</sup> Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 73 4-6.

<sup>10</sup> Kurt Latte, *Hesychii Alexandrini lexicon. Volume 1*, Copenhagen: Munksgaard, 1953, (désormais Hésychius), s.v. Καλλίστη.

<sup>11</sup> Pausanias II, 22, 7.

<sup>12</sup> Sur Hécate aux portes : Nicola Serafini, « Sacrés liens ou non-liens sacrés ? Hécate, les mortels et les lieux de passage en Grèce ancienne », *Euphrosyne* n°43, 2015, p. 147-155.

<sup>13</sup> Robert Parker, *Miasma. Souillure et purification dans la religion grecque archaïque et classique*, Paris, Les Belles Lettres, 2019, p. 76-82

<sup>14</sup> Voir par exemple les règles de pureté du sanctuaire de Despoina à Lycosoura datées III<sup>e</sup> s. avant notre ère qui portent sur l'interdiction d'initier les femmes enceintes, ce qui suggère donc que ce geste rituel leur ait été possible ailleurs : *Corpus of Greek Ritual Norms* (désormais *CGRN*) 126, l. 11-13.

état rend ces visites indispensables – la protection de ces entités leur était alors particulièrement précieuse, dans une société où la mortalité maternelle et la mortalité infantile étaient élevées<sup>15</sup>. Des « relevailles » semblent bien avoir existé dans le monde grec<sup>16</sup>. Il ne s'agissait toutefois pas d'écarter un être jugé impur, mais bien de protéger la jeune accouchée des dangers du postpartum tout en lui permettant de créer un lien avec le bébé, de mettre en place l'allaitement, et de se reposer. La naissance est un passage dont la temporalité s'inscrit dans le schéma établi par Arnold Van Gennep et consolidé par Victor Turner<sup>17</sup>. Il s'agit même d'un double passage, celui de l'enfant et de la mère. Pendant la phase liminaire, les individus en passage sont en péril car symboliquement écartés du groupe le temps de leur transition : l'enfant comme la mère ne sont donc pas impurs en raison de leur état, ils sont en revanche davantage vulnérables aux risques liés à l'impureté rituelle précisément parce qu'ils se trouvent symboliquement à l'écart du reste de la communauté<sup>18</sup>. La localisation de sanctuaires de divinités de la naissance aux portes ne s'explique donc pas par une inquiétude liée à l'impureté rituelle des mères ou des petits. En outre, la marginalité ne saurait frapper la déesse et son culte. Ainsi, Ilithyie donne son nom à l'une des portes d'Argos, ce qui témoigne à la fois de l'importance de son sanctuaire dans la géographie urbaine, et de sa place dans le réseau des divinités de la cité. Parce qu'elle est un lieu liminaire, la porte est un espace sacré<sup>19</sup>. Les sanctuaires d'Ilithyie aux portes de la ville marquent ainsi l'intégration progressive, des marges vers le centre urbain, des tout-petits. Ces derniers étaient en effet agrégés progressivement à la communauté au gré d'une série de rituels marquant des étapes majeures de l'enfance depuis la naissance au seuil de l'âge adulte<sup>20</sup>. Outre son attribution de protectrice de la naissance, Ilithyie revêt en effet une dimension civique à Hermionè où son

---

<sup>15</sup> Règles de pureté du sanctuaire d'Artémis à Cyrène, fin du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère : *CGRN* 99, B, l. 96-97 (la femme enceinte doit se rendre au *Nymphaion* d'Artémis).

<sup>16</sup> Soranos d'Éphèse, *Maladie des Femmes*, II, 2.

<sup>17</sup> Arnold Van Gennep, *Les Rites de Passage*, Paris, Picard, 2011<sup>2</sup> [1909] ; Victor Turner, *The Ritual Process : Structure and Anti-Structure*, London, Routledge, 1969.

<sup>18</sup> Les « monstres de l'enfance » et autres mauvais esprits sont ainsi associés à la mortalité à la fois maternelle et infantile dans les sociétés anciennes en général, et dans le monde grec en particulier. Sarah Iles Johnston, « Defining the dreadful: Remarks on the Greek child-killing demon », dans Marvin Meyer, Paul Mirecki (édité par), *Ancient Magic and Ritual Power*, Leiden/New York, Brill, 1995, p. 361-387 ; Maria Patera, *Figures grecques de l'épouvante de l'antiquité au présent : peurs enfantines et adultes*, Boston/Leiden, Brill, 2015.

<sup>19</sup> Pour le monde mésopotamien, voir : Natalie May, « Gates and their functions in Mesopotamia and Ancient Israel », dans Natalie May et Ulrike Steinert (édité par), *The Fabric of Cities. Aspects of Urbanism, Urban Topography and Society in Mesopotamia, Greece and Rome*, Leiden/Boston, Brill, 2014, p. 77-121 et notamment p. 80 n. 24 et p. 86 sur l'aspect magique que les portes revêtent dans l'Orient ancien.

<sup>20</sup> Sophie Laribi Glaudel, « Fillettes et garçonnettes dans les pratiques rituelles du monde grec de l'époque classique à l'époque impériale », *Genre & Histoire* n°31, 2023, en ligne. <http://journals.openedition.org/genrehistoire/7888>.

sanctuaire, situé près du rempart, en protège l'accès physique en même temps que symbolique. La porte n'est pas tout à fait à l'intérieur ni à l'extérieur et symbolise aussi l'état d'entre-deux des individus en passage. Au gré des évolutions de l'urbanisme des cités grecques, des portes se sont parfois trouvées au cœur du tissu urbain. Pausanias visite Argos après que les Romains ont modifié l'enceinte hellénistique que la Porte d'Ilithyie perçait ; sa localisation pose donc quelques problèmes méthodologiques soulevés par Patrick Marchetti<sup>21</sup>. Selon lui, le rempart n'existait plus à l'époque du Périégète, mais la Porte, seule, avait été conservée. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, la ville était davantage étendue qu'au moment de la fondation du sanctuaire d'Ilithyie qui se trouvait pleinement intégré à l'espace urbain à proprement parler. Le sanctuaire d'Ilithyie n'était donc plus relégué aux marges à l'époque impériale, et les deux mentions de son culte dans la *Périégèse* renverraient en réalité au même sanctuaire, réputé avoir été fondé par Hélène elle-même présentée comme la mère d'Iphigénie dans la tradition épichorique. La porte est donc le lieu des paradoxes : interface entre le dedans et le dehors, équipement de protection et en même temps point de vulnérabilité dans le rempart, elle constitue en fait un lieu central dans l'organisation de la ville<sup>22</sup>. Les portes et les passages qu'elles accueillent font donc l'objet de pratiques apotropaïques dont témoignent les reliefs sur lesquels figurent des divinités protectrices des passages et les piliers hermaïques mis au jour sur différents sites<sup>23</sup>. C'est le cas par exemple d'Héraclès représenté aux portes des maisons de Thasos et de Délos où il est parfois symbolisé par sa massue<sup>24</sup>. Or, cet objet dont Omphale s'empare est représenté sur des gemmes utilisées lors des accouchements<sup>25</sup>. Aux portes de la ville, de la maison ou de la vie, Héraclès est alors invoqué pour protéger les passagers qui ont en commun de traverser un espace ou un état de vulnérabilité. Loin d'être marginalisées, les divinités de la naissance et de l'enfance vénérées aux portes

---

<sup>21</sup> Patrick Marchetti, « Recherche sur les mythes et la topographie d'Argos V », *BCH* n°124, 2000, p. 277.

<sup>22</sup> Sur la porte comme *locus horridus* : Euripide, *Alceste*, v. 101 ; Hésychius s.v. θυράγματα.

<sup>23</sup> Pausanias, Description de la Grèce, VI, 25, 5 : *hermai* à Élis. Ces piliers étaient souvent ornés de *phalloi* destinés à détourner le mauvais œil. Christopher Faraone, « Hephaestus the Magician and Near Eastern Parallels for Alcinous' Watchdogs », *Greek, Roman and Byzantine Studies* n°28, 3, 1987, p. 257. Sur les rites aux portes des villes : Susanne Froehlich, *Stadtter und Stadteingang : zur Alltags- und Kulturgeschichte der Stadt in der römischen Kaiserzeit*, Göttingen, Verlag Antike, 2022, p. 89-91.

<sup>24</sup> **Thasos** : Bernard Salviat, « Inscriptions de Thasos », *BCH* n°86, 1, 1962, p. 608-609 (formules apotropaïques pour la protection des portes, III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s de notre ère). **Délos** : Philippe Bruneau « Apotropaia. La massue d'Héraclès », *BCH* n°88, 1, 1984, p. 159-168, notamment p. 165.

<sup>25</sup> Véronique Dasen, « Omphale and Heracles: a Knotted Life », *Gemmae. An International Journal on Glyptic Studies* n°3, 2021, p. 61-82.

s'intègrent donc au sein d'un vaste réseau d'entités suprahumaines invoquées pour protéger l'ensemble de la communauté urbaine.

#### D'ILITHYIE A HECATE : PORTES ET PASSAGES PHYSIQUES ET SYMBOLIQUES

Le champ d'action d'Ilithyie, protectrice du passage à la fois symbolique et biologique de la naissance, s'étend aux passages physiques comme en témoignent les pratiques culturelles dans son sanctuaire d'Hermionè aux portes de la cité. Ce glissement a alors contribué à la rapprocher d'Hécate. Dans l'Athènes de la fin du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le relief de Xénokratéia représente Ilithyie sous la forme d'un pilier hermaïque<sup>26</sup>. Un relief votif fragmentaire daté du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et provenant du sanctuaire urbain de la déesse la figure sous la forme de trois *hermai*. Cette forme évoque les *hékatéia* que les Athéniens plaçaient aux carrefours et dans leurs maisons, et confirme le rapprochement opéré entre Ilithyie et Hécate en Attique<sup>27</sup>. À Argos, d'après Pausanias, le sanctuaire d'Ilithyie, localisé avant la conquête romaine près d'une Porte à laquelle il donne son nom, est voisin de celui d'Hécate<sup>28</sup>. Déesse des carrefours, Hécate se tient aussi aux portes de nombre de cités du monde grec<sup>29</sup>. Elle est associée à la naissance dès le V<sup>e</sup> siècle à Athènes lorsqu'Eschyle l'invoque comme protectrice des couches dans les *Suppliantes*, une tradition qui perdure aux époques suivantes puisque Galinthias dont la ruse permit à Alcèmène de mettre au monde Héraclès est désignée comme la servante d'Hécate par Antoninus Liberalis<sup>30</sup>. Intermédiaire entre les sphères divine et humaine, Hécate se tient sur le seuil entre ces deux mondes dans la *Théogonie*, et la bienveillance dont elle fait preuve en vertu de cette position à l'égard des humains dans le récit hésiodique lui vaut alors le titre *kourotrophos*, divinité qui favorise la croissance des humains et la pérennité des communautés

<sup>26</sup> Athènes, Musée national, 2756. Millette Gaifman, « Visual evidence », dans Esther Eidinow et Julia Kindt (ed.), *The Oxford Handbook of Ancient Greek Religion*, Oxford, OUP, 2015, p. 51-66, notamment p. 57-61.

<sup>27</sup> Dimitri Sourlas, « In Search of Eileithyia and Aphrodite Pandemos. Two New Classical Votive Reliefs From Athens », dans Heide Frielinghaus et Jutta Stroszcek (sous la direction de), *Kulte und Heiligtümer in Griechenland : neue Funde und Forschungen*, Möhnese, Bibliopolis, 2017, p. 163-191, pl. 73. À cette représentation l'on peut ajouter la figurine d'époque hellénistique mise au jour dans le Puits aux Bébés de l'Agora : *id.*, pl. 75. Sur les *hékatéia*, Aristophane, *Guêpes*, v. 804.

<sup>28</sup> Pausanias II, 22, 6-7 ; Séméli Pingiatoglou, *Eileithyia*, Würzburg, Königshausen ger Neuman, 1981 p. 48.

<sup>29</sup> Peter Herrmann, Albert Rehm, *Inschriften von Milet. Teil 1*, Berlin, New York, De Gruyter, Milet I, 3, 172 : dédicace à Hécate Phosphôros aux portes de la cité. À Didymes, elle se tient aux portes du sanctuaire d'Apollon : *CGRN* 201 I. 25-26 : παρ' Ἐκάτην τὴν πρόσθεν πύλων et ἐπὶ θύρας.

<sup>30</sup> Eschyle, *Les Suppliantes*, v. 674-678 ; Antoninus Liberalis, *Métamorphoses*, XXIX, v. 4.

humaines dont celles des cités<sup>31</sup>. L'association ainsi établie entre Hécate et Ilithyie met en exergue la dimension symbolique du passage des portes, en particulier lorsqu'il s'agit pour le petit enfant d'entrer dans la communauté au moment de sa naissance ou au cours de l'enfance. La présence symbolique d'Ilithyie lors des couches en fait la garante du caractère légitime de la naissance, un rôle rempli par la sage-femme au quotidien<sup>32</sup>. Dans les mythes qui mettent en scène Ilithyie, le motif de la filiation est ainsi très présent. Dans l'*Hymne homérique à Apollon*, et dans l'*Idylle XXIV* de Théocrite qui raconte la naissance d'Héraclès, la déesse agit avec loyauté vis-à-vis de sa mère Héra qui la retient lors des couches de Léo et d'Alcmène. Or, Héra est l'épouse légitime par excellence : l'articulation entre les deux déesses et leur lien de parenté fait d'Ilithyie davantage une déesse de la filiation qu'une simple protectrice de la naissance. Elle préside ainsi à l'intégration du nouveau-né au sein de la communauté et se place alors aux portes des villes comme à Argos, Hermionè, Corinthe ou Mégare. Les entités protectrices de la naissance jouent donc un rôle important aux portes des villes de plusieurs cités parce que leurs attributions dépassent en fait le moment de l'accouchement et rayonnent sur la vie civique en garantissant la pérennité de la communauté.

Implantés dans le tissu urbain, particulièrement lorsqu'ils sont placés aux portes, les sanctuaires de la déesse de la naissance occupent une place importante dans la vie civique. Protectrice de l'accouchement, Ilithyie garantit en effet la pérennité de la communauté et la légitimité des filiations. Elle se place aux portes de la cité et à celles des maisons où naissent les futurs citoyens.

### *Portes, liminalité et passages dans les rites de la naissance et de l'enfance*

#### DE LA PORTE DE LA VILLE A LA PORTE DE LA MAISON

Ilithyie et Hécate se tiennent aux portes de la cité et de la maison, ainsi qu'à celles, symboliques, qui marquent le passage du nouveau-né de l'ombre à la lumière, de la matrice maternelle à la communauté des humains. La naissance d'un garçon est ainsi signalée à Athènes par un rameau d'olivier et celle d'une fille par une touffe de laine accrochés à la porte de la maison qui sert alors

---

<sup>31</sup> Hésiode, *Théogonie*, v. 450-452. Elle joue également ce rôle dans l'*Hymne homérique à Déméter*, v. 51-53. Voir Sarah Iles Johnston, *Hekate Soteira : a study of Hekate's roles in the Chaldean oracles and related literature*, Atlanta, Scholars Press, 1990, p. 22-23.

<sup>32</sup> Voir notamment Christian Laes, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* n°176, 2011, p. 154-162 et Véronique Dasen, *Le Sourire d'Omphale. Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 225-233 pour le monde romain.

d'interface entre la sphère domestique et la sphère physique<sup>33</sup>. Il ne s'agit pas d'alerter le voisinage d'un risque de contamination rituelle, mais bien d'annoncer qu'un enfant est né, et que la famille espère que sa venue au monde garantira la pérennité de la communauté<sup>34</sup>. La porte de la maison représente alors symboliquement la maisonnée dans son ensemble, en vertu du principe de *pars pro toto*<sup>35</sup>. Derrière elle, la famille est alors réunie en cercle restreint autour du nouveau-né au moins jusqu'aux Amphidromies et à la *Dékatè*, deux cérémonies qui marquent pour l'une l'intégration du nouveau bébé à l'*oikos* et pour l'autre sa reconnaissance sociale avec la dation du nom à l'occasion d'un repas qui rassemble un cercle élargi de familiers<sup>36</sup>. L'enfant qui vient de naître n'est pas tout à fait intégré à la famille et à la communauté, et son agrégation au foyer et à la communauté civique se fait progressivement. Au seuil, il n'est pas tout à fait dedans mais plus tout à fait dehors. Le nouveau-né est donc un individu en transition entre deux mondes, entre l'intérieur du ventre de sa mère et l'extérieur, l'intérieur de l'*oikos* et le reste de la communauté au-delà de la famille, entre l'obscurité de l'utérus et la lumière du monde. Enfin, lieu de l'entre-deux par excellence, la porte constitue l'endroit où la magie opère<sup>37</sup>. Y accrocher un rameau d'olivier ou de la laine permet de faire part de la naissance de l'enfant, et constitue aussi un geste apotropaïque. En effet, la porte de la ville et celle de la maison sont ornées de représentations de *théoi prothyraioi* et autres *apotropaia*<sup>38</sup>. Lors des Anthestéries à Athènes, la porte de l'*oikos* est badigeonnée de poix pour faire fuir les mauvais esprits<sup>39</sup>. La porte de la ville et celle de la maison protègent la communauté civique et la famille de l'extérieur tout en définissant matériellement et

---

<sup>33</sup> Hétychius s.v. *στέφανον ἐκφέρειν*. Cette coutume remonte, pour les garçons, à l'époque classique : Euripide, *Ion*, v. 1433-1436. Créuse avait déposé dans le couffin d'Ion une couronne faite des branches de l'olivier planté par Athéna sur l'Acropole.

<sup>34</sup> Sur l'olivier et ses symboliques civiques à Athènes : Sonia Darthou, « L'olivier, identité et rempart d'Athènes : un épisème de la cité ? », *Kernos* n°32, 2019, p. 49-79.

<sup>35</sup> Sur la place de la porte dans les rituels mésopotamiens : Lorenzo Verderame, « Le symbolisme de la porte dans les rituels assyro-babyloniens », dans Patrick Michel (sous la direction de), *Rites aux Portes*, Bern, Peter Lang, p. 83-92.

<sup>36</sup> Sur les fêtes de la naissance : Florence Gherchanoc, *L'oikos en fête : célébrations familiales et sociabilité en Grèce ancienne*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2012, p. 117-118. Il est probable que chaque famille athénienne ait pratiqué ses propres rites, ce qui explique les apparentes incohérences des sources relatives à ces fêtes.

<sup>37</sup> Hétychius s.v. *ὠπιωτήρη* : attirer Hécate en allumant des feux devant une porte. On trace des signes propitiatoires sur les linteaux des portes des maisons en Alsace lorsqu'un enfant va naître, voir Pascal Dibie *Ethnologie des Portes : des passages et des seuils*, Paris, Métailié, 2012, p. 236-240 sur les pratiques rituelles autour des portes des églises et des maisons en France.

<sup>38</sup> Voir *supra* n. 24 et n. 25.

<sup>39</sup> Dioscoride, *De Materia Medica*, I 119 ; Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXVIII 85 et 104. Des figurines étaient disposées à l'entrée des maisons : Platon, *Lois*, XI 933b.

symboliquement les contours de ces groupes. Les portes abritent donc des rites apotropaïques et constituent des lieux importants dans les rituels d'intégration des individus.

#### PASSER LA PORTE : LE CAS DES PROCESSIONS D'ENFANTS

Les portes urbaines sont traversées à des dates régulières par des processions qui relient deux pôles, l'un au centre de ville et l'autre à l'écart. Les enfants au seuil de l'âge adulte y prennent part soit aux côtés du reste de la communauté, comme lors des Panathénées, soit lors de processions réservées à la jeunesse qui relient un centre religieux urbain et un centre religieux rural. Il faut donc nécessairement passer les portes de la ville, symboliquement et physiquement, pour se rendre dans la *chôra* voire dans les *eschatiai*. Le Périégète décrit ainsi la procession des jeunes gens de Patras, depuis le fleuve Meilichios jusqu'au sanctuaire de Dionysos Aisymnétés en ville, peut-être situé sur l'axe principal qui traversait Patras d'est en ouest à proximité du théâtre, après avoir fait étape dans le sanctuaire d'Artémis. Ils y déposent leurs couronnes d'épis de blé et, après un bain rituel dans le fleuve, les remplacent par des couronnes de lierre en l'honneur de Dionysos<sup>40</sup>. Pausanias en livre l'*action* quelques lignes plus haut : aux origines, Comaithô, une jeune prêtresse d'Artémis et un garçon nommé Mélanippe, dont les pères avaient refusé le mariage, eurent des relations sexuelles dans le temple de la déesse et provoquèrent sa colère. Une épidémie s'abattit alors sur la région. L'oracle révéla les causes des malheurs qui touchaient les Patrèens et recommanda de sacrifier les deux amants et d'offrir chaque année la plus belle fille et le plus beau garçon à la déesse. Ce rite fut finalement remplacé par cette procession décrite par Pausanias<sup>41</sup>. La référence aux amours de Comaithô et Mélanippe, des jeunes gens au seuil du mariage, constitue une clef de compréhension de cette procession. Les adolescents *pro tou gamou* ainsi rassemblés incarnent le potentiel reproducteur de la cité qu'ils traversent et dont ils franchissent la porte pour se rendre dans les sanctuaires d'Artémis et Dionysos sis à l'écart de la ville. Le changement des couronnes et le bain purificateur suggèrent une évolution du statut des individus qui traversent à nouveau la porte de la cité en sens inverse, transformés rituellement. Le récit des aventures de leurs malheureux ancêtres vise alors à rappeler aux jeunes gens les normes sociales en vigueur dans la cité en matière de sexualité, donc de reproduction, qu'ils devront respecter pour intégrer pleinement leur nouveau statut d'adultes,

---

<sup>40</sup> Pausanias VII, 20, 1.

<sup>41</sup> Pausanias VII, 19, 4.

autrement dit d'individus mariés. Il s'agit aussi, symboliquement et géographiquement, d'intégrer les jeunes gens en leur faisant rituellement traverser le territoire de la cité, de l'espace urbain à la *chôra*, en traversant donc les portes de la ville. Ilithyie y était-elle présente ? Malheureusement, seule une inscription très fragmentaire documente le culte de la déesse à Patras et ne saurait suffire à localiser son sanctuaire<sup>42</sup>.

#### PASSER LA PORTE SANS RETOUR

Des cimetières d'enfants, en usage de la période archaïque à la période classique ont été identifiés aux portes principales de la ville d'Athènes, en particulier le long de routes qui mènent à des sanctuaires qui abritent des rites associés à la féminité en général et à la maternité en particulier et que les Athéniennes, en charge des inhumations des jeunes enfants, fréquentent régulièrement. Dès l'Âge du Fer, des périnataux sont inhumés à l'emplacement de la future Porte Sacrée qui mène au sanctuaire de Déméter à Éleusis<sup>43</sup>. Des sépultures de tout-petits datées de la même époque ont été identifiées dans la zone de la Porte du Dipylon, à proximité du sanctuaire d'Artémis Kallisté identifiée à Hécate et dont le matériel votif suggère l'association à des rites liés à la fertilité et à la naissance<sup>44</sup>. Deux autres cimetières de périnataux de la cité se développent au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère à l'emplacement de la Porte d'Acharnès et de la porte de Diocharès sur la route de la Mésogée qui mène au sanctuaire d'Artémis de Brauron<sup>45</sup>. Des sépultures de tout-petits datées de l'époque classique ont été identifiées autour de la Porte Itonienne<sup>46</sup>. Il s'agit certes d'inhumer les petits défunts à l'écart de la ville, mais il est marquant de constater que le lieu correspond à des portes qui ouvrent des axes très fréquentés, rendant ainsi les sépultures visibles<sup>47</sup>. Pour ces mères en deuil, le choix de ces localisations témoigne donc de la volonté d'inscrire les petits défunts dans la communauté en les installant à un endroit stratégique de la

---

<sup>42</sup> Athanasios Rizakis, *Achaïe II. La Cité de Patras : épigraphie et histoire*, Athènes, Centre de recherches de l'Antiquité grecque, 1998 p. 91 n° 10.

<sup>43</sup> Sanne Houbby Nielsen, « Women and the Formation of the Athenian City State », *Metis* n°11, 1996, p. 233-260. Sur la localisation des inhumations d'enfants dans le monde grec, Gillian Shepherd « Where are the Children ? Locating Children in Funerary Space in the Ancient Greek World », dans Sally Crawford, Dawn Hadley et Gillian Shepherd (édité par), *The Oxford Handbook of the Archaeology of Childhood*, Oxford/New York, OUP, 2018, p. 521-538.

<sup>44</sup> Voir *supra*.

<sup>45</sup> Sanne Houbby Nielsen « Women... », *op. cit.*, p. 247-250 ; Sanne Houbby Nielsen, « Child Burials in Ancient Athens », dans Joanna Derevenski, *Children and Material Culture*, London/New York, Routledge, 2000 p. 157 fig. 12.3 et p. 159.

<sup>46</sup> *Ead.* p. 158 fig. 12.4.

<sup>47</sup> Sanne Houbby Nielsen « Women... », *op. cit.*, p. 250-251 et *eadem*, « Child... », *op. cit.*, p. 161 : le but est aussi d'éviter aux mères en deuil d'avoir à transporter sur une trop longue distance le petit corps sans vie de leur enfant.

citée qui constitue un point de passage important. Aux portes, les tout-petits défunts sont inhumés à l'écart de la ville, et en même temps au plus près de cette dernière : ils n'étaient vraisemblablement pas porteurs du même degré d'impureté que leurs aînés, ce qui confirme que, êtres certes liminaux, ils n'étaient pas pour autant mis physiquement à l'écart de la communauté<sup>48</sup>.

La porte marque l'entrée, matérielle et symbolique, du nouveau-né dans son *oikos*, qui s'accompagne de rituels et de fêtes relativement bien documentés à Athènes. Lieu de passage, elle est franchie par les jeunes gens qui traversent le territoire de la cité lors des processions qui accompagnent les rites qui marquent la fin de leur enfance et leur passage imminent dans le groupe des adultes. Enfin, c'est aux portes que les petits défunts sont inhumés, à l'écart mais pas trop loin de la maison familiale, le long de voies fréquentées.

### *Les portes et la naissance : du passage matériel au passage symbolique*

#### LES DEESSES *PROTHYRAIA* ET LA NAISSANCE

Les déesses protectrices de la naissance, Ilithyie et Artémis, sont aux portes lorsqu'elles reçoivent l'épithète cultuelle *Prothyraia*, attestée dans la documentation épigraphique et littéraire, en particulier dans les *Hymnes Orphiques*<sup>49</sup>. Les termes *Prothyraios* ou *Propylaios* renvoient ainsi à la protection des portes physiques : c'est par exemple le rôle d'Hermès *Propylaios* sur l'Acropole d'Athènes. Il partage d'ailleurs d'après Pausanias un temple avec les Charites « utiles pour la vie des hommes », des entités suprahumaines qui intervenaient aussi lors des naissances<sup>50</sup>.

Cependant, appliqué à Artémis ou Ilithyie dans des contextes culturels très spécifiques, ce titre prend un sens plus métaphorique. Dans une inscription d'Épidaure datée du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Artémis porte l'épithète *Prothyraia*<sup>51</sup>. Il pourrait donc s'agir d'une Artémis protectrice de l'entrée du sanctuaire. Dans l'*Asclépiéion* d'Épidaure, fréquenté aussi par des femmes enceintes, Artémis *Prothyraia* est aussi celle qui veille sur les portes de la vie, donc une protectrice de la

---

<sup>48</sup> Sanne Houbj Nielsen, « Child... », *op. cit.*, p. 153-154.

<sup>49</sup> Hymnes orphiques II, v. 5.

<sup>50</sup> Pausanias I, 22, 8. Constance Graml, « Wandering maidens in the Acropolis Propylaea : some considerations on the spatial setting of the cults of the Charites, Artemis and Hermes, their administration and related cult images », *Journal of Hellenic Studies* n°142, 2022, p. 274-297. Cette fonction de protecteur des portes est aussi revêtue par Apollon *Propylaios*, voir Guy Labarre, « L'Apollon *Propylaios* d'Eumeneia et les *theoi propylaioi* », dans Patrice Brun (sous la direction de), *Scripta anatolica : hommages à Pierre Debord*, Bordeaux, Ausonius, 2007, p. 283-296.

<sup>51</sup> *Inscriptiones Graecae* (désormais *IG*) IV<sup>2</sup> 276 : Ἀρτάμιτος Προθυραίας ; L'épiclèse est également attestée à Pergame à l'époque romaine : *Inschriften von Pergamon* VIII 3, 161A l. 5 et 21 et 161B l. 6 (II<sup>e</sup> s. de notre ère).

naissance<sup>52</sup>. Dans trois autres inscriptions du sanctuaire, Artémis est invoquée sous l'épithète *Lysaia*, *celle qui dénoue, qui délie*<sup>53</sup>. Elle est donc celle qui guérit de la maladie ou qui purifie. Elle libère aussi l'enfant à naître et la femme enceinte, une attribution bien attestée dans d'autres séquences onomastiques des divinités protectrices de la naissance<sup>54</sup>. Artémis *Lysaia* dénoue les matrices sur lesquelles veille Artémis *Prothyraia*, soit pour hâter un accouchement soit, en amont, pour faciliter la grossesse. Artémis ou *Ilithyie Prothyraia* sont donc celles qui veillent sur les portes de la vie, sur l'entrée du nouveau-né dans le monde des vivants et sur la porte que représente la matrice maternelle.

#### OUVRIR ET FERMER LA PORTE

Dans l'*Hymne orphique* à *Prothyraia*, la déesse est aussi désignée comme *Kleidouchos*, porteuse de clef<sup>55</sup>. Cette épithète renvoie à la capacité d'*Ilithyie* et d'Artémis d'ouvrir la porte de la matrice au moment de l'accouchement et de permettre le passage du bébé à naître. Le motif de l'ouverture et de la fermeture des portes apparaît en lien avec l'utérus dans plusieurs *papyri* magiques : il peut s'agir d'ouvrir l'utérus pour déclencher la menstruation, donc éventuellement mettre fin à une grossesse ou bien pour hâter un accouchement en ouvrant les portes de la matrice. Un papyrus magique du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère indique ainsi explicitement « pour ouvrir une porte » en exergue d'une formule censée hâter un accouchement<sup>56</sup>. Outre la récitation d'incantations, des amulettes sont utilisées pour protéger la parturiente et l'enfant au moment de la naissance<sup>57</sup>. Plusieurs pierres magiques sont ainsi gravées d'un utérus sous la forme d'une pieuvre ou d'une ventouse fermée par une clef qui doit permettre de le maintenir fermé le temps de la grossesse et de l'ouvrir au moment propice pour permettre l'accouchement<sup>58</sup>. Sur une gemme en hématite datée des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'utérus prend la forme d'une ventouse médicale, refermée par une clé à 7 dents<sup>59</sup>. La clef permet d'ouvrir ou de fermer la matrice ;

---

<sup>52</sup> Sur les consultations d'Asclépios à Épidaure en lien avec la grossesse : Hélène Castelli, « Pèlerines à Epidaure. Femmes, guérison et publicité dans un sanctuaire panhellénique au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », *Archimède* n°5, 2018, p. 124-133.

<sup>53</sup> *IG IV<sup>2</sup> 1 275* (IV<sup>e</sup> s. avant notre ère), *IG IV<sup>2</sup> 1 162* (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. avant notre ère) et *IG IV<sup>2</sup> 1 462* (époque romaine).

<sup>54</sup> *Ilithyie* est dite *Épilusaménè*, délieuse. Hésychius s.v. Ἐπιλουσαμένη.

<sup>55</sup> Hymnes Orphiques II, v. 5.

<sup>56</sup> *Papyri Graecae Magicae* XXXVI, 312-320.

<sup>57</sup> Véronique Dasen, « Probaskania: Amulets and Magic in Antiquity », dans Dietrich Boschung et Jan Bremmer (édité par), *The Materiality of Magic*, Paderborn, Wilhelm Fink, 2015, p. 177-203.

<sup>58</sup> Véronique Dasen, *Le Sourire...*, op.cit., p. 53-85.

<sup>59</sup> Collection privée. Véronique Dasen, *Le Sourire...*, op. cit., p. 60 fig. 2.3

l'ouvrir pour favoriser la conception ou l'accouchement, ou pour déclencher un avortement, la fermer pour empêcher la conception ou pour éviter une fausse couche. C'est cet objet que tient la déesse *kleidouchos*, « porteuse de clef », de l'*Hymne orphique*. Ce terme renvoie aussi à un office mixte bien attesté dans le monde grec et que des jeunes filles pouvaient détenir, à l'instar d'Iphigénie devenue *kleidouchos* d'Artémis dans le sanctuaire de Brauron à son retour de Tauride chez Euripide<sup>60</sup>. À Lagina en Asie Mineure, à l'époque romaine, cette fonction est exercée par la fille du prêtre qui prend part à une grande procession reliant la cité de Stratonicee au sanctuaire d'Hécate, la *kleidos agogè*, à l'occasion des *Kleidophoria*<sup>61</sup>. Les clefs, qu'il s'agisse de celles du temple, de la ville de Stratonicee ou bien de clefs symboles de l'attribution de protectrice de la naissance et de l'enfance revêtue par la déesse, sont alors transportées par la jeune fille, parfois accompagnée de son frère désigné comme le *parapompos* ou le *kosmophoros*<sup>62</sup>. Un monument votif d'Hermionè daté du IV<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle avant notre ère évoque peut-être une *kleidouchos* et pourrait être associé au culte d'Ilithyie qui occupe une place importante dans les cultes de la cité comme en témoigne Pausanias<sup>63</sup>. Ce bloc a été découvert en 2008 à proximité de la porte de la ville antique, peut-être à l'emplacement du sanctuaire de la déesse. Outre l'inscription ΔΕΙΩΙΟΥ, la stèle est décorée d'une clef de temple. Or, Ilithyie est associée à ce motif puisque c'est elle qui préside à l'ouverture de la matrice, donc à la naissance : lors de la naissance d'Apollon dans l'*Hymne homérique*, sa présence est indispensable pour permettre à Létô d'enfin mettre au monde le petit dieu. La clef représentée sur ce monument pourrait renvoyer à un office cultuel accompli au sein du sanctuaire, ou bien à l'ouverture des matrices à laquelle Ilithyie préside. À Argos, où Ilithyie et Héra sont étroitement associées, une série de petites clefs votives d'époque archaïque

---

<sup>60</sup> Euripide, *Iphigénie en Tauride*, v. 1463. Sarah Iles Johnston, *Hekate...*, *op. cit.*, p. 39-48 (sur Hécate *Kleidouchos*) ; Joan Connelly, *Portrait of a Priestess : Women and Ritual in Ancient Greece*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2007 p. 97-104 (sur les prêtresses *kleidouchoi*).

<sup>61</sup> Sarah Iles Johnston, *Restless Dead: Encounters between the Living and the Dead in Ancient Greece*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1999, p. 206 ; Christina Williamson « Civic Producers at Stratonikeia The Priesthoods of Hekate at Lagina and Zeus at Panamara », dans Marietta Horster et Anja Klöckner (ed.), *Cities and Priests. Cult Personnel in Asia Minor and the Aegean Islands from the Hellenistic to the Imperial Period*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2014, p. 217-291 ; Aynur Karatas, « Key-bearers of Greek temples. The temple key as a symbol of priestly authority », *Mythos* n°13, 2019, en ligne ; Jenny Wallensten « The key to Hermione? Notes on an inscribed monument », *Opuscula* n°14, 2021, p. 173 ; Christina Williamson, *Urban Rituals in sacred landscapes in Hellenistic Asia Minor*, Leiden/Boston, Brill, 2021, p. 241-300.

<sup>62</sup> Mehmet Sahin, *Die Inschriften von Stratonikeia*, Teil II, 1, Bonn, R. Habelt, 1982, IStratonicee 543 l. 11-12 ; IStratonicee 683 et 690 (époque romaine). Amanda Herring *Structure, Sculpture and Scholarship: Understanding the Sanctuary of Hekate at Lagina*, thèse de doctorat, University of California, 2011, p. 126-127 ; Christina Williamson « Civic... », *op. cit.*, p. 218.

<sup>63</sup> Voir *supra*. Jenny Wallensten, « The Key... », *op. cit.*, (editio princeps du monument et de son inscription).

ont été découvertes dans l'*Héraion*, ainsi qu'une grande clef en bronze, identifiée comme celle du temple<sup>64</sup>. Dans ce contexte culturel, ces petites offrandes renvoient à la sphère de la maison dont elles ouvrent les portes, et à celle du mariage qu'Héra protège : la déesse est d'ailleurs dite gardienne des clefs du mariage chez Aristophane<sup>65</sup>. Festus témoigne également pour l'époque romaine de consécration de clefs par les femmes qui souhaitent hâter l'accouchement<sup>66</sup>. Ces objets évoquent donc la clef qui ouvre la matrice lors de l'accouchement, un moment associé dans le monde grec à l'image du lien délié et du nœud dénoué<sup>67</sup>. Une base inscrite de Larissa datée du troisième quart du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère contenait une clef en fer dont l'usage exact nous échappe. Elle était surmontée d'une offrande consacrée à Enodia pour la protection des enfants de la fidèle<sup>68</sup>. Enodia est identifiée à Hécate dès l'époque classique, notamment en Attique, déesse dont nous avons montré la proximité avec Ilithyie<sup>69</sup>. L'association de la déesse à la clef et l'inscription votive renvoient à son statut de gardienne des passages physiques, et de protectrice de la naissance et de l'enfance. La clef de la base d'Hermionè symbolisait peut-être la fonction revêtue par une des prêtresses d'Ilithyie dans son sanctuaire aux portes de la cité. Il peut aussi s'agir de la clef qui ouvre les portes de la ville, placées sous la protection de la déesse qui y occupe un rôle important. Enfin, elle pourrait aussi symboliser la fonction de protectrice de l'enfance revêtue par Ilithyie qui veille sur les portes de la ville et les individus qu'elles abritent comme sur les portes de la matrice et les futurs membres de la communauté dont elle protège le moment de la naissance.

De prime abord, la localisation de sanctuaires de divinités protectrices de la naissance ou de l'enfance suggère que ces dernières étaient placées là en marge de la cité, afin d'accueillir des

---

<sup>64</sup> Héraion d'Argos : Jens Baumbach, *The significance of votive offerings in selected Hera sanctuaries in the Peloponnese, Ionia and western Greece*, Oxford, Archaeopress, 2004, p. 81-82 fig. 4.18 et 4.19) ; Antre Corycien (Claude Rolley, « Autres objets en metal », dans *L'Antre Corycien II*, Athènes, École française d'Athènes, 1982, p. 261-280), sanctuaire d'Aphaia à Égine (Adolf Furtwängler, *Aegina : das Heiligtum der Aphaia*, München, Kommission bei A. Buchholz, 1906, p. 391 n° 11 et pl. 114 n°55).

<sup>65</sup> Aristophane, *Thesmophories*, v. 976 : κληῖδας γάμου φυλάττει.

<sup>66</sup> Festus Grammaticus, *De verborum significatione quae supersunt*, Stuttgart/Leipzig, Teubner, 1997, s.v. *clauum*.

<sup>67</sup> Voir *supra*.

<sup>68</sup> IG IX 2 575 : Ἀργεία : μ' ἀνέθεκε ὑπὲρ πα[ι]δὸς τὸδ' ἄγαλμα· | εὐξάτο : δ' Ἀγέ[τ]ορ φαστικᾶι : Ἐνοδίαι. Sarah Iles Johnston, *Restless Dead...*, *op.cit.*, p. 208. García Ramón, José Luis et Helly, Bruno, « Ἐνοδία Κορονταρρα (« celle qui dote de nourriture, de croissance ») et autres divinités kourotropes en Thessalie », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* n° 2, 2007, p. 291-312.

<sup>69</sup> Euripide, *Hélène*, v. 569-570.

rites en l'honneur d'entités mineures, et réservés à des individus eux-mêmes mineurs au sein de la communauté, des enfants et des femmes. Pourtant, la description que Pausanias fait du culte d'Ilithyie à Hermionè corrige cet *a priori* : tous les membres de la communauté civique lui rendent des hommages quotidiens. Les divinités de l'enfance ne sauraient donc être considérées comme des entités marginales au sein des panthéons des cités grecques. Au-delà de son attribution de déesse de l'enfantement, Ilithyie est en fait la garante de la filiation donc de la pérennité de la communauté civique. Aux portes de la ville, la déesse n'est pas reléguée aux confins de la cité. Il s'agit en réalité de mettre sous sa protection une des entrées de la ville qui constitue un lieu de passage important. Il convient donc de reconsidérer le regard posé sur Ilithyie et les divinités de la naissance et de l'enfance, ainsi que la hiérarchie établie par les modernes au sein des réseaux divins dans les cités du monde grec. Les enfants sont certes des individus liminaux, mais ils occupent eux aussi une place importante dans les cités du monde grec, dès l'époque classique et jusqu'à la période impériale. Cette importance est d'abord démographique dans des sociétés où le taux de mortalité infantile est certes élevés, mais celui de la natalité également. Ils incarnent en outre dans ce contexte la promesse de pérennité de la communauté. Enfin, leurs pratiques rituelles contribuent aussi au renouvellement de cette dernière et à la transmission de ses valeurs, par exemple lors des processions qui traversent le territoire civique. Derrière les portes des maisons et aux portes des villes, c'est aussi la question de la puissance d'agir des femmes, et en particulier des mères, autrement dit de leur *agency*, qui se dessine.

Pierre Cosme\*

## Néron et le passage des portes, de Naples à Rome

*Nero and the passage of the gates, from Naples to Rome*

### Résumé

Les *aduentus* de Néron, qui n'a jamais pris la tête d'une armée, se distinguent par leur originalité. Son retour de Grèce en Italie en janvier 68 est très connu, car le prince a voulu lui donner une dimension triomphale en raison des concours qu'il y avait remportés. L'accueil que lui avait réservé la plèbe urbaine lors de son retour à Rome depuis la Campanie neuf ans plus tôt, après l'assassinat d'Agrippine, l'avait rassuré. Néron a dû en outre prendre en compte les revers subis par ses troupes en Arménie. Le compromis diplomatique conclu alors avec Vologèse I<sup>er</sup> a donné lieu en 66 à Rome à une cérémonie inspirée du triomphe, au cours de laquelle un roi étranger, Tiridate, pénétra dans le *pomerium*, mais sans se voir infliger la moindre humiliation. Quant au récit de la fuite hors de l'*Vrbs* de Néron en juin 68, il illustre parfaitement l'isolement politique du dernier prince Julio-Claudien.

### Abstract

The *aduentus* of Nero, who never led an army, are distinguishable by their originality. His return from Greece to Italy in January 68 is very well known, because it looked like a triumph because of the competitions Nero had won there. The good reception from the urban plebs when he returned from Campania to Rome, nine years earlier, had reassured him. Nero also had to take into account the setbacks suffered by his troops in Armenia. The diplomatic compromise then concluded with Vologèse I<sup>st</sup> gave rise in 66 in Rome to a ceremony. During this ceremony, inspired by triumph, a foreign king, Tiridate, entered the *pomerium*, but without being humiliated. As for the story of Nero's flight from the *Vrbs* in June 68, it perfectly illustrates his political isolation.

---

\* Université de Rouen Normandie, UR 3831 GRHIS.

Comme l'a écrit Stéphane Benoist, on ne peut pas encore considérer l'*aduentus* du prince comme un rituel définitivement fixé dans la Rome du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>1</sup>. À cet égard, le passage des portes des villes par Néron mérite de retenir l'attention. En effet, dans plusieurs épisodes de la vie du dernier Julio-Claudien, sa façon d'entrer, mais aussi de sortir de certaines villes contribua à forger l'image du prince. Son retour de Grèce en Italie en janvier 68 représente l'épisode le plus connu. Toutefois, il appelle des comparaisons avec d'autres moments du règne de Néron, mais aussi de Claude. Quant à la dernière sortie de Néron de Rome, en juin 68, elle apporte un éclairage sur le contexte politique de sa chute.

Suétone insiste sur la dimension triomphale que Néron tint à conférer à son retour de Grèce, en raison des concours qu'il y avait remportés :

« À son retour de Grèce, c'est à Naples, parce qu'il y avait révélé son talent pour la première fois, qu'il fit son entrée sur un char traîné par des chevaux blancs, en passant par une brèche pratiquée dans la muraille, comme le veut l'usage pour les vainqueurs des Jeux sacrés. La même scène se répéta à Antium, puis dans sa villa d'Albe, puis à Rome ; mais à Rome il fit même son entrée sur le char qui avait servi autrefois à Auguste pour ses triomphes, vêtu d'une robe de pourpre, d'une chlamyde rehaussée d'étoiles d'or, arborant sur la tête d'une couronne olympique, dans la main droite la couronne pythique, tandis que les autres étaient portées en cortège devant lui, avec des panneaux précisant les circonstances de sa victoire : lieu, nom de ses adversaires, sujet des chants et des pièces. Des claqueurs suivaient son char, comme pour les ovations, et criaient qu'ils étaient les Augustians et les soldats de son triomphe. Puis il passa par un arc du Cirque Maxime qu'il avait fait démolir et traversa le Vélabre et le Forum pour se rendre sur le Palatin et le temple d'Apollon. Sur tout son passage, on immola des victimes, on répandit à tout moment du safran dans les rues, on le couvrit d'oiseaux, de lemnistiques et de friandises. »<sup>2</sup>

En janvier 68, il fit ainsi son entrée dans Naples sur un char tiré par des chevaux blancs par une brèche ouverte dans la muraille, comme un vainqueur de concours grec de retour dans sa cité<sup>3</sup>. Il poursuivit sa route par Antium et Albe, où la même cérémonie se

---

<sup>1</sup> Stéphane Benoist, *Rome, le prince et la Cité. Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I<sup>er</sup> siècle av. – début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Paris, PUF, 2005, p. 53-57.

<sup>2</sup> Suet., *Ner.*, 25 (trad. Guillaume Flamerie de Lachapelle, Paris, Les Belles Lettres, 2016) : « *Reuersus e Graecia Neapolim, quod in ea primum artem protulerat, albis equis introiit disiecta parte muri, ut mos hieroniarum est ; simili modo Antium, inde Albanum, inde Romam ; sed et Romam eo curru, quo Augustus olim triumphauerat, et in ueste purpurea distinctaque stellis aureis chlamyde coronamque capite gerens Olympiacam, dextra manu Pythiam, praeunte pompa ceterarum cum titulis, ubi et quos quo cantionum quoue fabularum argumento uicisset, sequentibus currum ouantium ritu plausoribus, « Augustianos militesque se triumpho eius. » clamitantibus. Dehinc diruto circi maximi arcu per Velabrum forumque Palatium et Apollinem petit. Incedenti passim uictimae caesae sparso per uias identidem croco ingestaeque aues ac lemnisci et bellaria ». Les lemnistiques étaient les rubans attachés aux couronnes des vainqueurs des concours dans la Grèce antique.*

<sup>3</sup> Robert Flacelière, *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Paris, Hachette, 1959, p. 260 et René Tostivint, « Les Jeux Olympiques dans l'Antiquité », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1960/4, p. 457. Il

répéta. Le choix de ses villes ne devait rien au hasard. Naples était la ville où il s'était produit pour la première fois sur scène en public : son lieu de naissance comme artiste. Antium était sa ville de naissance « biologique ». Albe était en quelque sorte la ville-mère de Rome. Au début du mois de mars, il pénétra dans Rome, lieu de naissance de son principat, en modifiant l'itinéraire habituel du triomphe. Vêtu à la fois d'une chlamyde rehaussée d'étoiles d'or et de la toge pourpre, le *paludamentum*, il portait sur sa tête la couronne olympique d'oliviers et tenait dans sa main droite la couronne pythique de lauriers remportée à Delphes. Les autres couronnes étaient portées devant lui avec des panneaux énumérant ses succès, comme c'était l'usage lors d'un triomphe, à cette différence près qu'il ne s'agissait pas de victoires militaires. Au lieu de légionnaires, il était suivi par ses *Augustiani*. Ceux-ci ne constituaient pas seulement l'équivalent de la claque d'un acteur de théâtre. Ils psalmodiaient aussi les louanges du prince. Composés de 500 jeunes chevaliers romains à l'origine, leurs effectifs étaient alors passés à 5500.<sup>4</sup> Sous leurs acclamations et celles de la foule, Néron emprunta un parcours parsemé de safran, qui différait de l'itinéraire traditionnel, mais au long duquel on procéda à des sacrifices. Depuis la Porte Capène, il traversa le Cirque Maxime, puis le Forum et le Vélabre pour monter rendre hommage à Apollon, le dieu citharède, dans son temple du Palatin et non à Jupiter sur le Capitole. En fait de brèche dans la muraille, on s'était contenté de démolir une arcade du cirque. Ce détail est intéressant, car il suggère que, dans le paysage urbain de cette seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la vieille muraille servienne n'était plus suffisamment visible pour que l'ouverture d'une brèche y fût assez spectaculaire. C'est la raison pour laquelle on aurait démoli une arcade du grand cirque.

Neuf ans plus tôt, un précédent retour de Néron à Rome depuis Campanie avait davantage présenté les traits habituels du cérémonial de l'*adventus* :

« Cependant il s'attardait dans les villes de Campanie, se demandant de quelle façon il rentrerait à Rome, s'il retrouverait la déférence du Sénat, les sympathies de la plèbe, et s'en montrant inquiet. Par contre, tous les scélérats – et jamais cour n'en connut davantage – lui exposent que le nom d'Agrippine est odieux, et que sa mort n'a fait qu'exciter la faveur du peuple ; qu'il aille donc sans trembler et qu'il fasse en se montrant l'expérience de la vénération qu'il inspire ; en même temps, ils demandent instamment à le précéder. Et ils trouvent un empressement qui dépasse leurs promesses, les tribus venant à sa rencontre, le Sénat en habit de fête, des colonnes d'épouses et d'enfants rangées par sexe et par âge, et partout sur son passage des

---

s'agissait de montrer qu'un citoyen aussi valeureux dispensait sa ville de défenseur ou plus vraisemblablement de faire entrer le vainqueur par un endroit où nul n'était passé auparavant.

<sup>4</sup> Jean-Louis Mourgues : « Les Augustians et l'expérience théâtrale néronienne », *Revue des Études Latines*, 66, 1988, p. 156-181.

tribunes disposées en gradins, comme pour voir les triomphes. Fier alors et vainqueur de la servilité publique, il monta au Capitole et rendit grâce aux dieux, et s'abandonna à toutes ses passions, mal réprimées jusqu'alors, mais dont le respect à l'égard d'une mère, quelle qu'elle fût, avait retardé le débordement. »<sup>5</sup>

Cet *aduentus* « normal » de Néron à Rome au printemps 59 représente un tournant dans son principat, dans la mesure où, rassuré par l'accueil que lui avait réservé le Sénat et la plèbe urbaine, il se lança, à partir de cette date, dans une politique des spectacles qui caractérisa les dernières années de son règne.

Un autre passage des portes de Rome par Néron témoigne d'une transposition plus manifeste du rituel du triomphe : celui, deux ans plus tôt, de 66 où il était accompagné d'un souverain étranger, en l'occurrence Tiridate, venu pour être investi roi d'Arménie. Ce fut d'ailleurs l'occasion de fermer d'autres portes : celles du temple de Janus pour manifester le rétablissement de la paix :

« Je ne serais pas infondé, me semble-t-il, à mentionner aussi, parmi les spectacles qu'il donna, l'entrée de Tiridate dans la capitale. Ce roi d'Arménie avait été attiré à Rome par de grandes promesses de la part de Néron. Celui-ci fixa par édit la date à laquelle il devait présenter Tiridate au peuple, mais la repoussa pour cause de temps nuageux et le produisit au moment le plus favorable possible. On disposa les cohortes en armes autour des temples du Forum, et l'empereur était assis sur une chaise curule près des rostrs, en tenue de triomphateur, au milieu des enseignes et des étendards. Dans un premier temps, Tiridate emprunta une rampe inclinée pour monter s'agenouiller devant Néron, qui le laissa faire, puis le releva en le prenant de sa main droite et l'embrassa ; ensuite, sur sa prière, Néron lui enleva sa tiare et le ceignit d'un diadème, tandis qu'un ancien préteur traduisait les paroles du suppliant et les répétait à la foule ; de là, Néron le conduisit au théâtre et, tout en recevant de nouvelles paroles de supplication, l'installa à côté de lui, sur sa droite. Cet épisode lui valut d'être salué *imperator* ; après avoir porté au Capitole une couronne de laurier, il ferma le temple de Janus aux deux visages, pour signifier qu'il ne restait plus aucune guerre à terminer. »<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Tac., *Ann.*, XIV, 13 (trad. Pierre Wuilleumier, Paris, CUF, 1994) : « *Cunctari tamen in oppidis Campaniae, quonam modo Urbem ingrederetur, an obsequium senatus, an studia plebis reperiret anxius. Contra deterrimus quisque, quorum non alia regia fecundior exstitit, inuisum Agrippinae nomen et morte eius accensum populi fauorem disserunt ; iret intrepidus et uenerationem sui coram experiretur ; simul praegredi exposcunt. Et promptiora quam promiserant inueniunt, obuias tribus, festo cultu senatum, coniugum ac liberorum agmina per sexum et aetatem disposita, exstructos, qua incederet, spectaculorum gradus, quo modo triumphum uisuntur. Hinc superbus ac publici seruitii uictor, Capitolium adiit, grates exsoluit, seque in omnes libidines effudit, quas, male coercitas, qualiscumque matris reuerentia tardauerat* ».

<sup>6</sup> Suet., *Ner.*, 13 (trad. G. Flamerie de Lachapelle... *op. cit.*) : « *Non immerito inter spectacula ab eo edita et Tiridatis in urbem introitum rettulerim. Quem Armeniae regem magnis pollicitationibus sollicitatum, cum destinato per edictum die ostensurus populo propter armen nubilum distulisset, produxit quo oportunissime potuit, dispositis circa fori templa armatis cohortibus, curuli residens apud rostra triumphantis habitu inter signa militaria atque uexilla. Et primo per deuexum pulpitem subeuntem admisit ad genua adleuatumque dextra exosculatus est, dein precanti tiara deducta diadema inposuit, uerba supplicis interpretata praetorio uiro* ».

On a certes beaucoup écrit sur cette cérémonie, notamment pour s'interroger sur une éventuelle initiation de Néron au culte de Mithra, à laquelle on ne croit plus guère aujourd'hui. L'interprétation de l'investiture du nouveau roi d'Arménie comme une forme d'initiation de l'empereur au culte du dieu perse Mithra paraît en effet peu vraisemblable, en dépit des paroles que prête Cassius Dion au frère de Vologèse I<sup>er</sup>, qui aurait déclaré « être venu adorer Néron comme Mithra ». On ne relève en effet aucune mention de cette divinité au revers des monnaies frappées à cette époque, qui témoignent plutôt d'une continuité certaine<sup>7</sup>. On n'a en revanche peut-être pas assez insisté sur le caractère exceptionnel que revêtait cette forme d'entrée dans Rome d'un souverain étranger. Il était certes déjà arrivé sous la République qu'un roi s'adressât au Sénat ou soit accueilli par un magistrat, comme Ptolémée XII Aulète par Pompée ou sa fille Cléopâtre VII par César. Mais le premier résidait dans la villa de Pompée à Albe et la seconde dans une propriété de son amant romain sur le Janicule, donc en dehors du *pomerium*.<sup>8</sup> Quand l'entrée d'un chef d'État étranger à Rome donnait lieu à une cérémonie publique, c'était généralement qu'il avait été vaincu et alors il défilait, enchaîné dans le cortège triomphal de son vainqueur.<sup>9</sup> Rien de tel avec Tiridate, qui n'est certes pas considéré comme un égal par Néron, mais qui n'est pas non plus humilié. On a là, me semble-t-il, un exemple de ce que l'on pourrait appeler une visite officielle de chef d'État, comme on en connaît finalement peu d'exemples dans les relations entre Rome et ses voisins. Plusieurs fois retardé par l'incendie de la ville d'abord, puis par la conspiration de Pison, le voyage de Tiridate en Italie avait été finalement fixé au printemps 66. Pour détourner l'attention du public de la condamnation du sénateur stoïcien Clodius Thrasea Paetus, regagner du prestige dans les cercles du pouvoir et rendre plus consistant son titre d'*imperator*, Néron souhaitait donner ainsi le plus grand éclat possible au compromis conclu après de longues tractations avec le roi des Parthes, Vologèse I<sup>er</sup>, sur l'Arménie.<sup>10</sup> Conscient

---

*multitudini pronuntiantes ; perductum inde in theatrum ac rursus supplicentem iuxta se latere dextro conlocavit. Ob quae imperator consalutatus, laurea in Capitolium lata, Ianum geminum clausit, tam quam nullo residuo bello ».*

<sup>7</sup> DC, LXIII, 5 ; Eugen Cizek, *Néron*, Paris, Fayard, 1982, p. 146 ; Miriam T. Griffin, *Néron ou la fin d'une dynastie* (trad. Alexis D'Hautcourt), Gollion, Infolio éditions, 2002, p. 260-270 et p. 281-282 et John F. Drinkwater, *Nero. Emperor and Court*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 265-266.

<sup>8</sup> Plut., *Pomp.*, 49 ; DC, XXXIX, 12-16 et XLIII, 27 ; Suet., *Caes.*, 52 ; Édouard Will, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.). II : des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1982, p. 522 et p. 535 et Michel Chauveau, *Cléopâtre au-delà du mythe*, Paris, Liana Levi, 1998, p. 47-49.

<sup>9</sup> Jean-Luc Bastien, *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République*, Rome, CEFR-392, 2007, p. 225-247.

<sup>10</sup> Tac., *Ann.*, XVI, 21-35 ; Eugen Cizek, *Néron... op. cit.*, p. 230-236 et p. 258-268 ; Miriam T. Griffin, *Néron... op. cit.*, p. 196-210 et John F. Drinkwater, *Nero... op. cit.*, p. 197-218.

des troubles que le procès de Clodius Thrasea Paetus pouvait susciter dans la ville, il choisit très habilement, de la placer en même temps que l'arrivée à Rome du roi Tiridate d'Arménie venu recevoir son diadème des mains de Néron. Cette visite offrait un prétexte idéal pour déployer des troupes sous prétexte d'accueillir le souverain avec tous les honneurs dus à son rang. À lui seul, le temple de *Vénus Genitrix* sur le Forum de César, voisin de la curie, était occupé par deux cohortes prétorienne. Néron s'était résolu à reconnaître Tiridate, le frère du souverain arsacide, comme souverain de ce royaume. Mais en échange, ce dernier avait accepté de venir à Rome pour y être investi, au terme d'un long et très coûteux périple de neuf mois, en raison de l'ampleur de l'escorte qui le suivit par voie terrestre depuis les confins de l'Anatolie. Il était en effet accompagné de sa famille, des enfants de ses trois frères et de trois mille cavaliers parthes. Suétone parle d'une dépense de huit-cent mille sesterces par jour, soit l'équivalent de deux fois la valeur minimum du patrimoine d'un chevalier romain. Il avait voyagé à cheval jusqu'à son arrivée en Italie, où le prince avait mis à sa disposition des chars. Tiridate et sa femme attiraient tous les regards, lui en raison de sa prestance et elle en raison du casque d'or qu'elle portait pour dissimuler son visage. Le prince s'était rendu au-devant de lui à Naples pour l'accompagner à Rome. Cela l'avait donc dispensé de paraître au Sénat lors du procès de Clodius Thrasea Paetus. Pour ménager les us et coutumes arsacides, il avait fallu adapter le protocole : si Tiridate accepta de s'agenouiller, de croiser les mains et d'appeler Néron « maître », en signe d'allégeance, il refusa catégoriquement de déposer son sabre. À Pouzzoles furent donnés des combats de gladiateurs en dehors de tout contexte funéraire et des combats d'animaux, où Tiridate s'illustra en tuant depuis sa place deux taureaux à la fois d'un seul coup de flèche. La cérémonie du couronnement se déroula sur le Forum, en présence du Sénat et de la garde prétorienne. Tiridate s'agenouilla devant le prince qui trônait sur son siège curule placé sur les rostres en costume de triomphateur. Néron le releva, lui donna l'accolade, lui ôta sa tiare avant de le ceindre d'un diadème en se proclamant faiseur de roi devant une foule éblouie et enthousiaste. Même les toits des monuments étaient couverts de spectateurs. Les festivités se déplacèrent ensuite au Champ de Mars, dans le théâtre de Pompée qui offrit un cadre grandiose à des spectacles somptueux. Toutefois, selon Cassius Dion, Tiridate aurait été choqué de voir le prince jouer de la cithare et conduire un char tout de vert vêtu, puisque c'était la couleur de sa faction préférée. Il se serait alors étonné que Corbulon acceptât de servir un tel maître. Néron put alors déposer une couronne de lauriers

sur le Capitole et fermer les portes du temple de Janus pour signifier qu'il avait rendu la paix au monde.<sup>11</sup>

Or, cette adaptation du rituel du triomphe avait eu un précédent sous le règne de Claude, lors d'une cérémonie de 50 ap. J.-C., décrite par Tacite :

« À Rome même, le nom de Caratacus n'était pas inconnu, et César, en voulant rehausser sa propre gloire, augmenta le renom du vaincu. En effet, on convoqua le peuple, comme pour un spectacle extraordinaire ; les cohortes prétoriennes furent rangées en armes dans la plaine qui s'étend devant le camp. Alors défilent les clients du roi, on présente les phalères, les colliers et tous les trophées conquis par lui dans des guerres étrangères, puis ses frères, sa femme et sa fille, enfin lui-même sont offerts aux regards. Tous les autres s'abaissèrent à des prières humiliantes sous l'effet de la peur ; mais Caratacus, sans courber la tête, saisit un mot pour implorer la pitié, dès son arrivée au tribunal, s'exprima de cette manière...

À ces paroles, César lui fit grâce, ainsi qu'à sa femme et à ses frères. Et eux, dégagés de leurs chaînes, se tournant aussi vers Agrippine, qu'on voyait non loin de là sur une autre estrade, ils lui rendirent les mêmes hommages et les mêmes actions de grâces qu'au prince. Fait nouveau assurément et contraire à la tradition des anciens, de voir une femme siéger devant les enseignes romaines ! De l'empire conquis par ses aïeux, elle-même réclamait sa part. »<sup>12</sup>

Claude avait déjà célébré un triomphe après sa campagne de deux semaines en Bretagne en 43.<sup>13</sup> Il ne pouvait envisager d'en célébrer un autre quand la reine alliée des Brigantes, Cartimandua, lui livra le chef des Catuvellauni Caratacus. Claude présida alors une cérémonie d'un nouveau genre présentant quatre innovations majeures : le vaincu put prendre la parole, avant d'être gracié, une femme, Agrippine, y tint une place d'honneur en tant que fille de Germanicus, les cohortes prétoriennes eurent la préséance sur les légions et la cérémonie se tint entièrement en dehors du *pomerium*. Le franchissement d'une porte ou d'un arc entre l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte sacrée n'y joua donc aucun rôle.

---

<sup>11</sup> DC, LXIII, 1-6.

<sup>12</sup> Tac., *Ann.*, XII, 33-38 (trad. Pierre Willeumier... *op. cit.*) : « *Ne Romae quidem ignobile Carataci nomen erat ; et Caesar, dum suum decus extollit, addidit gloriam uicto. Vocatus quippe, ut ad insigne spectaculum, populus ; stetero in armis praetoriae cohortes campo qui castra praeiacet. Tunc, incedentibus regis clientulis, phalerae, torques quaeque bellis externis quaesierat traducta, mox fratres et coniunx et filia, postremo ipse ostentatus. Ceterorum preces degeneres fuere ex metu ; at non Caratacus aut uultu demisso aut uerbis misericordiam requirens, ubi tribunali adstitit, in hunc modum locutus est... Ad ea Caesar ueniam ipsique et coniugi et fratribus tribuit. Atque illi, uinclis absoluti, Agrippinam quoque, haud procul alio suggestu conspicuam, isdem quibus principem laudibus gratibusque uenerati sunt. Nouum sane et moribus ueterum insolitum, feminam signis Romanis praesidere ! Ipsa semet parti a maioribus suis imperii sociam ferebat ».*

<sup>13</sup> DC, LX, 22-23 et Barbara Levick, *Claude* (trad. Isabelle Cogitore), Gollion, Infolio éditions, 2002, p. 181-194.

La dernière sortie de Rome de Néron ne résulta pas d'une mise en scène délibérée. De retour dans la capitale après avoir appris le soulèvement de Vindex et surtout la défection de Galba, il s'installa dans les jardins de Servilius, au sud de la ville. En effet, le chantier de la *Domus aurea* se poursuivait et l'empereur comptait peut-être préparer plus discrètement la fuite qu'il envisageait en Orient. Certains affranchis fidèles armaient déjà une flotte à Ostie, tandis qu'un détachement de soldats venus de Germanie et une aile de cavalerie cantonnée habituellement en Afrique étaient d'ailleurs déjà partis en avant-garde à Alexandrie<sup>14</sup>. Sans doute le 8 juin 68, le Sénat proclama Galba empereur et déclara Néron ennemi public. Dans la nuit qui suivit, ce dernier se réveilla dans une demeure désertée. En partant, ses gardes, y compris les Germains commandés par le gladiateur Spiculus, avaient subtilisé le poison que Locuste lui avait procuré et jusqu'à ses couvertures. À peine habillé, il ne lui restait plus qu'à quitter les jardins de Servilius pour se cacher dans la maison de son affranchi *A rationibus* Phaon, entre les voies *Salaria* et *Nomentana*, dans les faubourgs au nord-est de Rome :

« Mais il changea encore d'idée et aspira à quelque retraite bien cachée pour rassembler ses esprits. Phaon, son affranchi, lui proposait sa maison dans les faubourgs entre la voie *Salaria* et la voie *Nomentana*, vers le quatrième milliaire : alors il resta comme il était, pieds nus et en tunique, enfila un pardessus dont la couleur, était fanée, se couvrit la tête et, s'appliquant un mouchoir devant le visage, il monta en selle, avec seulement quatre compagnons, dont Sporus faisait partie. Au même instant, épouvanté par un tremblement de terre et par un éclair jaillissant devant lui, il entendit, venant du camp voisin, les cris des soldats qui formaient des vœux contre lui et pour Galba ; l'un des passants qu'ils rencontrèrent dit même : « Voilà des gens qui poursuivent Néron » ; un autre leur demanda : « Y a-t-il du nouveau à Rome, au sujet de Néron ? » Son cheval s'étant effarouché en flairant un cadavre abandonné sur la route, il découvrit son visage et fut reconnu par un prétorien libéré, qui le salua. »<sup>15</sup>

En dehors de Phaon, il n'était plus accompagné que par son favori Sporus, les affranchis Épaphrodite, à la tête du bureau des requêtes, et Néophyte. En sortant de Rome à

<sup>14</sup> Tac., *H.*, I, 31 et 70 ; Suet., *Ner.*, 47 et Pierre Cosme, *L'année des quatre empereurs*, Paris, Fayard, 2012, p. 43.

<sup>15</sup> Suet., *Ner.*, 48 (trad. G. Flamerie de Lachapelle... *op. cit.*) : « *Sed reuocato rursus impetu aliquid secretioris latebrae ad colligendum animum desiderauit, et offerente Phaonte liberto suburbanum suum inter Salariam et Nomentanam uiam circa quartum miliarium, ut erat nudo pede atque tunicatus, paenulam obsoleti coloris superinduit adopertoque capite et ante faciem optento sudario equum inscendit, quattuor solis comitantibus, inter quos et Sporus erat. Statimque tremore terrae et fulgure aduerso pauefactus audiit e proximis castris clamorem militum et sibi aduersa et Galbae prospera ominantium, etiam ex obuiis et proximis castris clamorem militum et sibi aduersa et Galbae prospera ominantium, etiam ex obuiis uiatoribus quendam dicentem : « Hi Neronem persequuntur », alium sciscitantem : « Ecquid in urbe noui de Nerone ? » Equo autem ex odore abiecti in uia cadaueris consternato, detecta facie agnitus est a quodam missicio praetoriano et salutatus. »*

cheval, ils entendirent les prétoriens acclamer Galba dans leur caserne. Reconnu par un prétorien, Néron dut abandonner sa monture, de même que ses comparses. Après avoir coupé à travers bois le prince déchu parvint à s'introduire dans la maison. Comme ses trois compagnons d'infortune lui signifiaient que sa situation était désespérée, il fit creuser une tombe improvisée en répétant, d'après Suétone : « quel artiste périt avec moi ! ». Phaon reçut à ce moment-là le sénatus-consulte déclarant le prince ennemi public. Une fois arrêté, il devait être dévêtu, passer son cou dans une fourche et être battu à mort. Terrifié, Néron se résigna à faire usage de ses deux poignards, sans parvenir à s'y résoudre. L'arrivée de cavaliers venus l'arrêter vivant le décida à se trancher la gorge, avec l'aide d'Épaphrodite. De fait, le centurion qui dirigeait ces soldats tenta en vain de le ranimer. On était le 9 ou le 11 juin 68.<sup>16</sup>

Or, même si le récit de Suétone frappe par son abondance de détails, il n'en laisse pas moins subsister de larges zones d'ombre. Si un embarquement avait été déjà préparé à Ostie, pour quelles raisons Phaon, aidé d'Épaphrodite, entraîna-t-il Néron dans la direction opposée, en l'obligeant à traverser toute la ville en longeant la caserne des prétoriens, où il courait le risque d'être reconnu, alors que les jardins de Servilius étaient tout proches de la route du port par la porte Capène ? Le fait que le sénatus-consulte déclarant Néron ennemi public ait été adressé directement dans la maison de Phaon suggère que ces deux affranchis impériaux avaient peut-être pour mission d'empêcher le prince de partir vers l'Orient. Agissaient-ils sur ordre de Tigellin ?<sup>17</sup> Les partisans de Galba avaient en effet tout à craindre d'une arrivée de Néron à Alexandrie, où il aurait pu s'appuyer sur le préfet Ti. Julius Alexander, qu'il venait de nommer et, surtout, sur l'armée de Vespasien, qui était en passe d'écraser les Juifs révoltés.<sup>18</sup> C'est en effet la nouvelle de la mort de Néron qui conduisit ce dernier à suspendre les opérations militaires et, de fait, prolongea la guerre en différant le siège de Jérusalem.<sup>19</sup> Quoiqu'il en soit, on voit réapparaître dans les mois qui suivirent des personnages absents pendant les événements du printemps 68. La présence de Statilia Messalina est de nouveau attestée à Rome pendant le bref règne d'Othon, qui songea même à l'épouser.<sup>20</sup> Tigellin, démis de la préfecture du prétoire, fut laissé en vie par Galba. C'est Othon qui le réduisit à se donner la mort.<sup>21</sup> Quant à Épaphrodite, il semble avoir conservé la direction du bureau des

---

<sup>16</sup> *Ibidem*, 49.

<sup>17</sup> John F. Drinkwater, *Nero... op. cit.*, p. 410-415.

<sup>18</sup> Ségolène Demougine, *Prosopographie des chevaliers romains Julio-Claudiens*, Rome, CEFR-153, Rome, 1992, n° 693.

<sup>19</sup> Pierre Cosme, *L'année des quatre empereurs... op. cit.*, p. 46-51.

<sup>20</sup> Suet., *Oth.*, 10.

<sup>21</sup> Tac., *H.*, I, 72 et Ségolène Demougine, *Prosopographie... op. cit.*, n° 651.

requêtes sous le règne du successeur de Néron. Ce dernier n'ayant guère fait preuve de clémence, on peut supposer qu'il était redevable à certains serviteurs de son prédécesseur...<sup>22</sup>

Les *adventus* d'un prince qui, pour la première fois depuis l'instauration du Principat, n'a jamais pris la tête d'une armée se distinguent par leur originalité. Néron a dû en outre prendre en compte les revers subis par ses troupes en Arménie. Le compromis diplomatique conclu alors avec Vologèse I<sup>er</sup> s'est traduit à Rome par une cérémonie inspirée du triomphe, au cours de laquelle un souverain étranger pénétrait au cœur du *pomerium*, mais sans se voir infliger la moindre humiliation. Quant au récit de la fuite hors de l'*Vrbs* de Néron en juin 68, il illustre parfaitement l'isolement politique du dernier prince Julio-Claudien.

---

<sup>22</sup> Pierre Cosme : « À l'épreuve de la guerre civile : le gouvernement de l'Empire romain de la mort de Néron à l'avènement de Vespasien » dans Renate Lafer, Heimo Dolenz et Martin Luik (hg.), *Antiquitates variae. Festschrift für Karl Strobel zum 65. Geburtstag*, Rahden, Verlag Marie Leidorf, 2019, p. 33-43.

Maxime Emion\*

## Prendre et défendre les portes de Rome pendant la guerre gothique

### *Taking and defending the gates of Rome during the Gothic War*

#### Abstract

During the Justinianic reconquest of Italy, Rome was besieged five times. Procopius' detailed narrative of the *Gothic War* sheds light on the role of the city's gates and their more or less difficult passage during these events. Under the direction of Belisarius, defensive works on these structures were completed by garrisoned soldiers and cooperation with civilians, and the defenders may also have relied on religious beliefs linked to the gates. The gates were also a starting point for risky sorties. Trying to enter the city engendered other challenges. Taking the gates by storm turned out to be inefficient, and the Gothic besiegers, especially Totila, had to resort to cunning and treason. On the other hand, the Byzantine army never met such difficulties, but its generals made sure to send the keys of Rome to Justinian every time they entered the city, symbolically equating the control of the *caput mundi* and the control of its gates.

#### Résumé

Pendant la reconquête de l'Italie par Justinien, Rome fut assiégée cinq fois. Le récit détaillé de la *Guerre des Goths* par Procope jette un éclairage sur le rôle des portes de la ville et sur leur passage plus ou moins difficile pendant ces événements. Sous la conduite de Bélisaire, les travaux défensifs sur ces structures furent complétés par des garnisons militaires et une coopération avec les civils ; les défenseurs auraient aussi pu se fier à des croyances religieuses liées aux portes. Les portes étaient aussi le point de départ de sorties risquées. Essayer d'entrer en ville entraînait d'autres défis. Prendre les portes de force s'avérant inefficace, les assiégeants goths, en particulier Totila, durent recourir à la ruse et à la trahison. Les Byzantins, quant à eux, ne connurent pas ces difficultés, mais leurs généraux prirent soin d'envoyer les clés de Rome à Justinien à chaque fois qu'ils entrèrent dans la ville, assimilant symboliquement le contrôle de la *caput mundi* au contrôle de ses portes.

---

\* Université Savoie Mont Blanc / LLSETI.

Pendant l'interminable guerre lancée par Justinien contre le royaume ostrogothique<sup>1</sup>, Rome connut cinq sièges en 15 ans<sup>2</sup>. Peu après son arrivée en Italie, Bélisaire la défendit victorieusement pendant un an et neuf jours, de mars 537 jusqu'à mars 538, contre l'armée du roi des Goths Vitigès. Ce succès contribua à la réussite plus générale des forces byzantines, qui prirent Ravenne et capturèrent Vitigès en 540. Mais l'avènement de Totila replongea la péninsule italienne dans la guerre. Le roi des Goths assiégea la Ville éternelle défendue par Bessas à la fin de l'année 545. Elle lui fut livrée par trahison en décembre de l'année suivante. Après un sac violent, Totila évacua la Ville qu'il ne pouvait tenir. Il l'attaqua encore, sans succès, au début de l'année 547, alors qu'elle était à nouveau défendue par Bélisaire. Une nouvelle trahison permit au roi des Goths de l'emporter au terme du siège suivant (été 549-janvier 550). Après l'arrivée de renforts venus d'Orient sous la conduite de Narsès, Totila fut vaincu et tué à *Busta Gallorum* en juin 552, et la garnison gothique de Rome matée par Dagistheus peu de temps après. Dans les années qui suivirent, les troupes byzantines réduisirent les dernières résistances, et Rome n'eut plus à craindre de nouveau siège.

Lors de ces différents épisodes, les portes de Rome – c'est-à-dire celles de la muraille aurélienne, entourant la Ville depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> – furent tour à tour mises en défense, assaillies, franchies, par les belligérants. Elles occupent, à ce titre, une place particulière dans le récit de la *Guerre gothique* (les livres V à VIII des *Guerres de Justinien*) de Procope de Césarée. Les écrits de cet auteur de langue grecque, secrétaire (*assessor*) de Bélisaire, qu'il accompagna en Italie entre 536 et 540, constituent une source fondamentale, souvent unique, et abondamment détaillée, sur le déroulement du conflit en Italie. Le foisonnement des études procopiennes a souligné sa valeur historique tout en faisant la part de procédés littéraires issus de l'historiographie grecque classique<sup>4</sup>. En ce qui concerne Rome, fortement ébranlée par la

---

<sup>1</sup> Pour le déroulement de la guerre, Peter Heather, *Rome Resurgent: War and Empire in the Age of Justinian*, Oxford, Oxford University Press, 2018, p. 147-179 et 251-268 ; sur ses conséquences en Italie, Hendrik Dey et Fabrizio Oppedisano (ed.), *Justinian's Legacy. The Last War of Roman Italy / L'eredità di Giustiniano. L'ultima guerra dell'Italia Romana*, Roma, L'Erma di Breschneider, 2024. Nous emploierons l'adjectif « byzantin » pour désigner les Romains d'Orient afin d'éviter toute confusion avec les habitants de la ville de Rome.

<sup>2</sup> Sur ces sièges, références et bibliographie données *infra*. Pour une mise en perspective des différents sacs de Rome, Umberto Roberto, *Rome face aux barbares*, Paris, Seuil, 2015. Sur la place de Rome dans la guerre gothique, Gianluca Pilara, *La città di Roma fra chiesa e impero durante il conflitto gotico-bizantino*, Roma, Aracne, 2006 ; Massimiliano Ghilardi, Gianluca Pilara, *La città di Roma nel disegno politico e amministrativo di Giustiniano*, Roma, Aracne, 2012.

<sup>3</sup> Hendrik Dey, *The Aurelian Wall and the Refashioning of Imperial Rome, AD 271-855*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; Ian Richmond, *The city wall of imperial Rome*, Oxford, Oxford University Press, 1930.

<sup>4</sup> Sur Procope et son œuvre, les points de départ classiques sont l'article de Berthold Rubin, « Prokopios von Kaisareia », dans *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, XXIII-1, 1957, col. 273-599, et l'ouvrage d'Averil Cameron, *Procopius and the sixth century*, Berkeley, University of California Press, 1985. Pour se repérer dans l'abondante bibliographie dont il a été l'objet depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, voir désormais Mischa Meier, Federico Montinaro (ed.), *A Companion to Procopius of Caesarea*, Leiden-Boston, Brill, 2022. L'édition

guerre, les chercheurs ont démontré la fiabilité des descriptions de sa topographie et de son paysage<sup>5</sup>. Procope décrit la Ville fidèlement, en particulier à l'occasion du premier siège – auquel il assista personnellement –, qui occupe presque l'équivalent d'un livre entier<sup>6</sup>. Les autres sièges sont relatés plus rapidement, en partie parce que l'auteur n'a pu s'appuyer que sur des témoignages, mais font tout de même l'objet de précieuses descriptions quant à l'organisation des défenses et au déroulement général des opérations<sup>7</sup>. Les nombreuses mentions des portes de Rome dans le récit de l'historien de Césarée autorisent ainsi une analyse des modalités de leur passage pendant les différents sièges. Notre propos opposera les procédés de mise en défense des portes aux moyens mis en œuvre, avec plus ou moins de succès, pour les franchir.

### *Défendre les portes : des serrures, des soldats, des saints*

Pour comprendre l'importance de ses portes, il faut au préalable souligner que les dimensions de la Ville, qui n'était plus peuplée que de quelques dizaines de milliers d'habitants, en faisaient un site difficile à assiéger mais aussi à défendre<sup>8</sup>. La muraille d'Aurélien, qui avait fait l'objet de travaux à l'époque d'Honorius et de restaurations sous Théodoric, représente en effet près de 19 km de circuit<sup>9</sup>. Procope dit qu'elle était percée de 14 grandes portes et

---

de référence est celle de J. Haury, révisée par G. Wirth, *Procopii Caesariensis opera omnia*, Leipzig, Teubner, 1962-1963 ; pour la traduction française de la *Guerre gothique* (livres V à VIII des *Guerres*), à laquelle nous empruntons toutes les citations, Procope, *Histoire des Goths (sic)*, traduit et annoté par Denis Roques, révisé par Jannick Auberger, Paris, Belles Lettres, 2015.

<sup>5</sup> Sur la valeur du témoignage de Procope sur Rome, voir Massimiliano Ghilardi, Gianluca Pilara, *La città di Roma nel disegno ...*, *op. cit.*, p. 121-204.

<sup>6</sup> Premier siège (537-538) : Procope, *Guerres de Justinien* (ci-après Proc., *Bella*), V, 14 ; V, 18-VI, 10, cf. Leif Inge Ree Petersen, *Siege Warfare and Military Organization in the Successor States (400-800 AD): Byzantium, the West, and Islam*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 505-507 ; Conor Whately, « Procopius on the Siege of Rome in AD 537/538 », dans Jeremy Armstrong, Matthew Trundle (ed.), *Brill's Companion to Sieges in the Ancient Mediterranean*, Leiden-Boston, Brill, 2019, p. 265-284. Pour l'emploi de motifs thucydidiens dans ce récit, Katherine Adshead, « Procopius' *Poliorectica* : Continuities and Discontinuities », dans Graeme Clarke (ed.), *Reading the Past in Late Antiquity*, Rushcutters Bay, Australian National University Press, 1990, p. 93-119.

<sup>7</sup> Deuxième siège (545) : Proc., *Bella*, VII, 13 et VII, 15-22. Troisième siège (546-547) : VII, 24. Quatrième siège (549-550) : VII, 36-37. Cinquième siège (552) : VIII, 33. Sur ces épisodes, voir Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 535-539 et 547-548, et Marco Cristini, *Baduila. Politics and Warfare at the End of Ostrogothic Italy*, Spoleto, Fondazione Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, 2022, p. 69-74, 77 et 81-82.

<sup>8</sup> Sur l'état de la Ville au début du VI<sup>e</sup> siècle, voir notamment Richard Krautheimer, *Rome, Portrait d'une ville*, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 166-182 (assez pessimiste) ; Riccardo Santangeli Valenzani, « Roma tardo antica, trent'anni dopo », dans Cyril Courrier, Jean-Pierre Guilhembet, Nicolas Laubry (sous la direction de), *Rome, archéologie et histoire urbaine. Trente ans après l'Urbs (1987)*, Roma, École française de Rome, 2022, p. 279-284 ; Riccardo Santangeli Valenzani (a cura di), *Roma altomedievale. Paesaggio urbano, società e cultura (secoli V-X)*, Roma, Carocci, 2023. En 546, Proc., *Bella*, VII, 20, 19, prétend que la population civile a été réduite à 500 habitants.

<sup>9</sup> 18 837 m, cf. Hendrik Dey, *The Aurelian Wall...*, *op. cit.*, p. 18.

plusieurs petites<sup>10</sup>. Toutes ne suscitent pas chez lui le même intérêt : il ne donne le nom que de huit d'entre elles. Lors de l'arrivée de Bélisaire à Rome le 9 ou 10 décembre 536, il précise ainsi que les forces byzantines, invitées dans la Ville par une délégation romaine, entrèrent au sud par la porte Asinaria, tandis que les Goths, renonçant à la défense, sortaient au nord par la porte Flaminia<sup>11</sup>. Durant le premier siège, il s'intéresse surtout aux portes situées au nord et à l'ouest de la cité<sup>12</sup> : Praenestina<sup>13</sup>, Salaria<sup>14</sup>, Flaminia<sup>15</sup>, « Aurelia »/Saint-Pierre<sup>16</sup>, Transtibérine/Pancratiana<sup>17</sup>, Pinciana<sup>18</sup>. En effet, les Goths, venus de Ravenne, n'avaient pas les moyens d'assiéger toute la Ville, et installèrent leurs sept camps en face des portes de la moitié nord<sup>19</sup>. Ayant échoué à prendre Rome par la force, ils se décidèrent à en faire le blocus et à installer un huitième camp entre la via Appia et la via Latina pour couper les communications vers le sud. Procope lui-même, qui dut se rendre à Naples lors d'une mission pour Bélisaire, échappa à leur vigilance lorsqu'il passa nuitamment par la porte Saint-Paul<sup>20</sup>. Pour les sièges ultérieurs, décrits avec moins de détails, Procope ne s'intéresse qu'à deux des portes sud (Asinaria et Saint-Paul<sup>21</sup>), déjà mentionnées, mais qui n'avaient, semble-t-il, pas spécialement connu d'épisode militaire.

### *Renforcer et réparer les portes*

Procope, qui insiste sur les travaux d'urgence menés par Bélisaire à Rome (creusement d'un fossé, réfection de portions d'enceinte, aménagements sur les créneaux, mise en place de

---

<sup>10</sup> Proc., *Bella*, V, 19, 1 : « L'enceinte de la cité comporte deux fois sept portes ainsi qu'un certain nombre de poternes ». Le décompte moderne varie selon les auteurs : en dernier lieu Hendrik Dey, *The Aurelian Wall...*, *op. cit.*, p. 29, compte 16 portes principales et un nombre indéterminé de poternes.

<sup>11</sup> Proc., *Bella*, V, 14, 14.

<sup>12</sup> Pour Conor Whately, « Procopius on the Siege of Rome... », *op. cit.*, p. 275-278, Procope a pu être témoin direct des événements en restant dans l'entourage de Bélisaire, ce qui explique son intérêt pour cette partie de la Ville où le général organisait la défense.

<sup>13</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 35 ; V, 19, 2 et 5 ; V, 22, 10.

<sup>14</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 19 ; V, 19, 14 ; V, 22, 9 ; V, 23, 9-13 et 24-25 ; V, 27, 6 ; V, 28, 15 ; VI, 1, 11.

<sup>15</sup> Proc., *Bella*, V, 19, 2 et 16 ; V, 23, 2 ; VI, 5, 6 et 12.

<sup>16</sup> La porte était connue auparavant sous le nom de porte Cornelia, nom que Procope n'emploie jamais. Il donne les deux noms Aurelia et Pierre en Proc., *Bella*, V, 19, 4, mais privilégie ailleurs Aurelia (V, 22, 12 ; V, 22, 19 et 25 ; V, 28, 15). Il vaut mieux voir là une évolution de la nomenclature des portes romaines à l'époque tardive plutôt qu'une erreur, cf. Hendrik Dey, *The Aurelian Wall...*, *op. cit.*, p. 180 n. 65.

<sup>17</sup> Cette porte était connue auparavant comme porte Aurelia, mais Procope réserve ce nom à l'ancienne porte Cornelia (porte Saint-Pierre), cf. note précédente. Il précise toujours qu'elle est au-delà du Tibre (Proc., *Bella*, V, 18, 35 ; V, 19, 4 ; V, 23, 1 ; V, 28, 19).

<sup>18</sup> Proc., *Bella*, V, 19, 14 et 16 ; V, 23, 3 ; V, 28, 15 ; V, 29, 43 ; VI, 1, 28 ; VI, 2, 9 ; VI, 5, 9 et 20 ; VI, 9, 2 et 8 et 10 ; VI, 10, 15.

<sup>19</sup> Proc., *Bella*, V, 19, 2-3. Sur ces camps, Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 278-279.

<sup>20</sup> Proc., *Bella*, VI, 4, 3.

<sup>21</sup> Proc., *Bella*, VII, 20 et VII, 36 (épisodes de trahison, voir *infra*).

moulins flottants sur le Tibre<sup>22</sup>), donne des précisions matérielles relatives à la mise en défense des portes<sup>23</sup>. On obstrua la porte Flaminia par un mur en gros appareil<sup>24</sup>. Devant d'autres, les Byzantins installèrent des « loups », sortes de grilles munies de pointes conçues pour s'abattre sur les adversaires qui s'attaqueraient aux portes<sup>25</sup>. Par crainte de la trahison, Bélisaire fit aussi remplacer deux fois par mois toutes les serrures des portes<sup>26</sup>. Le système de fermeture combinait serrures et barres<sup>27</sup>. Lors de son retour à Rome en 547, Bélisaire trouva la Ville dégarnie de ses portes, abattues peu de temps auparavant par Totila pendant son éphémère occupation. Le roi des Goths marcha alors sur Rome avant que le général n'ait eu le temps de refaire les portes, « faute d'artisans<sup>28</sup> ». Celui-ci fit donc garder par des hommes les portes ouvertes, tout en installant des *triboloi*, sortes de chausse-trappes à quatre pointes<sup>29</sup>. Ce n'est qu'après avoir repoussé l'assaut des Goths que Bélisaire trouva le temps de terminer les portes<sup>30</sup>. En creux, l'épisode met en lumière les difficultés techniques intrinsèques à

---

<sup>22</sup> Pour tout ceci, Maxime Emion, « Rome brûle-t-elle ? Reconstruire la Ville pendant la Guerre gothique », dans Bruno Bonomo, Charles Davoine, Cécile Troadec (sous la direction de), *Reconstruire Rome. La restauration comme politique urbaine, de l'Antiquité à nos jours*, Roma, École française de Rome, 2024, p. 31-53.

<sup>23</sup> Pour la structure et l'apparence des portes, description générale des caractéristiques de la muraille aurélienne dans Hendrik Dey, *The Aurelian Wall...*, *op. cit.*, p. 12-62, renvoyant à la bibliographie antérieure. Les descriptions de Ian Richmond, *The city wall...*, *op. cit.*, restent fondamentales, mais dépassées sur le plan de la chronologie.

<sup>24</sup> Proc., *Bella*, V, 19, 16.

<sup>25</sup> Proc., *Bella*, V, 21, 19-22 : « Ils installèrent en outre, à l'extérieur des portes de la ville, des loups, que l'on fabrique comme suit : 20. On dresse deux poteaux qui vont de la terre jusqu'à la ligne des créneaux puis, après avoir entrecroisé des madriers, les uns à angle droit, les autres en oblique, on les ajuste de manière à ce qu'il y ait des ouvertures entre leurs assemblages. 21. De chaque ouverture sort une sorte d'éperon qui ressemble tout à fait à une grosse pointe. Et quand on a fixé ceux des madriers qui sont obliques à chacun des deux poteaux, du haut jusqu'à la partie médiane, on plaque les poteaux contre les portes. 22. Quand les ennemis se sont approchés des loups, les soldats qui sont en surplomb saisissent l'extrémité des poteaux et les poussent : alors, en tombant soudainement sur les assaillants, les poteaux tuent sans difficulté, grâce aux éperons saillants, tous ceux qu'ils atteignent » (Ἐν δὲ ταῖς πύλαις λύκους ἕξω ἐπετίθεντο, οὓς δὴ ποιοῦσι τρόπῳ τοιῷδε. Δοκοὺς δύο ἰστᾶσιν ἐκ γῆς ἄχρι καὶ ἐς τὰς ἐπάλξεις ἐξικνουμένας, ξύλα τε εἰργασμένα ἐπ' ἄλληλα θέμενοι τὰ μὲν ὀρθὰ, τὰ δὲ ἐγκάρσια ἐναρμόζουσιν, ὡς τῶν ἐνέρσεων τὰ ἐν μέσῳ εἰς ἀλλήλους τρυπήματα φαίνεσθαι. Ἐκάστης δὲ ἀρμονίας ἐμβολή τις προὔχει, κέντρῳ παχεῖ ἐς τὰ μάλιστα ἐμφορῆς οὔσα. Καὶ τῶν ξύλων τὰ ἐγκάρσια ἐς δοκὸν ἐκατέραν πηξάμενοι, ἄνωθεν ἄχρι ἐς μοῖραν διήκοντα τὴν ἡμίσειαν, ὑπτίας τὰς δοκοὺς ἐπὶ τῶν πυλῶν ἀνακλίνουσι. Καὶ ἐπειδὴν αὐτῶν ἐγγυτέρω οἱ πολέμιοι ἴκωνται, οἱ δὲ ἄνωθεν ἄκρων δοκῶν ἀψάμενοι ὠθοῦσιν, αὐταὶ δὲ ἐς τοὺς ἐπιόντας ἐκ τοῦ αἰφνιδίου ἐπίπτουσαι τοῖς προέχουσι τῶν ἐμβολῶν, ὅσους ἂν λάβοιεν, εὐπετῶς κτείνουσι). Cf. Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 290.

<sup>26</sup> Proc., *Bella*, V, 25, 15.

<sup>27</sup> Voir la description de la porte Asinaria lors de la trahison des Isauriens (Proc., *Bella*, VII, 20, 15) : « Quand ces Goths furent arrivés à l'intérieur de l'enceinte, ils descendirent alors jusqu'à la Porte Asinaria sans rencontrer aucune opposition, puis à l'aide de haches, ils détruisirent à la fois la barre de bois encastrée dans les deux murs latéraux pour rendre plus solides les battants de la porte, et tous les verrous métalliques dans lesquels les gardes inséraient leurs clés pour fermer les portes ou les ouvrir, selon les besoins » (Οὔπερ, ἐπειδὴ ἐντὸς τοῦ περιβόλου ἐγένοντο, καταβαίνουσι μὲν ἐς πύλας τὰς Ἀσιναρίας, οὐδενὸς σφίσιν ἀντιστατοῦντος, καὶ τό τε ξύλον πελέκεσι διαφθεύουσιν, ᾧπερ ἐνέρσει τοῖχου ἐκατέρου ἐναρμοσθέντι τὰς πύλας ἐπιζευγνύναι εἰώθεσαν, τὰ τε σιδήρια ξύμπαντα, οἷς δὴ τὰς κλεῖς αἰεὶ οἱ φύλακες ἐμβαλλόμενοι ἔκλειόν τε τὰς πύλας καὶ κατὰ τὴν χρεῖαν ἀνέωγον). Sur la serrurerie à l'époque romaine, Jean-Paul Guillaumet, *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (Côte-d'Or)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009.

<sup>28</sup> Proc., *Bella*, VII, 24, 34.

<sup>29</sup> Proc., *Bella*, VII, 24, 8. Cf. Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 290.

<sup>30</sup> Proc., *Bella*, VII, 24, 38. Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 116, rappelle que l'armée de Bélisaire a été levée à la va-vite dans les Balkans et manquait certainement à ce titre d'ingénieurs militaires qualifiés, même si la

l'installation de nouvelles portes, qui doivent être construites aux bonnes dimensions, avec des matériaux appropriés, par des artisans compétents<sup>31</sup>.

### *Les responsables de la garde des portes*

Les aménagements des portes n'auraient été d'aucune utilité sans de vaillants défenseurs. Au début du premier siège, Bélisaire disposait de 5000 hommes, et reçut au bout de quelques semaines 1600 hommes en renfort<sup>32</sup>. Il répartit ces soldats entre les différentes portes, sous la conduite d'officiers nommés par Procope dans sa description de l'organisation défensive au début du premier siège<sup>33</sup>.

Porte	Officier / Source
Praenestina	Bessas (V, 18, 35 ; V, 19, 15)
Pinciana	Bélisaire (V, 19, 14, avec la Salaria) ; Hildiger (VI, 9, 12)
Salaria	Bélisaire (V, 19, 14, avec la Pinciana) ; remplacé plus tard par un de ses compagnons (V, 23, 13)
« Aurelia » (Saint-Pierre, ex-Cornelia)	Constantin (V, 22, 9)
Pancratiana (Transtibérine, ex-Aurelia)	Paul (V, 23)
Flaminia	Constantin (V, 19, 16) ; remplacé plus tard par Ursicin (V, 23)

Ces officiers devaient commander la défense des portes et de leurs alentours. Ainsi, à la porte « Aurelia » (Saint-Pierre/ex-Cornelia), le dispositif défensif reposait en bonne partie sur le mausolée d'Hadrien, déjà transformé en forteresse à cette époque<sup>34</sup>. Des messagers diffusaient les informations d'une porte à l'autre<sup>35</sup>. Ce dispositif évolua au cours du siège. Bélisaire lui-même se réservait le droit d'intervenir en différents points du mur pour renforcer la défense face à un assaut : ainsi, appelé à l'aide au Vivarium (près de la Praenestina), il laissa un de ses compagnons à la Salaria<sup>36</sup>. De plus le général, craignant les trahisons, organisa une rotation

---

capacité de cette troupe à réparer les murs en seulement 25 jours indique qu'une partie devait au moins être compétente en maçonnerie.

<sup>31</sup> À Pesaro, où Totila avait fait abattre une partie des murailles pour empêcher les forces byzantines d'y prendre position, Bélisaire fit mesurer de nuit les dimensions des portes pour fabriquer en secret des battants cerclés de fer et les installer dès l'entrée des troupes en ville, Proc., *Bella*, VII, 11, 32-34. Maurice, *Strategikon*, X, 4, 7-8, dit que les *technitai* (ingénieurs) sont responsables d'installer les portes et les *manganika* sur les murs lorsqu'il faut préparer la défense en vue d'un siège, cf. Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>32</sup> Proc., *Bella*, V, 22, 17.

<sup>33</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 34-38 et V, 19, 14-18.

<sup>34</sup> Proc., *Bella*, V, 22, 12-16 pour le dispositif défensif du tombeau et de la porte.

<sup>35</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 34-38.

<sup>36</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 13.

des tours de garde sur la muraille et les portes<sup>37</sup>. À la Pinciana, on vit de cette manière Bélisaire remplacé par Hildiger<sup>38</sup>. La Flaminia, bien qu'obstruée, fut gardée tour à tour par Constantin (que l'on retrouve ensuite à la porte « Aurelia »/Saint-Pierre), puis par Ursicin. On ignore quels effectifs stationnaient à chaque porte : à la Pancratiana, Paul avait sous ses ordres une unité d'infanterie<sup>39</sup> ; à la Flaminia, Ursicin disposait des *Reges*, l'une des très rares unités nommées par Procope<sup>40</sup>. Mais ces deux officiers étaient d'un grade moins élevé que des personnages comme Constantin, Bessas ou Hildiger, qui devaient commander des forces plus importantes<sup>41</sup>. Par ailleurs, la surveillance des portes et des murailles se faisait en conjonction avec la population civile<sup>42</sup>.

Procope est bien moins précis pour les sièges suivants, dont il ne fut pas témoin direct. Lors du siège de 545-546, Bessas et Conon disposaient de 3000 soldats, et Procope déplore la négligence de leur défense et leur attitude face à la famine qui frappe la Ville<sup>43</sup>. On sait juste, pour ce siège, que des Isauriens gardaient la porte Asinaria<sup>44</sup>. En 547, le récit, très bref, ne permet pas d'identifier d'autres officiers que Bélisaire lui-même, et on ignore à quelles portes se déroule l'action qui le vit repousser les forces de Totila. Pour le siège de 550, l'organisation des 3000 hommes sous le commandement de Diogène n'est pas précise non plus – hormis le rôle des Isauriens à la porte Saint-Paul<sup>45</sup>. Enfin, la défense de la Ville par les Goths en 552 se concentrait dans le quart nord-ouest, autour du Mausolée d'Hadrien, et Dagistheus, le commandant byzantin, semble avoir trouvé les portes dégarnies (voir *infra*).

### *Des portes sous la protection des saints ?*

On peut s'interroger, à la lumière d'un détour par l'Orient, sur d'éventuelles propriétés surnaturelles prêtées aux portes. Dans son récit des guerres persiques, Procope mentionne les

---

<sup>37</sup> Proc., *Bella*, V, 25, 15. Voir aussi VI, 9, 12.

<sup>38</sup> Proc., *Bella*, VI, 9, 12.

<sup>39</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 2.

<sup>40</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 3.

<sup>41</sup> Sur ces personnages, voir les notices de John R. Martindale, *The Prosopography of the Later Roman Empire (PLRE)*, vol. III, Cambridge, Cambridge University Press, 1992. Bessas (*PLRE* III Bessas), Hildiger (*PLRE* III Hildiger), et Constantinus (*PLRE* III Constantinus 3), étaient peut-être tous trois des *magistri militum uacantes* (Bessas faisant fonction de second de Bélisaire), tandis que Paul (*PLRE* III Paulus 4) et Ursicin (*PLRE* III Ursicinus 1), qui comptaient parmi les quatre commandants d'infanterie de Bélisaire, n'avaient peut-être que le rang de *comes*.

<sup>42</sup> Proc., *Bella*, V, 20, 5 ; V, 25, 11-12. Sur la coopération avec les civils pour la défense, Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 139-143 et 339-341.

<sup>43</sup> Proc., *Bella*, VII, 20, 1-2. Sur l'image fluctuante de Bessas chez Procope, Conor Whately, « Procopius and the characterization of Bessas. Where history meets historiography », dans Christopher Lilington-Martin et Elodie Turquois (ed.), *Procopius of Caesarea : Literary and Historical Interpretations*, London-New York, Routledge, 2018, p. 123-136. Effectifs : VII, 15, 3.

<sup>44</sup> Proc., *Bella*, VII, 20, 4.

<sup>45</sup> Proc., *Bella*, VII, 36, 7.

vertus apotropaïques des portes d'Edesse, gravées d'un extrait de la correspondance apocryphe entre Jésus et le roi Abgar V<sup>46</sup>. Pour Rome, le dossier est moins explicite. L'historien de Césarée fait référence à une partie endommagée de la muraille, la « muraille fendue » (actuel Muro Torto), placée sous la protection de l'apôtre Pierre, qui pour cette raison aurait été épargnée par les assauts des Goths<sup>47</sup>. En ce qui concerne les portes, son témoignage montre le changement de nom de certaines d'entre elles durant l'Antiquité tardive : il appelle systématiquement l'Ostiensis porte saint Paul, place presque toujours la porte sise au-delà du Tibre (anciennement Aurelia) sous le vocable de Pancrace, et pour la Cornelia (qu'il appelle Aurelia), mentionne le nouveau nom de saint Pierre<sup>48</sup>. Ces noms renvoyant à la proximité des basiliques extra-muros pourraient suggérer que la protection offerte par les reliques des saints qu'elles renfermaient, recherchée par les fidèles faisant le choix de l'inhumation *ad sanctos*, s'étendait aux espaces proches, et y compris aux portes. Faut-il y voir aussi le reflet de croyances quant aux propriétés des portes elles-mêmes ? On manque d'argument en ce sens. L'archéologie apporte toutefois des éléments complémentaires. On a identifié, en plusieurs points de la muraille aurélienne, et en particulier sur des portes, des motifs cruciformes formés par les briques au niveau des clés de voûte ou sur les tours, qui auraient été introduits au moment des travaux effectués sous le règne d'Honorius<sup>49</sup>. Ces éléments de décor auraient pu être considérés par la population romaine comme une forme de protection spirituelle de la muraille. Les soldats byzantins eux-mêmes auraient pu s'approprier des croyances de ce genre. Il est ainsi remarquable qu'à la porte Appia, une clé de voûte ornée d'une croix porte les noms de Georges et Conon, deux saints militaires orientaux. Pour H. Dey, cet élément aurait été ajouté par les troupes de Narsès après la guerre<sup>50</sup>. Mais il est possible que des graffitis moins durables, n'ayant pas laissé de traces, aient été gravés durant les longues heures de veille par les soldats de Bélisaire, de Bessas, ou de Diogène, à des fins protectrices.

---

<sup>46</sup> Proc., *Bella*, II, 12, 26, avec le commentaire de Geoffrey Greatrex, *Procopius of Caesarea. The Persian Wars. A Historical Commentary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023, p. 488.

<sup>47</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 3-8, cf. Maxime Emion, « Rome brûle-t-elle ?... », *op. cit.*

<sup>48</sup> Voir en particulier Proc., *Bella*, V, 19, 4 ; V, 18, 35 ; V, 28, 19 ; VI, 4, 3 ; VII, 36, 7-10 ; sur la christianisation des noms des portes, Hendrik Dey, *The Aurelian Wall... op. cit.*, p. 225.

<sup>49</sup> En particulier aux portes Pinciana, Latina, Appia, Asinaria, Ostiensis, cf. Hendrik Dey, *The Aurelian Wall..., op. cit.*, 48-49, 149-151 et 295-297.

<sup>50</sup> Hendrik Dey, *The Aurelian Wall..., op. cit.*, p. 295-297.

### *Défendre – et attaquer : sorties et replis*

Les portes sont des points de passage obligés pour les défenseurs qui passent à l'attaque<sup>51</sup>. Le premier siège aurait donné lieu à 69 combats hors les murs, allant de l'escarmouche à la véritable bataille rangée<sup>52</sup>. Procope, sans toutes les décrire en détail, mentionne de nombreuses sorties, telles que celles menées régulièrement par des Maures pendant la nuit, celle de Trajan par la porte Salaria à la tête de 200 hommes, ou encore celle de Peranios par la Salaria<sup>53</sup>. En avril 537, Bélisaire coordonna une sortie conjointe par les portes Pinciana, Salaria et « Aurelia » (Saint-Pierre, ex-Cornelia), qui se distingue par son ampleur – le but étant de défier les assiégeants en bataille rangée – et par son appui sur des civils volontaires, rangés en phalange en dehors de la Pancratiana<sup>54</sup>. Procope ne précise pas toujours par quelle porte la sortie s'effectue et, même lorsque c'est le cas, la mention sert surtout à localiser le combat. Dans quelques cas, il signale le caractère soudain de l'ouverture des portes, qui permet de surprendre les assaillants<sup>55</sup>. Une de ces sorties, à l'automne 537, est particulièrement intéressante en raison de son recours à un stratagème mettant en jeu la porte elle-même. La porte Flaminia avait été murée au début du siège pour faciliter sa défense, si bien que le camp des Goths établi à proximité se pensait en sécurité. Mais Bélisaire, pour les surprendre, fit tomber la maçonnerie pour lancer une sortie, conjointement avec celle menée par Trajan à la Pinciana<sup>56</sup>. À plusieurs reprises se pose le problème du retour à la porte : il fallait y revenir indemne<sup>57</sup>, et être sûr de la trouver ouverte, car les civils chargés de la tenir pendant la sortie<sup>58</sup> pouvaient être tentés de la refermer. Dès les combats préliminaires au siège, Bélisaire et ses hommes furent pourchassés jusqu'à la porte Salaria, mais, dans l'obscurité tombante, les Romains qui gardaient les portes ne reconnurent pas le général couvert de sang et de poussière, et refusèrent d'ouvrir aux fuyards, de crainte que des adversaires ne rentrent en même temps<sup>59</sup>. Un même embouteillage se produisit lorsque les

---

<sup>51</sup> Sur les sorties en contexte de siège, Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 290-293.

<sup>52</sup> Pour ce chiffre, Proc., *Bella*, VI, 2, 37.

<sup>53</sup> Proc., *Bella*, V, 25, 9 (Maures) ; V, 27, 6 (Trajan) ; VI, 1, 11 (Peranios). Voir aussi VI, 2, 9-10 (sortie de 600 cavaliers par la Pinciana) ; VI, 10, 15 (sortie de Bélisaire par la Pinciana lorsque les Goths lèvent le siège).

<sup>54</sup> Proc., *Bella*, V, 28, 15.

<sup>55</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 11 (au niveau du Vivarium) et V, 23, 24 (Salaria).

<sup>56</sup> Proc., *Bella*, VI, 5, 5-27.

<sup>57</sup> Voir ainsi trois épisodes lors de sorties par la porte Pinciana : la blessure de Tarmoutus, Proc., *Bella*, V, 29, 43 ; la retraite du garde du corps Aquilinus, ayant perdu son cheval, couverte par l'intervention de Trajan, VI, 5, 18-21 ; la mort de Longinus, VI, 10, 20.

<sup>58</sup> Proc., *Bella*, V, 28, 29 : lors d'une sortie, Bélisaire laisse un petit nombre de soldats avec la population civile pour garder les portes et murs.

<sup>59</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 20. Sur la localisation des combats préliminaires (au pont Salaria, plutôt qu'au pont Milvius), Christopher Lilington-Martin, « Procopius on the Struggle for Dara in 530 and Rome in 537–38: Reconciling Texts

Byzantins se replièrent, poursuivis par l'ennemi, après la bataille menée au champ de Néron aux alentours de Saint-Pierre en avril 537<sup>60</sup>.

### *Prendre les portes par la force ou par la ruse*

#### AVANT L'ATTAQUE : LA PORTE COMME LIEU DE DISCUSSION

Si l'on se replie si vite, c'est par crainte de voir l'ennemi s'engouffrer dans la porte ouverte et prendre la Ville. Mais la porte peut d'abord être un lieu de discussion. Ce fut ainsi le cas en mars 537, lorsque Vacis, envoyé par Vitigès, s'avança jusqu'à la porte Salaria avant le siège.

« Là-dessus, tandis que les Romains étaient encore tout bouleversés, Vitigès envoya à la Porte Salaria un émissaire, l'un de ses chefs, Vacis, un personnage dont l'origine ne manquait pas d'éclat. Parvenu sur les lieux, Vacis alla jusqu'à accuser les Romains de déloyauté envers les Goths et leur reprocha la trahison que, disait-il, ils avaient commise à la fois contre leur patrie et contre eux-mêmes, puisqu'au pouvoir des Goths ils avaient préféré des Grecs (...). À ces paroles et à une foule d'autres propos analogues que prononça Vacis, personne ne répondit et, partant, il se retira chez les Goths auprès de Vitigès<sup>61</sup> ».

Ce passage est intéressant car la porte n'était pas toujours le lieu normal d'une négociation pendant un siège<sup>62</sup> : Vacis lança sa diatribe depuis l'extérieur mais nul ne sembla l'écouter, ni même lui proposer d'entrer pour poursuivre les tractations. Ce n'est qu'une fois la discussion ainsi rompue que les Goths attaquèrent la Ville.

#### DES ASSAULTS FRONTAUX INEFFICACES

Au 18<sup>e</sup> jour du siège de 537, les Goths attaquèrent simultanément à la porte Salaria<sup>63</sup>, contre le mur du Vivarium à proximité de la porte Praenestina<sup>64</sup>, et à la porte « Aurelia »/Saint-Pierre

---

and Landscapes », dans Alexander Sarantis et Neil Christie (ed.) *War and Warfare in Late Antiquity: Current Perspectives*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 599-630.

<sup>60</sup> Proc., *Bella*, V, 29, 45. Voir aussi VI, 13, 5-15 (les habitants d'Ancône ferment les portes au nez des défenseurs qui se replient, mais leur lancent des cordes) ; sur un autre théâtre d'opérations, pendant la guerre de Lazique, VIII, 9, 25-26 (à Tracheia, des gardiens de portes, dans la confusion, n'arrivent pas à distinguer l'ami de l'ennemi et à fermer la porte).

<sup>61</sup> Proc., *Bella*, V, 18, 39-41 : Οὐτίτιγος δὲ, Ῥωμαίων ἔτι ἐν θορύβῳ πολλῷ καθεστῶτων, ἐς πύλην Σαλαρίαν τῶν τινα ἀρχόντων, Οὐάκιν ὄνομα, ἐπεμψεν, οὐκ ἀφανῆ ἄνδρα. Ὅς ἐνταῦθα ἐλθὼν καὶ Ῥωμαίους τῆς ἐς Γότθους ἀπιστίας κακίσας τὴν προδοσίαν ὠνειδίξεν, ἦν αὐτοὺς ἐπὶ τῇ πατρίδι πεποιῆσθαι καὶ σφίσι αὐτοῖς ἔλεγεν, οἱ τῆς Γότθων δυνάμεως Γραικοὺς (...). Ταῦτά τε καὶ πολλὰ τοιαῦτα Οὐάκιν εἰπὼν, ἐπεὶ οἱ οὐδεὶς ἀπεκρίνατο, ἐς Γότθους τε καὶ Οὐτίτιγιν ἀνεχώρησε.

<sup>62</sup> Lorsque la négociation était à l'initiative des assiégés, la rencontre avait lieu dans le camp de l'assiégeant. Dans le cas inverse, les émissaires des assaillants pouvaient, au moins dans certains cas, rentrer dans la place forte, comme le montre la réception publique des ambassadeurs de Vitigès par Bélisaire à Rome (Proc., *Bella*, V, 20). À Urbino, Procope spécifie d'ailleurs que les Goths ne veulent pas accepter les envoyés impériaux à l'intérieur de la ville et que ces derniers prononcent leur discours devant la porte (VI, 19, 5). Pour ces pratiques, Maxime Emion, « Négociations et redditions pendant la Guerre gothique », dans Pierre Cosme et Michèle Virol (édité par), *La guerre de siège de l'Antiquité à l'époque moderne*, à paraître.

<sup>63</sup> Proc., *Bella*, V, 22, 1-9 ; la contre-attaque romaine est décrite en V, 23, 24.

<sup>64</sup> Proc., *Bella*, V, 22, 10-11 et V, 23, 13-23.

– en fait, contre le tombeau d'Hadrien<sup>65</sup>. Ils disposaient de machines de siège – tours et béliers –, mais, d'après la description de Procope, elles étaient plutôt conçues pour attaquer les remparts<sup>66</sup>. La topographie réduisit l'efficacité des assauts contre certaines portes : à la porte Pancrace, l'enceinte était sur un à-pic<sup>67</sup> ; le terrain escarpé à la Flaminia joua un même rôle dissuasif<sup>68</sup>. Une fois passée cette série d'assauts au début du siège, les attaques directes contre les portes se raréfièrent. C'est peut-être pour essayer de prendre la Ville rapidement avant l'arrivée de renforts byzantins que les Goths se lancèrent dans de nouvelles tentatives au début de l'année 538. Ayant échoué à s'introduire par les aqueducs, ils attaquèrent la porte Pinciana au moment où elle se trouvait dégarnie à l'heure du déjeuner – sans succès, grâce à la réaction rapide d'Hildiger<sup>69</sup>. Les descriptions plus vagues des sièges suivants ne permettent pas d'identifier des tentatives comparables<sup>70</sup>, à l'exception du cas, déjà évoqué, de l'attaque de Totila contre les portes dégarnies de leurs battants en 547. Même alors, l'assaut frontal fut un échec.

#### PRENDRE PAR LA RUSE ET LA TRAHISON

Si les portes de Rome ne furent jamais prises par la force, on a déjà eu l'occasion de mentionner la crainte de la trahison<sup>71</sup>. Les précautions prises par Bélisaire semblent avoir prémuni Rome de tels actes pendant le siège de 537, mais il n'en fut pas de même dans la deuxième partie de la guerre. Lors du deuxième siège, quatre soldats isauriens qui gardaient le mur près de la porte Asinaria se rendirent nuitamment auprès de Totila pour lui offrir une voie d'accès dans la cité<sup>72</sup>. Cette trahison devait être motivée par la longueur du siège et par l'impopularité croissante de Bessas et Conon, les commandants byzantins, qui semblent avoir profité de la famine qui frappait la Ville pour s'enrichir. Les Isauriens guidèrent un groupe de 14 Goths pour escalader le rempart, puis à l'intérieur de l'enceinte jusqu'à la porte Asinaria,

---

<sup>65</sup> Proc., *Bella*, V, 22, 12-25. Sur cette attaque combinée et la réaction de Bélisaire, Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 162-164.

<sup>66</sup> Proc., *Bella*, V, 21. Sur les techniques de siège des Goths, Leif Petersen, *Siege Warfare...*, *op. cit.*, p. 162-164.

<sup>67</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 1.

<sup>68</sup> Proc., *Bella*, V, 23, 2.

<sup>69</sup> Proc., *Bella*, VI, 9, 12.

<sup>70</sup> Elles ont dû exister, mais par exemple pour le siège de 549-550, Proc., *Bella*, VII, 36, 3, ne mentionne que de manière très brève des assauts contre les fortifications sans les localiser ni donner de détails.

<sup>71</sup> Lorsqu'il évoque, au début de la *Guerre contre les Vandales*, la prise de Rome par Alaric en 410, Proc., *Bella*, III, 2, 14-23, rappelle la ruse qui permit au Goth d'entrer dans la Ville par la porte Salaria : il aurait offert des hommes de son armée comme esclaves en cadeau à des sénateurs pour les introduire dans la cité et ouvrir la porte. Durant le conflit gothique, en dehors de Rome, d'autres cas de trahison impliquent des portes : voir la prise de Vérone par les Romains en 541, livrée par un gardien de la porte (VII, 3, 6-22), ou celle de Tibur par les Goths en 544 (VII, 10, 19-23). La trahison durant la guerre gothique est fréquente durant les années 541-550 (6 cas recensés, alors qu'il n'y en a aucun dans les périodes 536-540 et 551-561), cf. Maxime Emion, « Négociations et redditions... », *op. cit.*, qui compare avec le nombre de prises par la force et de conventions de reddition.

<sup>72</sup> Proc., *Bella*, VII, 20, 4.

dont ils détruisirent la barre, les battants et les verrous, laissant le champ libre à l'armée gothique<sup>73</sup>. Les troupes byzantines s'enfuirent alors par d'autres portes, tandis que les civils se réfugiaient dans les sanctuaires. Ce sont à nouveau des Isauriens qui ouvrirent à Totila la porte Saint-Paul en janvier 550. Reprochant à Justinien un arriéré de plusieurs années dans le versement de la solde, et sachant que leurs compatriotes avaient bénéficié des largesses de Totila pour leur service, ils s'entendirent à leur tour pour livrer la Ville au roi des Goths<sup>74</sup>. Cette fois, Totila eut recours à un stratagème nocturne pour contraindre les défenseurs à dégarnir le secteur : des joueurs de trompette placés sur des bateaux sur le Tibre reçurent l'ordre de sonner de leurs instruments pour faire croire à une attaque. Les Isauriens, restés seuls à la porte, l'ouvrirent librement pour faire entrer les Goths<sup>75</sup>. S'ensuivit un grand massacre, certains fuyards réussissant à passer par d'autres portes. Un groupe de 400 cavaliers byzantins, sous la conduite de l'officier Paul, se réfugia au mausolée d'Hadrien pour défendre le pont menant à la basilique Saint-Pierre, résistance que Totila finit par réduire par la négociation.

#### ENTRER DANS LA VILLE, UN ACTE SYMBOLIQUE POUR LES FORCES IMPERIALES

Les forces byzantines n'eurent pas recours à de tels stratagèmes pour entrer à Rome. En 536, Bélisaire y pénétra sans coup férir, invité par les Romains sans avoir eu à mettre le siège. Il entra aussi librement lors de son retour à Rome en 547, car Totila avait quitté les lieux avant son arrivée. Enfin, quand Dagistheus prit l'*Urbs* en 552, la garnison gothique, réduite comme peau de chagrin, ne pouvait défendre toute la longueur du mur. Les troupes byzantines escaladèrent les murailles avec des échelles et ouvrirent les portes sans difficulté<sup>76</sup>. Si Procope ne décrit pas spécialement l'entrée en ville à l'occasion de ces captures, il attire l'attention sur un acte rituel, l'envoi des clés de la Ville à l'empereur. Ce fut le premier acte accompli par Bélisaire lorsqu'il arriva à Rome en 537 :

« Et cette nuit-là on vit au même moment à la fois l'entrée de Bélisaire et de l'armée impériale dans Rome par une porte – celle qu'on appelle la Porte Asinaria – et la retraite des Goths hors de la ville par une autre porte, – celle qu'on appelle la Porte Flaminia –, et soixante ans plus tard Rome retomba au pouvoir des Romains : on était le neuf du dernier mois de l'année – celui que les Romains appellent décembre – et le onzième du règne souverain de l'Empereur Justinien. Bélisaire envoya donc à l'Empereur Leudéris, le chef

---

<sup>73</sup> Proc., *Bella*, VII, 20, 14-16.

<sup>74</sup> Proc., *Bella*, VII, 36, 7.

<sup>75</sup> Proc., *Bella*, VII, 36, 8-14.

<sup>76</sup> Proc., *Bella*, VIII, 33, 13-22.

des Goths, ainsi que les clefs des portes de la ville, puis il s'occupa de l'enceinte qui s'était écroulée en maints endroits<sup>77</sup> ».

Bélisaire, patron de l'historien de Césarée, atteint ici aux yeux de Procope le sommet de sa gloire, avant de défendre héroïquement la cité par ses travaux de restauration et son implication personnelle<sup>78</sup>. Cet acte, sans parallèle pour la prise d'autres places fortes chez Procope, symbolise le retour de la Ville sous l'autorité de l'Empire, 60 ans après la déposition de Romulus Augustule. Le passage des portes par l'armée byzantine est ainsi une sorte de retour dans un foyer qu'aucun des soldats n'avait encore jamais vu. Le geste fut réitéré dix ans plus tard lors du retour de Bélisaire à Rome – même s'il attendit d'avoir repoussé Totila et d'avoir fabriqué de nouvelles portes, avec de nouvelles serrures, pour envoyer les clés, ce qui laisse entendre que celles-ci jouaient un rôle aussi fonctionnel que symbolique<sup>79</sup>. Enfin, Narsès envoya à son tour les clés à Justinien après la capture de la Ville en 552<sup>80</sup>. La répétition de cet acte montre ainsi qu'à chaque capture de la cité, c'est à la capacité de contrôler le passage de ses portes qu'est assimilée la mainmise sur la *caput mundi*.

---

<sup>77</sup> Proc., *Bella*, V, 14, 14-15 (ξυνέπεσέ τε ἐκείνη τῇ ἡμέρᾳ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον Βελισάριον μὲν καὶ τὸν βασιλέως στρατὸν ἐς Ῥώμην εἰσιέναι διὰ πύλης, ἣν καλοῦσιν Ἀσιναρίαν, Γότθους δὲ ἀναχωρεῖν ἐνθένδε διὰ πύλης ἐτέρας, ἣ Φλαμινία ἐπικαλεῖται, Ῥώμη τε αὐθις ἐξήκοντα ἔτεσιν ὕστερον ὑπὸ Ῥωμαίοις γέγονεν, ἐνάτη τοῦ τελευταίου, πρὸς δὲ Ῥωμαίων προσαγορευομένου Δεκεμβρίου) μηνὸς ἐνδέκατον ἔτος Ἰουστινιανοῦ βασιλέως τὴν αὐτοκράτορα ἀρχὴν ἔχοντος. Λεύδερν μὲν οὖν τὸν Γότθων ἄρχοντα καὶ τῶν πυλῶν τὰς κλεῖς Βελισάριος βασιλεῖ ἐπεμψεν, αὐτὸς δὲ τοῦ περιβόλου πολλαχῆ διερρηκτότος ἐπεμελεῖτο).

<sup>78</sup> Sur l'héroïsation de Bélisaire dans le récit du siège de Rome, Conor Whately, « Procopius on the Siege of Rome ... », *op. cit.*; Maxime Emion, « Rome brûle-t-elle ? ... », *op. cit.*

<sup>79</sup> Proc., *Bella*, VII, 24, 38.

<sup>80</sup> Proc., *Bella*, VIII, 33, 27.

Pierre Nouvel\*

## Portes et fortifications urbaines dans le centre-est de la Gaule au haut Empire : reflet du statut des collectivités locales ?

*Urban gates and fortifications in central-eastern Gaul during the High Empire: a reflect of the status of local authorities?*

Résumé :

Les connaissances accumulées sur les villes des cités du Centre-est de la Gaule (Eduens, Sénons, Tricasses, Lingons, Séquanés et leurs voisins) permet, à la lumière des recherches récentes, d'y questionner le phénomène de mise en défense sur la longue durée. Cet article se penche plus particulièrement sur l'importance de l'usage des fortifications urbaines après la mise en ordre provinciale réalisée par Auguste dans les années 16-13 av. n.-è., qui octroie des privilèges gradués en fonction du statut concédé ou du *foedus* signé antérieurement avec Rome. Le contexte des refondations des capitales de cité des Trois Gaules, dans les premières décennies de notre ère, est l'occasion d'observer, dans l'urbanisme de ces nouvelles villes, la réalité des libertés obtenues. Il semble possible d'identifier une gradation du droit de fortification, depuis les cités stipendiaires qui en sont dépourvues, jusqu'aux colonies qui disposent d'un équipement fortifié complet, murailles, mais aussi portes à cour interne.

Abstract

The knowledge accumulated on the towns of the cities of central-eastern Gaul (Eduens, Senons, Tricasses, Lingons, Sequans and their neighbours) makes it possible, in the light of recent research, to question the phenomenon of defence over the long term. This article looks in particular at the importance of the use of urban fortifications after Augustus reorganised the provinces in 16-13 BC, granting graduated privileges according to the status granted or the *foedus* signed previously with Rome. The refounding of the city capitals of the Three Gauls in the first decades of our era provided an opportunity to observe the reality of the freedoms obtained in the urban planning of these new towns. It seems possible to identify a gradation in the right to fortify, from the stipendiary cities, which had no fortifications, to the colonies, which had a full range of fortifications, including walls and gates with internal courtyards.

---

\* Professeur, archéologie de la Gaule romaine, Université de Bourgogne, UMR 6298 Arthehis.

## Mots Clés

Gaule romaine, Capitales de Cité, Fortification, Eduens, Lingons, Séquanes, Sénons.

Depuis une trentaine d'années, le concours de l'archéologie préventive, de prospections thématiques et de programmes de recherche spécifiques a largement contribué à préciser nos connaissances sur les différentes étapes de structuration du réseau urbain antique du Centre-est de la Gaule<sup>1</sup>. Plusieurs, d'origine laténienne ou non, présentent des systèmes de défenses ou de délimitation, alors que d'autres en sont à l'évidence dépourvues. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, la période gauloise ne se caractérise pas par une mise en défense systématique, pas plus que la période romaine par un démantèlement ou un abandon complet des systèmes fortifiés antérieurs. Ce caractère n'est pas plus lié à l'importance économique ou administrative de la ville, puisqu'on doit constater l'absence totale de système de délimitation ou de défense pour des capitales de cités comme Sens ou Troyes, et leur présence dans des agglomérations de second rang (Vertault). Si la question de la coexistence d'agglomérations laténiennes ouvertes et fortifiées a été récemment discutée<sup>2</sup>, de même que le processus de mise en place des *castra* de l'Antiquité tardive<sup>3</sup>, nous ne disposons pas de synthèse concernant leur mise en défense au cours du haut-Empire.

Les quelques décennies qui suivent la Conquête et qui précèdent la *réductio in provinciam* de 16-13 av. n.-è. ne semblent pas marquées par des évolutions notables. Cette courte période, durant laquelle la Guerre civile ne permit pas au pouvoir romain d'organiser la Gaule Chevelue<sup>4</sup>, se caractérisent par la continuité des occupations antérieures, qu'elles soient ouvertes et en plaine ou qu'elles correspondent à la deuxième génération de villes fortifiées

---

<sup>1</sup> <https://agglocene.huma-num.fr/>

<sup>2</sup> Pierre Nouvel, Loïc Gaetan, Clément Laplaige, Stéphane Izri, Stéphane Venault (collaborateurs), « Les agglomérations celtiques pré-Conquête en Gaule du Centre-Est. Apport des travaux du PCR 'agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale' », dans Stephan Fichtl, Philippe Barral, Gilles Pierrevelcin, Martin Schönfelder, *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (IIIe-Ier s. av. J.-C.) Offene Großsiedlungen im Keltischen Europa (3.-1. Jhs. v. Chr.)*, table ronde internationale, Glux-en-Glenne, 28, 29, 30 octobre 2015, Strasbourg, AVAGE, 2019, p. 241-267.

<sup>3</sup> Pierre Nouvel, Stéphane Venault, « Les agglomérations du Centre-Est de la Gaule. Quel devenir durant l'Antiquité tardive ? », dans Michel Kasprzyk, Martial Monteil (dir.), *Dossier : Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité et début du haut Moyen-Âge*, *Gallia*, 74.1, 2017, p. 61-89 ; Michel Kasprzyk, « Les enceintes du Bas-Empire entre Lyon et Metz : état de la question, analyse du réseau et des fonctions », dans Bérangère Fort, Antony Hostein, Sylvain Janniard, Michel Kasprzyk (dir.), *La présence de l'État dans l'est de la Gaule durant l'Antiquité tardive (250-450 apr. J.-C.)*, Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2021, p. 189-192 et 209-210.

<sup>4</sup> Michel Reddé, *Gallia Comata. La Gaule du Nord. De l'indépendance à l'Empire romain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, (Collection Histoire), 2022.

(Langres, Bibracte)<sup>5</sup> et les abandons sont exceptionnels (oppidum sénon de Villeneuve-sur-Yonne<sup>6</sup>). L'entretien, sinon la réfection des fortifications et portes sont attestés autant à Bibracte qu'à Besançon, pour ce qui est des sites les mieux documentés.

Cette étape est suivie, deux décennies plus tard, par la mise en œuvre d'un exceptionnel programme de restructuration des *caput civitatis* des Trois Gaules<sup>7</sup>. Ce phénomène de (re)fondation mis en œuvre de manière semble-t-il synchrone dans les 67 cités gauloises, entre 5 et 15 de n.-è. Le résultat urbanistique révèle une unité de conception évidente, avec la mise en place d'une trame orthonormée et d'équipements publics comparables. Toutefois, certaines de ces capitales disposent de fortifications de tradition italique (Autun), d'autres de simulacres de délimitation (Langres), alors qu'une dernière série est totalement dépourvue de ceinture (Troyes, Sens, Besançon). Il est tentant, comme cela a été proposé de longue date<sup>8</sup>, de lier ces particularités au statut plus ou moins avantageux concédé aux diverses collectivités dont elles sont les chefs-lieux.

La réduction en province, en 16-13 av. n.-è., a été l'occasion de traduire dans le droit et le statut des collectivités leur positionnement plus ou moins favorables à la pénétration romaine. Le statut imposé à cette occasion aux *civitates* de notre région nous est connu par la liste de Pline<sup>9</sup>. Si quelques doutes persistent sur la période à laquelle cet état de fait était valide, on s'accorde à dire qu'il renvoie au début du I<sup>er</sup> siècle<sup>10</sup>. Si certaines cités bénéficièrent de leur attitude favorable avant, pendant et après la Conquête, la plupart des autres durent payer le tribut sanctionnant leur attitude hostile lors de la Conquête. C'est le cas des Sénons, des Séquanes et des Tricasses dans le secteur qui nous intéresse. Quelques nations purent bénéficier du titre de cités libres, comme les Leuques ou les Ségusiaves. Cela indique qu'elles furent dispensées du paiement du *stipendium*, même si d'autres obligations, mal connues, leur revenaient vis-à-vis de Rome. Les droits et devoirs des cités dont le *foedus* antérieur fut

---

<sup>5</sup> Philippe Barral, Pierre Nouvel, La dynamique d'urbanisation à l'âge du Fer dans le Centre-est de la France (Bourgogne - Franche-Comté) : bilan des acquis récents et étude de cas, dans Susanne Sievers, Martin Schönfelder (éd.), *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. 34<sup>ème</sup> colloque international de l'AFEAF, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010*, Römisch-Germanischen Zentralmuseums - Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Aschaffenburg, 2012, p. 139-164.

<sup>6</sup> Pierre Nouvel, « L'oppidum de 'Château' à Villeneuve-sur-Yonne (89) », dans Luc Baray (dir.), *Les Sénons, archéologie et histoire d'un peuple gaulois*, Gand, Snoeck, 2018, p. 105-106.

<sup>7</sup> William Van Andringa, « Le cens, l'autel et la ville chef-lieu : Auguste et l'urbanisation des Trois Gaules », dans Michel Reddé, William Van-Andringa (dir.), *Dossier : La naissance des capitales de cités en Gaule chevelue*, *Gallia*, 72.1, 2015, p. 19-33.

<sup>8</sup> Paul-Albert Février, Christian Goudineau, Venceslas Kruta, *Tome 1. L'Antiquité*, dans Georges Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Le Seuil, Paris, p. 89-97, p. 93.

<sup>9</sup> Pline, *Histoire Naturelle*, IV, 101 ; 106-108.

<sup>10</sup> En dernier lieu, Michel Reddé, *Gallia Comata...*, *op. cit.*, p. 293.

prorogé (dans la région qui nous concerne, les Eduens, les Rèmes et les Lingons) sont variables en fonction du contexte de la signature de ce traité et de ses clauses particulières.

Cette lecture doit cependant se poursuivre sur la longue durée, puisque le statut des cités a souvent progressé, mais aussi rétrogradé au cours des trois siècles du haut Empire (figure 1

**Le statut initial des cités des Trois Gaules**).

### *Promotion coloniale et droit de fortification*

Les exemples de cités coloniales sont rares dans les Trois Gaules, puisqu'ils se limitent, à l'époque de la *rédictio in provinciam* à deux déductions réalisées à l'époque triumvirale, Lyon (dans le territoire des Ségusiaves) et Nyons (dans celui des Helvètes) auxquelles s'ajoute Augst à l'époque augustéenne (dans celui des Rauriques<sup>11</sup>). On ne connaît pas encore de traces de fortifications autour de Nyons, mais rien n'indique que la *Colonia Equestris* n'en disposait pas. Les remparts de Lyon sont aujourd'hui mieux connus, grâce à des fouilles récentes, même si nous n'en connaissons pas les portes. Les éléments de datation obtenus, par exemple place de l'Abbé-Larue, démontrent une construction de la courtine à l'époque augustéenne (vers 20-15 av. n.-è.)<sup>12</sup>. À l'inverse, il semble démontré qu'*Augusta Raurica*, fondée avant 15 av. n.-è., ne disposait à l'origine d'aucune fortification. Les portes est et ouest ne paraissent avoir été édifiées qu'à l'époque flavienne, de même que la courtine qui n'a d'ailleurs jamais été terminée<sup>13</sup>. La forme exacte des portes, avec ou sans cour arrière, reste méconnue.

Deux cités ont obtenu avec certitude, par la suite, le statut de colonie honoraire dans le centre-est de la Gaule : les Helvètes (sous Vespasien)<sup>14</sup> et les Trévires (tout d'abord sous Claude ?, puis peut-être au II<sup>e</sup> siècle)<sup>15</sup>. À Avenches, capitale des Helvète, cette promotion se traduit assez rapidement par l'édification de portes et des sections de courtines les plus proches de

---

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 267.

<sup>12</sup> Armand Desbat, Matthieu Poux, De la *Lugdunum* gauloise à la colonie de Plancus : l'apport des fouilles récentes, dans François Bérard, Matthieu Poux (dir.), *Lugdunum et ses campagnes. Actualité de la recherche*, Montagnac, Drémil-Lafage – Monique Mergoïl, 2018, p. 13-41.

<sup>13</sup> Rudolf Laur-Belart, *Guide d'Augusta Raurica, 5<sup>ème</sup> édition augmentée et revue par Ludwig Berger*, Bâle, Historische und Antiquarische Gesellschaft, 199, p. 39-43.

<sup>14</sup> Michel Tarpin, Justin Favrod, Alfred Hirt, Le cadre historique, dans *La Suisse de la Préhistoire à l'aube du Moyen-âge (SPM), V*, Bâle, Société Suisse de Préhistoire et d'Antiquité, 2002, p. 42-59.

<sup>15</sup> Markus Trunk, « *Augusta Treverorum*, Débuts et développement d'une métropole », dans Ricardo González Villaescusa, Joaquín Ruiz de Arbulo, (dir.), *Simulacra Romae II : Rome, les capitales de province (capita prouinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique, Actes du colloque de Reims, 19-21 novembre 2008*, Reims, Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 2010, p. 195-200.

ces passages<sup>16</sup>. La porte de l'est, seule connue, adopte un plan curieux, qui réserve toutefois une cour interne circulaire chaînée à la façade, transcrivant l'équipement usuel des portes de capitales coloniales augustéennes. Le lien entre la promotion au statut colonial de la cité et l'édification de la fortification semble évident : le caractère ostentatoire et son inutilité défensive sont visibles dans l'extraordinaire développement de cette muraille (5,5 km), qui enclot 230 ha alors que l'espace urbanisé, *suburbia* compris, ne couvrent que 110 ha au total. L'édification de l'enceinte de Trèves, elle aussi excessivement étendue (6,4 km de long pour 285 ha) est également postérieure à l'accession de la *civitas treverorum* au statut de colonie<sup>17</sup>.

Le lien entre fondation ou promotion coloniale et construction d'une enceinte n'apparaît donc pas partout automatique, tout du moins en termes de chronologie. Nous retiendrons cependant que toutes les villes gauloises promues disposent, tôt ou tard, de cet équipement. La construction préalable des portes, apparaît, tout du moins à Augst et Avenches, comme l'acte symbolique initial du processus de démonstration monumentale prouvant le statut de la collectivité. Il est cependant difficile de juger si c'est le symbole du nouveau statut qui était ici recherché, où la fonction économique de l'équipement lui-même, avec sa cour interne qui permettait le prélèvement l'imposition différenciées des véhicules et des piétons entrant et sortant. La construction des courtines, plus tardive et surtout incomplète, confirme que l'ouvrage n'avait pas de destination proprement militaire.

### *Les cités stipendiaires*

Parmi les principaux perdants de la réorganisation augustéenne, on doit citer les Sénons, dont le territoire fut amputé de sa partie orientale, érigée à l'époque en cité autonome sous le nom de *civitas trecassis*<sup>18</sup>. Comme les autres communautés civiques des Gaules, ils se dotèrent d'une nouvelle capitale de cité, fondée immédiatement au nord de l'ancienne ville gauloise et dont elle conserva le nom, *Agedincum*<sup>19</sup>. Cette ville comporte bien une trame urbaine orthonormée, ainsi que les monuments publics témoignant de son autonomie civique. Toutefois, les nombreuses observations récentes ont permis de confirmer que la ville n'était

---

<sup>16</sup> Daniel Castella (dir.) Pierre Blanc, Mathias Flück, Thomas Huschmid, Marie-France Meylan Krause (collaborateurs), *Aventicum. Une capitale romaine*, Avenches, Association Pro Aventico, 2015.

<sup>17</sup> Markus Trunk, « *Augusta Treverorum...* », *op. cit.*

<sup>18</sup> Pierre Nouvel, « Le territoire des cités des Sénons, des Éduens et des Lingons (Ier siècle av. n. è.-IVe siècle de n. è.) : entre polémique, données archéologiques et réalités historiques », dans Arianna Esposito, Nicolas Delferrière, Andrea Fochesato (éd.), *Itinéraires d'hommes, trajectoires d'objets. Mélanges offerts à Daniele Vitali*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2021, p. 261-291.

<sup>19</sup> Pierre Nouvel, Anne Delor-Ahü, Émilien Estur et Stéphane Venault, « Sens / *Agedincum*, la capitale des Sénons », dans Michel Reddé, William Van-Andringa (dir.), *Dossier : La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 231-245.

délimitée par aucun système particulier et qu'elle n'était donc pas fortifiée<sup>20</sup>. La période augustéenne semble également correspondre, pour les agglomérations secondaires de la cité, à un abandon des points hauts fortifiés. L'oppidum de « Château », principale agglomération fortifiée des Sénons avant la Conquête, est abandonné dès la fin de la Guerre des Gaules<sup>21</sup>. Le phénomène semble plus tardif à Triguères (Loiret), à Avrolles / *Eburobriga* (Yonne dans les années 20-10 av. n.-è.<sup>22</sup>), peut-être aussi à Melun / *Metlosedum* (Seine-et-Marne)<sup>23</sup>.

Les Tricasses, démembrement de la cité des Sénons, durent eux aussi se contenter du statut de cité stipendiaire. Leur capitale de cité, *Augustobona* / Troyes, dont la nouvelle trame urbaine est mise en place dans les années 10 de n.-è. ne dispose d'aucun système de délimitation<sup>24</sup>.

Le cas des Séquanes est plus représentatif encore. Leur position hostile, avant l'intervention de César et jusqu'à la révolte de 52 av. n.-è., compta certainement pour beaucoup dans leur statut stipendiaire. Ils obtinrent plus tard (de manière éphémère ?) le statut de colonie honoraire<sup>25</sup>. L'histoire des fortifications et délimitations urbaines semblent partiellement révéler ce statut initialement inférieur. *Vesontio* était entouré, depuis le début du I<sup>er</sup> siècle av. n.-è., d'un *murus gallicus*, que César avait pu admirer en 58 av. n.-è.<sup>26</sup>. La refondation augustéenne, avec sa trame urbaine régulière, se superpose à la ville gauloise antérieure. Les fouilles des « Remparts Dérasés » ont révélé que l'ancien rempart celtique avait été démantelé lors de ces réaménagements, pour être englobé dans un système de quais daté de l'époque tibérienne<sup>27</sup>. L'absence de fortification urbaine au Haut-Empire semble signifier que la

---

<sup>20</sup> En dernier lieu, fouille de Stéphane Alix, Inrap, de l'avenue Senigallia (2022).

<sup>21</sup> Pierre Nouvel, « L'oppidum de 'Château'... », *op. cit.*, p. 105-106.

<sup>22</sup> Jean-Paul Delor (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. L'Yonne. 89/1, 89/2*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, p. 219-221.

<sup>23</sup> Claire Besson, Diane Laneluc, Olivier Puaux, « L'agglomération de Melun (Seine-et-Marne) durant l'Antiquité tardive : de *Metlosedum* à *Meteglo* », dans Michel Kasprzyk, Martial Monteil (dir.), *Dossier : Agglomérations, vici et castra...*, *op. cit.*, p. 237.

<sup>24</sup> Michel Kasprzyk, Cédric Roms, Anne Delor-Ahu, Cyril Driard, « Troyes / *Augustobona*, cité des Tricasses », dans Michel Reddé, William Van-Andringa (dir.), *Dossier : La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 247-260.

<sup>25</sup> Sabine Lefebvre, « Cité / Colonie, quels statuts pour la cité ? », dans Bassir Amiri, Julien Cosnau, Sabine Lefebvre (dir.), *Les lettres Séquanes, le territoire des Séquanes sous l'Empire romain, catalogue d'exposition*, Besançon, Silvana Editoriale, 2023, p. 80-84.

<sup>26</sup> Stephan Fichtl, Laurent Vaxelaire, « Le murus gallicus de Besançon-Vesontio (Doubs) : les fouilles des 'Remparts Dérasés' », dans Stephan Fichtl (éd.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, actes de la table ronde internationale, 11 et 12 octobre 2006*, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2010, p. 85-91.

<sup>27</sup> Philippe Barral, Christophe Gaston, Laurent Vaxelaire, « Besançon. D'un oppidum à une ville romaine », dans Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit (dir.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, p. 91-104.

communauté ne dispose plus du droit de fortification<sup>28</sup>. La célèbre « Porte Noire », qui marque l'entrée dans l'espace urbain par la voie d'Italie, au sud, ne fut quant à elle édifiée que deux siècles plus tard<sup>29</sup>. Comme chez les Sénon et les Tricasses, aucune des agglomérations secondaires des Séquanes ne présente de trace de fortification datable du Haut-Empire, en particulier la principale d'entre-elle, Mandeure<sup>30</sup>.

### *La cité fédérée des Eduens et Augustodunum*

Lors de la *rédictio in provinciam* de 16-13 av. n.-è. plusieurs cités du centre-est de la Gaule purent conserver les bénéfices de traités passés antérieurement avec Rome. C'est le cas des Eduens, qui disposaient, dès les années 144 av. n.-è. et durant le haut Empire, d'un *foedus æquitus* qui les plaçait au rang de *frères de sang* du peuple Romain<sup>31</sup>. Cela leur concédait entre autres le droit de fortification, comme l'attestent les ouvrages visibles autour des deux capitales successives, Bibracte puis Autun.

Bibracte, ville principale des Eduens avant César, est devenue le *caput civitatis* de la cité dans les années qui suivirent la Conquête. Ce statut se traduit dans l'édification d'un exceptionnel centre public<sup>32</sup> et dans la prolifération de domus destinées aux magistrats éduens<sup>33</sup>. La physionomie de l'agglomération, quoique devenue une ville à part entière selon les critères gréco-romains, reste hybride, délimitée par un rempart de type *murus gallicus*. Malgré leur caractère dispendieux autant qu'inutile, les fortifications et les portes sont entretenues, reconstruites même dans les années 20-10 av. n.-è<sup>34</sup>. Cette dernière étape d'aménagement ne

---

<sup>28</sup> Pierre Nouvel, « *Vesontio*, capitale des Séquanes durant le haut Empire romain », dans Marie-Laure Bassi, Thomas Chenal et Claudine Munier (dir.), *Atlas archéologique de Besançon*, Bordeaux, Service Archéologique de la Ville de Besançon, Ausonius, 2024, p. 16-24.

<sup>29</sup> Hélène Walter, *La Porte noire de Besançon, contribution à l'étude de l'art triomphal des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres / Annales littéraires de l'Université de Besançon, 2 tomes, 1986.

<sup>30</sup> Philippe Barral, David Billoin, Séverine Blin, Gilles Bossuet, Cédric Cramatte, Catherine Fruchart, Clément Laplaige, Antoine Mamie, Jacques Monnier, Pierre Mougin, Pierre Nouvel, Jean-François Piningre et Matthieu Thivet avec la collaboration de Gérard Bataille, Marion Bouziane, Delphine Champeaux, Matthias Glaus, Christophe Gaston, Laetitia Hugué, Stéphane Izri, Yann Mamin, Sylvie Mouton-Venault, Rebecca Perruche et Grégory Videau, Nouvelles données sur l'agglomération antique d'*Epomanduodurum* (Mandeure et Mathay, Doubs), *Gallia*, 72.2, 2015, p. 11-142.

<sup>31</sup> Antony Hostein, *La cité et l'Empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 347-349.

<sup>32</sup> Miklos Szabó, Lőrinc Timar et Daniel Szabo, « La basilique de Bibracte et son environnement », dans Vincent Guichard, Michel Vaginay (dir.), *Les modèles italiens dans l'architecture des IIe et Ier siècles avant notre ère en Gaule et dans les régions voisines, Actes du colloque de Toulouse, 2-4 octobre 2013*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2019, p. 389-406.

<sup>33</sup> Thierry Luginbühl, « Les maisons de tradition méditerranéenne à Bibracte, techniques, matériaux, types architecturaux, organisation spatiale et fonctions », dans Vincent Guichard, Michel Vaginay (dir.), *Les modèles italiens... op. cit.*, p. 421-449.

<sup>34</sup> Olivier Buchenschutz, Jean-Paul Guillaumet, Ian Beith Mc Laren Ralston, *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la porte du Rebut et le tracé des fortifications*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 1999 ; Labaune et Meylan 2011, p. 107.

consiste pas dans une simple restauration, mais dans un programme d'agrandissement de la « Porte du Rebout », qui occupe un espace entre bastion de près de 20 m. Les contraintes militaires se sont effacées devant d'autres, plus démonstratives. Cette reconstruction, postérieure à la *rédictio in provinciam*, souligne le fait que les Eduens, contrairement aux Séquanes, conservèrent le droit de se protéger. On notera avec intérêt que ces réaménagements ne mettent pas en œuvre les modèles méditerranéens des portes et courtines qui sont pourtant élevés au même moment à Nîmes, mais les formes traditionnelles du *murus gallicus*. Ce choix archaisant n'est pas sans poser question, dans la mesure où au même moment, certains monuments publics (la basilique) et les demeures privées sont réédifiées selon des modalités constructives méditerranéennes.

Le processus de transfert de la capitale des Eduens dans la nouvelle ville d'*Augustodunum*, a été largement éclairée par les fouilles de Bibracte et par celles, nombreuses, dans la ville d'Autun<sup>35</sup>. Jusqu'en 2010, sa datation reposait sur celle de la porte d'Arroux, attribuée à l'époque triumvirale en raison de la similitude de ses décors et des portes de Nîmes. La reprise de ce dossier par Albéric Olivier<sup>36</sup> puis par Yvan Maligorne<sup>37</sup> a progressivement contribué à rajeunir cette datation, maintenant fixée entre 5 et 15 de n.-è. pour son étape initiale<sup>38</sup>. La datation stylistique de son rez-de-chaussée est d'ailleurs en accord avec les observations archéologiques, réalisées depuis 2000 dans plusieurs endroits de la ville, en particulier dans le « Faubourg d'Arroux »<sup>39</sup>. Les courtines et les niveaux de construction associés, étudiés en plusieurs points fournissent un mobilier qui permet de conclure à un achèvement du chantier sous Tibère. L'examen du plan de la ville permet, au premier coup d'œil, de constater que la fortification a été conçue en même temps que la trame urbaine. Elle s'appuie sur les ressauts naturels du terrain et s'articule directement à la trame viaire. Cette première décennie de notre ère, durant laquelle débute les travaux d'aménagement

---

<sup>35</sup> Yannick Labaune, Michel Kasprzyk, Stéphane Alix, Anne Ahü-Delor, Antony Hostein, Sylvie Mouton-Venault, Pierre Nouvel, Stéphane Venault, Autun / *Augustodunum*, cité des Eduens, dans Michel Reddé, William Van Andringa (dir.), *La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 195-216.

<sup>36</sup> Albéric Olivier, « La Porte d'Arroux à Autun : observations sur l'architecture et le décor d'une porte d'enceinte gallo-romaine du Haut-Empire et sa parenté avec l'arc honorifique de Langres », *Revue archéologique de l'Est*, 59.1, 2010, p. 277-279.

<sup>37</sup> Yvan Maligorne, « Le style dit du second triumvirat et la première parure monumentale des capitales de cité du Centre-est. Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique », dans Michel Reddé, William Van Andringa (dir.), *La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>38</sup> Vivien Barrière, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*, Thèse de Doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2012.

<sup>39</sup> Yannick Labaune, Michel Kasprzyk, Stéphane Alix, Anne Ahü-Delor, Antony Hostein, Sylvie Mouton-Venault, Pierre Nouvel, Stéphane Venault, Autun / *Augustodunum*, cité des Eduens, dans Michel Reddé, William Van Andringa (dir.), *La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 208.

d'*Augustodunum*, correspond exactement à la datation des niveaux d'abandon de l'oppidum de Bibracte.

On doit en conclure de ces différents indices que le déplacement de Bibracte à *Augustodunum*, dans la première décennie de notre ère, c'est accompagné du transfert du droit de fortification, immédiatement mis en œuvre dans la nouvelle capitale.

Il a été envisagé<sup>40</sup> que cette parure monumentale, en particulier la similarité des portes autunoises avec celles de colonies augustéennes, pouvait être le reflet d'un honneur colonial précoce. Ce postulat s'oppose cependant au texte de Pline et de Tacite<sup>41</sup>, et à la leçon du vaste corpus iconographique autunois.

L'absence de cour à l'arrière des trois portes conservées n'a pas manqué de questionner les spécialistes. Les relevés précis réalisés par Albéric Olivier lors de la restauration de la « Porte d'Arroux » ont permis de noter l'existence de bandes verticales non ravalées sur les piédroits internes des petits passages latéraux, du côté de la ville. Une observation archéologique ponctuelle de Yannick Labaune, en 2002 a permis d'observer une fondation dans le prolongement de cette anomalie, sans pouvoir la dater. Albéric Olivier et, à sa suite, Vivien Barrière, en ont conclu que deux murs avaient été édifiés perpendiculairement à la porte, qu'ils ont proposé d'attribuer aux vestiges d'une cour arrière, similaires aux prototypes des villes coloniales augustéennes<sup>42</sup>. Toutefois, Albéric Olivier fait observer que l'ensemble des décors, en particulier à l'emplacement de ces murs arrière, ont été sculptés, ce qui laisserait entendre que la porte aurait été conçue, initialement, comme une façade isolée. Par ailleurs, la datation du mobilier céramique associé à la phase de construction de cette supposée cour arrière présente un faciès des années 60-120 de notre ère et ne saurait être antérieure au règne de Néron<sup>43</sup>. Il faut aussi concéder qu'aucune des deux autres portes conservée (« Porte Saint-André » sur la route de Besançon et « Porte de Saint-Andoche », récemment réétudiée, sur celle de Clermont-Ferrand<sup>44</sup>) ne conserve de traces tangibles de ce dispositif. On peut en conclure qu'elles n'ont pas été édifiées, ou qu'elles n'ont pas été conçues à l'origine. Peut-être pourrait-on suggérer que le statut fédéré de la ville d'Autun ne lui permettait pas

---

<sup>40</sup> Antony Hostein, *La cité et l'Empereur...*, *op. cit.*, p. 403-409.

<sup>41</sup> *Annales*, XI, 25, 1.

<sup>42</sup> Albéric Olivier, « La Porte d'Arroux à Autun... », *op. cit.* ; Vivien Barrière, *Les portes de l'enceinte antique d'Autun...*, *op. cit.*

<sup>43</sup> Vivien Barrière, « La question ouverte de la datation des portes d'Autun », dans Vincent Guichard, Michel Vaginay (dir.), *Les modèles italiens...*, *op. cit.*, p. 441-447.

<sup>44</sup> Sylvie Balcon-Berry, Martine Joly, Camilla Cannoni, « Nouvelles technologies appliquées à l'archéologie : l'étude du site de Saint-Andoche d'Autun », dans *Journée d'Actualité Archéologique en Pays Eduen, Actes de la journée du 29 Mai 2015*, Autun, Service Archéologique de la Ville d'Autun, 2015 p. 51-58.

(initialement ?) de prélever les taxes réservées aux prérogatives coloniales, justifiant la mise en place du dispositif de la cour arrière.

Plusieurs agglomérations secondaires des Éduens présentent la particularité d'une superposition entre l'agglomération laténienne fortifiée perchée et celle du haut Empire. Cette continuité est plus particulièrement illustrée à Mâcon<sup>45</sup> et à Avallon<sup>46</sup>, où les villes antiques se développent sur les éperons fortifiés dès l'époque laténienne.

### *La cité fédérée des Lingons et Andematunum*

C'est la liste de Pline qui nous apprend que les Lingons disposaient, eux aussi, d'un *foedus*, probablement moins avantageux que les éduens, car imposé par César durant la première année de la Conquête<sup>47</sup>. Cinq documents distincts, dont trois assurés<sup>48</sup>, permettent d'affirmer que les Lingons obtinrent, (pendant peu de temps au milieu du I<sup>er</sup> siècle ?), le statut de colonie. Il est possible que ce rang de colonie de droit latin lui avait été octroyé par Othon - précédemment même peut-être- avant d'être retiré par Vespasien, à la suite de la révolte de 70 de n.-è<sup>49</sup>. Il est en effet attesté par un autre document épigraphique que les Lingons étaient redevenus une cité fédérée à l'époque sévérienne<sup>50</sup>.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons retenir que la restructuration de leur *caput civitatis*, datée comme ailleurs de la fin du règne d'Auguste<sup>51</sup> intervint alors qu'ils n'étaient encore que fédérés. Ce statut leur a cependant donné le droit d'édifier une série de portes délimitant l'espace urbain<sup>52</sup>. La nature même de ces édifices est encore discutée, puisque bon nombre d'observateurs y voit des arcs honorifiques<sup>53</sup>. Le plus connu, « la Porte Romaine », est entièrement conservé. Il possède deux baies (**figure 4a\_Porte Romaine**) qui enjambent la voie

<sup>45</sup> Daniel Barthélémy, « Mâcon antique. Les données de l'archéologie », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 11, 1999, p. 217-234.

<sup>46</sup> Pierre Nouvel, « Les agglomérations antiques du sud du département de l'Yonne », *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 165<sup>e</sup> année (Bulletin 2022-2023), 97<sup>ème</sup> volume, 2024, p. 10-39.

<sup>47</sup> Marie-Thérèse Raepsaët-Charlier, *Institutions et fastes de la province romaine de Gaule Belgique, d'Auguste à l'Empire Gaulois (27 av. n.-è., 260 d. n. è.)*, Bruxelles, CReA Patrimoine, 2021.

<sup>48</sup> *CIL XIII*, 5693, 5694 et 5883.

<sup>49</sup> Marie-Thérèse Raepsaët-Charlier, « Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire », dans Monique Dondin-Payre, Marie-Thérèse Raepsaët-Charlier (éd.), *Cités, Municipales, Colonies...*, *op. cit.*, p. 287-288.

<sup>50</sup> *CIL XIII* 5681.

<sup>51</sup> Martine Joly, Stéphane Izri et Yvan Maligorne, avec la collaboration de Philippe Barral, Nicolas Coquet et Pierre Nouvel, « Langres / *Andemantunum*, capitale des Lingons », dans M. Reddé, William Van Andringa (dir.), *La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 217-230.

<sup>52</sup> Albéric Olivier, Gilles Sauron, « Les portes augustéennes » dans Martine Joly (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule, 52/2. Langres*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 48-49 ; Yvan Maligorne, « Le style dit du second triumvirat... », *op. cit.*

<sup>53</sup> En dernier lieu Albéric Olivier, « La Porte d'Arroux à Autun... », *op. cit.*

de Langres à Reims, et se distingue de celles d'Autun par l'absence de passages latéraux. Pour le reste, cet édifice présente de nombreuses similitudes dans la mise en œuvre comme dans le style des chapiteaux (comparez avec la [figure 4b\\_Porte d'Arroux](#)). Ces détails conduisent logiquement Albéric Olivier à la juger strictement contemporaine de la « Porte d'Arroux »<sup>54</sup>. La datation qu'il proposait alors (20 av. n.-è.) a été depuis, comme à Autun, réévaluée et fixée dans les années 10 de n.-è.<sup>55</sup>. Il n'y a cependant pas de galerie sommitale conservée ici et la « Porte Romaine » se distingue de celles d'Autun par les vestiges d'une frise d'armes et de boucliers placée sous la corniche, ainsi que par la restitution, sur un hypothétique attique, d'un *togatus* en bronze d'une hauteur de 2,5 m<sup>56</sup>. Malgré ces indices, il est difficile de retenir le caractère honorifique d'autant qu'on relève l'absence totale de dédicace, mais aussi parce que cette « Porte Romaine » n'est en fait qu'un élément d'un projet architectural plus global.

Un deuxième édifice similaire, dit « Longeporte » est en effet documenté au nord de la ville, enjambant la voie du Rhin. Il n'est connu que par des gravures antérieures à sa destruction, entre 1846 et 1851<sup>57</sup>. Les fragments visibles permettent de reconstituer un passage aux proportions et à la décoration similaires à la « Porte Romaine »<sup>58</sup>. Au sud de la ville, en 1848, lors des travaux de la citadelle, ont été mentionné la découverte de blocs d'architecture absolument identiques à ceux appartenant aux deux précédentes, appartenant à une troisième porte. De nouveaux fragments ont encore été découverts à cet endroit en 2013<sup>59</sup>. Lors de l'étude de ces derniers fragments, Yvan Maligorne-proposa d'y reconnaître les restes d'un troisième arc qui marquait la limite méridionale de la ville, sur la route de Lyon, soulignant les similitudes entre les trois monuments, révélant un même programme d'ensemble<sup>60</sup>.

Il semble plausible de restituer un quatrième passage du même type à l'est, à l'emplacement de la « Porte des Auges » ([figure 2\\_Plan d'Andematunum / Langres](#)). La concomitance de ce programme avec la réorganisation tardo-augustéenne de la capitale des Lingons est frappante.

---

<sup>54</sup> Albéric Olivier, « La Porte d'Arroux à Autun... », *op. cit.*, p. 280.

<sup>55</sup> Martine Joly, Stéphane Izri et Yvan Maligorne, avec la collaboration de Philippe Barral, Nicolas Coquet et Pierre Nouvel, « Langres / *Andemantunum*... », *op. cit.* p. 223.

<sup>56</sup> Yvan Maligorne, « Etude des éléments architectoniques », dans Virginie Bak, *Analyse des espaces suburbains au sud d'Andemantunum : Langres, Haute-Marne, Porte sud de la Citadelle, Grand Est : rapport de fouille*, Inrap Grand-Est, 2018, p. 167.

<sup>57</sup> Martine Joly (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule, 52/2. Langres...*, *op. cit.*, p. 50, fig. 4c.

<sup>58</sup> Florine Ménéce Langres, *Andemantunum (Haute-Marne, Champagne-Ardenne). Étude urbanistique de la capitale de cité des Lingons, Thèse de doctorat*, Paris, Université Paris Sorbonne, 2015, vol. II, p. 28.

<sup>59</sup> Virginie Bak, *Analyse des espaces suburbains au sud d'Andemantunum : Langres, Haute-Marne, Porte sud de la Citadelle, Grand Est : rapport de fouille*, Inrap Grand-Est, 2018, p. 159-169.

<sup>60</sup> Yvan Maligorne, « Etude des éléments architectoniques », *op. cit.*, p. 168.

On relèvera que ces passages sont édifiés à la rupture du plateau, là où s'arrête le nouveau carroyage orthonormé, selon le principe déjà observé à *Augustodunum*.

En 2001, Gilles Sauron pouvait écrire que Langres « ne disposa[i]nt pas d'une enceinte augustéenne »<sup>61</sup>. Cette affirmation repose sur le fait que la « Porte Romaine » présente un décor sur son petit côté sud (figure 4d\_côté sud de la « Porte Romaine »), excluant la possibilité qu'elle ait été reliée, tout du moins à l'origine, à une courtine. Il faut cependant mentionner d'importantes découvertes qui prouvent qu'*Andematunum* était ceinturée par une série d'aménagements monumentaux, en sus de ses portes. Il s'agit tout d'abord des massifs murs de soutènement dégagés en 1996 sur la face orientale du promontoire<sup>62</sup>. Daté de l'époque augusto-tibérienne, il était scandé par des absides en petit appareil reposant sur des blocs en grand appareil et ajourées de niches triangulaires. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une fortification, puisque la fonction de soutènement est évidente, mais il contribue à souligner la limite urbaine. Au sud de la ville et de la citadelle moderne, les fouilles récentes<sup>63</sup> ont parallèlement reconnu un puissant ouvrage composé de deux (ou trois) fossés parallèles, perpendiculaire à la voie de Lyon, séparant les quartiers urbanisés et carroyés, au nord, des *surburbia* à vocations funéraires, au sud<sup>64</sup>.

Toutes ces découvertes confirment que la réorganisation de la ville dans les années 10 de notre ère s'est accompagnée, comme à Autun, de la monumentalisation de ses limites.

Fait exceptionnel par rapport aux territoires voisins, une bonne part des autres agglomérations du territoire lingon conservent au Haut-Empire une position perchée (figure 3\_Carte des agglomérations secondaires fortifiées). Parmi les cas bien documentés, signalons Tonnerre / *Tornodurum*<sup>65</sup>, Alésia et Vertault / *Vertillum*. Les remparts de cette dernière ville ont d'ailleurs été reconstruits dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de n.-è.<sup>66</sup>. À Mirebeau-sur-Bèze, la fortification de La Tène finale (parfois interprétée comme un camp romain) qui entoure

---

<sup>61</sup> Albéric Olivier, Gilles Sauron, « Les portes... », *op. cit.*, p. 48.

<sup>62</sup> Florine Ménéac *Langres, Andemantunnum...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 219-267.

<sup>63</sup> En dernier lieu, Virginie Bak, *Analyse des espaces suburbains...*, *op. cit.*

<sup>64</sup> Virginie Bak, *Analyse des espaces suburbains...*, *op. cit.*, p. 175-184.

<sup>65</sup> Pierre Nouvel, « Tonnerre / *Tornodorum*. Genèse et développement d'une agglomération gallo-romaine », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Tonnerrois*, 2006, 56, p. 7-36.

<sup>66</sup> Jacky Bénard, Martine Méniel et Christophe Petit (dir.), *Gaulois et gallo-romains à Vertillum, 160 ans de découvertes archéologiques*, Gollion, Infolio, 2010.

l'agglomération et ses sanctuaires se perpétue apparemment quelques temps, mais les indices manquent pour certifier qu'elle était encore entretenue à l'époque augustéenne<sup>67</sup>.

Ce dossier fait écho à ce qui a été observé dans les deux autres capitales de cités fédérées de cette région de la Gaule, *Autricum* / Chartres chez les Carnutes et *Durocortorum* / Reims chez les Rèmes. Dans ces deux cas, les recherches récentes ont révélé que la mise en place des nouvelles structures urbaines carroyées, autour des années 5-10 de notre ère, s'était accompagnée du creusement de vastes fossés de délimitation. À Reims, ces travaux se sont accompagnés, plus tard, de la construction de portes, prenant la forme, comme à Langres, d'arcs sans cour arrière<sup>68</sup>. Il faut cependant noter qu'elles se distinguent du projet langrois par le fait qu'elles ne sont pas positionnées à la limite de l'espace urbain, mais bornent le cœur monumental. À Chartres, le « grand fossé » prend la forme d'un vase cercle, sur lequel viennent buter les rues du nouveau carroyage, et qui les séparent des espaces funéraires<sup>69</sup>. Contrairement à Reims, aucune porte n'est encore reconnue ici. Il semble donc acquis que les *foedus* de ces deux peuples leur permettaient comme aux Lingons, de monumentaliser les limites de leur *caput civitatis*.

### *Les cités libres.*

Pline classe dans cette catégorie deux des cités de la région, celle des Ségusiaves, au sud, et celles des Leuques, au nord (figure 1\_ Le statut initial des cités des Trois Gaules). Les recherches nombreuses sur leurs capitales, Feurs pour les premiers, Naix-aux-Forges ou Toul pour les seconds, n'ont, pour l'instant, apporté aucun élément concernant notre sujet. Tout du moins peut-on affirmer qu'il n'y existe nulle trace de fortification, de porte ou même d'arc. Toutefois, l'affaire n'est peut-être pas close, si on se réfère à l'exemple de Saintes, capitale de la cité libre des *Santones* en Aquitaine. Une série de fouilles préventives, de diagnostics et de prospections géophysiques<sup>70</sup> ont permis d'identifier le tracé de deux fossés de module hors

---

<sup>67</sup> Philippe Barral, « Dynamique chronologique et spatiale des agglomérations du centre-est de la Gaule (Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale ; Ile, Ier siècle av. J.-C.) », dans Stephan Fichtl, Philippe Barral, Gilles Pierrevelcin, Martin Schönfelder, *Les agglomérations ouvertes...*, *op. cit.*, p. 275.

<sup>68</sup> Robert Neiss, « Reims/*Durocortorum*, ville gauloise ? Hypothèses pour une nouvelle problématique des origines de l'agglomération », dans Magalie Cavé (dir.), *Reims antique, capitale de province, Gallia*, 79.1, 2022, p. 25-36.

<sup>69</sup> Dominique Joly, Stéphane Willerval et Pauline Denat, « Chartres, d'*Autrikon* à *Autricum*, cité des Carnutes : prémices et essor de l'urbanisation, dans Michel Reddé, William Van-Andringa (dir.) *Dossier : La naissance des capitales...*, *op. cit.*, p. 117-144.

<sup>70</sup> Jean-Philippe Baigl, *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Saintes, rue de l'Abattoir, Nouvelle intervention sur l'enceinte du Haut-Empire, Rapport d'opération de fouille d'archéologie préventive*, Bègles, Inrap, 2023.

normes, creusés au moment de la restructuration de *Mediolanum Santonum*<sup>71</sup>. Cette enceinte semble contemporaine de la mise en place de la trame orthonormée et de l'arc édifié par le notable Santon Rufus sur le pont d'accès à la ville : tout cela pourrait participer d'un projet unique. Cela laisse entendre que les Santons avaient eu le droit, lors de la restructuration de leur *caput civitatis*, de le délimiter par un système que l'on peut qualifier de défensif autant que d'ostentatoire.

Au sortir de ce tour d'horizon, le lien entre statut des collectivités et mise en œuvre de fortification urbaine ne paraît pas aussi clair qu'au premier abord. La première difficulté réside, bien sûr, dans notre capacité à lire les réalités des statuts, en particulier de l'obtention ou du retrait de l'honneur colonial, qui semble plus systématiquement associé au droit de fortification. Le second écueil consiste dans l'identification des vestiges mêmes de structures défensives ou, comme nous l'avons vu plus souvent, des ceintures monumentales des chefs-lieux de cité. Il apparaît assez nettement que les collectivités contraintes de payer le *stipendium*, comme les Sénons, les Tricasses ou les Séquanes, ne purent pas conserver les fortifications préexistantes, leurs nouveaux centres urbains ne présentant pas de délimitation particulière. La latitude des cités fédérées semble plus étendue, quoique des différences notables apparaissent entre les Eduens, qui eurent l'autorisation d'édifier, dès la création d'*Augustodunum*, une fortification et des portes qui mimaient la parure des colonies, et les autres, Rèmes, Carnutes ou Lingons. Ces derniers durent se contenter d'une délimitation plus modeste, sous la forme d'arcs et/ou de fossés. L'exemple de Saintes permet de supposer que les cités Libres purent bénéficier de concessions similaires, mais nous manquons d'éléments pour le vérifier dans les cités du Centre-est de la Gaule, Ségusiaves ou Leuques, qui bénéficiaient de ce statut selon Pline d'Ancien. La variété des choix architecturaux mis en œuvre dans les portes permet lui aussi quelques constatations intéressantes. Reims, Langres, Saintes, peut-être Autun dans un premier temps, ne disposent que de *fornices* formant façade, sans cour arrière. Cette particularité est notable quand on la compare aux choix mis en œuvre dans les colonies de Narbonnaise, mais surtout plus tard à Avenches et à Trèves, où l'obtention du statut colonial se traduit par la construction de portes à cour arrière chaînées au

---

<sup>71</sup> Jean-Sébastien Torchut, *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Saintes, 12, cours Paul Doumer. Mediolanum : premiers vestiges méridionaux de l'enceinte du Haut-Empire*, Bègles, Inrap, 2019

massif de façade. Sans connaître exactement les prérogatives fiscales locales liées à ce statut, on peut évoquer la possibilité que cet équipement permettait la perception de taxes sur les marchandises ou les transports, que les *foedus* des Lingons, des Rèmes ou des Eduens n'autorisaient peut-être pas.

Tout cela révèle une gradation dans la latitude laissée aux collectivités locales de matérialiser les limites urbaines, depuis le plein droit de fortifier, concédée aux Eduens, jusqu'à l'interdiction, qui frappe les Sénons ou les Séquanes. Il semble que ces droits pouvaient s'étendre à la cité tout entière, puisqu'il est attesté, par exemple chez les fédérés Lingons, que les fortifications d'agglomérations secondaires sont encore restaurées sous le règne de Tibère. Cela se traduit aussi par le fait que les agglomérations des cités éduennes et lingones se superposent, plus souvent qu'ailleurs, aux villes gauloises positionnées sur les points hauts, héritage du temps des *oppida*. Cela semble moins commun dans les cités de statut stipendiaire, par exemple chez les Sénons, où tous les sites fortifiés hérités de la période gauloise sont abandonnés à l'époque augustéenne au plus tard.

# Le passage des portes dans l'Antiquité

(dossier préparé par)

Ricardo GONZALEZ VILLAESCUSA, Dimitri MAILLARD

(2) DOSSIER DE FIGURES

CIUITATES ET URBES EUROPÆ

(2024)

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



**Funded by  
the European Union**

Vivien Barrière

## Une porte urbaine n'est pas qu'une arche. Enquête sur les traces textuelles et matérielles laissées par les herses à la fin de la République et au début du Principat

### *Résumé*

L'hésitation terminologique que l'on observe chez nombre d'antiquaires et d'érudits confrontés aux portes urbaines et aux arcs honorifiques d'époque romaine témoigne de la difficulté d'identification et d'interprétation que posent ces édifices monumentaux dont les passages voûtés marquent une limite entre ville et campagne. Pourtant, une porte de ville se distingue d'un arc honorifique par la présence d'au moins un dispositif mobile susceptible d'être ouvert ou fermé. En analysant ce que les sources textuelles pourraient révéler de la matérialité de ce système, on se propose ici de revenir sur plusieurs indices témoignant du fonctionnement de systèmes de herse dans des portes de ville de la fin de la République et du début du Haut Empire.

### *Figures*

Figure 1 : Giovanni Battista Piranesi (Piranèse), *Veduta dell'arco di Benevento nel regno di Napoli*, dans *Vedute di Roma*, t. 2, pl. 26 (troisième quart du XVIII<sup>e</sup> s.). Un exemple d'arc honorifique antique réutilisé comme porte au gré des péripéties de sa vie post-antique.

URL : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Piranesi-17026.jpg>

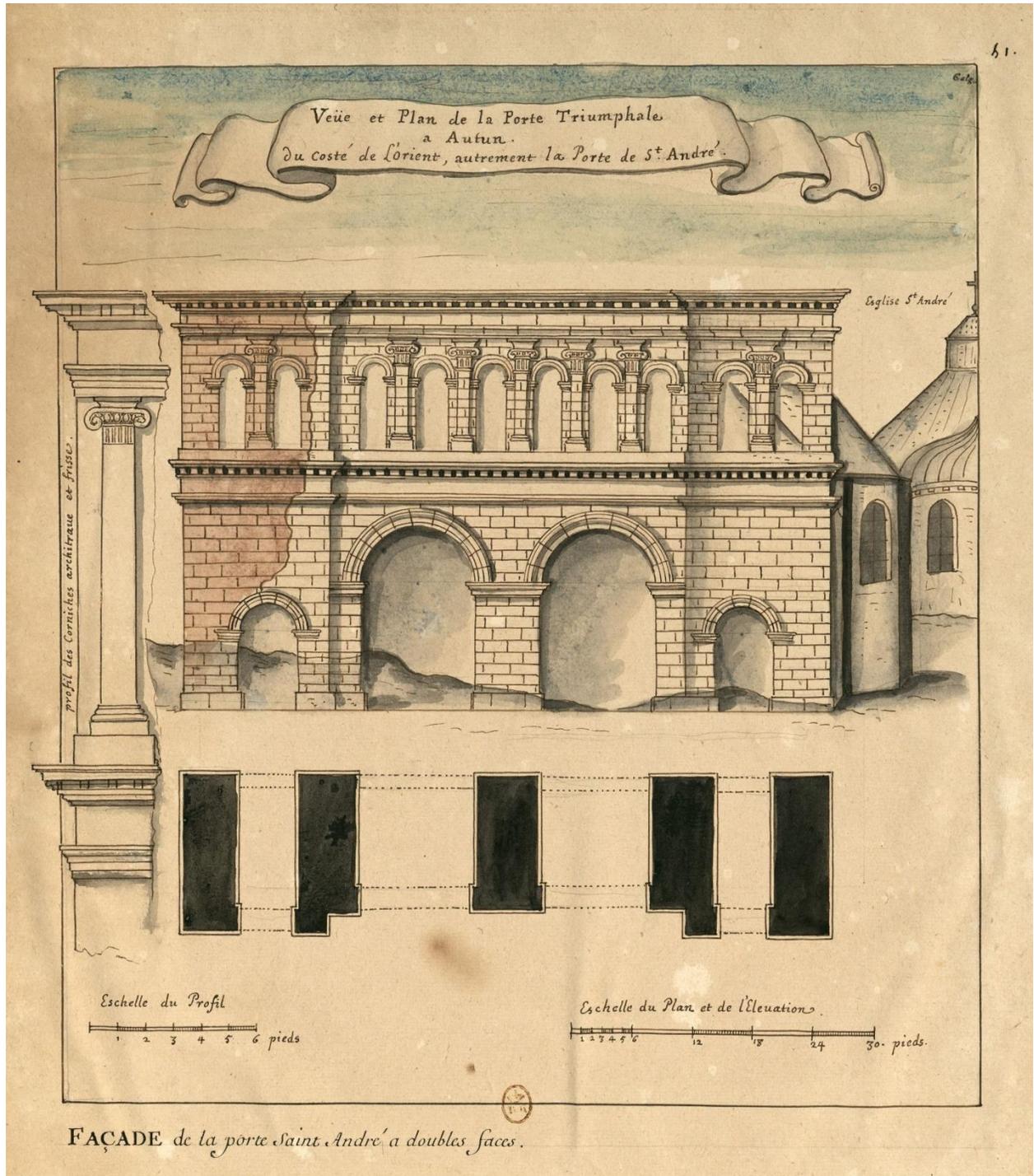
Format souhaité : largeur maximale de la page

Figure 2 : Louis Boudan, *Veüe et Plan de la Porte Triumphale a Autun du costé de L'Orient, autrement la Porte de S<sup>t</sup> André*, BNF, Estampes et photographie, EST VA-71 (5). Quand on ne distingue pas clairement une porte urbaine d'un arc honorifique, l'expression de « porte triomphale » évite de trancher entre le rôle fonctionnel de la porte et son aspect ostentatoire.

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6902338z>

Format souhaité : largeur maximale de la page





Alessandro Ravotto

## Las puertas de Barcino (Barcelone, Espagne)

### *Résumé*

Les remparts romains de *Barcino* (Barcelone, Espagne) étaient dotés de quatre portes urbaines, dont l'évolution s'est principalement déroulée depuis la fondation de la ville en 10 av. J.-C. jusqu'au IIIe siècle apr. J.-C. Initialement conçues pour projeter du prestige et faciliter le contrôle civique, ces portes ont ensuite subi des modifications significatives pour donner la priorité à la défense. La construction, la conception et les matériaux de chaque porte, ainsi que leurs modifications ultérieures, sont examinés pour comprendre les différents facteurs ayant influencé leur développement. Ces facteurs incluent les messages politiques, les besoins civiques et les menaces militaires changeantes. L'étude prend également en compte le contexte plus large de l'urbanisme et de l'ingénierie romaine, en particulier l'interaction entre les portes et le système d'aqueduc de *Barcino*.

### *Figures*

*Figure 1 - Planta asíncrona e idealizada de las dos fases de las defensas de Barcino.*

*Figure 2 - Torres de las defensas tardo antiguas. Por encima de los dos primeros pisos de las torres y por encima de la cortina se aprecian los acrecimientos de época posterior a la romana.*

*Figure 3 - Planta alto Imperial de la puerta noroeste.*

*Figure 4 - Puerta noroeste, paramento del muro meridional del paso central, visto desde el exterior de la ciudad. Se aprecia a la derecha de la imagen, poco antes del paño restaurado en época posterior, un rebaje vertical.*

*Figure 5 - Puerta noroeste, extremidad meridional del paso para carruajes y arranque del arco en forma de L.*

*Figure 6 - Puerta noroeste, paso meridional, visto desde el exterior de la ciudad. A la derecha de la imagen se aprecian unos encajes funcionales a un sistema de cierre.*

*Figure 7 - Hipótesis reconstructiva de la puerta noroeste en relación con los ramales del acueducto.*

*Figure 8 - Planta de la puerta de noroeste en época bajoimperial.*

*Figure 9 - Propuesta de reconstrucción de la planta de la puerta noreste.*

*Figure 10 - Torre de flanqueo meridional de la puerta de noreste, el año 1609, según Jeroni Pujades (Cronica Universal del Principado de Cataluña, escrita a principios del siglo XVII por Geronimo Pujades (...), parte 1, vol. 1, Barcelona, 1829 [1609]). Se aprecian, además de las modificaciones de época gótica, una pieza funeraria procedente de las necrópolis altoimperiales aprovechada en la fachada.*

*Figure 11 - Planimetría del sector de la puerta noreste antes de las reformas decimonónicas (F. Carreras Candi, Ciutat de Barcelona. Geografia General de Catalunya. Vol. III. Barcelona: III, s/a, lám. entre pág. 832 i 833).*

*Figure 12 - Planta de la puerta sureste en época altoimperial.*

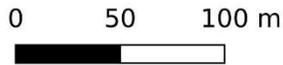
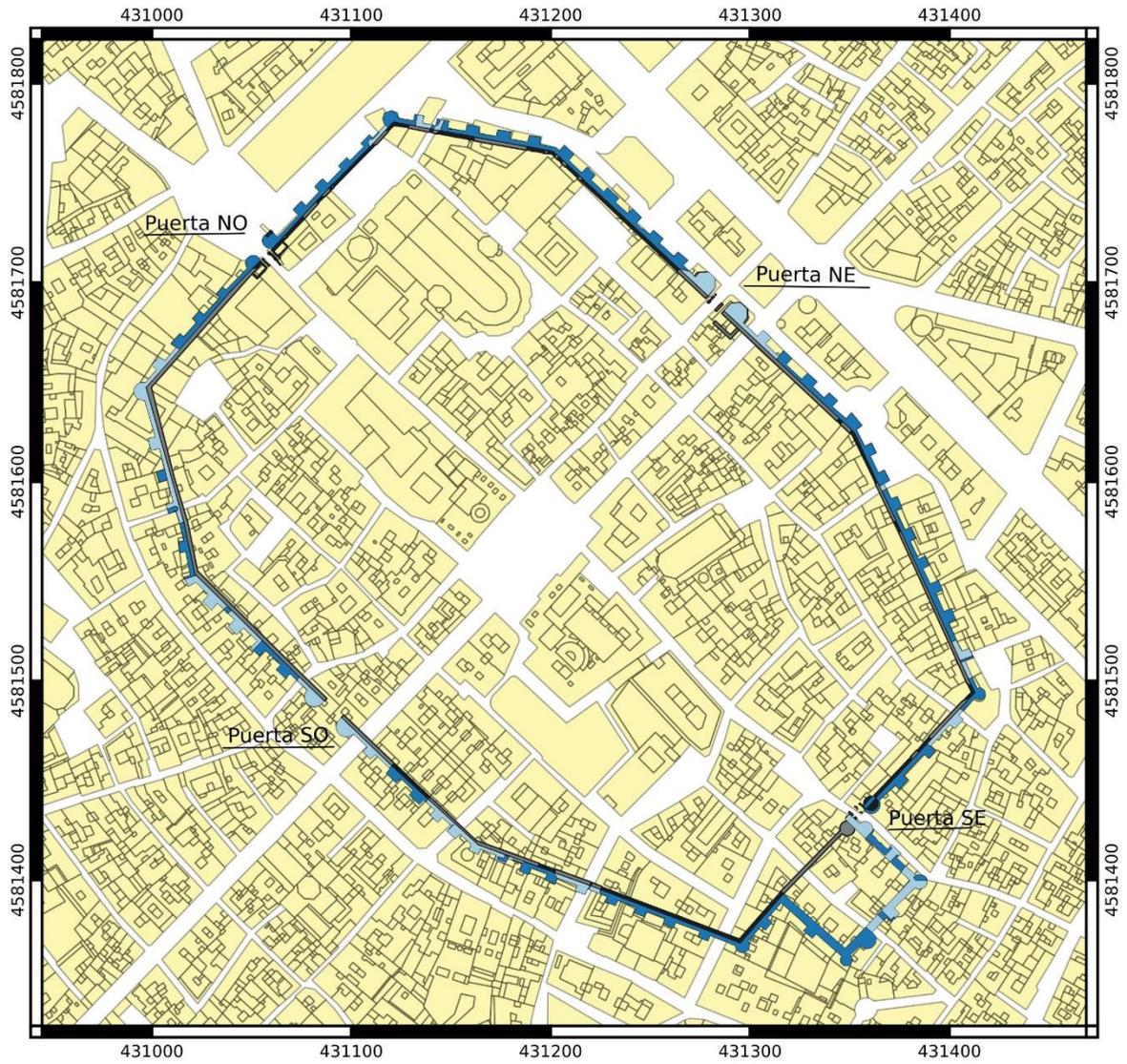
*Figure 13 - Parte conservada de la fachada exterior de la puerta sureste.*

*Figure 14 - Material cerámico documentado en la construcción del pasillo septentrional.*

*Figure 15 - Planta de la porta sureste en época bajoimperial.*

*Figure 16 - Prospectiva de la zona de la puerta romana en el siglo XIX. A la izquierda, la torre de flanqueo meridional, derribada en 1861 (Francesc Soler Rovirosa. Arxiu Històric de la Ciutat de Barcelona).*

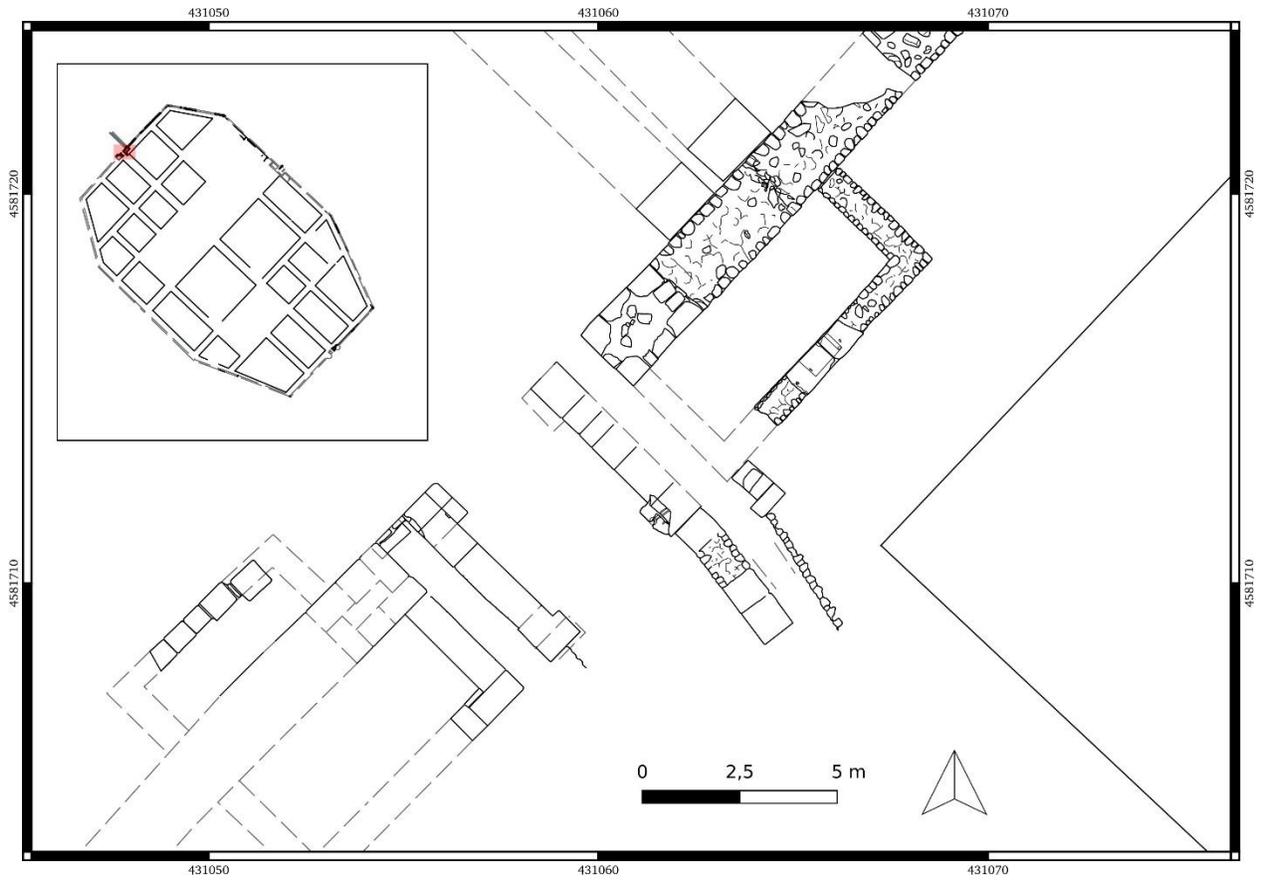
*Figure 17 - Propuesta de reconstrucción del suburbium marítimo (Maquetación modificada de M. Gea, J. Hernández, Memòria conjunta de..., op. cit., plano 33).*



### Legenda

- Fase altoimperial documentada
- Fase altoimperial hipotetica
- Fase bajoimperial documentada
- Fase bajoimperial hipotetica

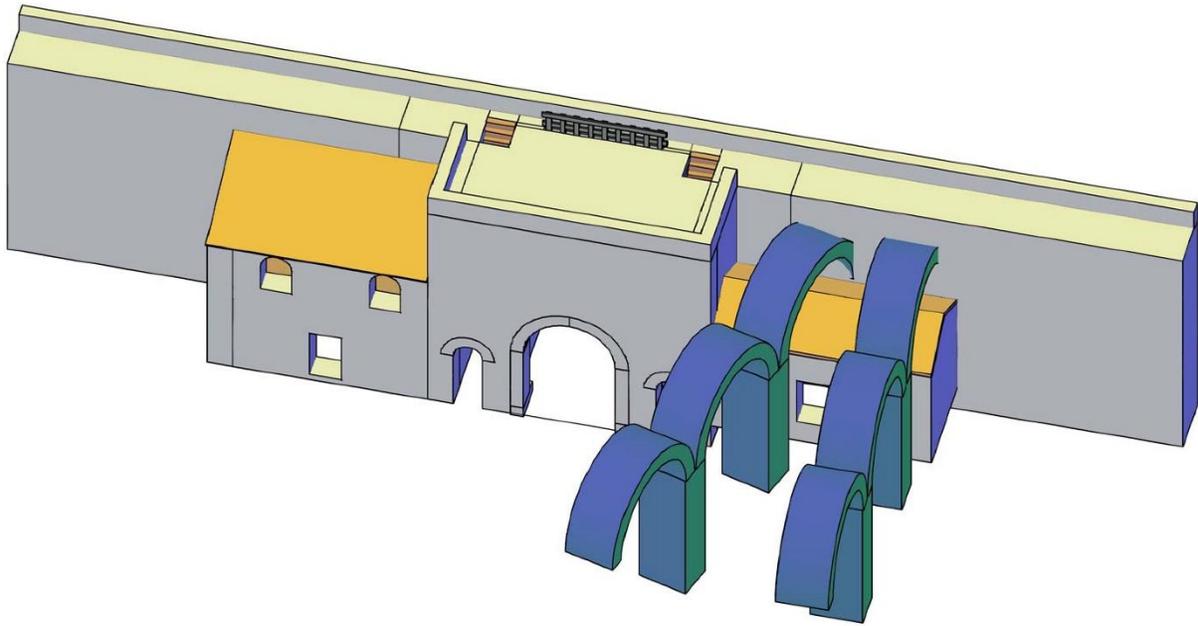


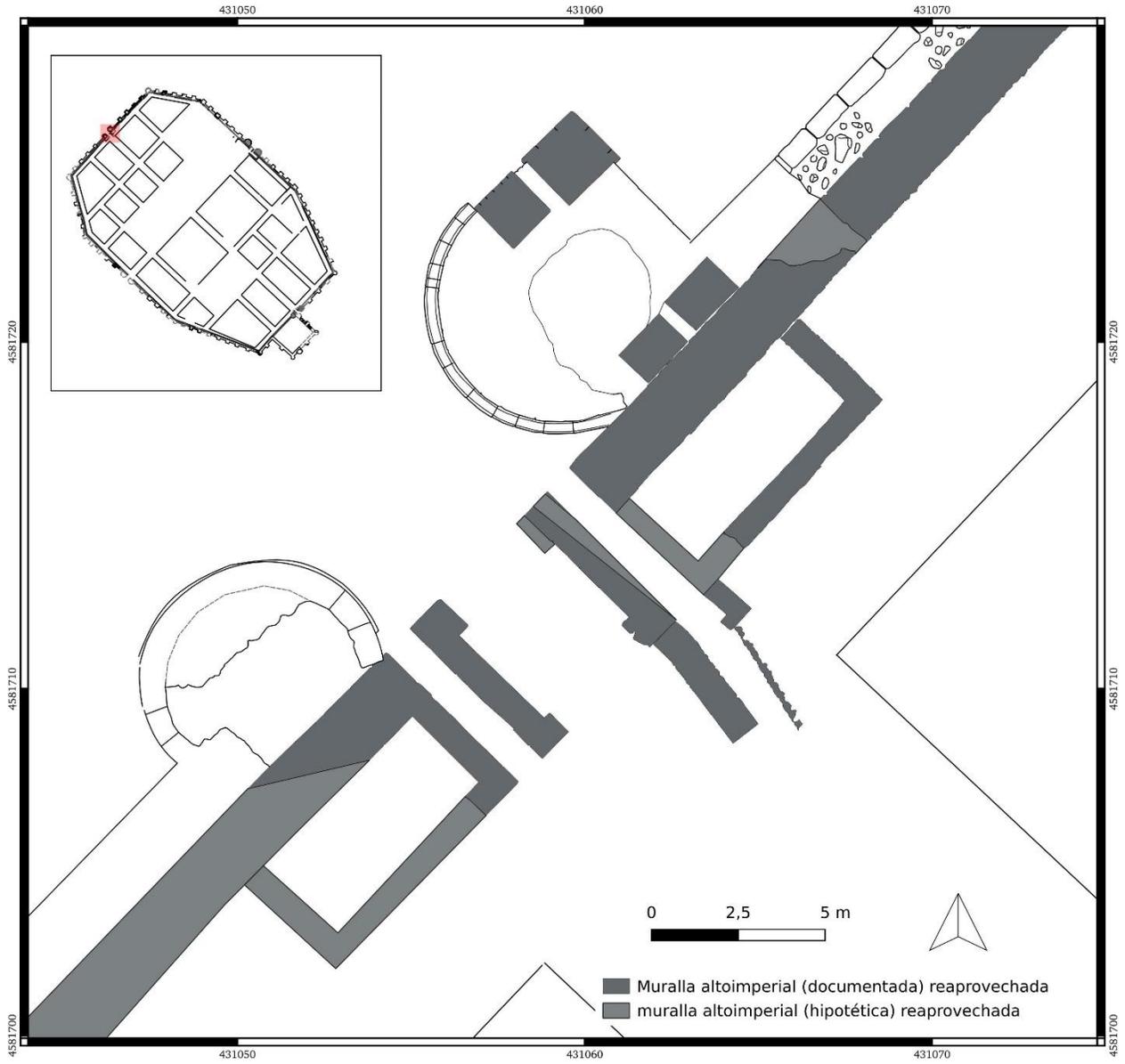


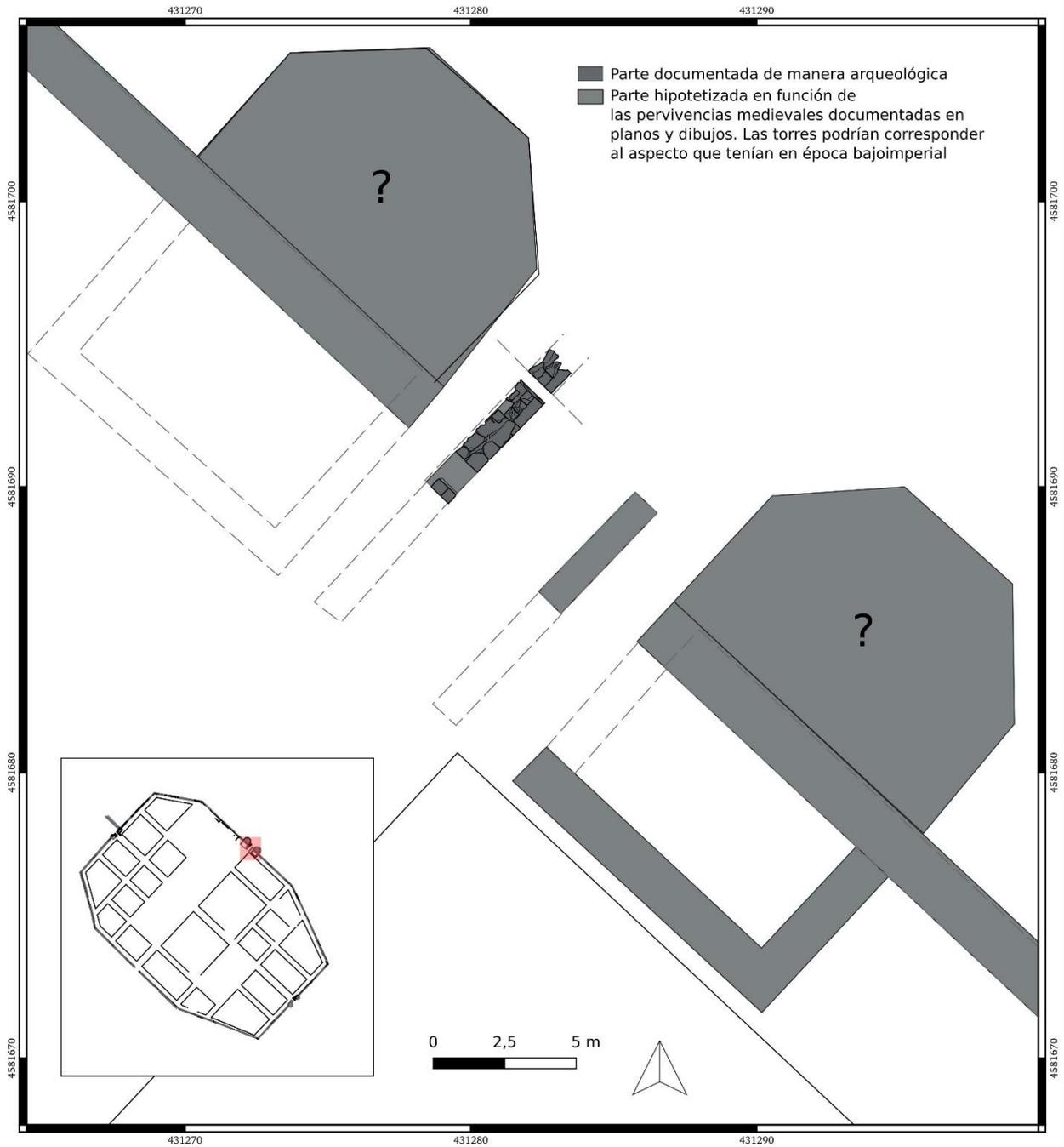


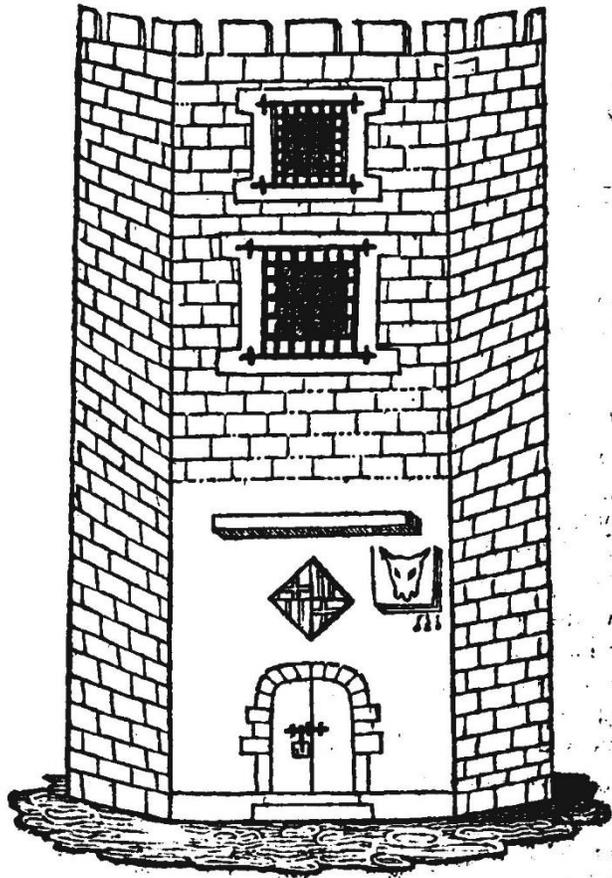




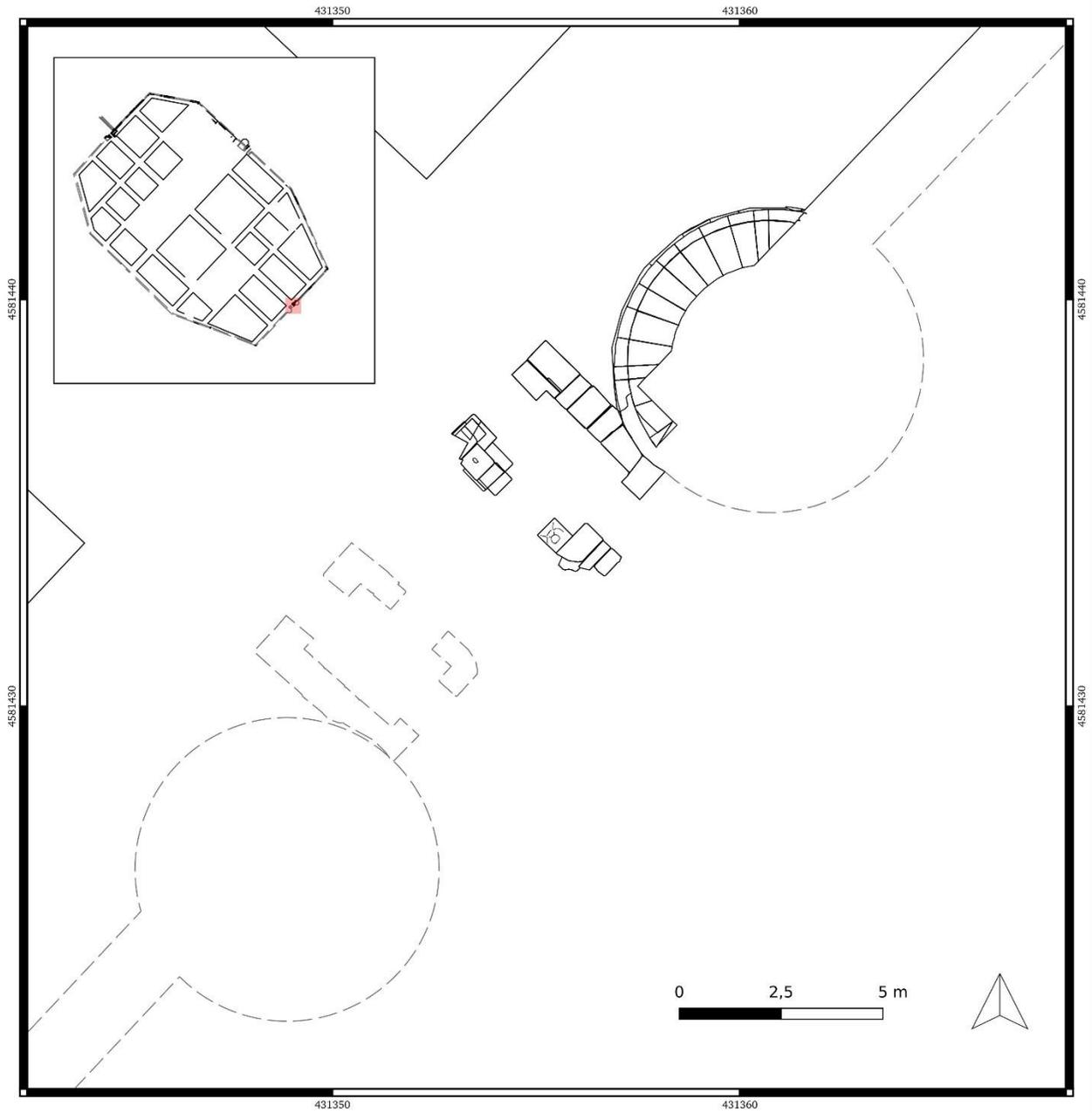






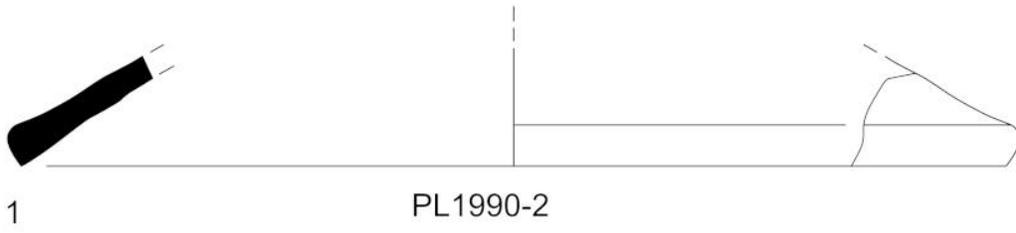




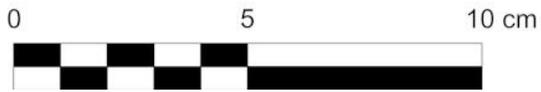
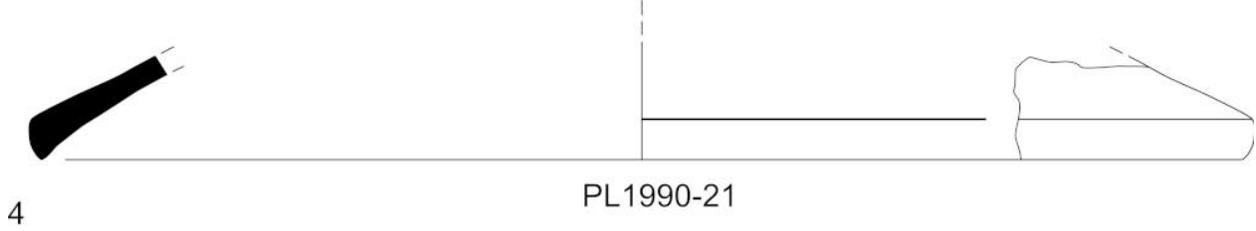
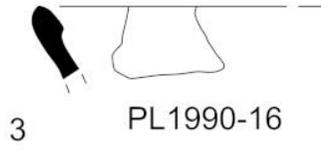
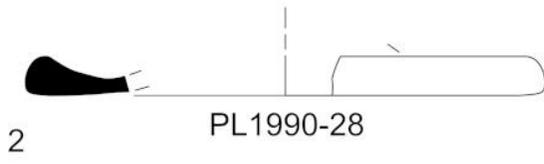


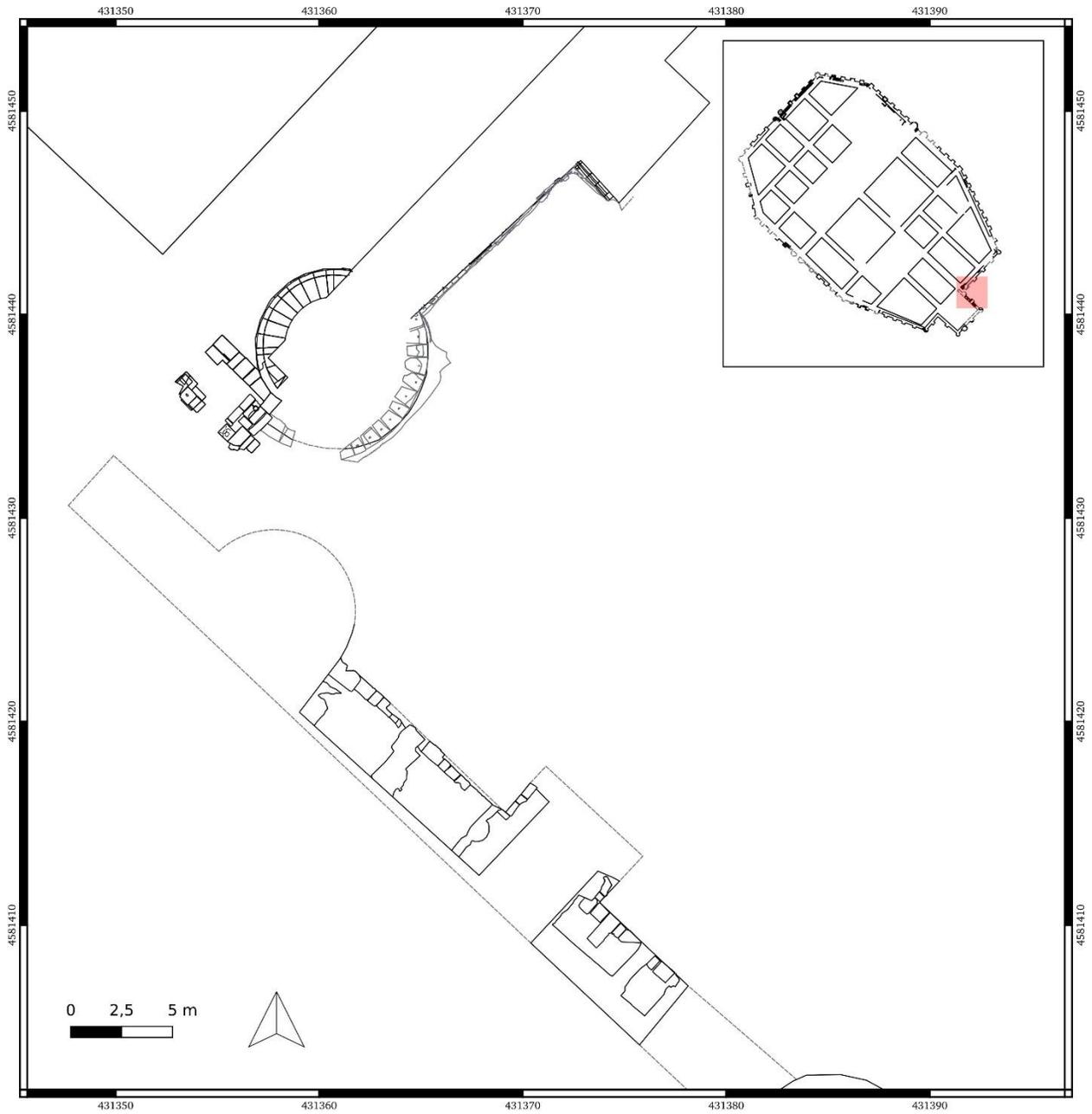


UE 30

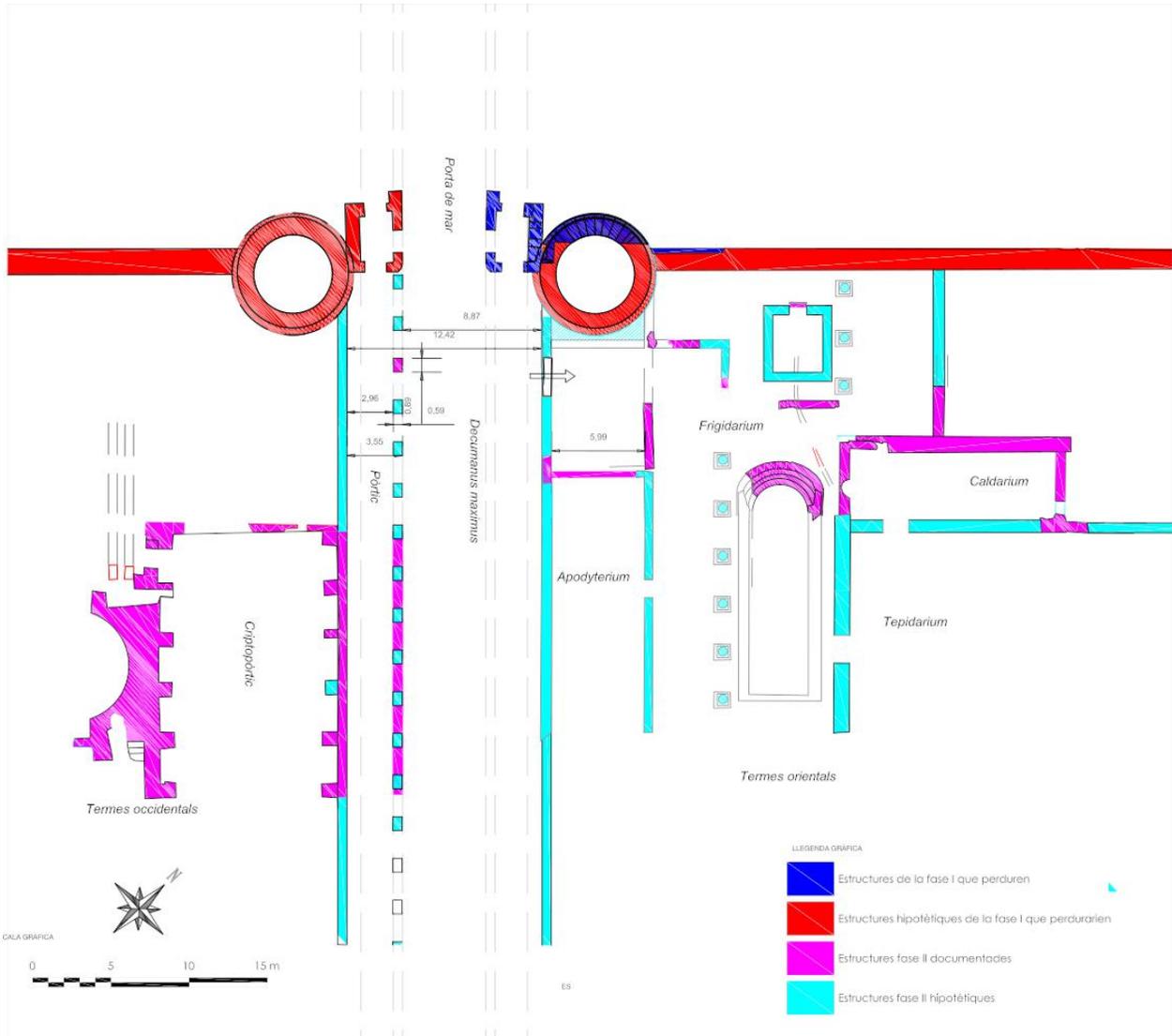


UE 27









Christel Tillier  
Alessandra Armirotti  
Giorgio Avati  
Ricardo González Villaescusa

## Augusta Praetoria: città “porta” delle Alpi

### *Résumé*

La ville d'Augusta Praetoria se trouve dans l'étroite vallée d'Aosta, qui contrôle la circulation entre les Gaules et l'Italie. Le rectangle formé par l'enceinte adopte la forme de la vallée et les dispositions des quatre portes de la ville servent de verrou vers les deux cols qui permettent de passer d'une côté à l'autre des Alpes les armées, les gens et les marchandises. L'existence d'une *statio* de perception douanière de la *XL Galliarum* dans la ville renforce le dispositif dont les portes urbaines devaient jouer un rôle fondamental. L'accès oriental de la Porta Praetoria régulait les accès de ceux qui arrivaient depuis ou se dirigeaient vers Turin et la vallée du Pô ; tandis que la porte nord ordonnait les mouvements provenant du col du Grand Saint-Bernard ou en direction des Gaules et des Germanies. Enfin, la porte dite Decumana, orientale, permettait l'accès depuis les Gaules à travers le col du Petit Saint-Bernard ou l'accès pour ceux qui partaient depuis l'Italie. Les axes ainsi décrits par la viabilité régionale ou suprarégionale ont fortement influencé la structuration des principales voies urbaines.

### *Didascalie:*

*Figura 1: Planimetria della città di Augusta Praetoria*

*Figura 2: Schema comparativo delle quattro Porte urbiche di Augusta Praetoria (M. Cortelazzo)*

*Figura 3: Rilievo d'Andrade*

*Figura 4: Base torre*

*Figura 5: Planimetria della Porta Praetoria*

*Figura 6: Porta Praetoria*

*Figura 7: La torre sud della Porta Decumana oggi conservata all'interno della Biblioteca regionale*

*Figura 8: Ricostruzione della Porta Decumana (M. Cortelazzo)*

*Figura 9: L'occlusione del fornice nord per mezzo di blocchi di reimpiego*

*Figura 10: Planimetria del fornice nord occluso*

*Figura 11: Disegno della Porta Decumana di Sir Roger Newdingate*

*Figura 12: Sezione est-ovest della Porta Principalis Sinistra nel contesto urbano moderno*

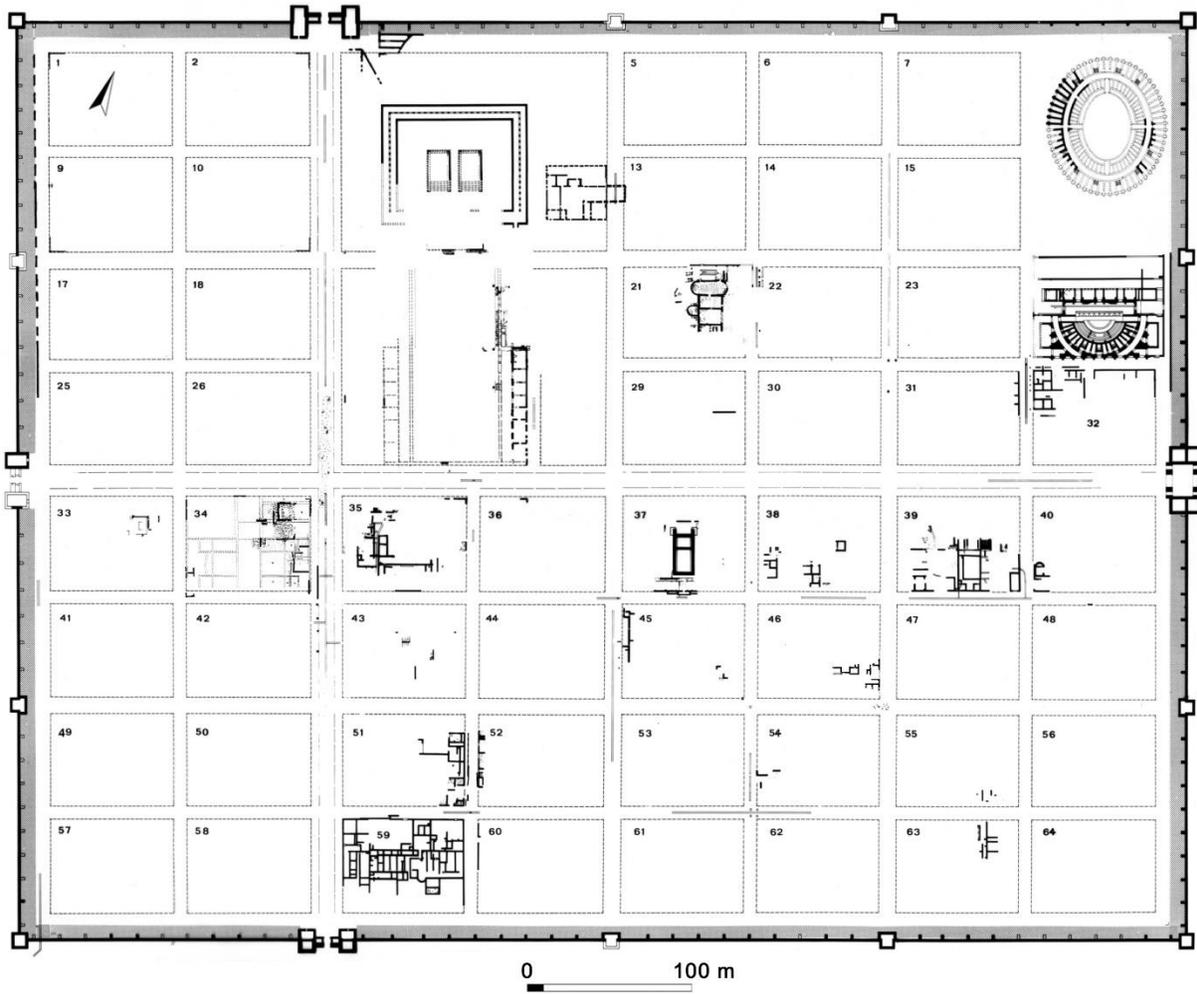
*Figura 13: Planimetria della prima fase della Porta Principalis Sinistra*

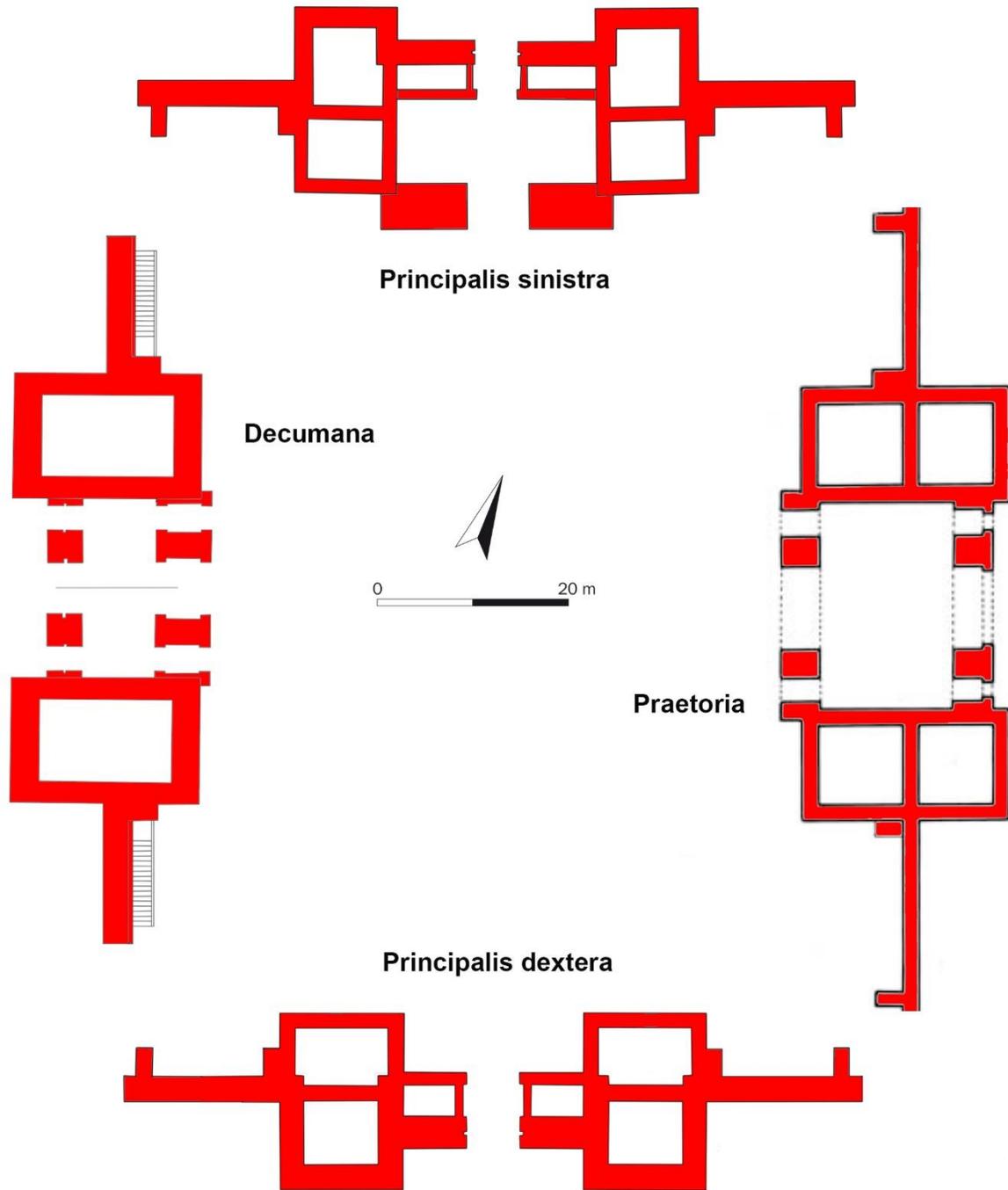
*Figura 14: Planimetria della seconda fase della Porta Principalis Sinistra*

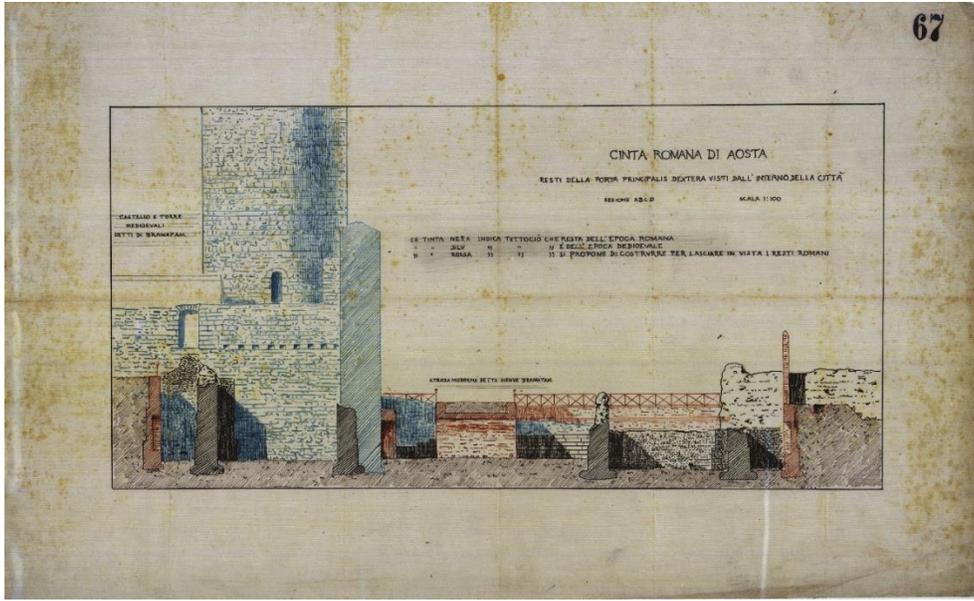
*Figura 15: La base del castellum plumbeum; in azzurro la ricostruzione del flusso d'acqua*

*Figura 16: Planimetria della terza fase della Porta Principalis Sinistra*

*Figura 17: Plan di J.B. De Tillier (1760)*

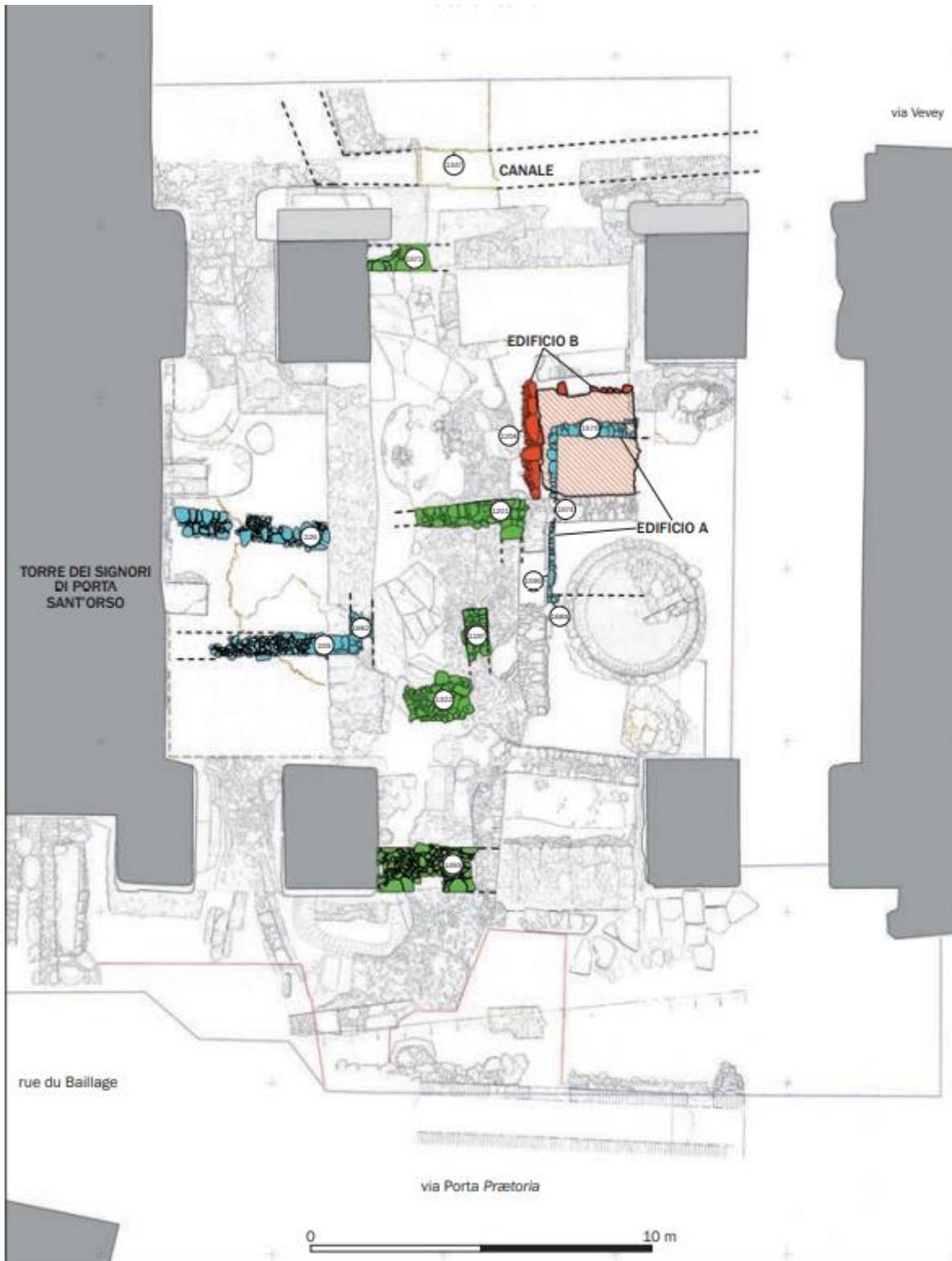








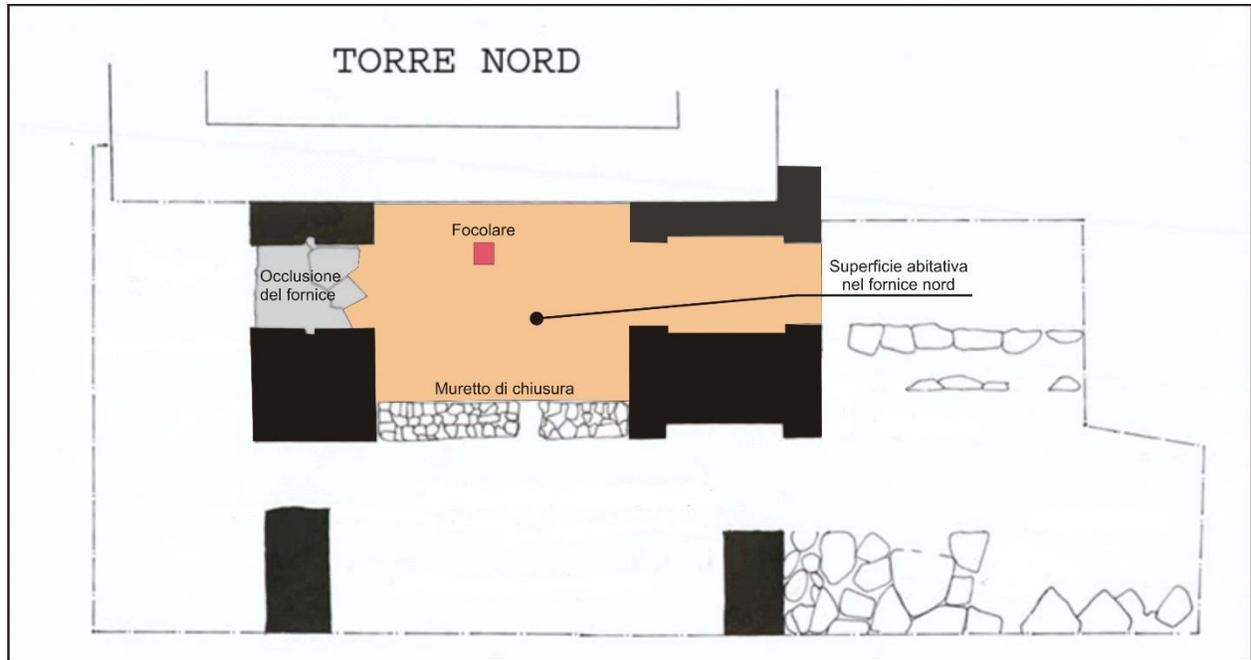


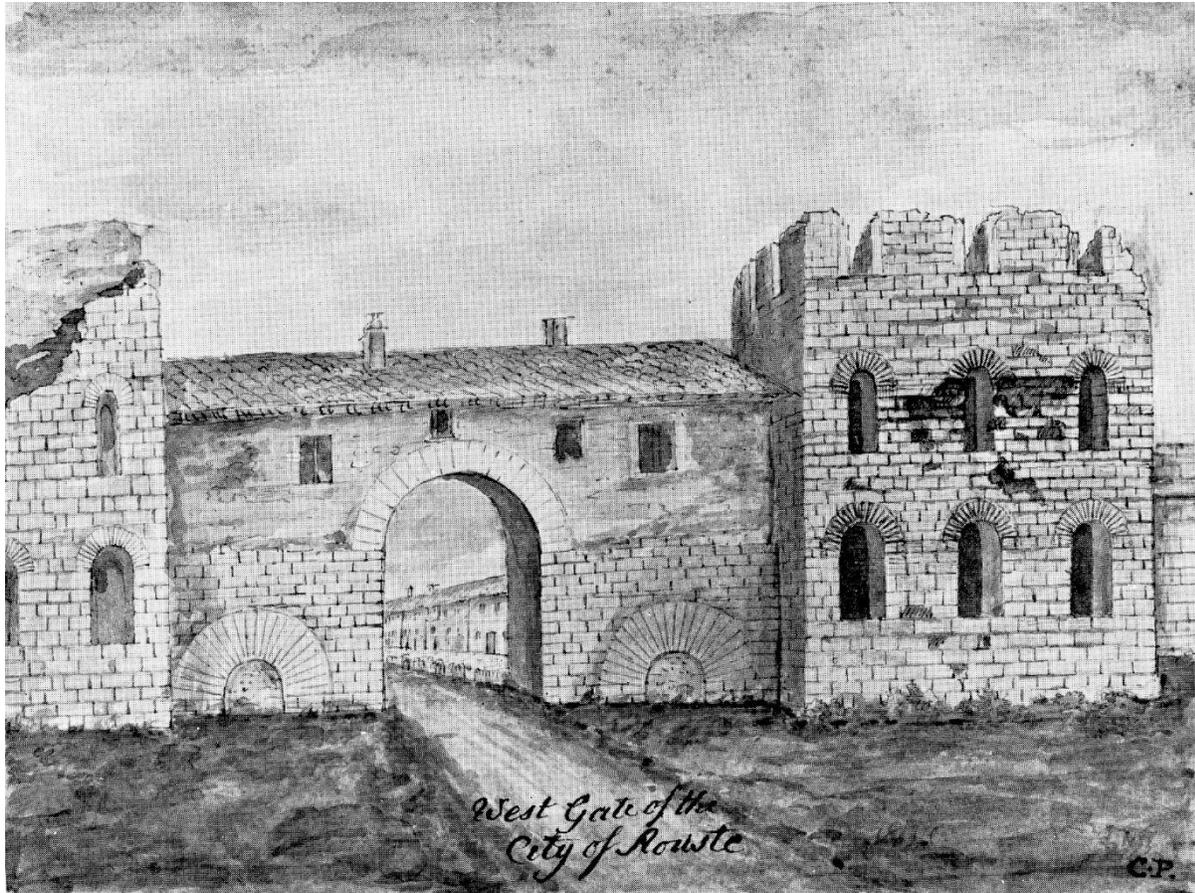


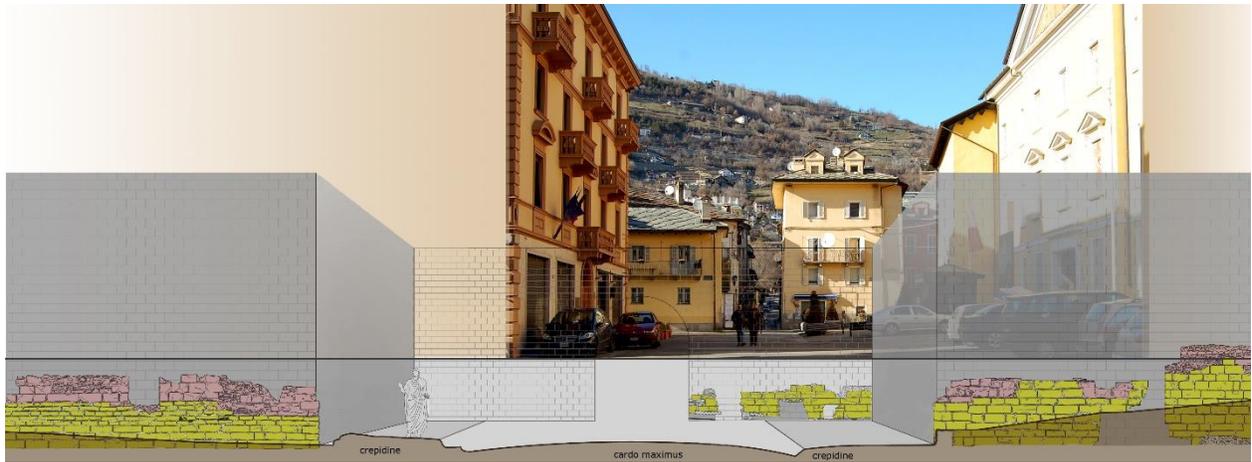










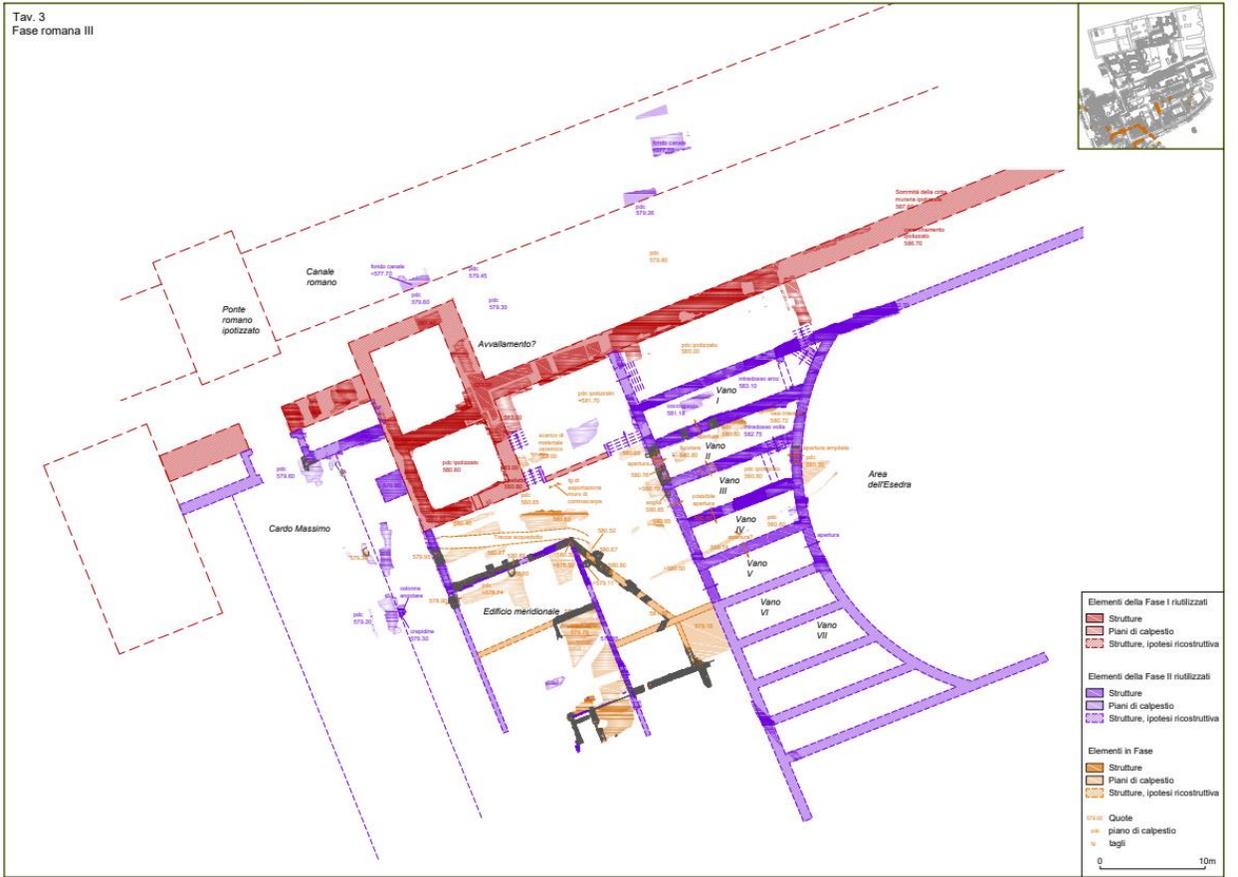








Tav. 3  
Fase romana III





Pierre-Marie Blanc, Jacqueline Dentzer-Feydy, Thibaud Fournet

## Portes, arcs et propylées : quelques exemples de monuments de passage et d'articulation urbaine de la ville antique de Bosra (Syrie du sud)

### *Résumé*

Les nombreuses recherches archéologiques, historiques et architecturales menées sur la ville antique de Bosra sont ici abordées sous l'angle particulier des portes et des passages. L'article détaille l'histoire urbaine de Bosra, celle de ses remparts et des portes qui permettaient de les franchir, points de liaison entre la ville et sa région. Il présente également d'autres monuments de passage qui rythment son centre monumental et dont l'inventaire révèle de multiples fonctions urbaines. Ces édifices séparent ou articulent des quartiers différents, marquent ou non des frontières urbaines, régulent la circulation des habitants, opérant parfois des « soudures urbaines » entre des ensembles d'orientation ou de fonction civique distinctes. Ces « portes », qu'elles prennent la forme d'arc, de simples propylées, voire de *tetrakionion*, apparaissent ici, avec les rues à portiques, comme les outils indispensables d'une couture urbaine, qui incitent au passage, qui l'accompagnent, plutôt qu'ils ne l'empêchent ou le contrôlent.

Figures

*Figure 1 : plan de Bosra, localisation des monuments cités dans le texte (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

*Figure 2 : chronologie urbaine de Bosra (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

*Figure 3 : Bosra vers 1930, vue aérienne prise vers l'ouest (Mission archéologique française en Syrie du sud / Armée française du Levant).* [1/2 page]

[Merci de veiller à insérer les figures 4, 5, 6 et 8 à la même échelle]

*Figure 4 : Bosra, « Bab al-Hawâ » (porte ouest), face ouest et plan (en haut), photographie de 1904, depuis l'est (en bas), d'après H. C. Butler (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

*Figure 5 : Bosra, porte nord du camp romain. Plan et élévation simplifiés, photographie des vestiges en cours de fouille (campagne 1999), depuis le nord-ouest (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

*Figure 6 : Bosra, « Bab al-Qandîl » (porte de la lanterne), face nord et plan (en haut), d'après H. C. Butler, et photographie de 1974, depuis le nord-est (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

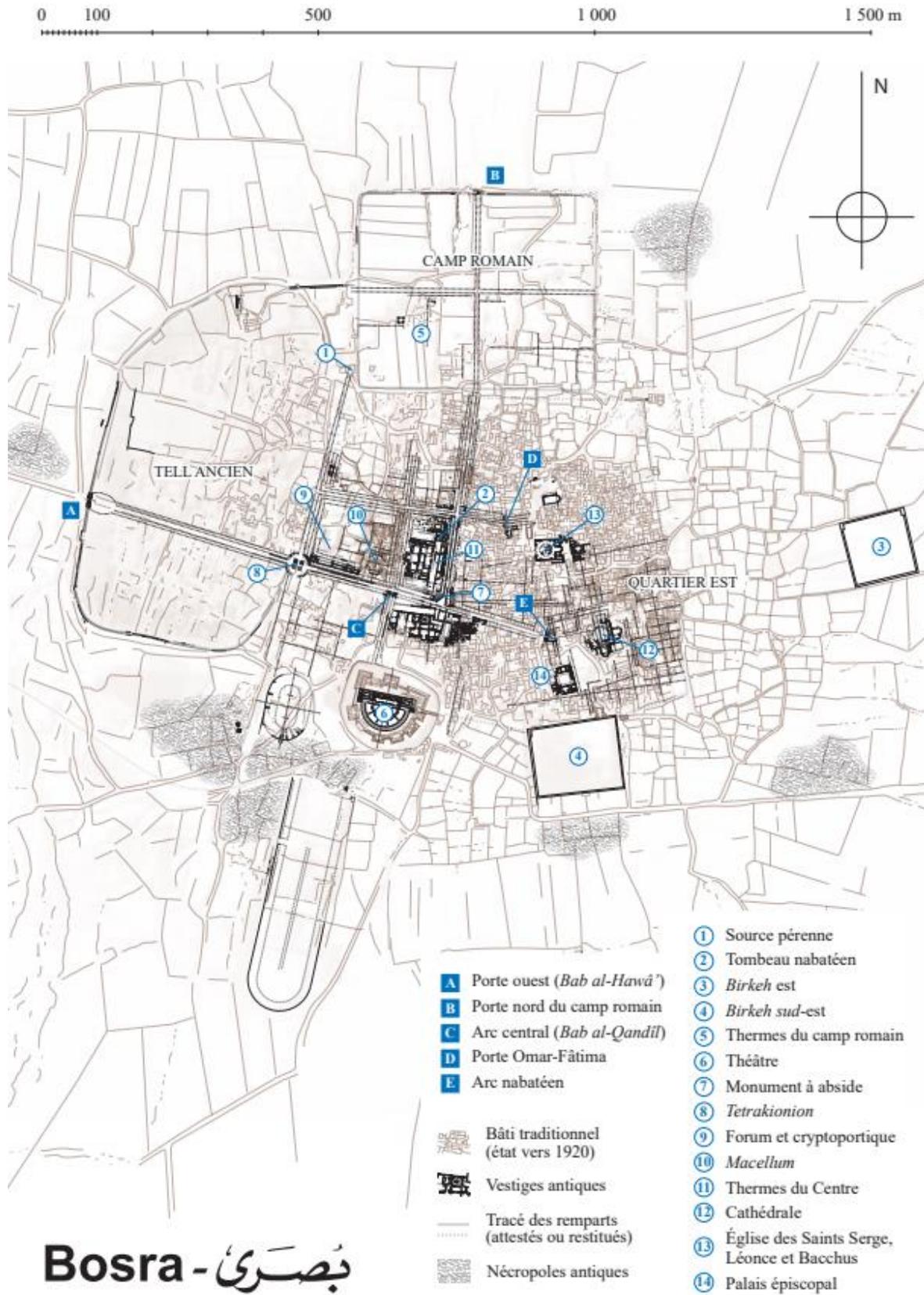
*Figure 7 : Bosra, porte « Omar-Fâtima », plan des vestiges antiques dans le tissu urbain traditionnel (en haut) et montage photographique du passage nord, depuis l'ouest (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

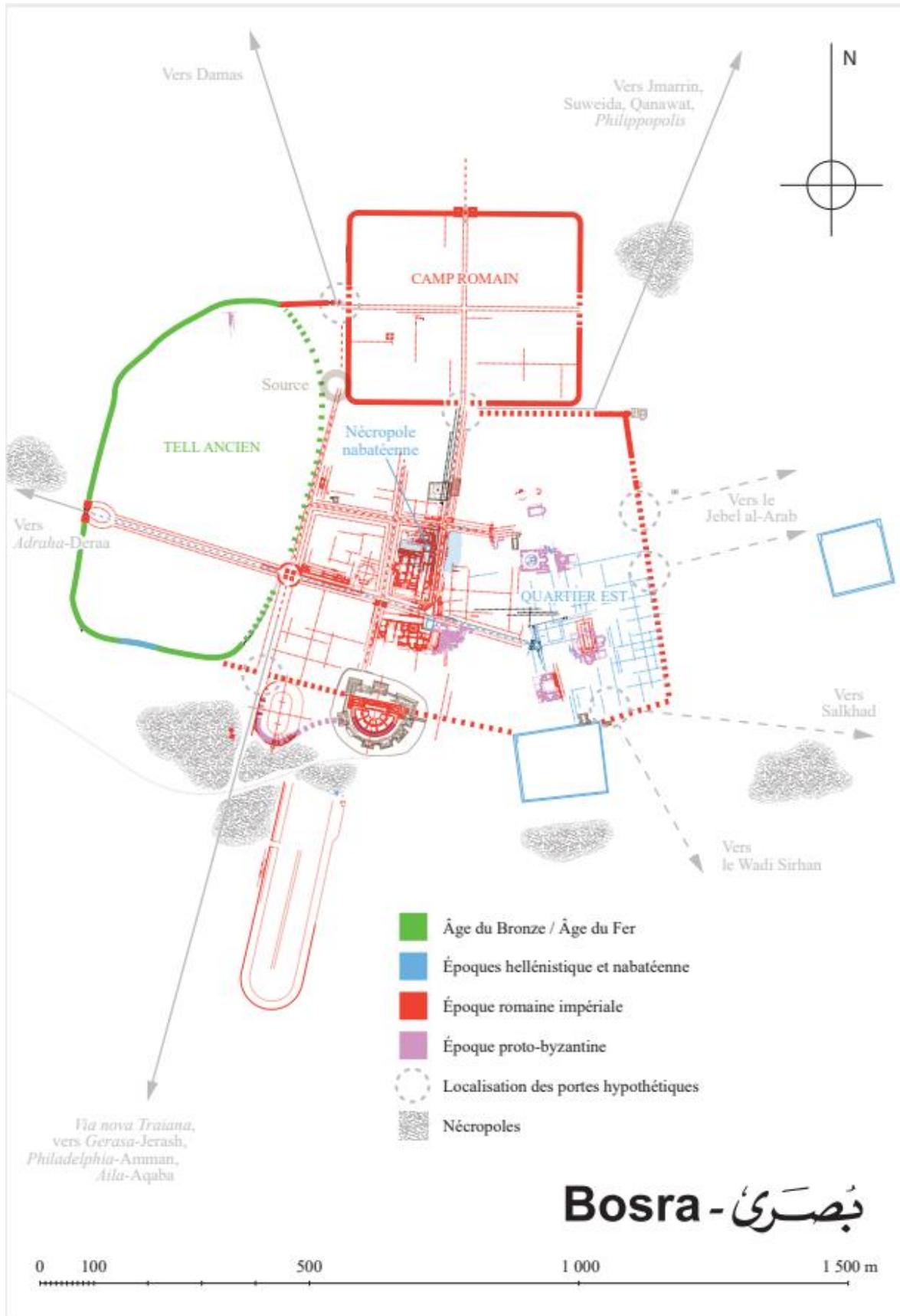
*Figure 8 : Bosra, l'Arc nabatéen, face ouest et plan simplifiés (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

*Figure 9 : Bosra, l'Arc nabatéen, photographie de la pile sud, vers le sud-est (à gauche), et de la face orientale (clichés Mission archéologique française en Syrie du sud).* [1/2 page]

*Figure 10 : Bosra, l'Arc Nabatéen, vue aérienne depuis le sud-est, proposition de restitution partielle des volumes (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [2/3 page]

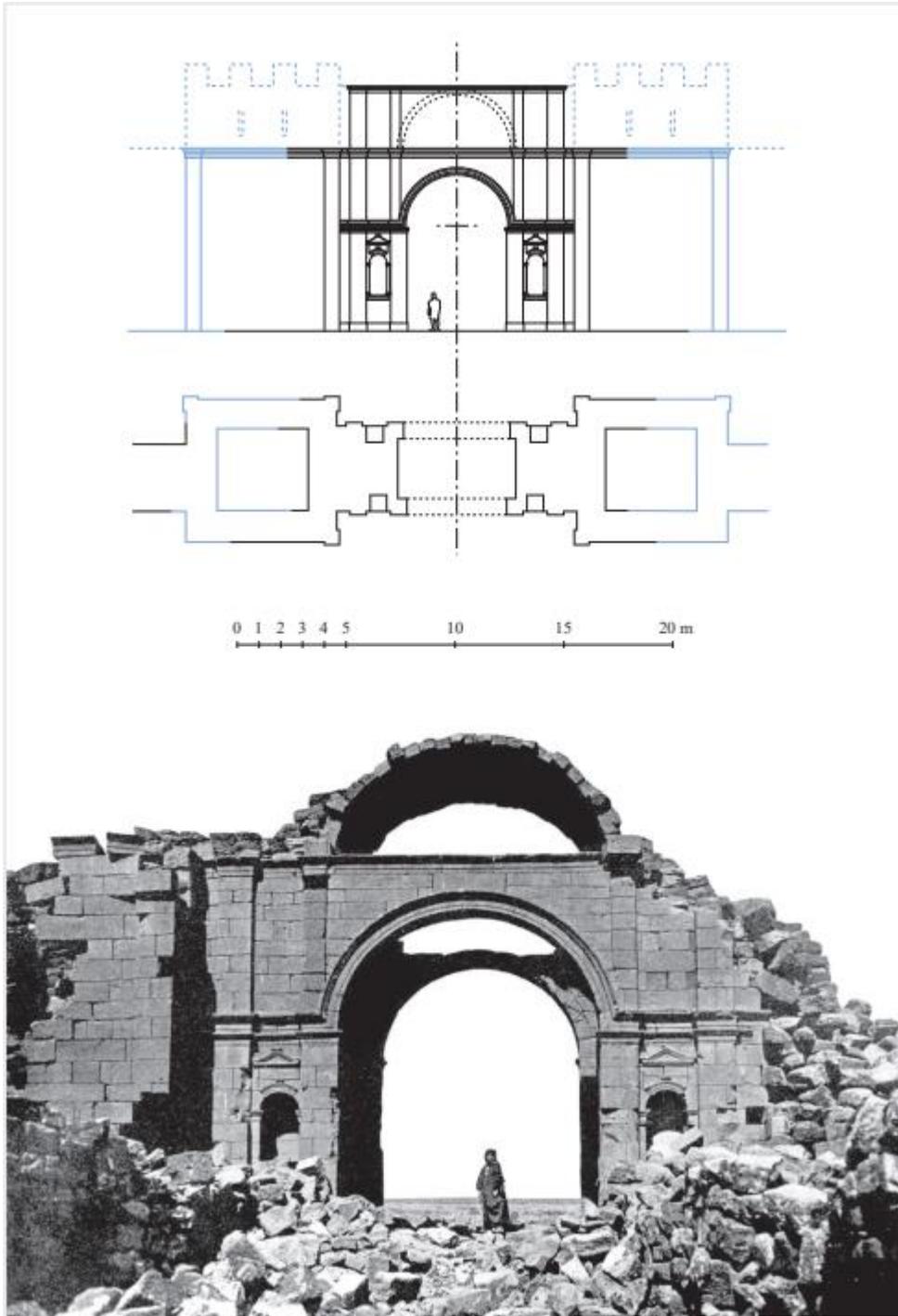
*Figure 11 : Palmyre, l'Arc monumental, face est et plan (Mission archéologique française en Syrie du sud / Th. Fournet 2024).* [Pleine page]

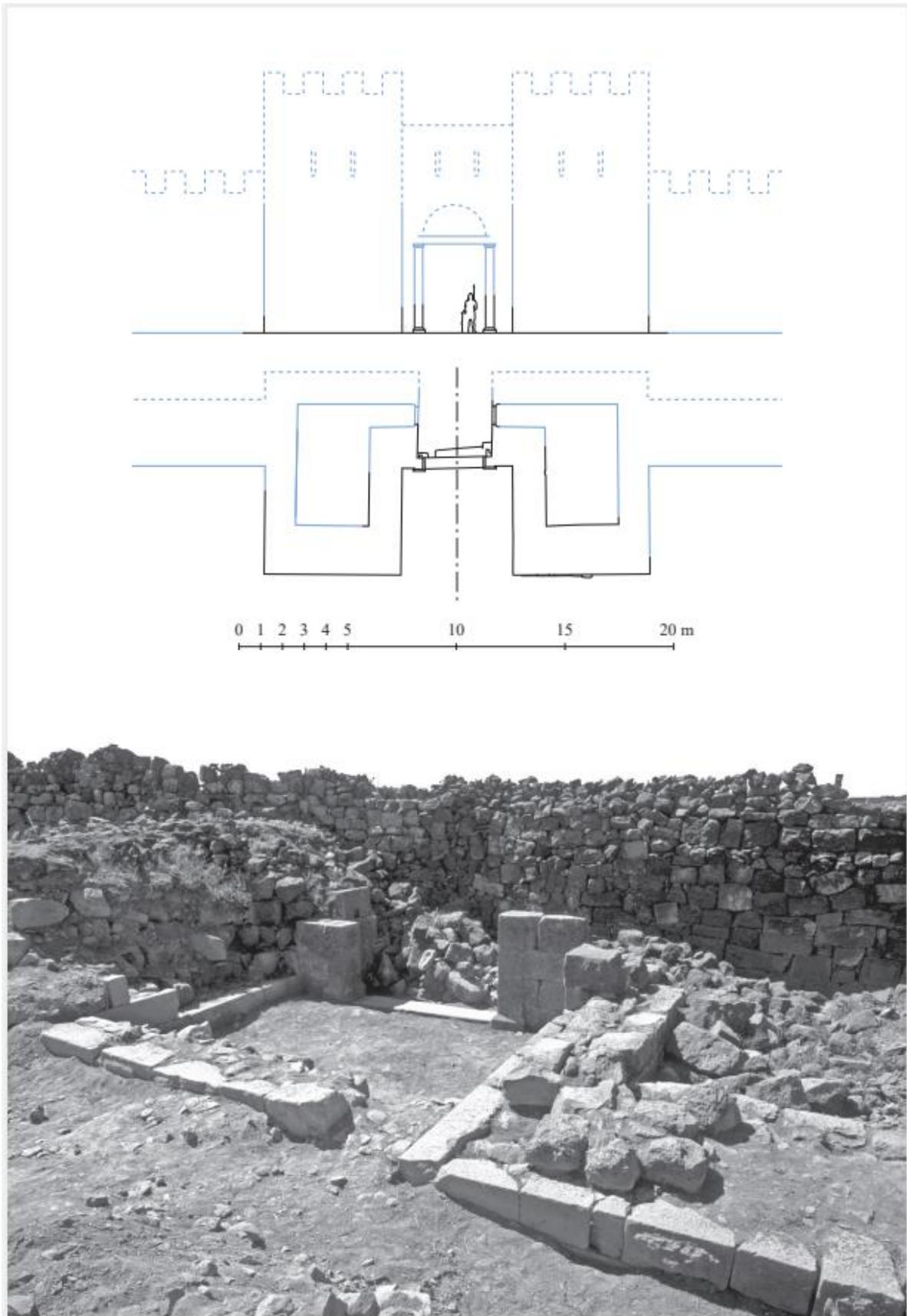


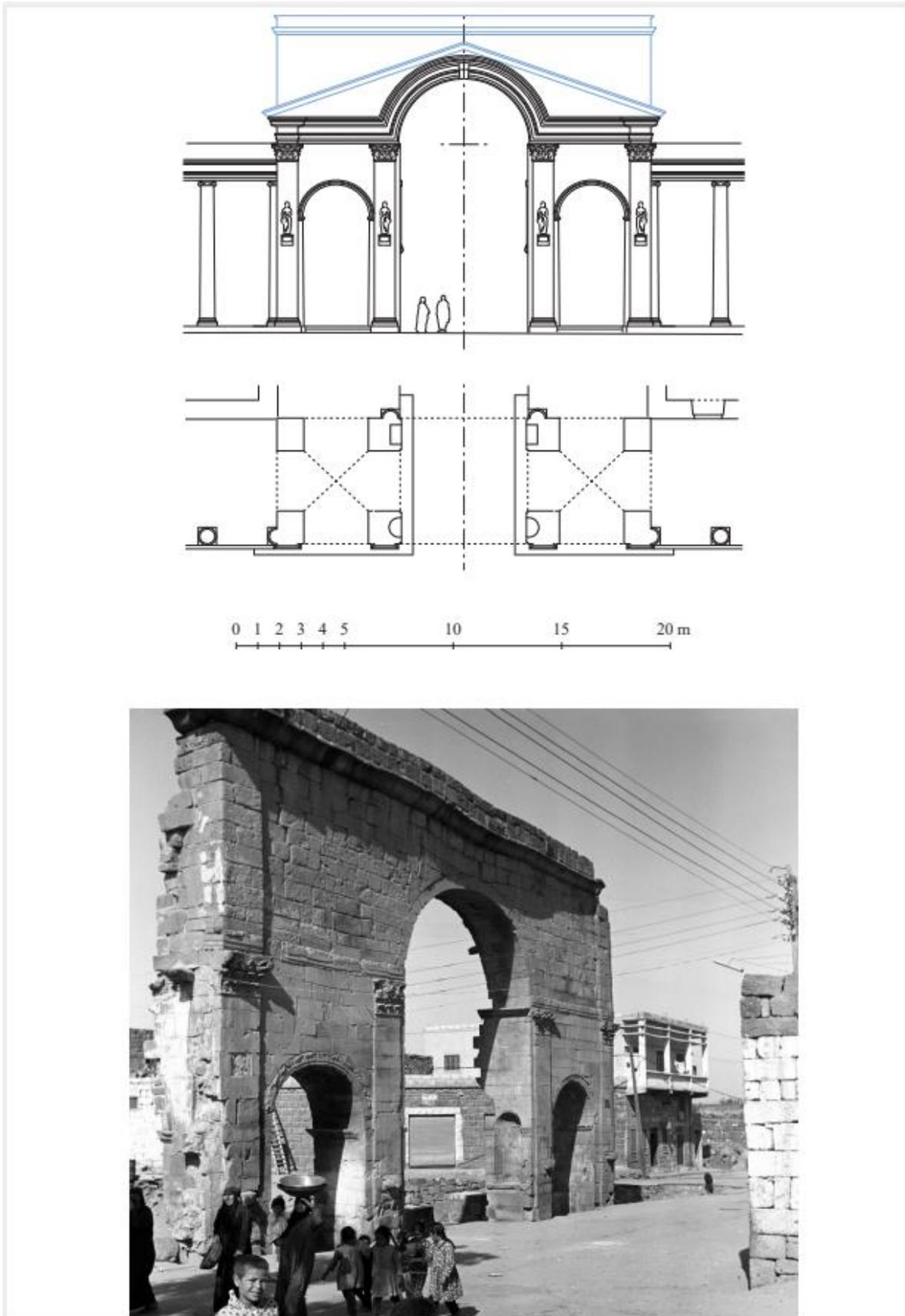


## Bosra - بَصْرَى

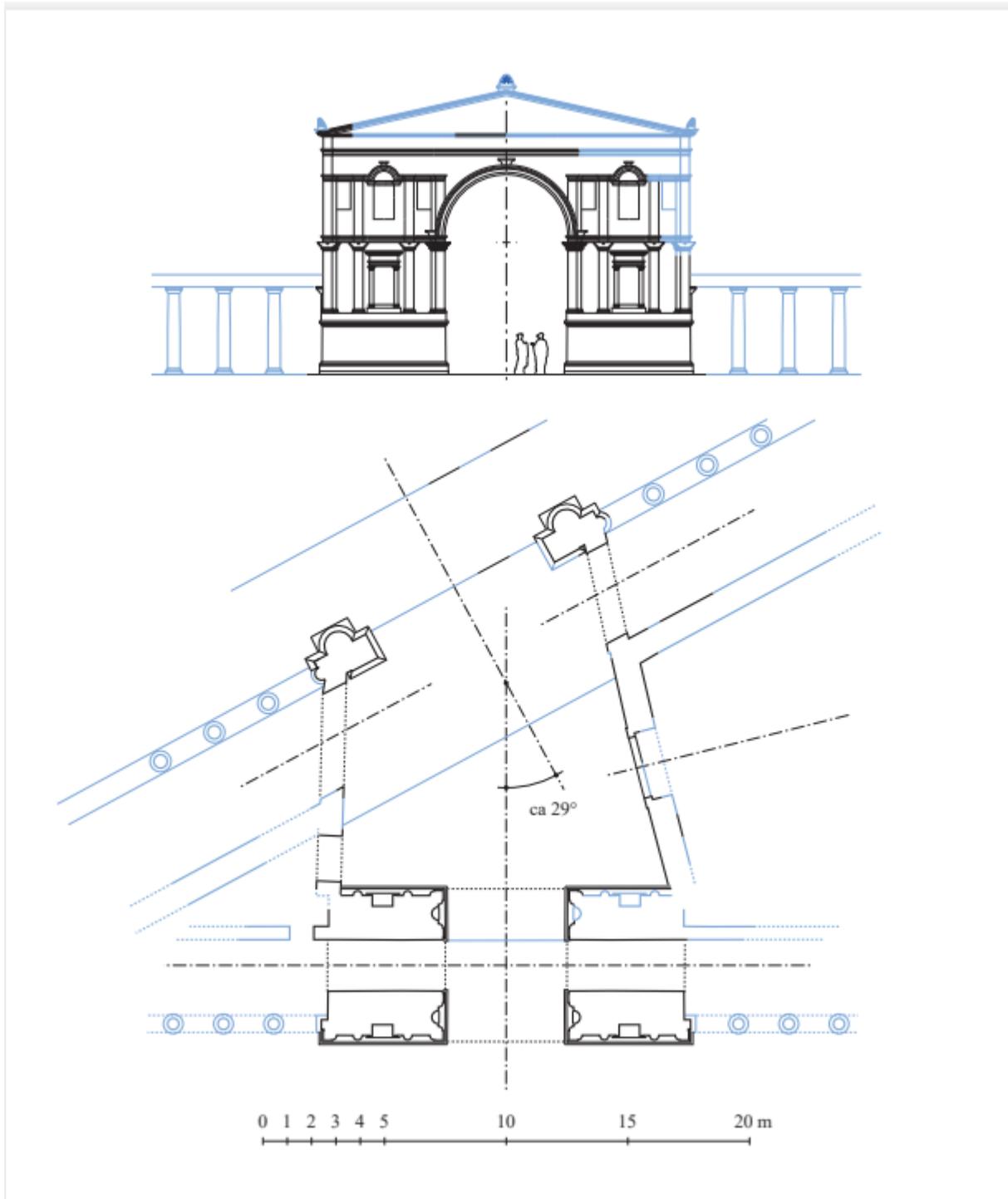


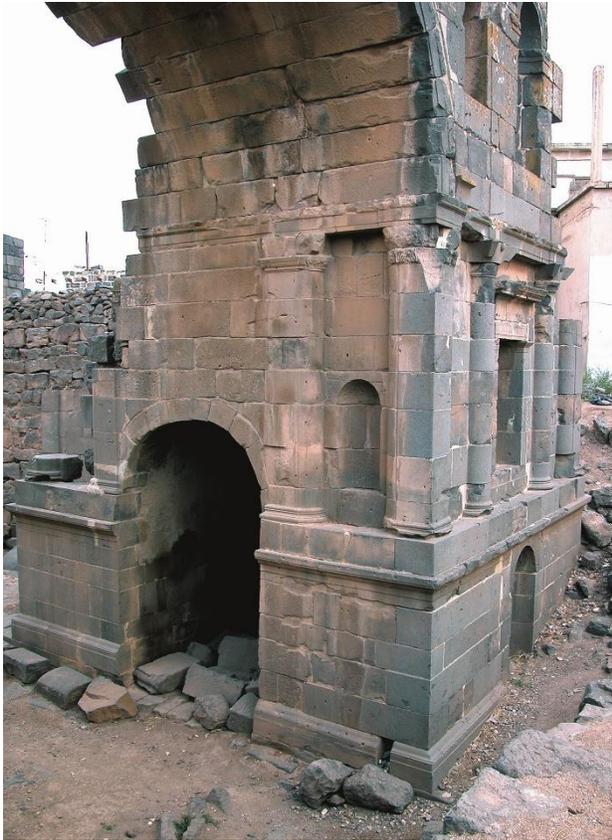


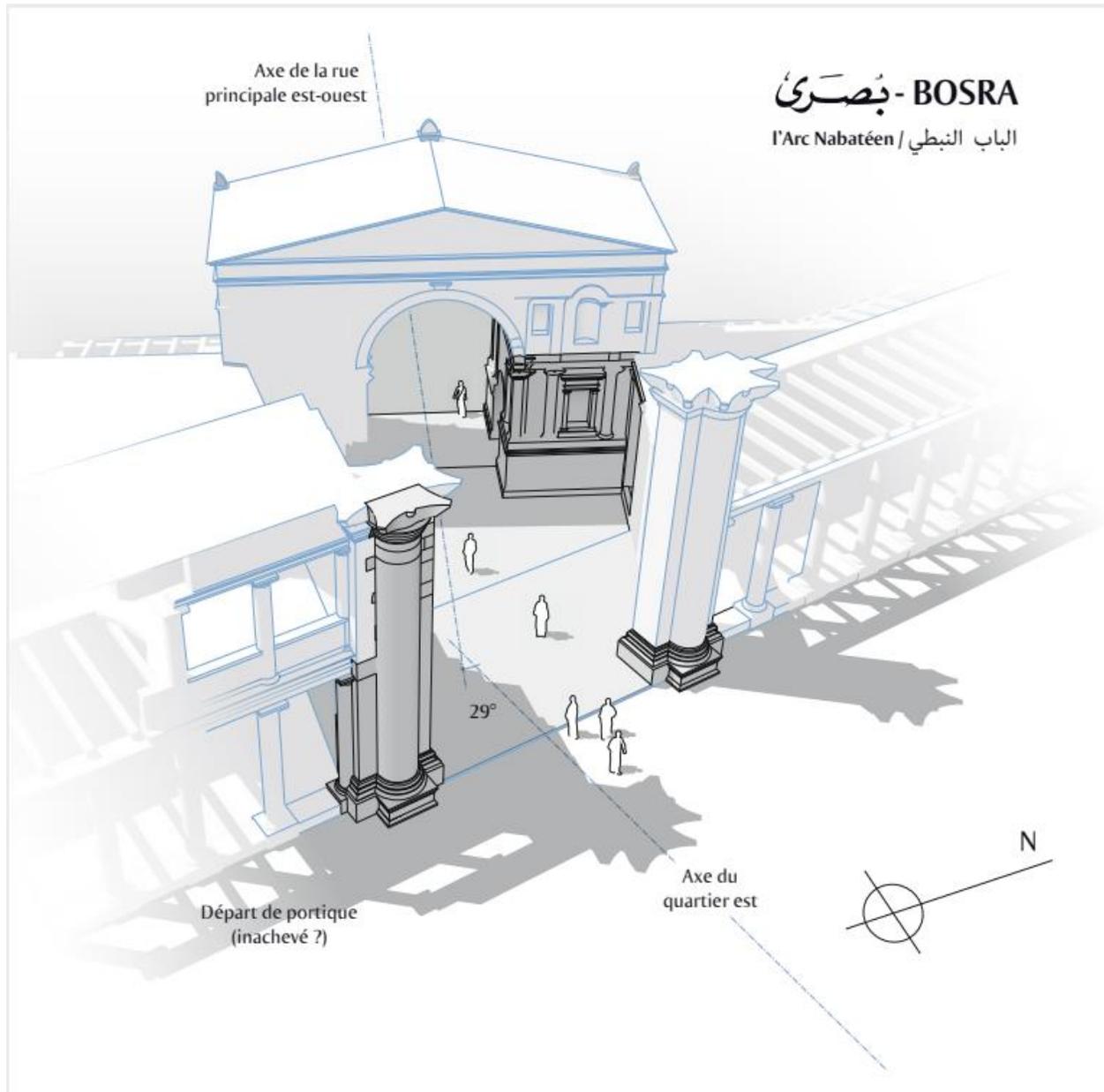


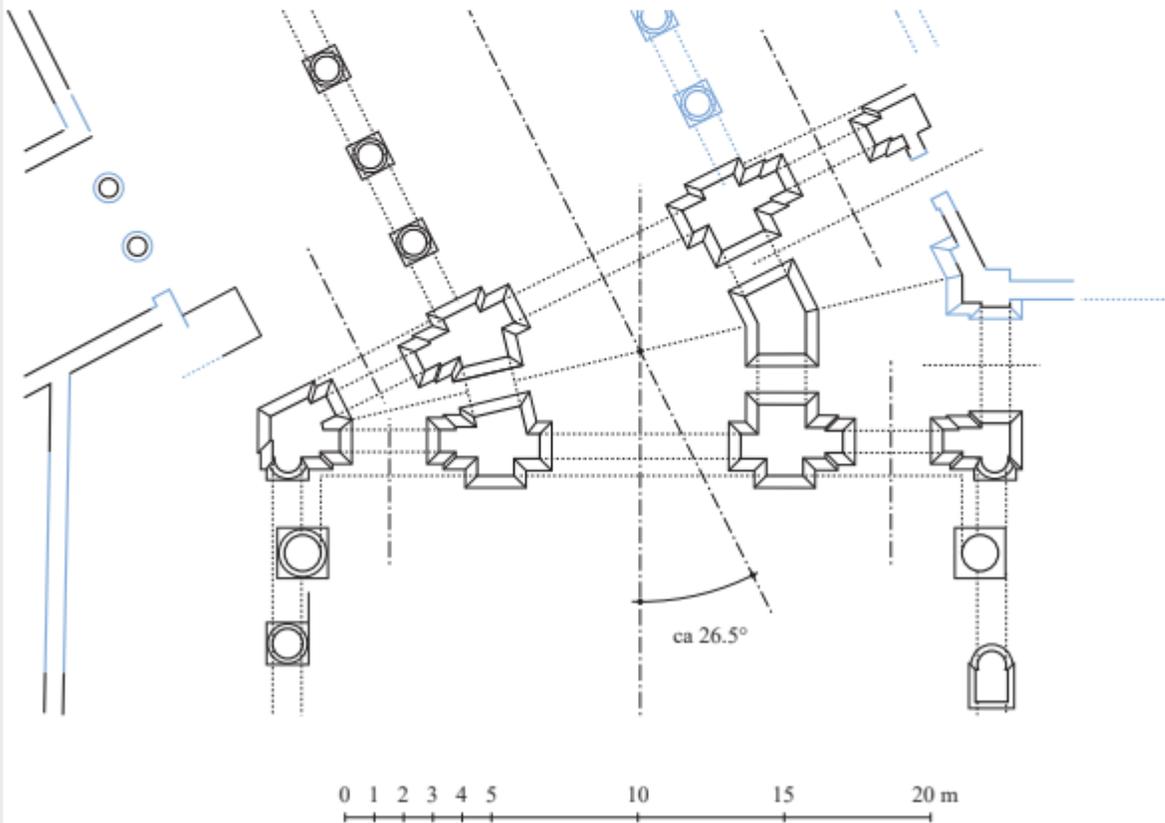
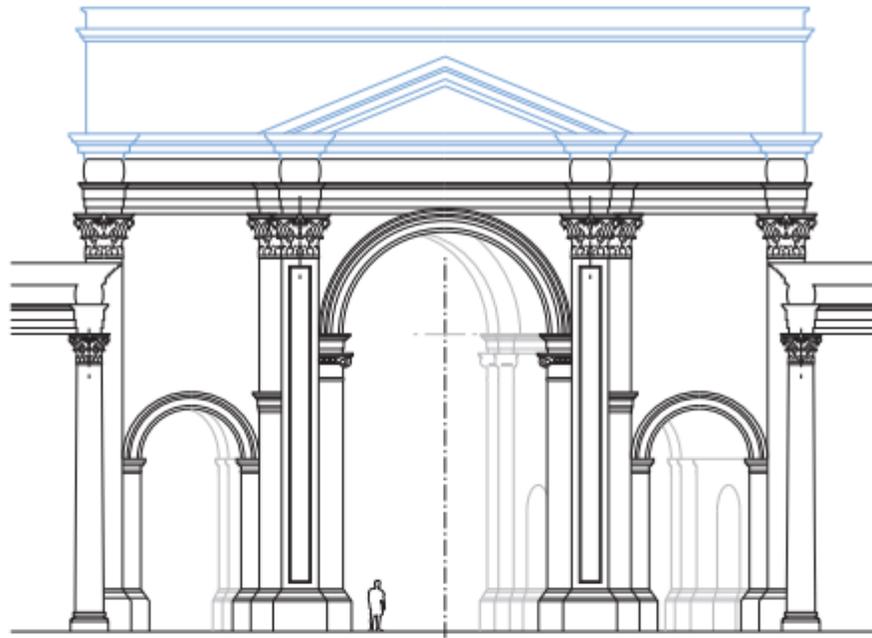












Laurent Tholbecq\*

## « Sorry, we are closed ». Porte de ville, de sanctuaire et de palais à Pétra (Jordanie) aux époques nabatéenne et romaine.

### *Résumé*

La ville de Pétra, capitale d'un « royaume-client » avant son annexion par Rome en 106 de n.è. présente une topographie fortement marquée par un environnement montagneux. Nulle porte ne semble pour l'heure associée à ses remparts tandis que les deux arcs articulés sur la principale – et sans doute unique – rue à colonnade du centre urbain relèvent de l'habillage romain de la ville. C'est plutôt du côté des circulations rupestres que l'on peut identifier des portes et porches, autant de verrous systématiquement accompagnés de niches votives voire d'infrastructures religieuses. Sont également explorées ici deux portes nouvellement identifiées possiblement articulées sur des vestibules d'un édifice palatial.

### *Figures*

*Fig. 1. Plan de Pétra. Infographie : Soline Delcros, ULB.*

*Fig. 2. Pétra. Bab as-Sîq. L'arc. Dessin de Léon de Laborde 1828 (d'après Laborde et Linant, Voyage de l'Arabie pétrée, Paris, Giard, 1830, p. 58, fig. 56).*

*Fig. 3. Pétra. Bab as-Sîq, le piédroit nord de l'arc et sa niche associée. (Cliché Fr. Renel).*

*Fig. 4. Pétra. Piles de l'arc oriental. En haut à gauche de la figure, projection en plan de l'arc occidental, surimposé à la rue à colonnade et en réalité situé 200 m plus à l'ouest (d'après Kanellopoulos 2001, p. 10, fig. 1).*

*Fig. 5. Pétra. Propylées d'époque antonine du téménos du Qasr. (Archives J.-M. Dentzer, Pétra Téménos Porte 141).*

*Fig. 6. Pétra. "Chapelle d'Obodas". Porche d'accès sud, vers le sud. (Cliché L. Tholbecq).*

*Fig. 7. Jabal Numayr. Verrou sommital JN9 (relevé S. Delcros, 2010).*

*Fig. 8. Jabal Madhbah. Verrou / porche situé sur le cheminement, au pied de la « carrière aux obélisques », vers le sud. (Cliché L. Tholbecq, 2023).*

---

\* Université libre de Bruxelles (ULB), CReA-Patrimoine.

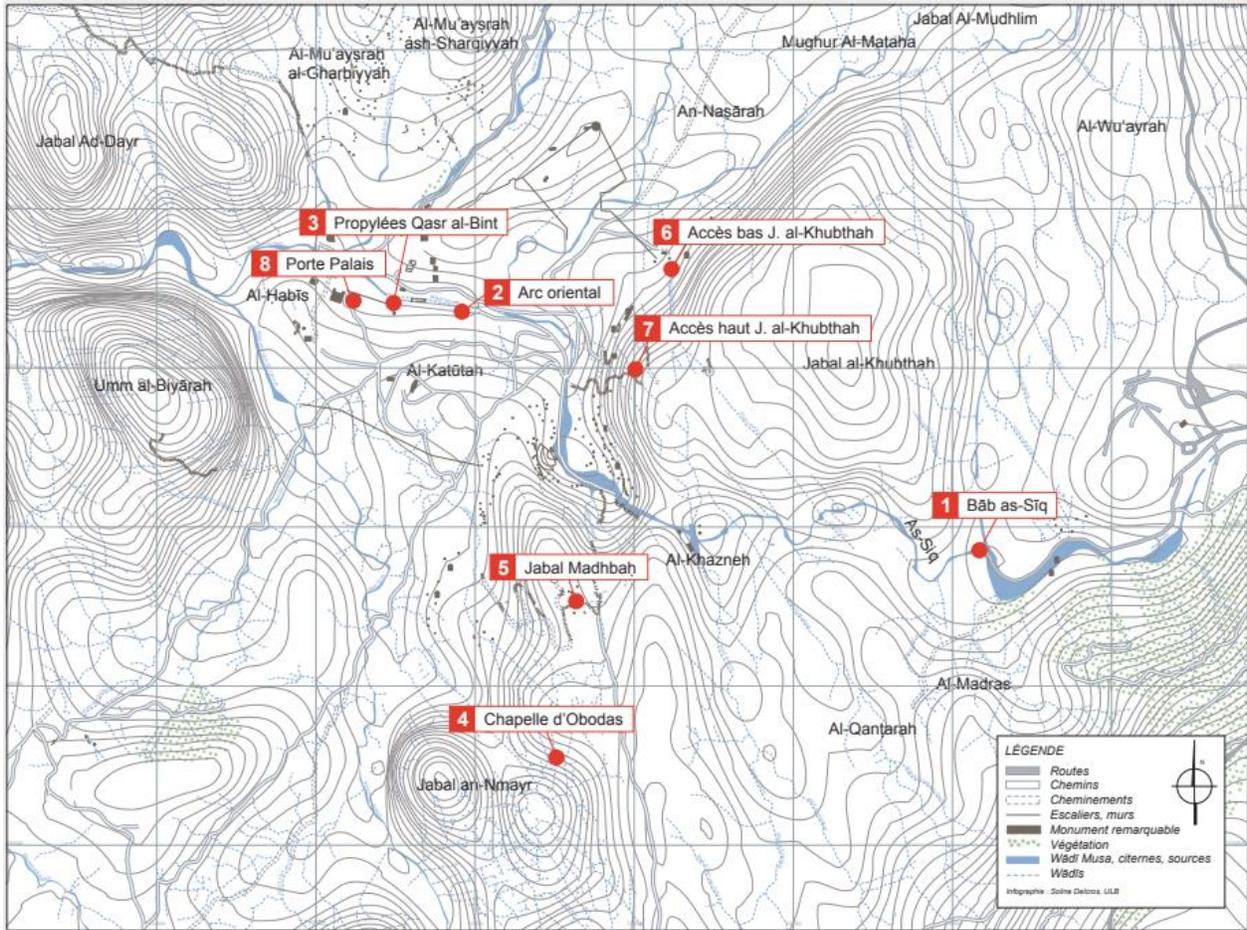
*Fig. 9. Jabal Khubthah. Porte située au pied du cheminement nord. (Cliché L. Tholbecq, 2023).*

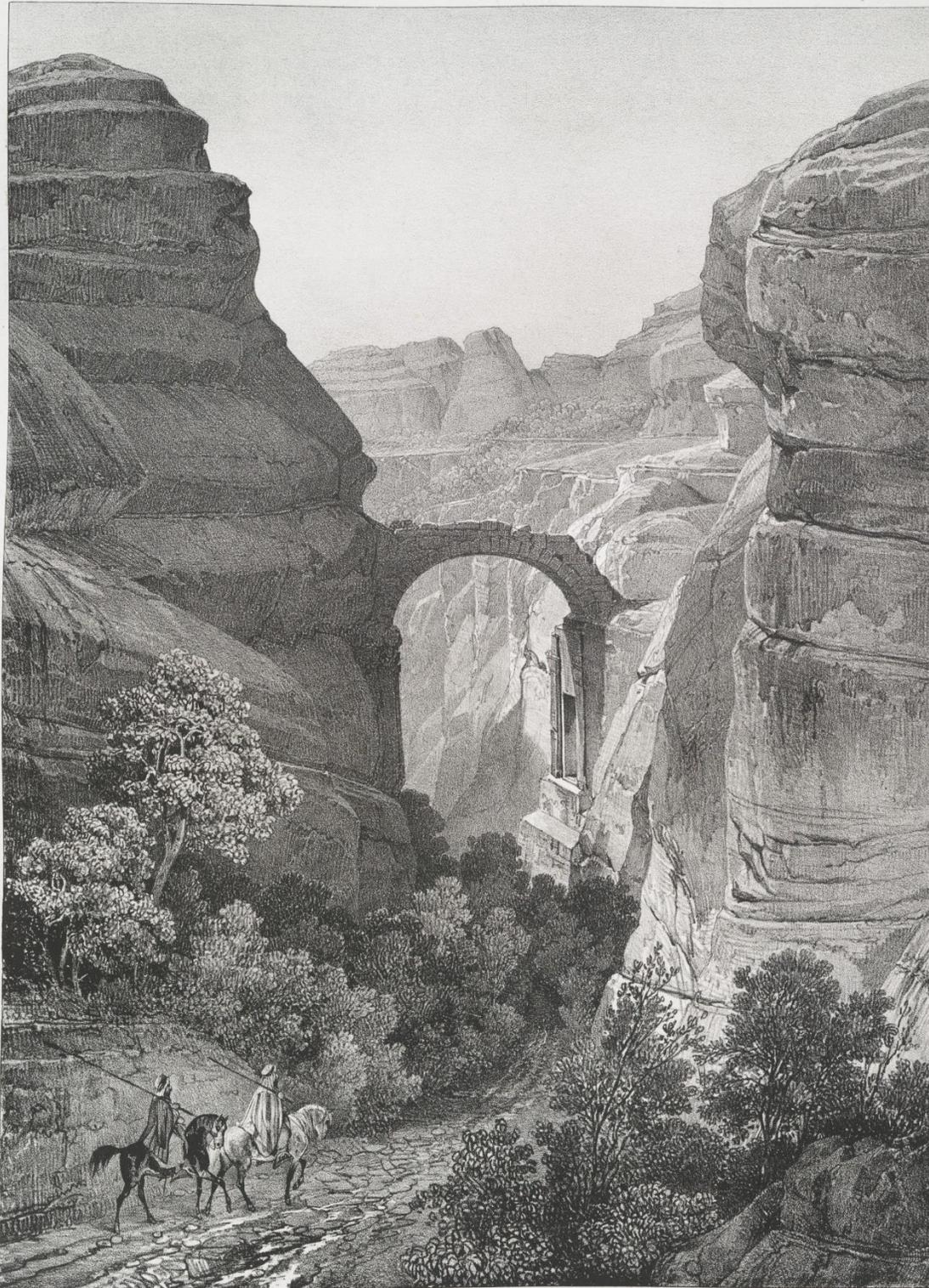
*Fig. 10. Jabal Khubthah. Niche à bétyle au débouché du cheminement ouest (Cliché L. Tholbecq, 2023).*

*Fig. 11. Jabal Khubthah. Accès / Verrou oriental (Cliché L. Tholbecq, 2023).*

*Fig. 12. Pétra. Centre-ville. Qasr al-Bint et espaces associés, avec accès privilégiés et nids d'inscriptions grecques, latines et nabatéennes (Th. Fournet, 2022).*

*Fig. 13. Pétra. Centre-ville. Restitution de la porte permettant d'accéder au vestibule d'entrée du « Bâtiment B ». (Th. Fournet, 2016).*





*Levan de Taborda aut. nat. del.*

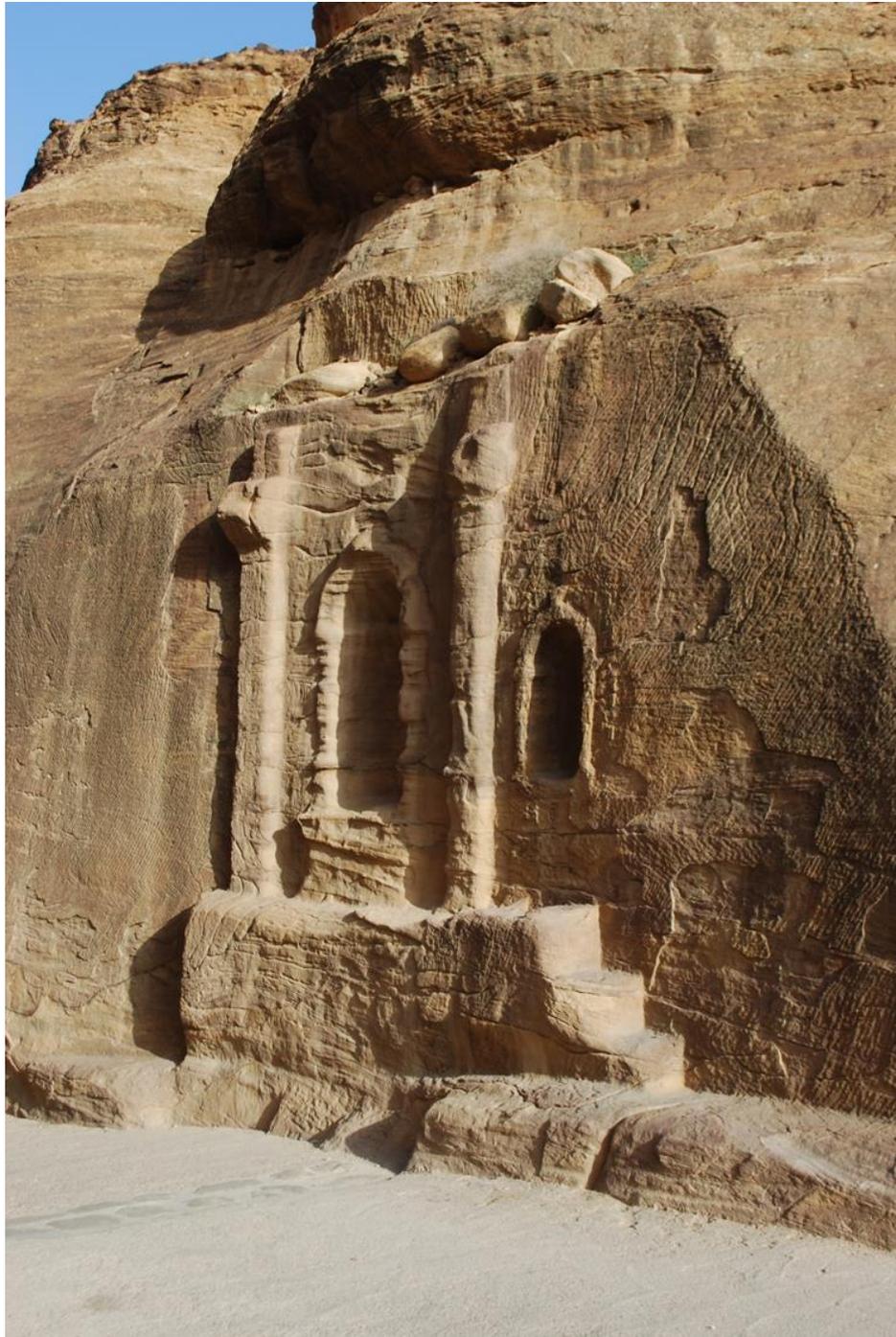
*Lith. de Engelmann.*

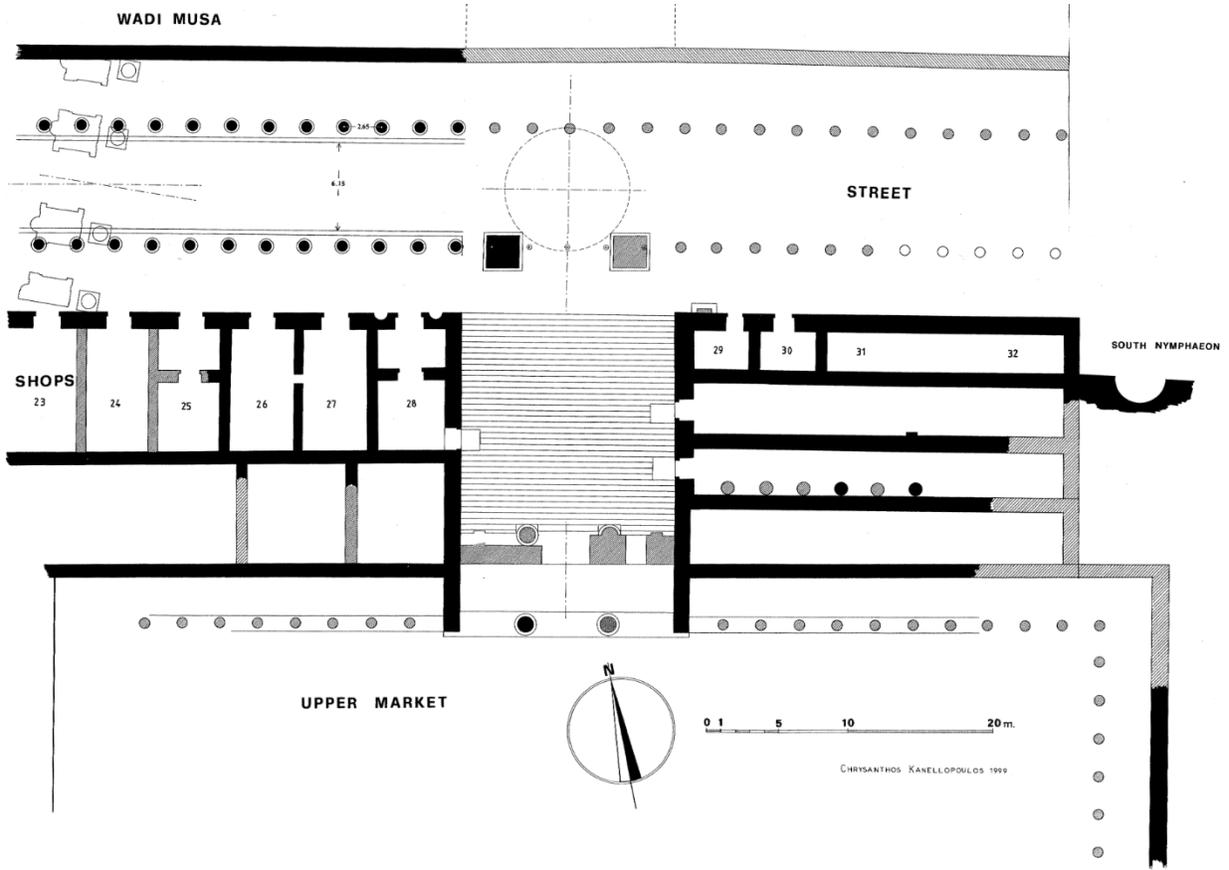
*Villeneuve Lith. Fig. par Adam.*

ARC DE TRIOMPHE.

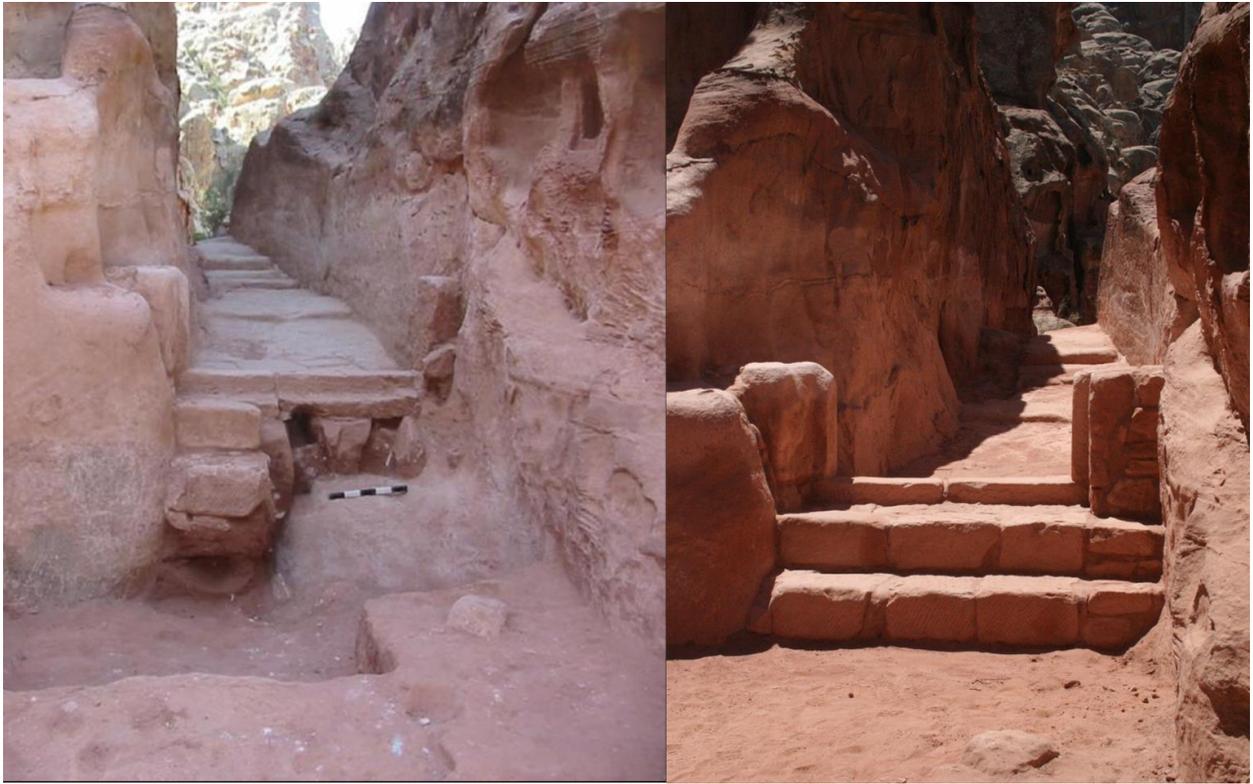
Triumphal Arch.

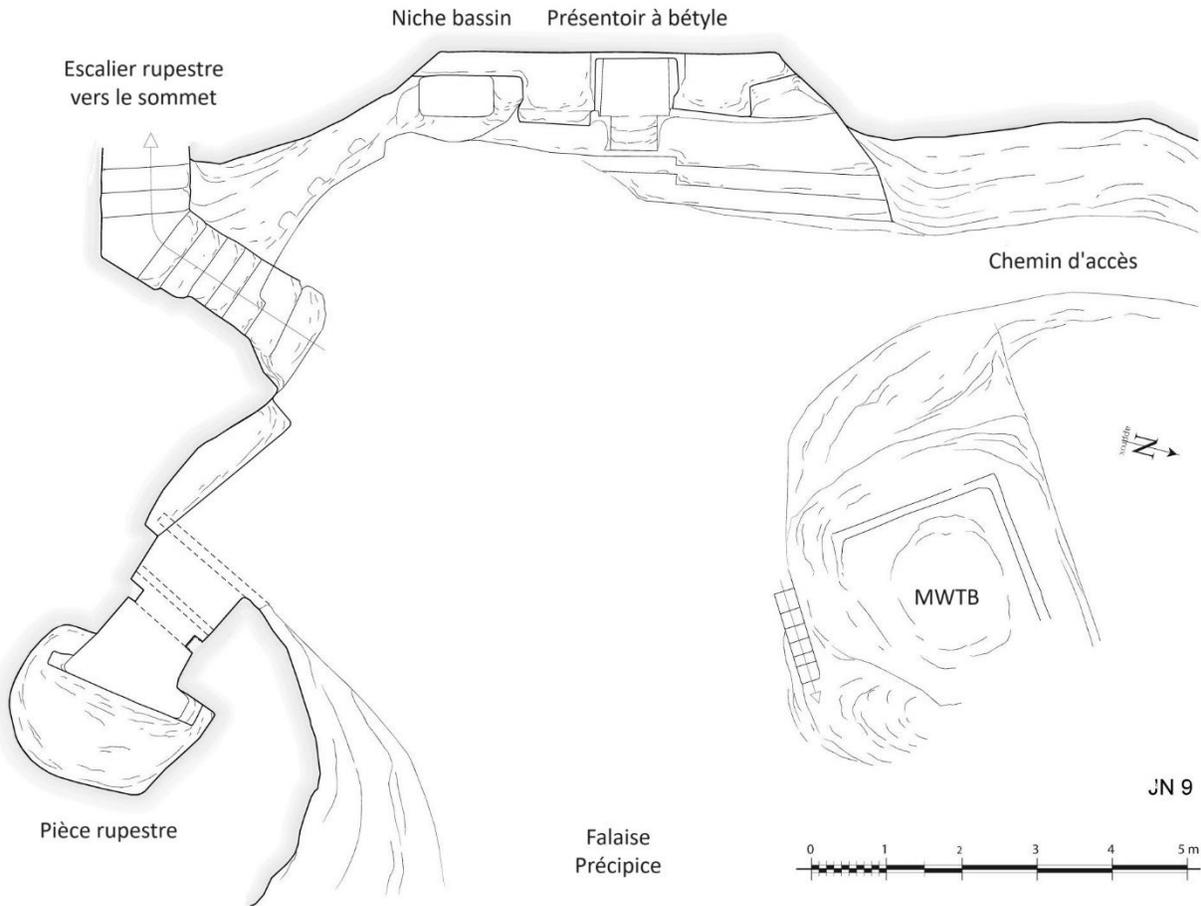
(Petra)









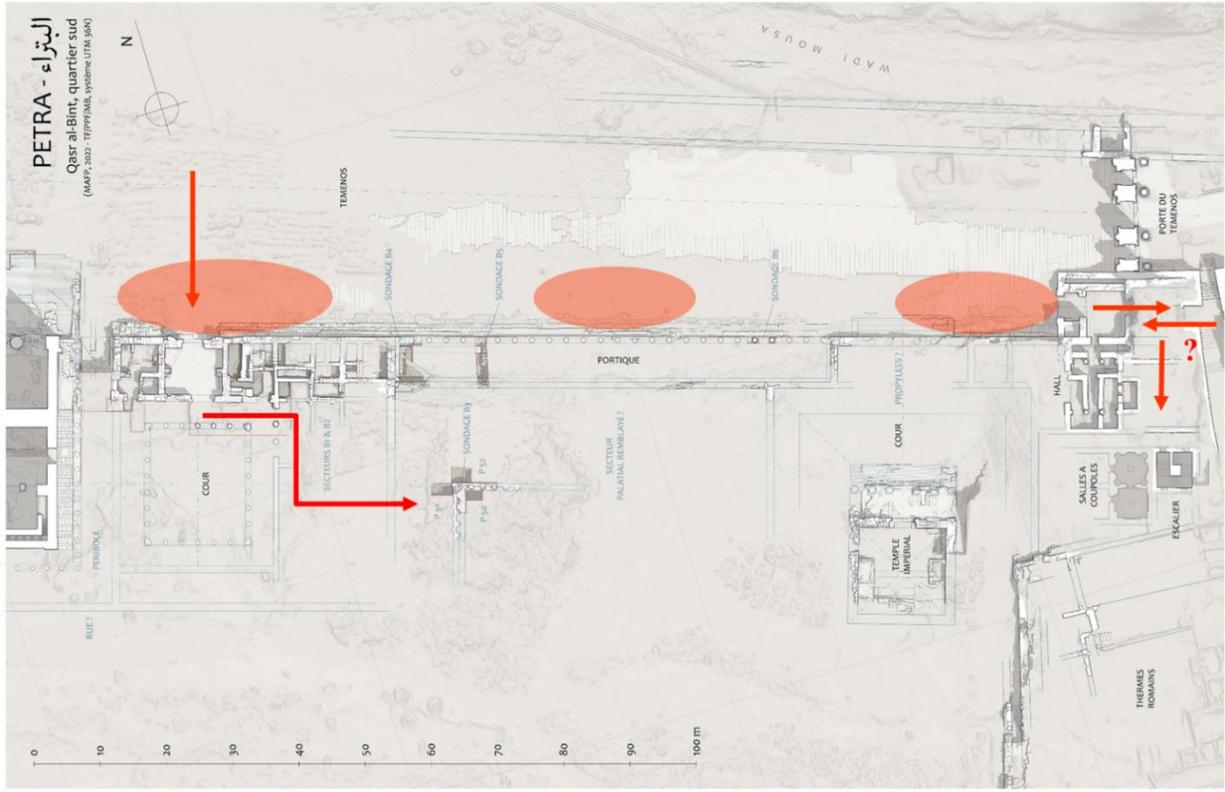


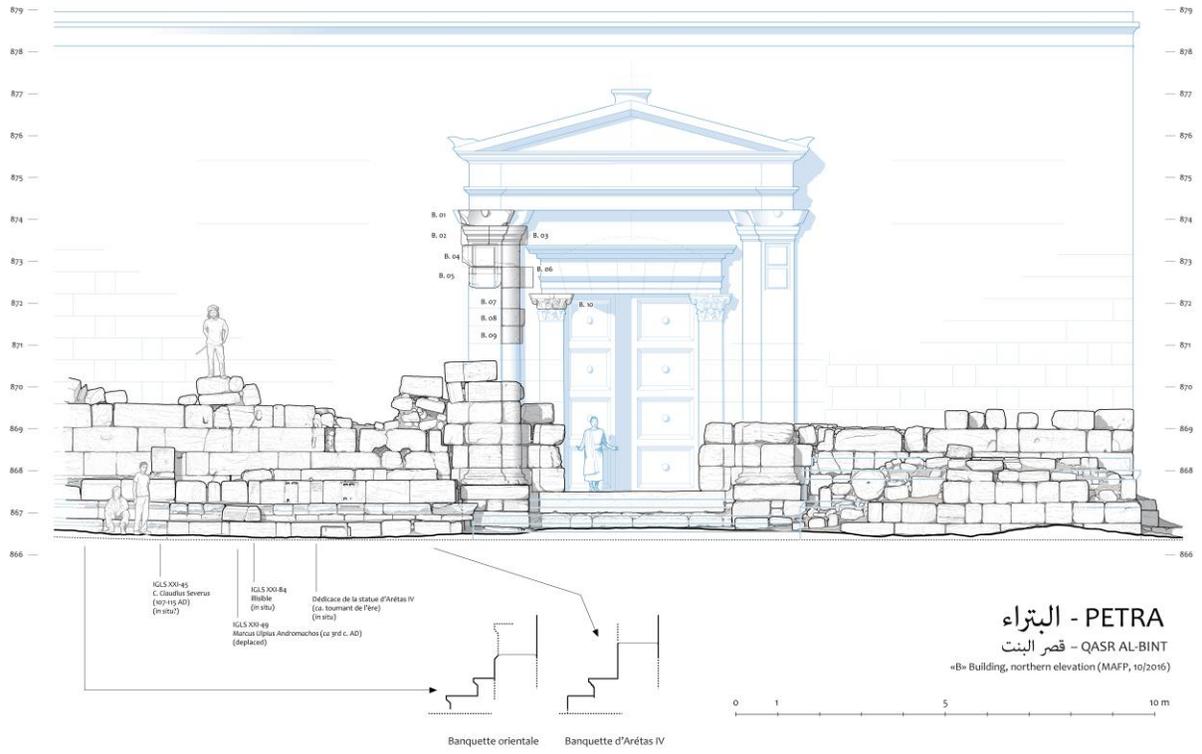












Pierre Nouvel

## Portes et fortifications urbaines dans le centre-est de la Gaule au haut Empire : reflet du statut des collectivités locales ?

### *Résumé*

Les connaissances accumulées sur les villes des cités du Centre-est de la Gaule (Eduens, Sénon, Tricasses, Lingons, Séquanes et leurs voisins) permet, à la lumière des recherches récentes, d'y questionner le phénomène de mise en défense sur la longue durée. Cet article se penche plus particulièrement sur l'importance de l'usage des fortifications urbaines après la mise en ordre provinciale réalisée par Auguste dans les années 16-13 av. n.-è., qui octroie des privilèges gradués en fonction du statut concédé ou du *foedus* signé antérieurement avec Rome. Le contexte des refondations des capitales de cité des Trois Gaules, dans les premières décennies de notre ère, est l'occasion d'observer, dans l'urbanisme de ces nouvelles villes, la réalité des libertés obtenues. Il semble possible d'identifier une gradation du droit de fortification, depuis les cités stipendiaires qui en sont dépourvues, jusqu'aux colonies qui disposent d'un équipement fortifié complet, murailles, mais aussi portes à cour interne.

### *Figures*

*Figure 1 : Le statut initial des cités des Trois Gaules et leur évolution au cours du Haut-Empire, d'après les sources textuelles et épigraphiques.*

*Figure 2 : Plan d'Andematunum / Langres au Haut-Empire, après l'aménagement de la nouvelle trame urbaine de la capitale des Lingons dans les premières années de notre ère (d'après Nouvel 2016, complété avec Fl. Ménéec in Back 2018, p. 178).*

*Figure 3 : Carte des agglomérations secondaires fortifiées ou perchées dans le centre-est de la Gaule au Haut-Empire.*

*Figure 4: Quelques témoignages de la monumentalisation des limites d'Andematunum, capitale des Lingons à l'époque augustotibérienne. A : « Porte Romaine », sur la voie de Reims (Olivier 2010), à comparer à B, « Porte d'Arroux » à Autun (Olivier 2010) ; C : « Longeporte » sur la voie de Trèves (lithographie tirée de Girault de Prangey, 1950, Ménéec 2015, vol. II, p. 30) ; D :*





